



**Programme des  
Nations Unies  
pour l'environnement**



UNEP(DEC)/MED IG.19/Inf.3  
19 octobre 2009  
FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

---



**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

Seizième réunion ordinaire des Parties contractantes  
à la Convention sur la protection du milieu marin et du  
littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles

Marrakech (Maroc), 3-5 novembre 2009

**RAPPORT DU SECRÉTARIAT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS MENÉES AU  
COURS DE L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009**





**Programme des  
Nations Unies  
pour l'environnement**



UNEP(DEPI)/MED WG 337/3  
1<sup>er</sup> juillet 2009  
FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

---

---



**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

Réunion des Points focaux du PAM

Athènes (Grèce), 7-10 juillet 2009

**RAPPORT DU SECRÉTARIAT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS MENÉES AU  
COURS DE L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009**



## TABLE DES MATIÈRES

### PARTIE A UNITÉ DE COORDINATION

1. Composante juridique
  - 1.1 *Ratification et entrée en vigueur des instruments juridiques du PAM*
    - 1.1.1 *État des ratifications et entrées en vigueur*
  - 1.2 *Autres questions juridiques (promotion de la mise en application de la Convention, de ses Protocoles, et du respect de leurs obligations; facilitation de l'application des Lignes directrices sur la responsabilité et la réparation des dommages);*
    - 1.2.1 *Procédures et mécanismes de respect des obligations*
    - 1.2.2 *Renforcement du système de rapports de la Convention de Barcelone/PAM*
    - 1.2.3 *Application des Lignes directrices de la Convention de Barcelone/PAM sur la responsabilité et la réparation des dommages adoptées par la Quinzième réunion des Parties contractantes à Almeria (Espagne) en 2008 - Décision IG 17/4*
2. Dispositions institutionnelles et coordination
  - 2.1 *Application du Document sur la gouvernance*
  - 2.2 *Organisation de la Seizième réunion des Parties contractantes*
  - 2.3 *Principales réunions institutionnelles au cours de l'exercice biennal*
  - 2.4 *Audit et gestion financière*
3. Application de l'approche écosystémique
4. Coopération et partenariat
  - 4.1 *Coopération avec les institutions des Nations Unies, l'Union européenne (UE), les initiatives régionales*
  - 4.2 *Coopération PAM/Société civile*
    - 4.2.1 *Évaluation de la coopération PAM/Société civile*
    - 4.2.2 *Assistance aux activités des partenaires du PAM*
5. Commission méditerranéenne du développement durable
6. Information et communication
7. Questions financières, questions concernant le personnel et questions administratives
  - 7.1 *Questions financières*
  - 7.2 *Questions concernant le personnel*

**PARTIE B      COMPOSANTES**

1.      Pollution d'origine terrestre (MED POL)
2.      Production et consommation durables (Centre d'activités régionales pour la production propre - (CAR/PP))
3.      Pollution d'origine maritime (Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC))
4.      Conservation de la biodiversité (Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP))
5.      Gestion durable des zones côtières (Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP))
6.      Environnement et Développement (Centre d'activités régionales du Plan Bleu(CAR/PB))
7.      INFO/RAC

**Annexes**

- Annexe I:      État, au 10 novembre 2008, des signatures et ratifications de la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et de ses Protocoles (une mise à jour est attendue sous peu)
- Annexe II:      Fonds d'affectation spéciale pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution - État, au 31 mai 2009, des contributions
- Annexe III:      Liste des réunions du PAM au cours de l'exercice biennal 2008-2009

Partie A **UNITÉ DE COORDINATION**

1. **Composante juridique**

1.1 **Ratification et entrée en vigueur des instruments juridiques du PAM**

**Objectif général :** *Rendre efficace le cadre juridique du Plan d'action pour la Méditerranée en poursuivant son élaboration et en instaurant des Procédures et mécanismes appropriés pour promouvoir et faciliter son application effective par les Parties contractantes dans le respect complet des obligations découlant de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles*

<b>Objectif 1</b>	<b>Parvenir à une très large ratification et entrée en vigueur de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles.</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les difficultés liées à la ratification sont recensées et analysées</li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureau des Parties contractantes</li> <li>• Secrétariat</li> <li>• MED POL, REMPEC, CAR/ASP, CAR/PAP</li> </ul>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet d'initiative avec des mesures visant à accélérer la ratification, établi sous l'orientation du Bureau, est soumis à la Seizième réunion des Parties contractantes pour approbation</li> <li>• Les mesures pertinentes sont prises par les Parties contractantes</li> </ul>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Protocole « déchets dangereux » est entré en vigueur en janvier 2008</li> <li>• Les amendements de 1996 au Protocole « tellurique » sont entrés en vigueur en mai 2009</li> <li>• Une acceptation de plus aux amendements de 1995 à la Convention de Barcelone</li> <li>• Une acceptation de plus aux amendements de 1995 au Protocole « tellurique »</li> <li>• Une signature supplémentaire du Protocole « GICZ »</li> </ul>
<b>Budget alloué: 12 000 euros/an</b>	Dépensé/engagé: 100%

**Principales réalisations**

**1.1.1 État des ratifications et entrées en vigueur**

1. Suite à la dernière mise à jour reçue du pays Dépositaire en février 2009, l'état des ratifications et des entrées en vigueur s'établit comme suit:

- 20 Parties contractantes ont accepté les amendements de 1995 à la Convention<sup>1</sup>; ces amendements sont en vigueur depuis juillet 2004;
- 14 Parties contractantes ont accepté les amendements de 1995 au Protocole "immersions"; ces amendements ne sont pas encore en vigueur;
- 12 Parties contractantes ont ratifié le nouveau Protocole "prévention et situations critiques" de 2002; ce Protocole est en vigueur depuis mars 2004;
- 16 Parties contractantes ont accepté les amendements de 1996 au Protocole "tellurique"; ces amendements sont en vigueur depuis mai 2008;
- 16 Parties contractantes ont ratifié le Protocole ASP & biodiversité de 1995<sup>2</sup>; ce Protocole est en vigueur depuis 1999;

<sup>1</sup> Dans l'attente de la notification par le Dépositaire de la ratification par l'Algérie

<sup>2</sup> Dans l'attente de la notification par le Dépositaire de la ratification par l'Algérie

- 6 Parties contractantes ont ratifié le Protocole "déchets dangereux" de 1996; ce Protocole est en vigueur depuis janvier 2008;
- 4 Parties contractantes ont ratifié le Protocole "offshore" de 1994; ce Protocole n'est pas encore en vigueur;
- 15 Parties contractantes, dont la Communauté européenne, ont signé le Protocole GIZC.

2. L'état des ratifications et entrées en vigueur des instruments juridiques du PAM est présenté à l'annexe I du présent rapport.

3. Il ressort du tableau que de nets progrès ont été accomplis, par rapport à la situation du précédent exercice biennal, en ce qui concerne l'entrée en vigueur de certains instruments juridiques, très concrètement avec l'entrée en vigueur des amendements au Protocole "tellurique" intervenue le 11 mai 2008 grâce au dépôt par la Syrie de l'instrument de ratification le plus récent, et avec l'entrée en vigueur du Protocole "déchets dangereux" le 18 décembre 2007 à la suite de sa ratification par le Monténégro.

4. Près de douze ans après l'adoption des amendements au Protocole "tellurique", leur entrée en vigueur représente une avancée majeure pour le PAM, ouvrant ainsi la voie à l'adoption par les Parties contractantes de mesures et programmes juridiquement contraignants visant à combattre et à éliminer la pollution provenant de sources et activités situées à terre, sur la base d'échéanciers assignés/différenciés.

5. En vue de promouvoir la ratification et l'entrée en vigueur des instruments juridiques du PAM par le plus grand nombre possible de Parties contractantes, le Secrétariat et les Centres d'activités régionales (CAR) ont mené des consultations informelles et réalisé un certain nombre d'activités.

6. Une Partie contractante - la France -, qui assumait la Présidence du Conseil de l'UE au cours du second semestre 2008 et la Coprésidence de l'Union pour la Méditerranée, a organisé un Colloque régional intitulé: "Gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée – du local au régional : comment stopper la perte de biodiversité?" Ce Colloque, auquel ont pris part de nombreux représentants des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles ainsi que d'autres institutions et experts régionaux, avait pour objet de promouvoir le nouveau Protocole GIZC et son entrée en vigueur. Le Colloque était organisé en coopération avec le Secrétariat du PAM et la pleine implication de trois Centres d'activités régionales du PAM – le Centre d'activités régionales du Plan Bleu (CAR/PB), le Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP) et le Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP). Le Colloque a permis de dégager un certain nombre de conclusions intéressantes et a formulé plusieurs recommandations concernant les quatre grands thèmes abordés: a) tourisme durable; b) la GIZC et la lutte contre le changement climatique; c) acteurs, réseaux et gouvernance; et d) zone côtière, aires protégées et continuité écologique dans la GIZC.

#### **Contraintes et enseignements**

7. Les anciens instruments juridiques du PAM adoptés en 1976, 1982 et 1986 sont en vigueur pour toutes les Parties contractantes à l'exception du Monténégro; la Convention modifiée de 1995, le Protocole "tellurique" modifié de 1996, le Protocole ASP & biodiversité de 1995, le Protocole "prévention et situations critiques" de 2002 et le Protocole "déchets dangereux" de 1996 sont désormais aussi en vigueur pour toutes les Parties contractantes.

8. Il importe absolument que les instruments juridiques du PAM nouveaux et révisés entrent en vigueur pour toutes les Parties contractantes (22) en vue de :

- rendre plus efficace et de renforcer la coopération régionale, sous-régionale et bilatérale entre les Parties contractantes;
- d'accroître la crédibilité du PAM et de la Convention de Barcelone au niveau national et régional et au sein des autres initiatives et programmes régionaux opérant en Méditerranée en tant que processus de coopération tourné vers le développement durable qui repose sur des I

obligations juridiquement contraignantes [ou des instruments juridiques en vigueur].

9. L'entrée en vigueur pour toutes les Parties contractantes rendrait aussi efficace et probant le travail du Comité de respect des obligations puisque le Comité est en mesure de traiter tout cas de non-respect des obligations découlant de la Convention et de ses Protocoles en ce qui concerne les Parties contractantes pour lesquelles ces instruments juridiques sont en vigueur.

10. L'entrée en vigueur du Protocole "déchets dangereux" est également un acquis important, qui demande à être renforcé grâce à la ratification de cet instrument par d'autres Parties contractantes. Elle appelle aussi une action plus ciblée de la part du Secrétariat et du MED POL. À cet égard, il convient d'accorder une attention particulière à la coopération avec le Secrétariat de la Convention de Bâle par la signature d'un mémorandum d'accord élargi portant non seulement sur les aspects de l'application technique mais aussi sur les questions horizontales liées à une harmonisation des rapports et à une synergie dans l'application des Procédures et mécanismes de respect des obligations.

11. Il est tout à fait essentiel que le Protocole GIZC entre en vigueur le plus rapidement possible afin d'adresser à la région un signal fort indiquant que les gouvernements méditerranéens sont réellement et fermement déterminés à réaliser le développement durable des zones côtières et à porter un coup d'arrêt à leur dégradation.

12. À cet égard, il serait également utile que les Parties contractantes prennent l'initiative au niveau national et local en réunissant tous les acteurs concernés en vue d'explorer ensemble les perspectives et/ou les opportunités offertes par l'application du Protocole GIZC pour la promotion du développement durable dans la région. Ces initiatives favoriseraient une ratification et une entrée en vigueur rapides dudit Protocole. Le CAR/PAP, les autres composantes du PAM et le Secrétariat pourraient, si demande leur est faite, fournir des conseils techniques et un concours financier à cette fin.

**1.2 Autres questions juridiques (promotion de la mise en application de la Convention et de ses Protocoles et du respect de leurs obligations; facilitation de l'application des Lignes directrices sur la responsabilité et la réparation des dommages)**

<b>Objectif 2</b>	<b><i>Promouvoir l'application et le respect des obligations dans le cadre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles et évaluer l'efficacité des mesures prises pour l'application de ces instruments</i></b>
<b>Objectif 3</b>	<b><i>Accroître les capacités des Parties contractantes en ce qui concerne les aspects juridiques, administratifs et exécutoires de la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles ainsi que des Lignes directrices récemment adoptées sur la responsabilité et la réparation des dommages</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	<p><u>Respect des obligations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Le programme de travail du Comité de respect des obligations est adopté</i></li> <li>• <i>Le projet de règlement intérieur du Comité de respect des obligations est établi</i></li> <li>• <i>Les cas de non-respect sont évalués et leur traitement facilité</i></li> </ul> <p><u>Système de rapports</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Les formulaires de rapport sur l'efficacité, sur les Lignes directrices relatives à la responsabilité et à la réparation des dommages et sur l'application du Protocole GIZC sont établis</i></li> <li>• <i>Une assistance juridique/technique/financière est fournie aux Parties contractantes pour préparer leurs rapports sur</i></li> </ul>

	<p><i>l'application</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les bases de données sur les rapports sont menées à bien et enrichies</li> <li>• Les rapports nationaux sont analysés par le Secrétariat et les CAR concernés</li> <li>• Le rapport d'évaluation régional sur l'application est rédigé et communiqué</li> </ul> <p><u>Lignes directrices sur la responsabilité et la réparation des dommages</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les mesures prioritaires destinées à faciliter l'application des Lignes directrices sur la responsabilité et la réparation sont recensées</li> <li>• Le plan de travail du Groupe de travail sur la responsabilité et la réparation est élaboré; premières évaluation et propositions examinées; et orientations fournies au Secrétariat</li> <li>• Élaboration par les Parties contractantes de la législation et de la réglementation en matière de responsabilité et de réparation des dommages</li> <li>• Un avant-projet de l'évaluation est établi et des propositions sont formulées</li> </ul>
<p><b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de respect des obligations</li> <li>• Secrétariat</li> <li>• MED POL, REMPEC, CAR/ASP, CAR/PAP,</li> <li>• Plan Bleu, INFO/RAC</li> <li>• Parties contractantes et membres des Groupes de travail sur le système de rapports et sur la responsabilité/réparation</li> </ul>
<p><b>Indicateurs/progrès accomplis</b></p>	<p><u>Respect des obligations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de respect des obligations pleinement opérationnel</li> <li>• Fonctions du Comité de respect des obligations pleinement assumées</li> <li>• Rapport du Comité de respect des obligations soumis à la Seizième réunion des Parties contractantes</li> </ul> <p><u>Système de rapports</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Éléments complémentaires du formulaire de rapport du PAM soumis à la Seizième réunion des Parties contractantes</li> <li>• Toutes les Parties contractantes soumettent leur rapport sur l'application à leur Seizième réunion</li> <li>• La charge de travail que représente l'établissement des rapports est facilitée et allégée pour les Parties contractantes</li> <li>• Accès accru à la base de données sur les rapports</li> <li>• Le rapport d'évaluation régional sur l'application est soumis à la Seizième réunion des Parties contractantes</li> <li>• Les principaux progrès obtenus dans l'application sont communiqués au public</li> <li>• La visibilité du PAM est rehaussée</li> </ul> <p><u>Application des lignes directrices sur la responsabilité et la réparation des dommages</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les éléments des systèmes nationaux sur la responsabilité et la réparation des dommages sont établis par la quasi totalité des Parties contractantes</li> <li>• Les propositions du Groupe de travail concernant une élaboration plus poussée des Lignes directrices sont soumises à la réunion des Parties contractantes et finalisées au cours du prochain exercice biennal 2010-2011</li> </ul>

<p><b>Résultats obtenus à ce jour</b></p>	<p><u>Respect des obligations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Le Comité de respect des obligations est pleinement opérationnel depuis juillet 2008. Le projet de décision sur le règlement intérieur du Comité de respect des obligations a été établi</i></li> <li>• <i>Deux réunions du Comité de respect des obligations ont été tenues</i></li> <li>• <i>Aucune Partie contractante n'a soumis au Comité de cas concernant sa propre situation de non respect.</i></li> <li>• <i>La soumission de cas de non respect généraux au Comité de respect des obligations est suspendue en attendant l'élaboration des rapports d'évaluation par le Secrétariat et les Composantes du PAM sur les mesures prises par les Parties contractantes au cours de l'exercice biennal 2006-2007.</i></li> </ul> <p><u>Système de rapports</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Une assistance aux pays pour l'élaboration des rapports sur 2006-2007 a été fournie à l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Libye, au Maroc, au Monténégro et à la Syrie</i></li> <li>• <i>Les rapports sur les mesures prises en 2006-2007 en application de la Convention et de ses Protocoles ont été soumis par l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Commission européenne, la Croatie, l'Espagne, la France, la Grèce, la Libye, Monaco, le Monténégro, la Slovénie, la Syrie et la Turquie</i></li> <li>• <i>Le système de rapports en ligne du PAM est disponible depuis février 2009</i></li> <li>• <i>L'avant-projet d'indicateurs d'efficacité a été établi et soumis à tous les Points focaux et au Groupe de travail sur le système de rapports, pour observations. Le projet de décision a été élaboré pour soumission à la réunion des Points focaux du PAM</i></li> <li>• <i>L'avant-projet de formulaire de rapport sur l'application du Protocole GIZC et ayant fait l'objet d'une consultation auprès des Points focaux du CAR/PAP</i></li> </ul> <p><u>Responsabilité et réparation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Le groupe de travail est constitué et sa première réunion a été organisée et tenue</i></li> <li>• <i>Le programme d'action à moyen terme sur l'application des Lignes directrices concernant la responsabilité et la réparation des dommages est établi et approuvé par le groupe de travail.</i></li> <li>• <i>Le projet de formulaire de rapport sur l'application des Lignes directrices concernant la responsabilité et la réparation des dommages a été établi. Le projet de décision relative est préparé par le Groupe de travail</i></li> </ul>
<p><b>Budget alloué prévu : 178 000 euros</b></p>	<p><i>Dépensé/engagé : 80%</i></p>
<p><b>Principales réalisations</b></p> <p><b>1.2.1 <u>Procédures et mécanismes de respect des obligations</u></b></p> <p>13. Suite à l'adoption de la Décision IG 15/2 sur les Procédures et mécanismes de respect des obligations, le Comité de respect des obligations a été constitué le 3 juillet 2008. Il a tenu deux réunions, une chaque année, une troisième réunion étant prévue pour octobre 2009 avant la Seizième réunion des Parties contractantes.</p> <p>14. La première réunion du Comité de respect des obligations s'est tenue les 3 et 4 juillet 2008, et la deuxième les 26 et 27 mars 2009. Les deux réunions ont eu lieu à Athènes dans les locaux de l'Unité de coordination et ont été très fructueuses. Les réunions ont aussi témoigné de la volonté de</p>	

tous les membres du Comité d'œuvrer ensemble dans un esprit constructif et de coopération. Les rapports de la réunion sont soumis sous les cotes UNEP (DEPI) MED/Compliance Committee 1/5 et UNEP (DEPI) MED/Compliance Committee 2/5, respectivement. Tous les membres et membres suppléants avaient été invités à y participer et la plupart ont été présents aux deux réunions.

15. Suite à la décision de la Quinzième réunion des Parties contractantes à Almeria concernant les membres du Comité provenant du Liban et de l'Algérie, ces deux Parties contractantes ont été contactées par le Secrétariat pour leur demander de désigner leurs candidats appelés à siéger comme membres suppléants au Comité de respect des obligations, pour approbation par le Bureau des Parties contractantes. L'Algérie a désigné M. Abdelaâli Beghoura, tandis qu'aucune désignation n'a encore été effectuée par le Liban à ce jour.

16. À sa première réunion, le Comité de respect des obligations est convenu d'un programme de travail plus détaillé assignant des tâches précises pour 2008-2009, conformément aux fonctions du Comité. Ces tâches comprenaient: a) examen des saisines effectuées par telle ou telle Partie; b) examen des questions générales de respect par les Parties de leurs obligations de rapport au titre de la Convention et de ses Protocoles; c) élaboration du règlement intérieur du Comité et de son mode opératoire; d) création d'une page spéciale du site web du PAM consacrée aux procédures et mécanismes de respect des obligations; e) préparation d'un dépliant sur les procédures et mécanismes de respect des obligations dans le cadre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles.

17. Le projet de règlement intérieur des réunions du Comité de respect des obligations a été convenu par le Comité. Ce règlement a pour objet d'énoncer un ensemble d'articles régissant ses réunions et ses travaux. En élaborant ces articles, le Comité a tenu compte d'un certain nombre de considérations concernant sa taille, sa nature spécifique et l'existence du Règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention, ainsi que de certaines dispositions régissant les réunions du Comité qui sont prévues par les Procédures et mécanismes de respect des obligations dans le cadre de la Convention et de ses Protocoles. Le projet de décision sur le règlement intérieur du Comité de respect des obligations est présenté dans le document UNEP(DEPI)/MED WG 337/4 pour examen et éventuelle approbation par la réunion des Points focaux du PAM.

18. Il est prévu que le rapport du Comité de respect des obligations sur ses activités, décisions et recommandations sera adopté à sa troisième réunion en octobre 2009, pour soumission à la Seizième réunion des Parties contractantes. La réunion abordera aussi les questions relatives au non-respect des obligations de rapport incombant aux Parties contractantes.

### **1.2.2 Renforcement du système de rapports de la Convention de Barcelone/PAM**

19. Pour préparer le terrain à l'application de la Décision IG 17/3 sur le nouveau formulaire de rapport, le Secrétariat, en étroite coopération avec l'INFO/RAC, le REMPEC, le Plan Bleu, le CAR/PAP, le CAR/PP, le CAR/ASP et le MED POL, a organisé, le 5 et 6 mai 2008 dans les locaux de l'INFO/RAC à Rome, une réunion conjointe de planification et de coordination au niveau des experts. Les conclusions et recommandations de ladite réunion ont été approuvées par la deuxième réunion du Comité exécutif de coordination (CEC) (UNEP/DEPI/MED ECP.2/4). Les actions ci-après ont été convenues:

a) *Feuille de route pour la mise en place du système de rapports en ligne de la Convention de Barcelone/PAM, celle-ci devant devenir opérationnelle d'ici à la fin 2008;*

b) *Feuille de route pour l'élaboration conjointe d'indicateurs d'efficacité en recourant à une approche intégrée et à divers éléments de la méthode IMAGINE, avec le concours technique du Plan Bleu;*

c) *Modalités de promotion des rapports d'évaluation sur l'application de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles par la publication des rapports pour 2002-2003 et 2004-2005 sur le site web du PAM dans une section intitulée "Rapports sur l'application", qui sera instaurée le plus tôt possible;*

d) *Modalités de la contribution des composantes du PAM aux travaux du Comité de respect des obligations.*

20. En application de la Décision IG 17/3 sur les rapports et de la décision correspondante du Bureau prise à sa réunion de septembre 2008, l'INFO/RAC a finalisé le prototype du système de rapport en ligne en janvier 2009. Le système est devenu opérationnel en ligne en février 2009 pour une période d'essai. Au cours de cette période, des commentaires ont été reçus des Parties contractantes afin de rendre le système de rapports en ligne plus convivial.

21. Treize Parties contractantes - à savoir : Albanie, Bosnie-Herzégovine, CE, Croatie, Espagne, France, Grèce, Libye, Monaco, Monténégro, Syrie, Slovénie et Turquie - ont soumis leurs rapports pour 2006-2007 sur les mesures prises en application de la Convention, de ses Protocoles et des décisions des réunions des Parties contractantes. Le Maroc a informé le Secrétariat que son rapport 2006-2007 était sur le point d'être achevé et qu'il serait soumis sous peu.

22. Le Secrétariat a apporté un concours financier et technique aux Parties contractantes éligibles pour l'élaboration de leurs rapports pour 2006-2007 sur les mesures prises en application de la Convention, de ses Protocoles et des décisions des réunions des Parties contractantes. Ces pays étaient les suivants: Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Libye, Maroc, Monténégro et Syrie.

23. Des avant-projets de formulaires de rapport sur l'application du Protocole GIZC et sur l'application des Lignes directrices sur la responsabilité et la réparation des dommages ont été établis respectivement et de concert par le Secrétariat et par le CAR/PAP.

24. Le Secrétariat a coordonné les travaux des autres composantes visant à élaborer conjointement, avec un appui technique substantiel du Plan Bleu, un premier jeu d'indicateurs d'efficacité concernant l'application de la Convention et de ses Protocoles. Il a été décidé que le projet proposé serait communiqué aux Points focaux du PAM et des CAR pour observations et informations en retour. Le projet de jeu d'indicateurs d'efficacité proposés a aussi été présenté aux réunions des Points focaux du REMPEC, du MED POL et du CAR/ASP.

25. Étant donné le peu d'information en retour en provenance du processus de consultation et les quelques réserves exprimées aux réunions des Points focaux des Composantes, soulignant en particulier le besoin de tester le jeu d'indicateurs proposés avant de prendre des engagements pour leur adoption, le Secrétariat a préparé un projet de décision relatif. Le projet de décision est présenté dans le document UNEP(DEPI)/MED 337/6. Les données de caractère général sur les indicateurs d'efficacité proposés sont présentés dans le document UNEP(DEPI)/MED WG 337/Inf.17.

### **1.2.3 Application des Lignes directrices de la Convention de Barcelone/PAM sur la responsabilité et la réparation des dommages adoptées par la Quinzième réunion des Parties contractantes à Almería (Espagne) en 2008 - Décision IG 17/4**

26. En application de la Décision IG 17/4 que les Parties contractantes ont adoptée à leur Quinzième réunion de janvier 2008 à Almería, la troisième réunion du Groupe de travail sur les Lignes directrices concernant la détermination des responsabilités et la réparation des dommages résultant de la pollution du milieu marin dans la zone de la mer Méditerranée s'est tenue à Athènes les 22 et 23 janvier 2009 dans le but de faciliter et d'évaluer l'application de ces Lignes directrices et de formuler des propositions quant à l'opportunité de mesures additionnelles.

27. Le Secrétariat avait mis au point et distribué un questionnaire sur la situation actuelle en matière de régimes de responsabilité et de réparation en Méditerranée et sur les dispositions à prendre en vue d'une application effective des Lignes directrices dans leur législation nationale. Quatorze Parties contractantes ont communiqué des informations précieuses. La réunion du Groupe de travail est parvenue aux conclusions suivantes:

- Les réponses fournies par les Parties contractantes au questionnaire distribué par le Secrétariat ont apporté des éléments des plus utiles sur la situation au niveau national.
- Les informations disponibles sur la situation nationale relative à l'application des Lignes directrices témoignent d'une grande disparité entre les pays pour ce qui a trait aux dispositions adoptées et aux capacités institutionnelles et autres.
- Compte tenu de cette situation, il s'impose d'adopter une démarche progressive, étape par étape, dans l'application des Lignes directrices, ménageant ainsi l'indispensable période de transition pour se doter, s'il y a lieu, des capacités requises. Conformément à la démarche progressive, des mesures concertées devraient d'ores et déjà être prises pour amorcer l'application des Lignes directrices.

28. La réunion est convenue d'un projet de programme d'action concernant les activités à entreprendre pour faciliter l'application des Lignes directrices au cours du prochain exercice biennal. Le programme d'action est destiné à renforcer les capacités de tous les acteurs concernés, notamment les autorités et les personnels compétents à tous les niveaux (local, régional et national), les institutions scientifiques et les organisations non gouvernementales.

29. Le Groupe de travail s'est acquitté des tâches que lui avaient assignées les Parties contractantes aux termes de leur Décision IG17/4 et il est convenu que, dans ces conditions, il n'y avait pas lieu pour lui de tenir une nouvelle réunion au cours du présent exercice biennal, mais que les travaux devraient se poursuivre pour préparer le terrain et entreprendre les investigations nécessaires en vue d'aider les pays à appliquer les Lignes directrices. Le projet de décision sur le programme d'action relatif à l'application moyen terme des Lignes directrices sur la responsabilité et la réparation des dommages ainsi que le formulaire de rapports sur l'application des Lignes directrices sont présentés dans le document UNEP(DEPI) MED WG 337/5.

### ***Contraintes et enseignements***

#### ***Respect des obligations***

30. Au cours des réunions du Comité de respect des obligations et des débats intervenus sur son projet de règlement intérieur, certaines questions appelaient une clarification:

- a) La question de la composition du Comité et du statut des autres participants aux réunions du Comité: à cet égard, il convient de bien marquer que les membres et membres suppléants du Comité sont élus à titre individuel par les réunions des Parties contractantes sur la base de leurs compétences propres. C'est pourquoi il conviendrait d'éviter de désigner des personnes autres que les membres et membres suppléants élus du Comité pour prendre part aux réunions de celui-ci.
- b) Le quorum requis de sept membres: celui-ci pourrait susciter des difficultés pour la convocation des réunions du Comité à l'avenir. Une solution pourrait consister à inviter tous les membres suppléants à participer aux réunions du Comité en vue d'éviter une absence de dernière minute qui empêcherait d'atteindre le quorum. De plus, les membres suppléants devraient être comptabilisés sur la base du groupe auquel ils appartiennent et non à titre individuel pour chaque membre. Sinon, si le membre et son membre suppléant venaient à être absents, la réunion du Comité ne pourrait avoir lieu faute du quorum. Cela étant, il est très important pour toutes les Parties contractantes convenant de désigner un candidat appelé à siéger au Comité de respect des obligations de le faire, faute de quoi une procédure de remplacement s'impose.

31. Les questions ci-dessus sont régies par le règlement intérieur du Comité et elles ont aussi été examinées par le Bureau des Parties contractantes. Notant que le Comité de respect des obligations avait proposé d'ajouter l'arabe comme troisième langue de travail, et suite aux explications fournies par le Secrétariat, le Bureau a conclu qu'il ne fallait pas créer un précédent et alourdir les coûts en prévoyant trois langues de travail dans un organe technique tel que le Comité, à moins que la Seizième réunion des Parties contractantes n'en décide autrement.

**Soumission des rapports nationaux sur l'application**

32. Des difficultés ont surgi en ce qui concerne le délai de soumission des rapports pour 2006-2007 sur les mesures prises en application de la Convention, de ses Protocoles et des décisions des réunions des Parties contractantes ("rapports sur l'application"). En raison d'un retard intervenu dans le versement à l'INFO/RAC par le Gouvernement italien des fonds concernés et, partant, par le Secrétariat également, il a été impossible d'obtenir que le système de rapports en ligne du PAM soit opérationnel suffisamment à l'avance pour que les Parties contractantes puissent respecter la date limite de soumission en ligne fixée à novembre 2008. Depuis février 2009, le système de rapports est disponible en ligne et pleinement opérationnel. Cependant, les Parties contractantes n'ont pas toutes recours à ce moyen. Une assistance à cette fin devrait être fournie aux Parties contractantes pour leur permettre de surmonter toute difficulté éventuelle.

33. Huit Parties contractantes n'ont pas encore soumis, que ce soit en ligne ou par la voie ordinaire sur papier, leurs rapports pour 2006-2007 sur l'application de la Convention et de ses Protocoles, rendant ainsi difficile, pour le Secrétariat et les Centres d'activités régionales, de procéder à une analyse régional de l'état de l'application de la Convention et de ses Protocoles, au cours de l'exercice biennal 2006-2007 et de dresser ainsi un éventuel tableau général des cas de non respect pour examen par la troisième réunion du Comité de respect des obligations qui est prévue en octobre 2009.

**2. Dispositions institutionnelles et coordination**

**Objectif général:** *Mettre en œuvre le programme de travail biennal, tel qu'adopté par la réunion des Parties contractantes, de manière rationnelle et efficace en termes de coût, à travers une coordination et une intégration réelles des activités du Secrétariat, du MED POL et des CAR.*

<p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Assurer le fonctionnement rationnel et efficace de la réunion des Parties contractantes</b></li> <li>• <b>Améliorer la coordination entre les CAR</b></li> <li>• <b>Veiller à une mise en œuvre du programme de travail par le Secrétariat et les CAR sans heurts, rationnelle et efficace en termes de coût</b></li> <li>• <b>Veiller à une planification et une préparation à long terme d'un programme de travail réaliste et viable pour l'exercice biennal 2010-2011.</b></li> </ul>
<p><b>Résultats escomptés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Les projets de décisions et de programme de travail sont établis et examinés</i></li> <li>• <i>Des orientations sont fournies au Secrétariat et aux CAR</i></li> <li>• <i>La planification conjointe des activités est menée à bien</i></li> <li>• <i>L'état de mise en œuvre du programme de travail et des décisions des Parties contractantes est suivi et mené plus avant</i></li> <li>• <i>Participation active des composantes du PAM aux conférences de clôture des PAC</i></li> </ul>

<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Secrétariat</i></li> <li>• <i>CAR, MED POL y compris</i></li> </ul>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Les réunions sont préparées avec efficacité</i></li> <li>• <i>Tous les points des ordres du jour sont dûment examinés</i></li> <li>• <i>L'intégration des composantes du PAM est améliorée</i></li> <li>• <i>Les rapports des réunions du CEC sont soumis aux réunions du Bureau</i></li> <li>• <i>Les conférences de clôture des PAC sont conclues avec succès et la participation des composantes du PAM concernées est assurée</i></li> </ul>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Trois réunions du Bureau (BUR 67, 68 et 69) se sont tenues, en septembre 2008, février 2009 et juin 2009.</i></li> <li>• <i>Sept réunions du CEC se sont tenues, leurs rapports ont été soumis au Bureau</i></li> <li>• <i>La conférence de clôture du PAC "Chypre" a été un succès</i></li> <li>• <i>L'approche intégrée a été pleinement prise en compte dans l'élaboration du projet de programme de travail biennal du PAM</i></li> <li>• <i>Les projets de mandats des composantes du PAM ont été par les composantes en consultation avec le Secrétariat Le projet de décision est établi.</i></li> <li>• <i>Le premier modèle d'Accord de pays hôte a été préparé et transmis pour avis aux niveaux du CEC et du PNUE</i></li> <li>• <i>La réunion des Points focaux du PAM et la Seizième réunion des Parties contractantes sont en préparation.</i></li> </ul>
<b>Budget alloué prévu: 80 000 euros</b>	<i>Dépensé/engagé: 80%</i>
<p><b>Principales réalisations</b></p> <p><b>2.1 Application du Document sur la gouvernance</b></p> <p>34. En application de la Décision IG17/5 relative au Document sur la gouvernance, en particulier ses aspects institutionnels, et de la Décision IG 17/22 sur le programme de travail de l'exercice biennal 2008-2009 demandant au Secrétariat de prendre en compte le Document sur la gouvernance dans l'application du programme de travail 2008-2009 et l'exécution du budget, le Secrétariat a entrepris un certain nombre d'actions:</p> <p><u>Constitution et fonctionnement du Comité exécutif de coordination (CEC)</u></p> <p>35. Le CEC a été institutionnalisé avec la tenue de sa première réunion et l'accord qui s'est dégagé sur son mandat, qui définissait sa mission, sa composition, ses tâches et son mode opératoire. Le mandat du CEC, reposant sur les documents juridiques fondamentaux du PAM, diverses décisions des réunions des Parties contractantes et les prescriptions du Document sur la gouvernance, a été approuvé par le Bureau lors de sa première réunion à Madrid (Espagne) en septembre 2008.</p>	

36. Le CEC a tenu au total sept réunions en 2008 et 2009, dont l'une a été une réunion extraordinaire convoquée par le Directeur de la Division de la mise en œuvre des politiques environnementales (DEPI) du PNUE en vue d'assurer une transition sans heurts en raison de la retraite anticipée du Coordonnateur du PAM convenue d'un commun accord avec le Directeur exécutif du PNUE à la fin avril 2009. Nombre des questions traitées par le CEC l'ont été par voie électronique. Conformément aux prescriptions du Document sur la gouvernance, les rapports des réunions du CEC ont été soumis au Bureau et aux Points focaux du PAM pour information. Les rapports des réunions du CEC sont présentés comme documents de référence UNEP(DEPI)/MED ECP 5/8 et UNEP(DEPI)/MED ECPextraordinary/2.

37. Toute une série d'activités d'ordre institutionnel et relatives à la coordination ont été menées par l'Unité de coordination et les composantes du PAM, MED POL y compris, telles que:

- l'établissement d'un modèle d'Accord de pays hôte pour les Centres d'activités régionales (CAR)
- l'élaboration des projets de mandats des CAR, MED POL y compris
- Discussions sur le programme de travail stratégique à cinq ans sur le changement climatique
- l'organisation des travaux pour la préparation du Rapport sur l'état de l'environnement et le développement
- l'organisation des travaux pour la préparation du Système d'information méditerranéen sur l'environnement et le développement
- l'organisation des travaux pour la préparation du système de rapports en ligne du PAM
- le suivi de la mise en œuvre du programme de travail et des décisions adoptés par la Quinzième réunion des Parties contractantes
- l'élaboration du programme de travail biennal de l'exercice 2010-2011
- la préparation de la Seizième réunion des Parties contractantes, en particulier la fixation du thème du Segment ministériel et son agencement.

Projet de modèle d'Accord de pays hôte pour les CAR

38. Le projet de modèle d'Accord de pays hôte (APH) pour les CAR a été établi avec le concours du Conseiller juridique du PAM. Toute l'attention voulue été portée à la teneur des accords actuellement en vigueur et aux prescriptions du Document sur la gouvernance, en vue de créer un environnement de travail meilleur et autant que possible égal pour tous les CAR, et d'améliorer l'efficacité de l'ensemble du système du PAM. Cet exercice n'impliquait pas le programme MED POL, car ce dernier est administré par l'Unité de coordination, ni le REMPEC, qui est un centre international des Nations Unies (OMI/PNUE) opérant sur la base d'un APH en vigueur signé avec le Gouvernement de Malte. Le projet de modèle d'Accord, après avoir été approuvé par le CEC, a été adressé au PNUE pour information en retour et analyse juridique. Le processus de consultation avec le PNUE est poursuivi afin d'identifier les modalités les plus appropriées pour assurer que le modèle proposé correspond aux principes et aux exigences du Document sur la Gouvernance, s'agissant d'harmoniser le statut des CAR. Le Bureau a également pris part aux discussions. Le Secrétariat veillera à transmettre immédiatement le projet aux pays hôtes pour recueillir leurs avis et engager avec eux des négociations.

#### Projets de mandats des composantes du PAM

39. Les projets de mandats initiaux des composantes du PAM ont été établis par chacune d'elles sur la base du modèle prévu dans le Document sur la gouvernance. Afin d'assurer une approche harmonisée et intégrée, le Secrétariat a révisé les projets de mandats soumis par les composantes, en totale concertation avec elles, en incorporant en outre un chapitre liminaire commun marquant bien que les CAR ou composantes du PAM font partie d'un ensemble et qu'ils contribuent à la réalisation des objectifs communs du PAM et de La Convention de Barcelone et ses Protocoles ainsi que de la SMDD. Le projet de décision relative est présenté dans le document UNEP(DEPI) MED337/7 pour examen et éventuelle approbation par la réunion des Points focaux du PAM.

#### 2.2 Organisation de la Seizième réunion des Parties contractantes

40. À l'obligante invitation du Gouvernement du Royaume du Maroc, la Seizième réunion des Parties contractantes se tiendra du 3 au 5 novembre 2009 à Marrakech.,

41. Au cours des préparatifs de la Seizième réunion des Parties contractantes, le Coordonnateur s'est rendu au Maroc en novembre 2008 afin d'examiner les détails de l'Accord de pays hôte et d'autres dispositions. S.E. M. Abdelkbir Zahoud, Ministre de l'environnement et de l'eau, a fait part de son appui total à la Seizième réunion des Parties contractantes. Suite à l'avis rendu par la deuxième réunion du Bureau tenue à Athènes en février 2009, une autre entrevue bilatérale a été organisée avec les autorités marocaines en mai 2009 dans le but de conclure et signer l'Accord de pays hôte et d'avoir un échange de vues sur le thème et l'organisation du Segment ministériel de la Seizième réunion des Parties contractantes.

42. Se fondant sur l'expérience et les enseignements de la Quinzième réunion des Parties contractantes (Almeria, Espagne, janvier 2008), le Secrétariat a soumis à l'examen de la réunion du Bureau plusieurs propositions visant à accroître l'efficacité de la réunion des Parties contractantes et à conférer à celle-ci davantage d'intérêt aux yeux des responsables politiques et des ministres.

43. À l'issue des délibérations qu'il a eues lors de ses réunions, le Bureau a proposé, dans la perspective de la prochaine Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Copenhague et du principal point inscrit à l'ordre du jour de la 13e réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD), en étroite concertation avec le Maroc, pays hôte de la Seizième réunion des Parties, que le thème du Segment ministériel de celle-ci soit: «Le changement climatique en Méditerranée : défis et expériences».

#### 2.3 Principales réunions institutionnelles au cours de l'exercice biennal

44. Le Bureau des Parties contractantes, élu par la Quinzième réunion des Parties contractantes et présidé par l'Espagne, a tenu trois réunions au cours du présent exercice biennal (Madrid, Espagne, septembre 2008 ; Athènes, Grèce, février 2009 ; et Istanbul, Turquie juin 2009). Il a examiné toutes les questions qui lui avaient été déléguées par la Quinzième réunion des Parties tenue à Almeria (Espagne) en 2008, et il a rempli les tâches qui lui sont assignées au titre de son mandat approuvé par la Dixième réunion des Parties contractantes en 1995. Le Bureau, à travers ses réunions, délibérations et décisions, a fourni une orientation des plus utiles au Secrétariat et aux CAR, MED POL y compris, sur diverses questions complexes.

45. Les décisions des réunions du Bureau et ses rapports ont été transmis aux Points focaux du PAM et affichés sur le site web du PAM.

46. La 13<sup>e</sup> réunion de la CMDD se tiendra du 28 au 30 septembre 2009 au Caire (Égypte). De plus amples renseignements sur cette réunion et les activités liées à la CMDD figurent à la section V du présent rapport d'avancement.

47. Les réunions des Points focaux de chaque composante du PAM se sont tenues selon le calendrier suivant:

- Réunion des Points focaux du REMPEC: 21-24 avril 2009, Malte
- Réunion des Points focaux du CAR/PP: 17-18 juin 2009, Dubrovnik, Croatie.
- Réunion conjointe des Points focaux des CAR/PAP-CAR/PB-INFO/RAC: 25-27 mai 2009, Zagreb, Croatie
- Réunion des Points focaux du MED POL: 2-5 juin 2009, Kalamata, Grèce
- Réunion des Points focaux du CAR/ASP: 3-6 juin 2009, Floriana, Malte.

48. Les résultats de ces réunions des Points focaux des diverses composantes sont présentés à la Partie A du présent rapport consacrée aux activités et réalisations des composantes du PAM.

49. La liste des réunions tenues par le Secrétariat et le PAM au cours du présent exercice biennal figure à l'**annexe III** du présent rapport.

#### **2.4    *Audit et gestion financière***

50. En application de la Décision IG 17/22 sur le programme de travail pour 2008-2009 demandant au Secrétariat d'entreprendre un audit de performance et de gestion financière du PAM, le Secrétariat a rédigé le mandat de cet exercice d'audit en étroite consultation avec les CAR.

51. Les principaux résultats escomptés de cet exercice étaient de proposer une utilisation performante et d'un bon rapport coût-efficacité des ressources humaines et financières disponibles et de renforcer l'efficacité de l'application de l'ensemble du programme ainsi que de déterminer s'il serait justifié de demander à la prochaine réunion des Parties contractantes un relèvement des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée. Le mandat a été soumis au Bureau lors de sa première réunion de septembre 2009, pour information et mise en débat.

52. L'exercice a été conduit par l'IOIS, un organisme spécialisé de l'Office des Nations Unies à Nairobi (UNON) en matière de vérification des comptes, gestion financière et évaluation/suivi. Tous les Directeurs des CAR et les cadres du Secrétariat ont eu un entretien avec l'équipe de vérificateurs des comptes qui s'est rendue auprès du Secrétariat en mai 2008.

53. Le rapport d'audit de performance et gestion financière devait, à l'origine, être soumis au Secrétariat à la fin de 2008.

54. Les recommandations du rapport et la réponse du Directeur exécutif du PNUE ont été officiellement adressées au Secrétariat et aux membres du Bureau en mai 2009. Le Secrétariat a établi un plan d'action en vue de leur application effective et sans délai.

55. Les conclusions et les recommandations du rapport d'audit ainsi que les mesures prises pour leur application ont été soumises au Bureau pour examen lors de sa troisième réunion tenue à Istanbul en juin 2009. Le Secrétariat a communiqué le rapport aux Points focaux du PAM.

## **Contraintes et enseignements**

### **Programme de travail à cinq ans du PAM**

56. Une des tâches prioritaires du CEC au cours de l'exercice biennal en cours consistait à formuler un programme de travail à cinq ans en utilisant une approche intégrée. Pour ce faire, le Secrétariat et le CEC se sont inspirés en utilisant :

- a) les dispositions de la Convention et de ses Protocoles;
- b) les composantes principales du PAM telles qu'adoptées en 1995, les stratégies adoptées par les Parties contractantes pour l'application des Protocoles, en particulier le PAS/MED, le PAS/BIO, la Phase IV du MED POL, la Stratégie de prévention contre la pollution causée par les navires, et la SMDD;
- c) les questions émergentes au niveau mondial d'une importance particulière pour la région méditerranéenne,
- d) le besoin d'établir des synergies et de coopérer avec d'autres initiatives dans la région pertinentes pour le PAM;
- e) les grandes lignes stratégiques de la Stratégie à moyen terme du PNUE.

57. Pleinement conscient des difficultés auxquelles un exercice stratégique de ce genre peut donner lieu, le CEC a fait de son mieux pour établir et finaliser le programme de travail à cinq ans à temps pour la réunion des Points focaux du PAM. Cependant, à cause de difficultés objectives et de contraintes de temps réelles, le Secrétariat ne serait pas en mesure de le finaliser et de le présenter pour examen à la réunion des Points focaux du PAM. Il serait nécessaire de disposer de plus de temps pour réfléchir et travailler afin que le CEC puisse présenter le programme de travail à la réunion des Parties contractantes.

58. Dans ces circonstances, le Secrétariat a porté la question à l'attention du Bureau. Le Bureau est convenu que plus de temps serait nécessaire au Secrétariat pour travailler et remettre le programme de travail à cinq ans du PAM en vue de le soumettre directement à la Seizième réunion des Parties contractantes pour examen. Cependant, le Bureau a demandé au Secrétariat qu'au cours de l'élaboration du programme de travail il s'engage dans des consultations en amont afin d'assurer que les membres du Bureau et les Points focaux du PAM soient totalement impliqués dans le processus.

### **Organisation des réunions des Points focaux des Composantes du PAM**

59. Le secrétariat s'est penché sur la question de l'organisation des réunions des Points focaux des composantes du PAM. Cette question avait été soulevée à la réunion conjointe des Points focaux du CAR/PB, du CAR/PAP et de l'INFO/RAC. La réunion a exprimé diverses réactions sur l'organisation actuelle et s'est interrogée pour savoir s'il convenait de continuer à tenir des réunions conjointes ou s'il fallait trouver d'autres arrangements institutionnels mieux adaptés aux besoins du PAM.

60. Le Secrétariat a porté la question à l'attention du Bureau à sa troisième réunion à Istanbul pour examen. Le Bureau a reconnu qu'il était nécessaire de renforcer la coordination et l'intégration des Composantes du PAM au regard de la préparation des réunions des Points focaux et, en particulier de la mise au point de leurs programmes de travail.

61. Après avoir discuté des différentes options présentées par le Secrétariat, le Bureau a recommandé l'option consistant dans la tenue d'une réunion commune des Points focaux des diverses composantes du PAM, organisée en sessions conjointes et séparées. L'option laissait la place pour des discussions conjointes sur les progrès réalisés au cours de l'exercice biennal examiné et une élaboration intégrée du programme d'activités pour l'exercice biennal suivant pour toutes les composantes du PAM, ainsi qu'à des sessions séparées sur des questions techniques spécifiques à chaque composante. L'efficacité de cette pratique serait, au besoin, examinée.

### 3. Application de l'approche écosystémique

**Objectif général:** *La définition de l'état écologique de la Méditerranée*

<b>Objectif</b>	<b><i>Exécuter la feuille de route pour l'application de l'approche écosystémique par l'ensemble du système du PAM</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Définition de régions et de projets pilotes</i></li> <li>• <i>Fixation des objectifs écologiques et opérationnels avec des indicateurs et des valeurs cibles</i></li> <li>• <i>Rapport sur chaque région</i></li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Secrétariat</i></li> <li>• <i>Avec le concours d'experts</i></li> </ul>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Objectifs, indicateurs et niveaux cibles</i></li> <li>• <i>Rapports établis</i></li> </ul>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>4 régions ont été définies</i></li> <li>• <i>Les principales activités ont été identifiées par toutes les composantes du PAM pour l'exécution de la feuille de route concernant l'application de l'approche écosystémique</i></li> <li>• <i>Un exercice de réflexion intensive sur l'étude de cas pour l'exécution de la feuille de route concernant l'approche écosystémique a été organisé</i></li> <li>• <i>Le MED POL et le CAR/ASP ont commencé à évaluer les zones définies.</i></li> </ul>
<b>Budget alloué prévu:</b>	
<b>145 000 euros</b>	
<b>Principales réalisations</b>	
<p>62. En vue de concrétiser la Décision IG 17/6 sur l'application par le PAM de l'approche écosystémique, la deuxième réunion des experts désignés par les gouvernements sur l'approche écosystémique s'est tenue à Athènes les 9 et 10 juillet 2008. La réunion est convenue que, pour exécuter l'étape 3 de la feuille de route sur l'application de l'approche écosystémique consistant à évaluer l'état écologique, il convenait de délimiter en Méditerranée quatre régions, à savoir: Région 1: Méditerranée occidentale; Région 2: mer Adriatique; Région 3: mer Ionienne et Méditerranée centrale; Région 4: mer Égée-mer du Levant. La délimitation de ces régions, qui s'est fondée sur des critères biogéographiques et océanographiques, est provisoire, sujette à modifications sur la base des résultats des études d'évaluation et d'un examen plus approfondi.</p> <p>63. La réunion est également convenue que les activités relatives à l'exécution de la feuille de route de l'approche écosystémique devraient être menées dans les quatre régions et qu'il n'était pas nécessaire, à ce stade, de lancer un projet pilote sur une base géographique. Des projets pilotes pourraient être définis sur des questions spécifiques afin de préparer le terrain à l'exécution de certaines étapes de la feuille de route, en tenant compte de toutes les informations pertinentes.</p>	

64. En vue de coordonner les travaux entre les composantes du PAM, une réunion d'experts a été organisée par le Secrétariat à Split (Croatie) en septembre 2008, la veille de la troisième réunion du CEC. Les conclusions de la réunion d'experts ont été transmises à la troisième réunion du CEC qui les a approuvées. Plusieurs activités, à réaliser en 2009 et 2010 avec un financement de la Commission européenne (CE), ont été convenues. L'accord entre le PAM et la CE sur le financement de ces activités a été signé en décembre 2008.

65. Un certain nombre de tâches ont été identifiées; elles impliquent la plupart des composantes du PAM, étant entendu qu'il faut une intégration, une interaction et une cohérence plus grandes entre elles toutes. Un appel à candidatures international sera lancé pour le recrutement d'un consultant international chargé d'aider à l'exécution par le PAM de la feuille de route concernant l'application de l'approche écosystémique ainsi que des activités à réaliser dans le cadre du projet CE/PAM correspondant.

66. Le Secrétariat, avec le concours d'experts, a lancé un exercice de réflexion intensive pour appliquer la feuille de route approuvée à un certain nombre d'objectifs écologiques, autant que possible communs aux quatre régions et relevant de la compétence du MED POL et du CAR/ASP.

67. Le MED POL et le CAR/ASP ont commencé à travailler à l'élaboration des documents d'évaluation concernant les quatre régions définies pour la mer Méditerranée, avec le concours d'experts/Points focaux nationaux. Des experts sous-régionaux sont en cours de recrutement pour aider le MED POL et le CAR/ASP à préparer le document d'évaluation.

68. Le Plan Bleu s'est attelé à une analyse socio-économique des biens et services fournis par l'écosystème et du coût de la dégradation du milieu marin et du littoral de la Méditerranée.

69. Les résultats de ces travaux seront transmis à la troisième réunion des experts désignés par les gouvernements sur l'application de l'approche écosystémique par le PAM, qu'il est prévu de convoquer en 2010. Les décisions concernant le projet CE/PAM sur l'approche écosystémique sont présentées dans le rapport de la troisième réunion du CEC ( UNEP(DEPI)/MED ECP3/4).

**4. Coopération et partenariat**

**Objectif général:** *Coopération solide, très large, et synergie avec les organisations internationales et régionales compétentes ainsi qu'avec la société civile en vue d'une mise en œuvre effective du programme de travail.*

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Maintenir et améliorer la coopération avec les organismes compétents des Nations Unies et avec les secrétariats de conventions (Biodiversité, Bâle, Ramsar, Stockholm, etc.) dans les domaines d'intérêt commun.</i></li> <li>• <i>Consolider la coopération avec la CE et l'AEE en vue de mettre en œuvre le programme de travail conjoint et en particulier les activités relevant de l'initiative Horizon 2020 du Partenariat EuroMed.</i></li> <li>• <i>Veiller à la participation des ONG/Société civile aux activités du PAM et renforcer leur contribution à la réalisation des objectifs du PAM, l'accent étant mis plus spécialement sur l'application de la Convention de Barcelone, de ses Protocoles et de la SMDD.</i></li> <li>• <i>Poursuivre la coopération avec le FEM, la BM, la BEI, le FFEM et d'autres institutions de financement ainsi qu'avec le secteur privé afin de mobiliser les ressources financières nécessaires à l'application de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles.</i></li> <li>• <i>Promouvoir la coopération régionale et sous-régionale.</i></li> </ul>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Projet financé et exécuté par des ONG</i></li> <li>• <i>Les partenaires du PAM participent aux réunions et présentent des documents de synthèse</i></li> <li>• <i>La coopération PAM/Société civile est évaluée</i></li> <li>• <i>Des activités conjointes sont prévues et réalisées avec des initiatives régionales</i></li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Secrétariat</i></li> <li>• <i>CAR</i></li> <li>• <i>MED POL</i></li> </ul>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Contributions accrues des ONG à la réalisation des objectifs du PAM</i></li> <li>• <i>Des documents de synthèse sont soumis</i></li> <li>• <i>La liste des partenaires du PAM est actualisée</i></li> <li>• <i>Visibilité du PAM rehaussée</i></li> <li>• <i>Synergie et coopération assurée avec des initiatives régionales</i></li> </ul>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Le processus d'évaluation de la coopération PAM/Société civile a été lancé</i></li> <li>• <i>Le questionnaire pour l'évaluation a été mis au point et adressé au CAR, aux Points focaux du PAM, aux membres du Bureau et aux partenaires du PAM</i></li> <li>• <i>51 réponses reçues, dont 29 provenant des ONG, 15 des CAR et du Secrétariat, 7 de membres du Bureau et de Points focaux</i></li> <li>• <i>La Note de propositions, après examen par la réunion du Bureau, a été adressée aux Points focaux du PAM pour information en retour</i></li> <li>• <i>Les décisions y afférentes ont été préparées par le Secrétariat pour soumission à la réunion des Points focaux du PAM</i></li> <li>• <i>Des fonds ont été alloués à 4 ONG - RAED, MEDSOS, MEDCOAST, MIO-ECSDE – et au Maroc (assistance au PAC "Maroc" pour la réalisation de l'analyse de durabilité).</i></li> </ul>
<b>Fonds alloués:72 000 euros</b>	<i>Dépensé/engagé: 70%</i>

## Principales réalisations

### 4.1 Coopération avec les institutions des Nations Unies, l'Union européenne (UE), les initiatives régionales

70. Les relations ont continué à se développer avec les conventions et institutions des Nations Unies dans les domaines d'intérêt mutuel. Le Secrétariat et les différentes composantes du PAM ont pris diverses initiatives de concert avec des instances et organisations des Nations Unies dans l'application de leur programme de travail. Le Secrétariat a maintenu un dialogue permanent avec la DEPI/PNUE à Nairobi dans le cadre du Programme des mers régionales.

71. Cette coopération a été encore renforcée à la suite de la Dixième réunion mondiale des conventions et plans d'action des Mers régionales qui s'est tenue à Guayaquil (Équateur) en décembre 2008 à l'obligeante invitation de la Commission permanente pour le Pacifique Sud. L'ordre du jour comportait six sessions différentes pendant lesquelles les participants ont débattu des questions du changement climatique, de la gestion des écosystèmes, de la coopération avec les AME, du financement durable et des instruments juridiques pour favoriser l'application des programmes de travail des mers régionales, de considérations opérationnelles concernant le programme des mers régionales, des orientations stratégiques (2008-2012), des manifestations à venir et d'autres sujets.

72. Bien que le changement climatique ne figurât pas au premier rang des préoccupations internationales lorsque la plupart des conventions de mers régionales ont été négociées à l'origine, il a été convenu que, dans le cadre d'une gestion intégrée des écosystèmes, toutes les Mers régionales avaient pour mission de traiter la question du changement climatique et que, par conséquent, il n'y avait pas besoin d'un nouvel instrument à cet effet. Les Mers régionales devraient aborder expressément le changement climatique lors de la révision de leurs stratégies ou de l'élaboration de plans d'action. Le nouveau Protocole GIZC, avec ses dispositions consacrées au changement climatique, a été cité comme exemple d'une nouvelle initiative pour s'attaquer à ce problème majeur. Un exemplaire du Protocole GIZC a été distribué à tous les participants.

73. Le Secrétariat a participé à la 16<sup>e</sup> session de la Commission du développement durable des Nations Unies et aux réunions du Conseil d'administration du PNUE/Forums de l'environnement mondial à Monaco et à Nairobi.

74. Des progrès importants ont été accomplis en ce qui concerne le Partenariat stratégique FEM pour le grand écosystème marin de la Méditerranée. Des négociations avec la Division de la coordination du Fonds mondial pour l'environnement (DGEF) à Nairobi ont été menées à bonne fin et le budget a été approuvé. L'Unité de gestion de Projet a été mise en place et elle est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> mai 2009.

75. Les relations entre le PAM/PNUE et la CE se sont renforcées dans différents domaines. Tant le Secrétariat que l'ensemble des composantes du PAM ont continué à développer leurs relations de travail avec la CE dans le cadre de plusieurs programmes et projets, en particulier au titre du programme de travail conjoint CE/PAM signé en 2005. Les composantes du PAM ont continué de prendre une part active à l'initiative Horizon 2020 de la CE. La Banque européenne d'investissement a désormais recensé un certain nombre de projets bancables sur la base des plans d'action nationaux (PAN) élaborés dans le cadre du MED POL et du Protocole "tellurique". En vue d'améliorer la synergie entre l'Initiative Horizon 2020 et le PAM, la CE a recruté pour une période de 6 mois une société de conseil. Les résultats attendus de cette initiative consisteront à recommander au PAM les moyens de tirer au mieux parti de ses potentialités pour assurer une synergie avec l'Initiative Horizon 2020.

76. Deux réunions institutionnelles de toutes les composantes du PAM se sont tenues en 2008 et 2009, sur les questions politiques d'intérêt commun, avec l'Unité Affaires internationales et Life de la DG Environnement de la Commission européenne. Ces réunions bilatérales ont lieu une fois par an pour examiner l'état d'avancement des travaux dans les domaines de coopération prioritaires et débattre des questions relatives à la poursuite des objectifs du programme de travail conjoint CE/PAM.

77. Les sujets abordés lors de la dernière réunion comprenaient la Déclaration de Marseille, qui donnait des détails sur les projets à intégrer pour mise à exécution dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée et sur la nouvelle structure institutionnelle de l'Union.

78. Après la session plénière, les responsables des Centre d'activités régionales et du MED POL ont des entrevues bilatérales avec leurs homologues de la CE.

79. Des pourparlers ont également eu lieu récemment entre le PAM et le Secrétariat de la Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (Convention OSPAR) en vue de renforcer la coopération entre les deux organisations, en particulier en ce qui concerne l'application de l'approche écosystémique. Des données d'expérience ont aussi été échangées quant aux implications, pour OSPAR et pour le PAM, de la mise en œuvre de la directive-cadre "Stratégie pour le milieu marin" de l'UE. Eu égard à la décision de la dernière réunion des Parties contractantes concernant la séquestration du CO<sub>2</sub> dans les formations géologiques des fonds marins, à propos de laquelle OSPAR a déjà à son actif des avancées considérables, il a été convenu d'échanger enseignements et documents d'intérêt mutuel.

80. Après sa participation au Sommet de Paris du 13 juillet 2008 réunissant les Chefs d'État et de gouvernement des pays de l'UE et des pays méditerranéens pour le lancement du Processus de Barcelone-Union pour la Méditerranée, le Secrétariat a recommandé que le PNUE et le PAM/PNUE jouent un rôle plus actif dans cette nouvelle et importante initiative pour la Méditerranée. Ainsi, la Division de la mise en œuvre des politiques environnementales (DEPI) du PNUE a organisé une réunion de nature stratégique d'une journée des Directeurs des Divisions du PNUE en Europe, Asie de l'Ouest et Méditerranée, et des Directeurs des Centres d'activités régionales du PAM, afin de débattre du rôle futur du PNUE dans l'Union pour la Méditerranée. La réunion s'est déroulée au Ministère français de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, avec le plein appui des autorités françaises. Le PAM avait préparé un document de base pour cette réunion avec le concours d'autres Directeurs régionaux et des Directeurs des CAR.

81. La réunion a pris la forme d'une session de réflexion intensive. Tous les participants sont tombés d'accord sur le fait que l'initiative de l'Union pour la Méditerranée représentait une chance pour la région dans la perspective du développement durable. La réunion est également convenue de la nécessité de créer un groupe plus restreint pour piloter et tenir les autres informés, établir de bonnes relations avec le Secrétariat intérimaire de l'Union une fois qu'il serait en place, élaborer des propositions détaillées, y compris l'identification des sources de financement, et traduire les résultats de la réunion en concepts.

82. Le Secrétariat a également été invité à participer à la Réunion ministérielle sur le développement durable, tenue à Paris le 25 juin 2009, dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée

83. En novembre 2008, le PAM a participé à la 3<sup>e</sup> Session de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), en y représentant également le Directeur exécutif du PNUE. La séance d'ouverture était présidée par S.A.S. le Prince Albert II de Monaco.

84. La Banque mondiale a proposé au FEM un programme de développement durable à inclure sur l'ordre du jour du Conseil de juin 2009; le FEM a alloué provisoirement sur son programme des eaux internationales un montant s'élevant à 50 millions de dollars EU pour le financement de la phase initiale du projet. Le Programme de développement durable de la Méditerranée, ("Sustainable Med"), ayant la Banque mondiale comme chef de file et le PNUE comme partenaire, vise à « renforcer et accélérer la mise en œuvre de la réduction de la pollution transfrontière, d'une gestion des ressources en eau améliorée et des mesures de conservation de la diversité biologique dans les points chauds et zones sensibles prioritaires de pays du bassin méditerranéen sélectionnés en vue de les aider à atteindre les objectifs des plans d'actions stratégiques ( PAS/MED et PAS/BIO) ».

85. Le Secrétariat se félicite de cette initiative qui donne la possibilité de promouvoir les objectifs du Plan d'action pour la Méditerranée du PNUE (PAM/PNUE), de renforcer la coordination entre les institutions et les donateurs oeuvrant en Méditerranée et d'apporter les investissements complémentaires nécessaires pour aider les pays à traiter des questions environnementales prioritaires. Ce partenariat est fondé sur les travaux entrepris auparavant par le PAM/PNUE et les pays, avec l'assistance du FEM, en vue de formuler des accords régionaux en matière de réduction de la pollution et conservation de la diversité biologique. Ce programme se développe également avec le "Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin de la Méditerranée" du FEM, du PNUE et de la Banque mondiale, en cours de mise en oeuvre, et qui a pour objectif de faire usage des réformes et de catalyser les investissements visant à traiter des priorités en matière de réduction de la pollution transfrontière et de conservation de la diversité biologique dans le bassin méditerranéen.

86. Des informations complémentaires concernant la coopération des composantes du PAM avec d'autres agences et partenaires sont présentées aux sections du présent rapport d'avancement consacrées à chaque composante.

#### **Contraintes et enseignements**

87. Bien que des progrès aient été accomplis dans les relations entre le PAM et les autres agences et initiatives internationales qui se rapportent à sa sphère d'intérêt, il est nécessaire, comme il a été indiqué plus haut, de passer d'une approche parcellaire à une approche plus stratégique et intégrée en vue d'assurer une synergie et de renforcer l'impact du PAM sur les politiques et actions régionales en faveur du développement durable.

## **4.2 Coopération PAM/Société civile**

### **Principales réalisations**

#### **4.2.1 Évaluation de la coopération PAM/Société civile**

88. Compte tenu de l'entrée en vigueur de la Convention de Barcelone modifiée et de l'adoption de la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD), la Quinzième réunion des Parties contractantes tenue à Almeria (Espagne) en janvier 2008 a conseillé au Secrétariat de réviser la liste des membres de la société civile partenaires du PAM, de revoir les critères d'admission et de formuler des propositions pertinentes à la Seizième réunion des Parties contractantes en vue de renforcer la coopération et le partenariat PAM/Société civile et de les rendre plus efficaces.

89. À cette fin, le Secrétariat a procédé à une étude d'évaluation qui est présentée comme document d'information portant la cote UNEP(DEPI)/ MED WG 337/Inf.16.

90. Le rapport d'évaluation comprend deux parties: un état des lieux de la coopération PAM/Société civile, et une Note proposant des orientations pour la coopération et le partenariat à l'avenir. Conformément à une suggestion faite par le Bureau, ce rapport d'évaluation est de nature prospective, l'accent étant mis sur les actions futures requises pour rendre le système plus efficace, proactif et productif.

91. L'état des lieux du rapport comporte un examen de la situation actuelle de la coopération PAM/Société civile, à savoir:

- a) les bases juridiques de la participation de la société civile au PAM;
- b) les programmes et politiques du PAM relatifs à son partenariat avec la société civile;
- c) la Commission méditerranéenne du développement durable et les ONG: un aperçu

- d) un classement de la liste des ONG partenaires du PAM en fonction de leur répartition géographique et de leur profil d'activité;
- e) un état (peu détaillé) du budget alloué à la coopération PAM/Société civile.

92. La Note de propositions sur les orientations à venir de la coopération MAP/Société civile a pris en compte avant tout:

- a) les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'expérience du PAM;
- b) le cadre juridique et politique international régissant les relations entre société civile et organisations internationales, lesquelles relations connaissent depuis quelques années des transformations radicales;
- c) les exemples les plus novateurs des modalités selon lesquelles les relations entre ONG et instances internationales ont été institutionnalisées et favorisées;
- d) les réponses au questionnaire adressées par les diverses catégories de Points focaux du PAM, les membres de la CMDD, les membres du Bureau et les partenaires du PAM.

93. La principale conclusion qui se dégage de la Note de propositions est que de nouvelles relations entre le PAM et les ONG pourraient être forgées par l'adoption d'une Décision/document politique sur la coopération PAM/société civile qui compléterait et remplacerait en partie les recommandations des Neuvième, Onzième et Douzième réunions des Parties contractantes (Barcelone-1995, Malte-1999 et Monaco-2001, respectivement), par l'adoption en outre de critères révisés pour l'inscription et le maintien sur la liste des partenaires du PAM et d'un code de conduite pour les membres de la société civile partenaires du PAM.

94. À cet égard, le Secrétariat a élaboré le projet de décision pertinent. Le projet de décision est présenté dans le document UNEP(DEPI) MED WG 337/8.

#### **4.2.2 Assistance aux activités des partenaires du PAM**

95. Un certain nombre d'activités ont été organisées avec la participation d'ONG. Le MED POL et l'association "Clean Up Greece" ont mené une campagne de sensibilisation au problème des débris en mer. Le MIO-ECSDE, de concert avec le PAM et le Ministère grec de l'environnement, a organisé une manifestation parallèle sur le changement climatique en Méditerranée au cours de la 16e session de la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD/ONU-16).

95. Le Secrétariat a accordé un concours financier aux partenaires du PAM ci-après ; RAED, MEDSOS, MEDCOAST et MIO- ECSDE pour les activités suivantes :

- RAED : Publication de 12 numéros du bulletin d'information « Montada Al Biah » en 2008
- MEDSOS : Symposium sur le thème « L'eau à l'ère du changement climatique », organisé le 28 mars 2008 à Athènes (Grèce).
- MEDSOS : Campagne 2008 « Clean up the Med »
- MEDCOAST : Deuxième Conférence Internationale/Atelier sur l'état actuel des connaissances en matière de GIZC en mer Méditerranée et en mer Noire, Akyaka, Mugla, (Turquie), 14-18 octobre 2008

## 5. Commission méditerranéenne du développement durable

**Objectif général:** *Appuyer la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) par des initiatives complémentaires et coordonnées aux niveaux régional, sous-régional et national*

<b>Objectif 1</b>	<b><i>Élaborer ou actualiser les stratégies nationales de développement durable dans les pays méditerranéens avec une large participation de la société civile et d'autres acteurs, tout en accordant l'attention voulue à la vision, aux orientations et aux objectifs de la SMDD.</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	<i>Quatre stratégies nationales de développement durable (SNDD) formulées; des sessions de travail sur les SNDD organisées; des ateliers régionaux sur les SNDD organisés</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Unité MED CAR actifs dans les pays concernés, Bureau régional du PNUE à Genève, représentants nationaux du PNUD et des agences bilatérales</i>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<i>Les SNDD sont élaborées avec succès dans les quatre pays à la fin de 2008</i>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<i>La Tunisie a pratiquement mené à bien le processus, et ce dernier est en cours dans les trois autres pays</i>
<b>Budget alloué: 162 000 €</b>	<i>Dépensé/engagé: 26% Négociations pour engager des fonds en vue d'aider le processus en cours dans les autres pays</i>
<b>Principales réalisations</b>	
<p>97. Au cours de la période à l'examen, les travaux préparatoires ci-après ont été accomplis: informer et tenir les pays au courant du processus de formulation des SNDD; élaborer le contenu technique de mémorandums d'accord; établir des contacts avec des partenaires potentiels; entreprendre le troisième Examen/Bilan de l'état d'avancement des stratégies et initiatives nationales en matière de développement durable dans la région méditerranéenne. Il a été signé avec la Tunisie un mémorandum d'accord qui tient compte de l'expérience importante et de longue date de ce pays dans le domaine du développement durable.</p> <p>98. La Tunisie a pratiquement mené à bien le processus visant à intégrer les priorités de la SMDD dans sa SNDD.</p> <p>99. Pour appuyer la mise en œuvre de la SMDD et eu égard au thème du changement climatique qui a été retenu pour la prochaine réunion de la CMDD, des études sur l'adaptation au changement climatique ont été lancées dans trois pays qui ont déjà formulé leurs SNDD respectives (Égypte, Monténégro et soit l'Italie soit la Syrie). Les études consistent à évaluer la vulnérabilité aux fluctuations du changement climatique et aux événements extrêmes, et à déterminer les principales mesures d'adaptation (réformes politiques, amélioration des cadres juridique et institutionnel, mobilisation des instruments économiques appropriés, renforcement des capacités, etc.).</p> <p>100. Dans le même esprit, des questionnaires ont été adressés aux Points focaux du PAM et aux membres de la CMDD sur l'adaptation au changement climatique dans le but de documenter l'inventaire qui sera dressé lors de la prochaine réunion de la CMDD.</p>	

101. Pour évaluer les progrès accomplis depuis 2005 en ce qui concerne les initiatives en faveur du développement durable en Méditerranée, le Secrétariat a lancé une évaluation d'ensemble des actions et initiatives entreprises par les pays riverains pour intégrer le développement durable dans leurs politiques nationales. De plus, le bilan devrait aussi permettre de voir dans quelle mesure l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de celui-ci sont intégrées dans les processus de développement sectoriels et nationaux des pays. Cet exercice devrait permettre au PAM et à ses partenaires régionaux d'appréhender l'état des lieux pour ce qui a trait à la formulation des SNDD dans la région et de recenser les besoins d'assistance et de renforcement des capacités en mettant l'accent sur le changement climatique.

102. Les premières conclusions de cette évaluation ont confirmé à quel point la situation est inégale quant à la disponibilité d'informations pertinentes, ce qui peut être l'indice de difficultés nationales en matière de capacités, de coordination et de consultation.

#### **Contraintes et enseignements**

103. Le processus de formulation des SNDD est complexe en raison de la nécessité d'instaurer une coordination entre toutes les parties prenantes au niveau national - institutions internationales respectives y comprises. L'œuvre accomplie par les pays respectifs a nécessité davantage de temps pour être menée à bien.

104. En ce qui concerne le processus général d'évaluation et d'actualisation des politiques et actions en faveur du développement durable en Méditerranée, un appui plus vigoureux s'impose de la part des Parties contractantes en vue de contribuer à ce que le processus aille à son terme et de fournir l'information en retour indispensable à cet effet.

<b>Objectif 2</b>	<b><i>Créer une prise de conscience au sujet de la CMDD et faire mieux comprendre la nécessité de mettre en œuvre la SMDD aux niveaux régional et national grâce au recours aux outils d'information &amp; communication et aux mass media</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	<i>Activités ciblées d'information &amp; communication (I&amp;C) conçues et exécutées, en visant au moins deux groupes spécifiques au cours de l'exercice biennal</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Unité MED, Fonctionnaire du PAM chargée de l'information, INFO/RAC, APAT</i>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<i>Prise de conscience et visibilité accrue de la CMDD et de la SMDD, participation de groupes cibles/parties prenantes et interactions avec ceux-ci</i>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<i>Dépliants destinés au public en préparation</i>
<b>Budget alloué: 35 000 euros</b>	<i>Dépensé ou engagé: 90%</i>
<b>Principales réalisations</b>	
<p>105. Les travaux sont en cours pour la préparation des deux dépliants en vue de leur diffusion lors de la réunion de la CMDD qui se tiendra à la fin septembre au Caire, en Égypte.</p>	

<b>Objectif 3</b>	<b>Suivre la mise en œuvre de la SMDD et du programme de travail de la CMDD</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<i>Réunions de la CMDD bien organisées, aboutissant à des conclusions et recommandations à l'intention des Parties contractantes; réunions du Comité directeur de la CMDD bien organisées, aboutissant à des conclusions et recommandations à l'intention de la réunion de la CMDD</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Unité MED, Comité directeur de la CMDD, Unité PNUE pour l'adaptation au changement climatique, composantes du PAM concernées</i>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<i>Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la SMDD et le programme de travail de la CMDD</i>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<i>En cours</i>
<b>Budget alloué: 85 000 €</b>	<i>Dépensé/engagé: 100%</i>
<p><b>Nouveaux membres de la CMDD</b></p> <p>106. Les Parties contractantes, à leur Quinzième réunion à Almeria (Espagne) en janvier 2008, ont décidé de revoir la composition et le mandat de la CMDD afin d'assurer une plus large représentation de celle-ci et de promouvoir un sens de l'appropriation par l'ensemble de la communauté méditerranéenne.</p> <p>107. En conséquence, elles ont modifié la composition et le nombre des membres de la CMDD et ajouté 3 nouvelles catégories: experts éminents, représentants de la communauté scientifique; représentants des organisations intergouvernementales internationales/régionales.</p> <p>108. Les Parties contractantes ont demandé au Bureau d'approuver les critères et les procédures de désignation des nouveaux membres de la CMDD provenant des catégories précitées afin qu'ils participent à la réunion 2009 de la CMDD. Le Bureau a approuvé les critères et les procédures à sa dernière réunion. Conformément à la procédure convenue, des lettres ont été envoyées aux composantes du PAM, aux Points focaux du PAM et aux ONG/OIG partenaires du PAM.</p> <p>109. Lors de sa deuxième réunion, le Bureau a approuvé trois membres de la CMDD appartenant à la catégorie des organisations intergouvernementales internationales, à savoir: l'Organisation mondiale du tourisme (OMT/ONU), le Centre pour l'environnement et le développement de la région arabe et de l'Europe (CEDARE), et la Banque mondiale, alors que, pour les autres catégories, le Bureau a demandé au Secrétariat de reporter la date limite en vue de recevoir un plus grand nombre de déclarations d'intérêt, en particulier de la part d'experts présentant un niveau élevé de compétence dans le domaine du changement climatique.</p> <p>110. Des nominations ont été reçues pour les catégories "experts éminents" et "communauté scientifique". Le processus continue.</p>	

### **Comité directeur de la CMDD**

111. Deux réunions du Comité directeur de la CMDD ont été organisées avec succès. Le Secrétariat de la CMDD a développé des interactions plus étroites et plus suivies avec le Comité directeur, en associant ce dernier de manière davantage proactive à la préparation de la réunion biennale de la CMDD. La préparation de la prochaine réunion de la CMDD, qui sera centrée sur le thème de l'adaptation au changement climatique, se déroule comme prévu: l'ordre du jour a été finalisé, des études de cas nationaux ont été préparées, des conférenciers ont été identifiés et des sessions-débats parallèles ont été conceptualisées.

112. À la dernière réunion du Comité directeur de la CMDD qui a eu lieu à Athènes (Grèce) les 19 et 20 juin 2008, les membres ont décidé de créer une "task force" composée d'un nombre limité (5 à 8) de membres de la CMDD y participant à titre bénévole et en étroite coopération avec le Secrétariat, afin de piloter le processus préparatoire de la prochaine réunion de la CMDD. Le mandat en a été adopté par le Comité directeur.

113. Le Comité directeur a également jugé utile de fixer le thème autour duquel s'agencera la prochaine réunion de la CMDD. Le thème retenu est "Adaptation au changement climatique et atténuation de celui-ci – Expériences et stratégies en Méditerranée". Des liens seront aussi établis avec d'autres aspects du changement climatique qui ont déjà été traités par des groupes de travail thématiques et avec des questions horizontales connexes.

### **Contraintes et enseignements**

114. La CMDD est un forum de consultation unique où les acteurs concernés se rencontrent pour débattre des questions de développement durable et partager leurs perspectives différentes. Ce faisant, ils contribuent à accroître le degré de consensus et confèrent aux décisions politiques nationales pertinentes une meilleure chance d'être acceptées et réellement appliquées. Il s'ensuit que les recommandations que la CMDD adresse à la réunion des Parties contractantes sont d'une nature et d'un poids différents de celles émanant de groupes techniques animés par des composantes du PAM ou d'autres entités. Bien que la SMDD ait l'avantage remarquable de s'inscrire au cœur d'un montage juridique international consacré (la Convention de Barcelone), elle n'a pas vraiment bénéficié d'une dynamique: sa mise en œuvre effective est à la traîne. Les pays, qui sont aussi tenus de répondre à d'autres processus exigeants, réclament cohérence, harmonisation et orientation sur les modalités d'une mise en œuvre de la SMDD au plan national. La SMDD n'est qu'un des cadres et qu'une des initiatives stratégiques dans la région Méditerranéenne, et les institutions impliquées aux niveaux régional et national sont confrontées à des défis majeurs. Dans ces conditions, sur la base du Document du PAM sur la gouvernance, il est nécessaire de réexaminer comment les diverses composantes (Unité MED, CAR) et la CMDD peuvent interagir pour mieux contribuer à la mise en œuvre de la SMDD. Une meilleure coordination et une vision plus forte aideraient à forger des stratégies et des synergies au sein du système du PAM et avec les autres institutions et programmes dédiés à la cause du développement durable.

## 6. Information & communication

**Objectif général:** *Le grand public et les partenaires ont connaissance et sont mieux informés des activités et réalisations du PAM dans le cadre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles pour la promotion du développement durable en Méditerranée.*

<b>Objectif 1</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Renforcer la sensibilisation à l'environnement parmi le grand public;</b></li> <li>2. <b>Accroître la visibilité du PAM, de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles en vue de favoriser leur application ;</b></li> <li>3. <b>Lancer et mener des campagnes coordonnées d'information et d'éducation ainsi que des activités spéciales pour souligner l'importance de la participation du public à la conservation et à la gestion de l'environnement.</b></li> </ol>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une exposition portative sur le PAM à mettre à la disposition des CAR et du Secrétariat pour des conférences et autres manifestations</li> <li>• Réaliser un kit scolaire sur les activités du PAM et la Méditerranée</li> <li>• Revaloriser de manière régulière le site web du PAM en anglais, arabe, espagnol et français</li> <li>• Promouvoir les activités du PAM à travers les médias</li> <li>• Réviser la stratégie du PAM en matière d'information</li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secrétariat</li> <li>- Convention du Danube</li> <li>- ONG</li> <li>- Les Points focaux du PAM</li> <li>- INFO/RAC</li> </ul>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Exposition est utilisée par les CAR et les composantes concernées du PAM lors d'événements/manifestations publics</li> <li>• Le kit scolaire du PAM est disponible en 2009</li> <li>• Fréquence de couverture, par les médias et les publications, des activités du PAM et de ses composantes</li> <li>• La Stratégie du PAM en matière d'information est soumise à la Seizième réunion des Parties contractantes pour approbation</li> </ul>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'exposition est disponible depuis plus d'un an et elle est régulièrement utilisée par les composantes du PAM</li> <li>• À l'occasion du Forum mondial de l'eau à Istanbul (mars 2009), des documents/supports spécifiques du PAM ont été produits et distribués au stand méditerranéen commun (affiches; tapis de souris; brochures, vidéo-expo sur les ressources en eau). L'Unité d'information du Secrétariat d'Athènes a travaillé de concert avec le CAR/PB et le CAR/PAP pour coordonner la manifestation et la diffusion des outils promotionnels.</li> <li>• Les manifestations et activités suivantes ont été organisées à Athènes à l'occasion de la Journée des Nations Unies en coopération avec les autres institutions du système des Nations Unies et le Ministère des Affaires étrangères; un stand d'information sur la place Syntagma; un concert (Lamia Bedioui); des expositions thématiques UNHCR « les réfugiés » ; PAM « les ressources en eau »); des activités théâtrales dans la rue à l'intention des enfants ; (ressources en eau et recyclage); un site web consacré aux Nations</li> </ul>

	<p><i>Unies en Grèce et distribution du matériel relatif (posters, mouse pads).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Un catalogue de photos avec des légendes sur les ressources en eau a été mis au point et publié en conjonction avec l'exposition de photos.</i></li> <li>• <i>Les activités de la Journée mondiale de l'environnement de 2008 ont été organisées en Grèce au nom du PNUE, puisque le gagnant du concours de dessin du PNUE pour la région Europe était un jeune Grec. Le PAM a organisé la cérémonie de remise du prix et les contacts avec les médias en même temps qu'une manifestation de sensibilisation du public au Zappion</i></li> <li>• <i>Suite à leur demande, le PAM a communiqué au DEPI les contributions à la stratégie d'ensemble du DEPI ainsi qu'à la stratégie du PNUE en matière d'information et de communication qui sont en cours d'élaboration à Nairobi. Suite à ces développements, la Stratégie d'information de l'Unité Med a été présentée au CEC assorti d'une proposition décrivant la façon de procéder en ce qui concerne la révision de la stratégie de communication du PAM.</i></li> <li>• <i>Au cours de l'année 2008, suite à la décision relative au nouveau Protocole « GIZC », à la Quinzième réunion des PC et au lancement du Projet FEM, plus de 150 coupures de presse et de messages dans les médias ont été recensés y compris dans le Financial Times (22 avril 2008) et sur les chaînes de télévision ERT-NET (6 juin 2008).</i></li> <li>• <i>Le site web du PAM est en ligne, régulièrement mis à jour et relié à tous les divers sites des CAR. Une section consacrée au respect des obligations est en préparation.</i></li> </ul>
<p><b>Budget alloué pour 2009:</b> <b>15 000 €</b></p>	<p><i>Dépensé: 90%</i></p>
<p><b>Principales réalisations</b></p> <p>115. Le kit scolaire "Énergie" sera présenté au public à la Seizième réunion des Parties contractantes. Il est le résultat d'une coopération avec la Fondation Yann Arthus Bertrand, ce qui est le gage de la haute qualité du matériel présenté et d'une large diffusion. Il s'agit là du premier d'une série de kits scolaires à thèmes qui seront élaborés au cours du prochain exercice biennal.</p> <p>116. Stand d'information conjoint sur la Méditerranée dressé au Forum mondial de l'eau d'Istanbul avec un matériel promotionnel spécifique produit et distribué en coopération avec les CAR</p> <p>117. La proposition de plan d'une brochure générale sur le Comité et les procédures/mécanismes de respect des obligations a été soumise par le Secrétariat audit Comité et approuvée. Le texte est en cours de rédaction.</p> <p>118. En application des prescriptions du Document sur la gouvernance concernant l'actualisation régulière de la Stratégie d'information &amp; communication du PAM, les grandes lignes du projet ont été présentées, débattues et approuvées à la réunion du CEC à Tunis (janvier 2009). Le Secrétariat a apporté une contribution aux stratégies de communication de la DEPI et du PNUE.</p>	

119. Cependant, afin de procéder à cette révision, le Secrétariat a lancé une évaluation indépendante de l'état actuel du rayonnement et des besoins du PAM en matière de communication. Sur la base de cette analyse, il sera possible de formuler, en coopération avec toutes les composantes du PAM, une stratégie d'information & communication cohérente et efficace qui tienne compte des besoins réels et remédie aux éventuelles déficiences.

120. Suite à sa demande, le PAM a apporté à la DEPI une contribution à sa Stratégie globale et à la Stratégie de communication et d'information du PNUE qui sont en cours d'élaboration par cette organisation à son siège de Nairobi. Suite à ces développements, l'Unité d'information du Secrétariat d'Athènes a présenté au CEC une proposition esquissant les modalités de la révision de la stratégie de communication du PAM.

### Contraintes et enseignements

121. Il convient de rappeler que les retards intervenus dans l'exécution du programme de travail de l'INFO/RAC pour l'exercice biennal ont affecté l'ensemble des activités de communication du Secrétariat.

122. À la lumière du processus en cours concernant le mandat de l'INFO/RAC, lequel doit être examiné et approuvé à la réunion des Points focaux du PAM, le Secrétariat est favorable à la préparation, au cours du prochain exercice biennal, d'une stratégie d'information & communication actualisée en coordination et coopération étroites avec le Centre chargé de l'information.

<b>Objectif 2</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Poursuivre et étendre la publication et la diffusion de brochures, dépliants, affiches, rapports, lettres d'information et autres supports et renforcer le recours aux médias sous toutes leurs formes;</b></li> <li>2. <b>Élargir et renforcer l'échange d'informations et de données d'expérience sur les problèmes environnementaux de la région et développer la coopération et le travail en réseau dans ce domaine.</b></li> </ol>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>En coopération avec les CAR, rédiger, élaborer et publier des brochures thématiques sur des questions essentielles pour la région (ressources en eau; changement climatique; énergie; biodiversité; pollution) en quatre langues</i></li> <li>• <i>Dans le cadre de la SMDD, réaliser une série de dépliants illustrés pour une éducation de base à l'intention de publics cibles</i></li> <li>• <i>Établir une banque de données photo/image sur des questions environnementales de la Méditerranée pour utilisation et échange par les composantes du PAM</i></li> <li>• <i>Réaliser et publier le magazine MedOndes et le Bulletin d'information mensuel MedOndes</i></li> <li>• <i>Publication de numéros de la Série des rapports techniques du PAM</i></li> <li>• <i>Revalorisation de la bibliothèque du PAM</i></li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secrétariat</li> <li>- CAR</li> <li>- INFO/CAR</li> <li>- MEDPOL</li> <li>- AEE</li> <li>- SMDD</li> <li>- PNUE</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- UNICEF</li> <li>- ONG</li> <li>- Réseau international des bibliothèques</li> </ul>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Brochures disponibles et régulièrement utilisées lors de manifestations publiques dans l'ensemble de la région</li> <li>• Dépliants éducatifs réalisés et distribués à travers divers réseaux</li> <li>• Les composantes du PAM utilisent la base de photos en ligne</li> <li>• Le magazine MedOndes et le Bulletin d'information électronique sont régulièrement publiés et distribués en 3 langues, sous forme électronique et/ou imprimée</li> <li>• Les numéros de la Série des rapports techniques du PAM sont publiés sur CD-Rom et distribués</li> <li>• Utilisation plus fréquente de la bibliothèque et des documents de référence</li> </ul>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La publication des Bulletins d'information électroniques est en cours avec le nouveau format HTML utilisé depuis janvier 2009</li> <li>• Un catalogue photo accompagné d'un texte sur les ressources en eau a été distribué lors du Forum mondial de l'eau à Istanbul, conjointement à l'exposition photo sur les ressources en eau</li> <li>• Un numéro thématique de MedOndes sur les écosystèmes est en cours de traduction et publication en arabe et en français</li> <li>• Les numéros 172 et 173 de la Série des rapports techniques du PAM ont été publiés sur le développement rural et le tourisme durable, respectivement.</li> <li>• Le projet de modernisation de la bibliothèque est finalisé et le matériel est commandé. Le local rénové sera prêt dans le courant de l'été 2009.</li> <li>• La bibliothèque du PAM a également organisé une réunion des bibliothèques méditerranéennes en octobre 2008 afin de lancer le réseau et élargir la coopération et le partage des ressources.</li> </ul>
<b>Budget alloué pour 2009: 51 000 €</b>	Dépensé: 85%
<b>Principales réalisations</b>	
<p>123. La base de données photo pour le site web du PAM a été finalisée et est actuellement testée pour vérifier sa compatibilité avec le site web du PAM. Une fois ce contrôle effectué, les photos commenceront à être affichées et mises à disposition sur le site.</p> <p>124. La Bibliothèque du PAM est réaménagée en cette période afin de permettre un accès plus facile aux publications et documents.</p> <p>125. Le format de la base de données photo est prêt et actuellement testé.</p> <p>126. Les activités suivantes sont en cours de finalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le dépliant sur la CMDD est en préparation.</li> <li>• Une exposition sur le changement climatique est en préparation pour la Seizième réunion des Parties contractantes et éventuellement pour la réunion de la CMDD</li> <li>• Les documents et supports d'information généraux du PAM sont en cours de révision et de mise à jour.</li> </ul>	

**Contraintes et enseignements**

127. La situation floue et financièrement instable du CAR chargé des questions d'information au cours de l'exercice biennal écoulé et le manque de clarté dans les rôles et les interactions avec l'Unité d'information du Secrétariat d'Athènes a freiné l'achèvement de la base de données photo.

128. Certains des supports d'information prévus dans le cadre de la SMDD sont en cours d'élaboration.

129. Il serait très utile que les composantes du PAM prévoient de mettre de côté des fonds pour des activités d'information dans le cadre de leurs programmes de travail.

## **7. Questions financières, questions concernant le personnel et questions administratives**

### **7.1 Questions financières**

#### **7.1.1 Versement des contributions**

130. Au 30 juin 2009, la situation du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée s'établissait comme suit:

- Total des engagements de contribution ordinaire pour 2008: 5 540 569 €
- Total des versements reçus en 2009 pour 2009: 4.201.337 € (75% des engagements pour 2009)
- Total des arriérés de contribution pour 2008 et les années antérieures: 727 749 €
- Total des versements reçus en 2009 pour les années antérieures: 114 986 € (15,80 % des arriérés de contribution pour 2008 et les années antérieures)
- Total des contributions non acquittées à ce jour: 1 951 995 € (31% du total des contributions non acquittées). Ce chiffre inclut le total des arriérés de contribution pour 2008 et les années antérieures plus les versements non reçus pour 2009..

131. Les détails des versements et des contributions non acquittées figurent à l'**annexe II**.

#### **7.1.2 Budget-programme du PAM**

132. Les projets du PAM pour 2009 sont en cours en ce qui concerne l'Unité MED, le MED POL et tous les CAR et ils sont exécutés conformément aux budgets approuvés par les Parties contractantes. Des révisions internes sont en cours afin que tous les comptes pour 2008 soient clôturés et qu'il y ait report des fonds non dépensés en 2009.

### **7.2 Questions concernant le personnel**

**Coordonnatrice adjointe** (Poste No: MEL-2322-2904-2664-1102-00): le processus de sélection est achevé. La candidate retenue, Mme Maria Luisa Silva Mejias (ressortissante espagnole), a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> juin 2009.

**Coordonnateur** (Poste No: MEL-2322-2532-2664-1101-00): suite au départ de M. Paul Mifsud, le poste doit être annoncé sur le système Galaxy pendant 60 jours. L'avis de vacance de poste est affiché par Galaxy. Les Points focaux du PAM en ont été officiellement informés de cet avis de vacance de poste.

Mise en place d'une Unité de gestion de projet pour l'exécution de la Composante régionale du Projet FEM "Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin de la Méditerranée"; cette Unité comprend:

- **Directeur de Projet FEM** (Poste No: GFL-2328-4727-2731-1101-00): le processus de sélection est achevé et M. Ivica Trumbic (ressortissant croate) prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> août 2009.

- **Experte FEM en milieu marin et côtier méditerranéen**: le processus de sélection est achevé et la candidate retenue, Mme Virginie Hart (ressortissante britannique/française), a pris ses fonctions à compter du 1<sup>er</sup> mai 2009.

- **Assistant administratif FEM** (Poste No: GF-6030-0609-1321): le poste a été annoncé sur les sites web de l'UNON, du PNUJ et du PAM ainsi que dans la presse locale pendant trois semaines. La date limite de dépôt des candidatures était fixée au 29 décembre 2008. 97 dossiers de candidature ont été reçus et 8 candidats ont été retenus sur la liste de présélection et ont passé un entretien en mars 2009. Le processus de sélection s'est achevé récemment et M. Georgos Petridis a été sélectionné pour le poste.

**Assistante services de conférence** (Poste No: OTO-27800-EL-L002): Mme Joy Moreno, assistante budget au PAM, était éligible à une mutation latérale et a été sélectionnée et transférée au poste à compter du 1<sup>er</sup> février 2009.

**Assistante budget** ( Poste No: OTO-27800-EL-L005): le poste a été affiché sur le système Galaxy le 3 mai 2009 pour 30 jours. Il a également été affiché sur le site web du PAM et annoncé dans la presse locale et au sein d'autres bureaux des Nations Unies à Athènes. Deux dossiers de candidature internes aux Nations Unies ont été reçus et les dossiers de candidature externes seront publiés à bref délai.

**Secrétaire Unité MED** (Poste No: CAL-2321-2533-2664-1306-00): le poste a été reclassé au niveau G-5 avec le titre fonctionnel d' "Assistante Programme " à compter du 1<sup>er</sup> avril 2009. Le poste doit être annoncé et à ce titre l'avis de vacance est en instance d'affichage sur Galaxy.

**Secrétaire MED POL** (Poste No: MEL-2322-2534-2664-1103): le processus de présélection n' a pas abouti, aucun des candidats de la liste de présélection n'ayant été retenu. Le poste a donc fait l'objet, le 11 mars 2009, d'une nouvelle publication en interne, dans la presse locale et au sein des autres bureaux des Nations Unies à Athènes. La date limite de dépôt des candidatures était fixée au 1er avril 2009; 42 dossiers ont été reçus. Le processus de sélection est en cours.

**Consultants** travaillant dans les locaux du PAM:

M. Philippe Alirol a été recruté pour se charger du suivi des questions de la CMDD du 1er avril au 31 mai 2009.

**Partie B COMPOSANTES**

**1. Pollution d'origine terrestre (MED POL)**

**Sous-programme 1 :** Application des Protocoles « tellurique », « immersions » et « déchets dangereux »

**Objectif :** *Faciliter la mise en œuvre du Protocole "tellurique" et du PAS, du Protocole "immersions" et de ses lignes directrices conformément à l'art. 6.2 et, du Protocole "déchets dangereux", ainsi que leur entrée en vigueur*

<b>Objectifs</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Faciliter le financement des plans d'action nationaux.</i></li> <li>2. <i>Mettre au point une méthodologie de quantification des apports provenant de sources diffuses.</i></li> <li>3. <i>Élaborer une proposition de mécanisme pour une approche différenciée lors de la révision des PAN.</i></li> <li>4. <i>Lancer, dans le cadre du Partenariat stratégique FEM, des projets de démonstration relatifs aux tanneries, aux huiles lubrifiantes, aux piles/accumulateurs et aux engrais.</i></li> <li>5. <i>Fournir une assistance technique aux pays en vue de faciliter l'application du Protocole « immersions » et de ses lignes directrices.</i></li> <li>6. <i>Mener à bonne fin le projet sur la gestion des huiles lubrifiantes en Bosnie-Herzégovine.</i></li> <li>7. <i>Contribuer au développement d'un plan d'action pour combattre le trafic illicite de déchets dangereux dans les pays arabes.</i></li> <li>8. <i>Exécuter des projets de démonstration pour la gestion et l'élimination des PCB.</i></li> </ol>
<b>Résultats escomptés</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Financement des interventions de réduction de la pollution en vertu des PAN</i></li> <li>2. <i>.Estimation des apports provenant de sources diffuses</i></li> <li>3. <i>Mise au point d'un mécanisme pour une approche différenciée en matière de réduction de la pollution à utiliser pour la formulation des programmes et plans d'action contenant des mesures et calendriers pour des secteurs et substances prioritaires</i></li> <li>4. <i>Lancement de projets pilote sur des sites de démonstration en Turquie, Algérie, Liban, Syrie</i></li> <li>5. <i>Nouvelle carte actualisée sur l'immersion de munitions. Six réunions de parties prenantes. Élaboration de lignes directrices pour les VLTN</i></li> <li>6. <i>Projet pilote en Bosnie-Herzégovine achevé</i></li> <li>7. <i>Mise en place d'un plan d'action général et harmonisé pour les pays arabes</i></li> <li>8. <i>Projets de démonstration en Albanie, Égypte, Libye, Syrie et Liban</i></li> </ol>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<p><i>Horizon 2020, le PS FEM, IPPC, la Convention de Londres- le Protocole de Londres, la Convention de Bâle et les CRCB</i></p>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Le MED POL a collaboré étroitement avec la BEI dans le cadre de l'Initiative H2020. Dans ce contexte, le MED POL a fourni toutes les informations de base comprises dans les PAN pour l'élaboration du Programme d'investissement sur les points chauds en Méditerranée (MeHSIP) qui comprenait une liste de 44 projets bancables dans 6 pays de la Méditerranée</i></li> <li>2. <i>L'activité n'a pas démarré suite à des retards enregistrés dans le lancement du projet PS .FEM</i></li> </ol>

	<ol style="list-style-type: none"> <li>3. <i>Un projet de mécanisme différencié a été examiné par les PF du MED POL qui a demandé que le MED POL continue à travailler sur la mise au point d'un nouveau projet tenant en compte leurs observations</i></li> <li>4. <i>L'activité n'a pas démarré suite à des retards dans le lancement du projet PS.FEM.</i></li> <li>5. <i>Un projet de note d'orientation régionale sur l'élaboration des VLTN et un rapport actualisé sur l'immersion du matériel de guerre a été examiné et approuvé par la réunion des Points focaux du MED POL. Trois réunions nationales des parties prenantes ont été organisées dans trois. Trois autres pays n'ont pas manifesté leur intérêt.</i></li> <li>6. <i>Le rapport final sur la gestion des huiles lubrifiantes en Bosnie-Herzégovine a été publié sur le site web du PAM.</i></li> <li>7. <i>Un projet de stratégie – cadre de lutte contre les mouvements transfrontières illicite de déchets dangereux a été examiné par les Points focaux du MED POL. Le MED POL contribuera à sa mise en œuvre.</i></li> <li>8. <i>L'activité n'a pas démarré suite au retard enregistré dans le lancement du projet PS. FEM.</i></li> </ol>
<p><b>Résultats obtenus à ce jour</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>La BEI a lancé le projet PPIF afin de fournir une assistance technique pour la préparation des portefeuilles d'investissement.</i></li> <li>2. <i>Un mécanisme de différenciation a été utilisé pour l'élaboration des plans régionaux. Un document décrivant le processus d'application est en cours d'élaboration.</i></li> <li>3. <i>La coordination entre les parties prenantes au niveau des activités concernant les immersions est renforcée.</i></li> <li>4. <i>La mise en œuvre de la Stratégie cadre de lutte contre les mouvements transfrontières illicites de déchets dangereux dans la région arabe est lancée.</i></li> </ol>

**Sous-programme 2 : Évaluation de l'application des Protocoles « tellurique », « immersions » et déchets dangereux**

**Objectif :** *Suivre L'efficacité des mesures nationales prises en application des Protocoles*

<p><b>Objectifs</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- <i>Aider les pays à formuler et mettre en place des programmes nationaux de surveillance continue conformément à l'article 12 de la Convention et à l'article 8 du Protocole « tellurique ».</i></li> <li>2- <i>Evaluation l'état de la pollution marine en Méditerranée et détermine ses tendances.</i></li> <li>3- <i>Actualiser la méthodologie et le contenu des BBN.</i></li> <li>4- <i>Mette au point un jeu complet d'indicateurs de pollution marine.</i></li> </ol>
<p><b>Résultats escomptés</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Assistance fournie aux pays pour la formulation/mise en œuvre des programmes nationaux de surveillance continue y compris la surveillance sanitaire. Mise au point de base de données nationales et régionales.</i></li> <li>2. <i>Surveillance des tendances de la pollution dans les points chauds.</i></li> <li>3. <i>Actualisation de la méthodologie et du contenu des BBN.</i></li> <li>4. <i>Mise au point d'indicateurs de pollution marine. Renforcement des capacités et des capabilités des Parties contractantes à évaluer les IPM.</i></li> </ol>

<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Cinq pays ont bénéficié d'une assistance (Égypte, Monténégro et Tunisie); des contrats sont préparés pour aider 3 autres pays en 2009. Le programme sera mis en œuvre sans retard. 7 pays ont été ou seront assistés en 2009 pour une participation aux études de bilan de base (MYTIAD et MYTIOR), Les données de 2006, 2007, et 2008 ont été communiquées par les pays suivants : Albanie (2006,2007), Chypre (2008), Egypte (2006), Espagne (2006,2007), France (2006), Israël (2006,2007), Italie (2006), Maroc (2006,2007), Slovénie (2006), Syrie (2006), Turquie (2006, 2007) 2008). Des exercices d'interétalonnage ont été organisés afin d'améliorer l'assurance de la qualité des données concernant les substances dangereuses (2008, 2009), les (2008, 2009), les éléments nutritifs (2009) et la surveillance des effets biologiques (2009).</li> <li>2. Les données sur les tendances sur les points chauds ont été revues des pays et un rapport sur les conclusions est en cours de préparation. Les tendances seront présentées à la réunion chargée d'examiner la surveillance continue prévue pour les 23 et 24 novembre 2009.</li> <li>3. Un logiciel adapté est mis au point et distribué aux experts nationaux afin d'estimer le BBN pour l'année 2008.</li> <li>4. Le MED POL a pris à part aux réunions de l'UE sur la mise au point d'indicateurs pour évaluer la qualité de l'environnement marin, y compris l'Atelier EIONET sur le perfectionnement des indicateurs marins de L'AEE. (AEE, mai 2008), "EMMA Task Group 1 on indicators comparison". Des études sont en cours afin de proposer des IPM.</li> </ol>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	Assistance aux pays pour la mise en œuvre des programmes nationaux de surveillance continue et la participation aux études sur les bilans de base. Transfert des données dans la base de données MED POL.

### Sous-programme 3: Utilisation des outils d'application

**Objectif :** Renforcer les capacités des autorités nationales en matière de notification, de rassemblement des informations, de transfert de technologies, de systèmes d'inspection et de surveillance continue.

<b>Objectifs</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Rendre opérationnel le système d'information MED POL</li> <li>2- Promouvoir le transfert de technologies</li> <li>3- Mettre en œuvre les IETMP</li> <li>4- Veiller à une bonne mise en œuvre de la surveillance continue</li> <li>5- Aider les pays à renforcer leurs systèmes d'inspection</li> </ol>
<b>Résultats escomptés</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Finalisation du système information MED POL Développement de bases de données et de modules de restitution et de SIG</li> <li>2- Promotion du transfert de technologies. Formation du personnel sur le fonctionnement et la maintenance des unités de traitement des eaux usées.</li> </ol>

	<p>3- <i>Achèvement de la phase II de l'IETMP d'Égypte, lancement de la phase II de l'IETMP de Turquie : Lancement de l'IETMP du Maroc à Tanger.</i></p> <p>4- <i>Cours de formation sur l'analyse des contaminants chimiques</i></p> <p>5- <i>Renforcement des systèmes d'inspection dans tous les pays : programme de renforcement des capacités. Assistance aux pays sur demande pour le renforcement ses systèmes d'inspection y compris la mise au point d'indicateurs.</i></p>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>CE RTRP/REPER, CAR/PP, INFO/RAC, AIEA</i>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<p>1- <i>Le système d'information du MED POL est opérationnel</i></p> <p>2- <i>Deux ateliers adossés organisés conjointement avec le CAR/PP en Syrie sur les concepts d'éco-labelisation et de production propre à l'intention de professeurs universitaires.</i></p> <p>3- <i>La phase II de L'IETMP d'Égypte est achevée, le projet pilote d'IETMP de Syrie est lancé, le projet pilote d'IETMP du Maroc est achevé et le lancement du projet d'IETMP à l'échelle nationale en Turquie est prévu pour la fin 2009.</i></p> <p>4- <i>Organisation réussie de deux cours de formation</i></p> <p>5- <i>Mise au point d'indicateurs de conformité et d'application effective</i></p> <p>6- <i>Assistance fournie aux trois pays</i></p>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<p>1- <i>Le système d'information MED POL est opérationnel. Les modules de restitution graphique et de SIG ne sont pas finalisés à cause de contraintes d'ordre institutionnel.</i></p> <p>2- <i>Un cours de formation a été organisé en Turquie (30 participants). Le transfert des savoir-faire et des connaissances en matière de production propre est effectif. Un cours de formation a été organisé en Tunisie (30 participants). Une assistance a été fournie au Monténégro par l'entremise d'un expert international.</i></p> <p>3- <i>Le système IETMP est opérationnel dans plusieurs pays.</i></p> <p>4- <i>Amélioration de la qualité des données soumises à la base de données MED POL par les laboratoires participant aux programme national de surveillance continue dans le cadre du Programme MED POL</i></p>

#### **Sous-programme 4 : Modifications physiques et destruction d'habitats**

**Objectif :** Réduire l'impact sur le milieu marin des détritux et des usines de dessalement de l'eau de mer

<b>Objectifs</b>	<p>1- <i>Préparer une campagne de sensibilisation ciblée sur les impacts des usines de dessalement</i></p> <p>2- <i>Élaborer un plan d'action régional de gestion des détritux</i></p>
<b>Résultats escomptés</b>	<p>1- <i>Préparation de campagnes de sensibilisation ciblées sur les impacts des usines de dessalement.</i></p> <p>2- <i>Élaboration d'un plan régional d'actions stratégiques sur la gestion des détritux.</i></p>

<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Société européenne de dessalement (EDS)</li> <li>- CAR/ASP</li> <li>- ONG</li> <li>- CAR/PP</li> <li>- CAR/PAP</li> </ul>
<b>Indicateurs/progress accomplis</b>	<p>1- Participation à un atelier à Oman et à un symposium organisé par la SED. Large diffusion des lignes directrices en matière de gestion écologiquement rationnelle des usines de dessalement de l'eau de mer. Le MED POL a fourni également à l'Algérie des services-conseil pour son plan national de dessalement de l'eau de mer.</p> <p>2- Deux ateliers adossés organisés conjointement avec le CAR/PP en Syrie sur les concepts d'éco-labelisation et de production propre à l'intention de professeurs universitaires.</p>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<p>1- Meilleure prise de conscience des impacts des usines de dessalement de l'eau de mer sur le milieu marin.</p> <p>2- Actualisation de l'évaluation sur les détritiques marins et élaboration d'un projet de plan d'action relatif.</p>

#### Sous-programme 5: Santé publique

**Objectif :** Évaluer et réduire la pollution par les eaux usées gagnant la Méditerranée, améliorer la qualité des eaux de baignade et des eaux conchylicoles et réduire les risques sanitaires pour les établissements touristiques

<b>Objectifs</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Aider les pays à mieux gérer et exploiter les stations d'épuration des eaux usées municipales et à réutiliser les effluents traités</li> <li>2- Aider les pays à mettre en œuvre la surveillance des eaux de baignade et des zones conchylicoles</li> </ol>
<b>Résultats escomptés</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Organisation et mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités. Cours de formation sur l'application des lignes directrices sur la ré-utilisation des eaux usées.</li> <li>2- Finalisation et approbation des Lignes directrices relatives aux eaux de baignade. Préparation de profils de plage. Réunion de consultation sur les lignes directrices en matière d'eaux de baignade, y compris sur les profils de plage et les activités dans les eaux conchylicoles. Élaboration d'un Plan d'action relatif aux risques sanitaires environnementaux dans les établissements touristiques.</li> </ol>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	OMS
<b>Indicateurs/progress accomplis</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Formation d'experts dans 5 pays.</li> <li>2- Lignes directrices relatives aux eaux de baignade convenues et élaboration des profils de plage dans 5 pays. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan d'action sur les risques sanitaires environnementaux dans les zones touristiques</li> <li>- Document sur l'assainissement à élaborer</li> <li>- Liste des villes déversant dans au moins dix grands fleuves et rivières</li> <li>- Assistance fournie à au moins deux pays</li> </ul> </li> </ol>

<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1- <i>Cours de formation au niveau national organisés dans les pays suivants : Albanie, Grèce, Malte (80 experts ont été formés)</i></li> <li>2- <i>Approbation des lignes directrices lors d'une réunion de consultation et élaboration des profils de plage en Albanie, Croatie, Égypte, Israël, Maroc et Slovénie</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Élaboration d'un plan d'action sur les risques sanitaires</i></li> <li>- <i>Publication d'un document sur l'état de l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans la région méditerranéenne</i></li> <li>- <i>Préparation d'une évaluation des déversements des stations d'épuration dans les grandes rivières</i></li> <li>- <i>Assistance fournie à l'Albanie</i></li> </ul> </li> </ul>
------------------------------------	--

**Sous-programme 6: Arrangements institutionnels, coopération impliquant les parties prenantes et sensibilisation du public**

Objectif :

- 1- Mieux coordonner les activités MED POL avec les autorités nationales.
- 2- Parvenir à une coopération large et solide avec tous les acteurs internationaux, régionaux et nationaux concernés afin d'améliorer encore les résultats du programme MED POL dans l'intérêt de tous les pays
- 3- Faciliter la mise en œuvre des PAN aux niveaux national et local grâce à la participation des parties prenantes
- 4- Améliorer et accroître les connaissances sur les activités et réalisations du MED POL

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1- <i>Maintenir et renforcer la coopération avec la communauté scientifique</i></li> <li>2- <i>Maintenir et améliorer la coopération avec les organismes des Nations Unies et les secrétariats de conventions</i></li> <li>3- <i>Favoriser la coopération et lancer des activités conjointes avec les CAR</i></li> <li>4- <i>Consolider la coopération avec l'UE et l'AEE</i></li> <li>5- <i>Assurer la participation d'ONG aux activités MED POL</i></li> <li>6- <i>Favoriser la coopération avec le FEM, la Banque mondiale, la BEI, le FFEM et d'autres acteurs internationaux et régionaux qualifiés</i></li> <li>7- <i>Maintenir une coopération étroite avec les autorités nationales dans le cadre de réunions et de contacts</i></li> <li>8- <i>Faciliter la participation active des acteurs nationaux et régionaux concernés, secteur privé y compris, à la mise en œuvre des PAN</i></li> <li>9- <i>Mettre en place un système d'information MED POL et appliquer la stratégie du PAM en matière d'information en relation avec les activités MED POL</i></li> </ul>
------------------	--

<p><b>Résultats escomptés</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Coopérer avec la communauté scientifique et les ONG et encourager leur participation aux activités du MED POL; Coop2rer avec L'UE et L'AEE sur les initiatives relatives (H2020 et indicateurs). Poursuivre la coopération avec L'OMS, L'AIEA, et les institutions du système des Nations Unies concernées. Mettre en œuvre des activités conjointes avec les CAR concernés, plus particulièrement, le CAR/PP, le Plan Bleu, le CAR/ASP et l'INFO/RAC.</li> <li>2- Poursuivre la coopération avec la Banque mondiale et la BEI en vue du financement des PAN.</li> <li>3- Organiser des réunions techniques et institutionnelles avec les autorités nationales.</li> <li>4- Mettre au point le système d'information et mettre en œuvre les activités basées sur la stratégie d'information du PAM.</li> </ol>
<p><b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b></p>	<p>BEI, FEM, BM, bailleurs de fonds régionaux</p>
<p><b>Indicateurs/progrès accomplis</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- La réunion chargée d'examiner la surveillance continue sera organisée les 23 et 24 novembre 2009. La réunion conjointe avec CIES/OSPAR sur l'harmonisation des méthodes relatives aux effets biologiques sera organisée dans le courant du prochain exercice biennal. Sept chercheurs méditerranéens ont bénéficié d'une aide pour participer à des réunions scientifiques internationales et présenté leurs travaux dans le cadre du Programme MED POL.</li> <li>2- Cette activité n'a pas démarré par suite aux retards enregistrés dans le lancement du projet PS.FEM.</li> <li>3- Le MED POL a organisé une réunion d'experts désignés par les Gouvernements en vue d'élaborer des plans/programmes régionaux contenant des mesures contraignantes et des calendriers en vertu de l'art. 15 du Protocole «tellurique».</li> </ol>
<p><b>Résultats obtenus à ce jour</b></p>	<p>La Coopération avec la CE a été renforcée dans le cadre de l'Initiative H2020 avec la pleine participation dans les composantes - réduction de pollution - surveillance continue – renforcement des capacités.</p> <p>Toutes les réunions prévues ont été tenues et les résultats escomptés ont été vérifiés.</p> <p>Une plus grande coopération avec les CAR a été enregistrée, en particulier avec l'INFO/RAC (système d'information), le Plan Bleu (indicateurs), le CAR/PP (Protocole «tellurique»). En particulier un mémorandum d'accord a été signé avec le CAR/PP en vue de rationaliser les conditions de la coopération.</p>

## Principales réalisations

### 1. Coopération avec les organisations partenaires

133. En plus de la coopération instaurée de longue date avec l'OMS pour les activités relatives aux aspects sanitaires du Programme d'actions stratégiques (PAS) et du Protocole "tellurique", au respect et à l'application effective de la législation, les travaux se sont poursuivis en coopération étroite avec le MEL/AIEA dans le domaine de l'assurance qualité des données des analyses chimiques, par le biais de la formation, de l'interétalonnage, de visites scientifiques, de l'achat de matériel et de conseils spécialisés en matière de surveillance continue.

134. La coopération qui existait depuis des années avec le bureau du CIS-ONUDI à Trieste sur l'Inventaire des émissions et transferts de matières polluantes (IETMP) a été malheureusement interrompue en raison d'un changement de politique de la nouvelle administration de cette instance. Le MED POL est présentement en contact avec le gouvernement italien et la CE en vue de rechercher des partenariats et un appui nouveaux.

135. La coopération et les échanges d'informations se sont intensifiés avec les secrétariats de la Convention de Bâle et de la Convention de Londres/Protocole de Londres. Un accord de coopération a été signé avec la Convention de Bâle et des activités conjointes ont été amorcées avec les Centres régionaux de cette Convention sis à Bratislava et au Caire dans le domaine des déchets dangereux. Des échanges se sont également instaurés avec les systèmes de rapports respectifs en vue d'harmoniser et de simplifier les obligations nationales à ce sujet. Des données et des informations ont été échangées avec le Secrétariat de la Convention de Londres/Protocole de Londres sur les permis et pratiques d'immersion. Par ailleurs, une session conjointe a été organisée du 20 au 23 mai 2009 à Rome pour promouvoir l'application des Protocoles de Londres et de Barcelone sur les immersions en Méditerranée.

136. Le MED POL est devenu officiellement membre de MOON (Réseau méditerranéen d'océanographie opérationnelle) dans le cadre d'un accord de coopération qui facilite l'échange de données et d'informations et la synergie pour certains projets.

137. L'application de l'accord conclu avec l'Université d'Alessandria (Italie) pour promouvoir le recours aux biomarqueurs et assurer une bonne qualité des données relatives à la surveillance des effets biologiques s'est poursuivie avec succès par l'organisation de sessions de formation et d'exercices d'interétalonnage. Dans ce même domaine, le MED POL suit les travaux du Groupe de travail CIEM sur les effets biologiques des contaminants et compte amorcer des activités communes avec le CIEM (OSPAR) et HELCOM en vue d'harmoniser les techniques.

138. Avec l'adoption de la nouvelle directive-cadre "Stratégie pour le milieu marin" (DCSMM) de l'Union européenne (directive 2008/56/CE du 17 juin 2008), le MED POL a été activement associé d'élaboration des descripteurs de bon état écologique que tous les États membres de l'UE seront tenus d'utiliser dans le cadre de la DCSMM, sous la coordination du Programme opérationnel commun (POC). Le MED POL a également pris part au Groupe de travail chargé de développer des méthodes de surveillance des contaminants dans les biotes et les sédiments au titre de la directive-cadre sur l'eau (DCE) de l'UE, et à l'Activité de surveillance des produits chimiques de l'UE afin d'élaborer des méthodes et pratiques harmonisées d'évaluation de l'état du milieu marin dans les mers européennes.

139. Dans le même contexte, le MED POL a participé à toutes les réunions organisées par le groupe EMMA sur la surveillance et l'évaluation marines européennes, de concert avec toutes les conventions marines européennes, et il a participé au Task Group 1 sur la comparaison des indicateurs coordonnée par l'AEE.

## **2. Application du Protocole "tellurique" et du Programme d'actions stratégiques (PAS)**

### Plans d'action nationaux (PAN)

140. Peu de temps après l'entrée en vigueur des amendements au Protocole "tellurique" le 8 juin 2008 et comme suite donnée aux résultats des réunions de Durrès et de Barcelone sur la mise en œuvre à long terme des PAN visant à combattre la pollution due à des activités menées à terre dans la région, une réunion sur la mise en œuvre des PAN et la formulation de programmes/plans régionaux contenant les mesures et calendriers juridiquement contraignants requis au titre de l'article 15 du Protocole "tellurique" s'est tenue à Aix-en-Provence (France) les 27 et 28 novembre 2008. La réunion avait pour principal objet d'assurer le suivi et l'application de la Décision IG 17/8 des Parties contractantes adoptée à leur réunion d'Almeria en 2008 sur l'application à long terme des PAN. Le Secrétariat considère que les délibérations de cette réunion marquent un jalon dans l'application efficace à long terme des mesures de réduction de la pollution.

141. Dans le prolongement de la réunion d'Aix-en-Provence, le MED POL a élaboré des mesures juridiquement contraignantes au titre de trois plans/programmes régionaux basés sur des valeurs limites d'émission (VLE) et comportant une différenciation temporelle, sur les questions suivantes:

- Réduction de la DBO des eaux urbaines résiduaires;
- Élimination de substances inscrites à l'annexe I du Protocole "tellurique" et à l'annexe A de la Convention de Stockholm, à savoir : aldrine, chlordane, dieldrine, endrine, heptachlore, mirex et toxaphène;
- Suppression progressive du DDT.

142. Un financement durable est, à l'évidence, la question la plus cruciale du processus de mise en œuvre des PAN. Conscient de ce fait, le Secrétariat a travaillé activement avec la CE dans le cadre de l'Initiative Horizon 2020 de réduction de la pollution de la Méditerranée, et dans celui du Partenariat stratégique FEM pour le grand écosystème marin de la Méditerranée.

143. Selon le MED POL, l'Initiative Horizon 2020 constitue une plateforme dynamique pour la mise en œuvre des PAN. Le MED POL a coopéré étroitement avec la Banque européenne d'investissement (BEI) dans le cadre du sous-groupe sur la réduction de la pollution créé pour financer les actions prioritaires décrites dans les PAN de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie, de l'Égypte de la Syrie, du Liban et d'Israël. D'autres pays méditerranéens pourraient recevoir un appui pour la mise en œuvre de leurs PAN respectifs par le biais de différents instruments financiers européens. Le sous-groupe a sélectionné 44 projets bancables à envisager pour exécution. La BEI a récemment mis en place un Programme d'assistance technique pour l'établissement des portefeuilles de financement de projets potentiels retenus sur la base de la première liste. Le responsable du Programme a déjà contacté le personnel du MED POL en vue d'une coordination complète du travail.

144. La mise en place d'un mécanisme de transfert de technologies et de savoir-faire pour faciliter la mise en œuvre des PAN s'est poursuivie au cours de l'exercice biennal 2008-2009 en coopération avec le CAR/PP. À cet égard, les deux partenaires ont organisé deux ateliers en Syrie en février 2008 pour introduire les concepts de production plus propre dans les programmes universitaires et pour promouvoir l'éco-labellisation dans l'industrie textile.

145. Enfin, le MED POL a créé une base de données pour le suivi de l'exécution des projets énumérés dans les PAN, ce qui permettra au Secrétariat et aux Parties contractantes de mieux évaluer et surveiller les réductions de la pollution escomptées et de mieux planifier les activités à venir. Le Secrétariat sera en mesure, à la fin 2009, d'informer les Parties contractantes des tendances relevés dans la réduction de la pollution.

### **Eaux usées municipales**

146. La préparation des enquêtes sur les stations d'épuration des eaux usées dans les villes côtières méditerranéennes en 2003 and 2006, portant sur les villes de plus de 2000 habitants, a été le prélude à l'évaluation des stations d'épuration et de la charge polluante atteignant la mer Méditerranée. Cependant, la charge polluants qui contribue à la dégradation des eaux marines en raison des apports des grands fleuves n'a pas été jusqu'ici prise en compte. C'est pourquoi il a été établi une évaluation des installations d'épuration dans les villes rejetant leurs effluents dans fleuves qui, à leur tour, se jettent dans la mer. Plus concrètement, les villes de plus de 2000 habitants rejetant leurs effluents dans de grands fleuves en Albanie, Algérie, Croatie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Turquie et au Maroc, ont été évaluées, et un document a été rédigé

147. Suite à la demande de plusieurs pays pour l'organisation de sessions de formation nationales sur l'utilisation en toute sécurité des eaux usées, la première de ces sessions s'est tenue à Malte du 27 au 29 avril, et une autre en Albanie du 25 au 27 mai. Il est prévu que, d'ici novembre 2009, d'autres pays comme le Liban, la Syrie et le Monténégro organiseront des sessions de formation nationales avec un appui consistant en matériel didactique et de conférence et en assistance financière.

148. Une réunion de consultation d'experts désignés par les pays sur les eaux de baignade s'est aussi tenue à Athènes les 1er et 2 avril 2009; l'Albanie, la Croatie, l'Égypte, l'Espagne, Israël, le Maroc et la Slovaquie y ont présenté des études pilotes sur la méthodologie proposée pour les profils de qualité des eaux de baignade qui font suite aux Lignes directrices convenues sur les critères et normes de qualité des eaux de baignade. Le Monténégro a demandé que soit actualisée sa législation sur les eaux de baignade et, après une étude préliminaire, une brève session de formation sur ce sujet s'est tenue en octobre 2009. La même demande a été formulée par l'Algérie et la session de formation aura lieu en septembre. L'exercice d'interétalonnage concernant la capacité des laboratoires à effectuer des analyses microbiologiques aura lieu à la fin septembre.

149. Dans le prolongement du stage régional de formation à l'exploitation et à la gestion des stations d'épuration des eaux usées municipales tenu dans le passé, un cours formation national sur le même sujet aura lieu en Turquie, à Ankara, du 29 juin au 2 juillet 2009. Il sera organisé conjointement par le MED POL et le Ministère turc de l'environnement, de concert avec l'Université technique du Moyen-Orient. Il comportera aussi une partie consacrée à l'adaptation à la directive CE concernant les eaux urbaines résiduaires, suite à une demande des autorités turques.

### Déchets solides et détritrus sur le littoral

150. Une mise à jour de l'“Évaluation des détritrus en mer dans la région méditerranéenne” a été réalisée au cours du premier semestre 2008, avec le concours de trois ONG, à savoir HELMEPA, Clean Up Greece et le MIO-ECSDE. Le document établi sur cette question comprend l'évaluation de l'ampleur du problème, les principales sources de détritrus en mer Méditerranée, ainsi que des informations sur les régimes juridiques en vigueur, les systèmes institutionnels et programmes régionaux, les politiques, les lacunes et les besoins recensés. L'évaluation méditerranéenne a également été intégrée dans une publication importante que le PNUE a réalisée en 2009 et qui porte sur toutes les mers régionales du monde.

151. Les conclusions de l'évaluation précitée ont servi à établir un projet de "Stratégie régionale de gestion intégrée des détritrus en mer Méditerranée" qui traite des aspects institutionnels et techniques mis en évidence dans l'évaluation. Le projet de stratégie a fait l'objet d'un plus ample examen lors d'une réunion d'experts qui s'est tenue à Athènes les 18 et 19 septembre 2008. À cette réunion, le rapport contenant la stratégie a été soigneusement passé en revue et des modifications y ont été apportées en vue d'assurer la viabilité des activités proposées aux niveaux régional et national. La question de la mise en œuvre de la stratégie sera examinée au cours du prochain exercice biennal à l'occasion d'une analyse financière des activités préconisées. Il est proposé de soumettre la Stratégie pour examen par les Parties contractantes à leur réunion de 2011.

### Pollution industrielle

152. En ce qui concerne la pollution industrielle, en 2008-2009 le MED POL a finalisé la base de données au moyen des données et informations issues des Bilans de base nationaux d'émissions/rejets pour l'année 2003 et il a lancé un exercice à l'échelle de la région afin de déterminer les changements intervenus entre 2003 et 2008 dans les niveaux d'émissions/rejets d'origine industrielle. L'exercice s'accompagnait d'un forum régional virtuel pour faciliter les interactions et partager les informations entre, d'une part, les expériences nationales et, de l'autre, le Secrétariat. En mai 2009, le MED POL avait reçu des rapports des pays suivants: Algérie, Autorité palestinienne, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Égypte, Israël, Liban, Libye, Malte, Maroc, Slovénie et Syrie. Il reste à recevoir les rapports de l'Albanie, de l'Espagne, de la France, de la Grèce, de l'Italie, de la Tunisie et de la Turquie. Une évaluation préliminaire reposant sur les rapports reçus indique que les émissions/rejets ont enregistré une forte réduction au cours de la période 2003-2008.

### Destruction d'habitats

153. Dans le prolongement des travaux menés par le Secrétariat lors des années précédentes sur la gestion du dessalement de l'eau de mer, lesquels ont conduit à l'élaboration d'une évaluation, à des Lignes directrices et à la décision des Parties contractantes de considérer qu'il s'agit d'activités industrielles assujetties aux dispositions du Protocole "tellurique", le MED POL s'est employé à diffuser le plus possible les informations disponibles sur les risques environnementaux associés au dessalement et sur les bonnes pratiques de gestion de ce secteur. Ainsi, le document établi par le MED POL a fait l'objet d'une large distribution et un responsable du MED POL a participé au symposium international sur le dessalement de l'eau de mer organisé par l'Association européenne pour le dessalement (EDS). En outre, et à la demande du Gouvernement de l'Algérie, le MED POL a envoyé en mission dans ce pays un expert régional chargé d'aider les autorités nationales et locales à actualiser les études d'impact sur l'environnement concernant les usines de dessalement planifiées et à déterminer leurs besoins en ressources humaines.

### Rapports

154. Le MED POL a continué à fournir une assistance aux experts des Parties contractantes chargés d'élaborer leurs rapports nationaux sur l'application des Protocoles "tellurique", "immersions" et "déchets dangereux" dans le cadre de l'exercice du PAM sur les rapports. Une évaluation MED POL en interne du respect par les Parties contractantes de leurs obligations découlant des dispositions techniques de ces trois Protocoles, fondée sur les rapports pour 2004-2005, a montré que 47 à 63 % des pays n'étaient pas en mesure, jusqu'ici, de produire les données sur les aspects techniques de l'application des Protocoles.

155. Compte tenu de l'importance que revêt la mise en place d'Inventaires des émissions et des transferts de matières polluantes (IETMP, ou PRTR en anglais), le MED POL a continué à dispenser un concours technique et financier aux pays en vue de faciliter l'exécution de projets pilotes. À ce titre, en coopération avec le CIS-ONUDI, il a finalisé le Projet pilote concernant Izmir (Turquie). Comme ce projet pilote a été un succès, les autorités nationales ont demandé à ce que soit réalisé le projet grandeur nature, lequel devait être lancé en juin 2009.

156. Par ailleurs, le MED POL a relancé le projet pilote en Syrie et a organisé en février 2009 un atelier national à l'intention de nouveaux partenaires industriels et de l'équipe nationale de Damas. Le suivi du plan d'exécution du projet montre que le processus se déroule selon l'échéancier prévu. Le projet pilote sera finalisé à la fin 2009, préparant ainsi la voie au lancement d'un projet grandeur nature si des ressources sont disponibles.

157. Au cours de l'exercice biennal, le bureau du CIS-ONUDI à Trieste, principal partenaire du MED POL dans la réalisation des IETMP, a informé le Secrétariat qu'en raison d'un changement interne de ses priorités et programmes, il était contraint d'interrompre une coopération de longue date. Comme le MED POL estime que l'IETMP est un outil essentiel de gestion de la pollution industrielle, il s'emploie actuellement à identifier de nouveaux partenaires et à trouver un appui. Des

contacts préliminaires mais prometteurs ont été pris avec le Gouvernement italien et la DG Environnement de la CE.

#### Autres activités liées au Protocole "tellurique" et au PAS

158. En ce qui concerne les inspections environnementales et plus concrètement les systèmes d'inspection dans les pays méditerranéens, suite à la réunion du Réseau sur le respect et l'application effective de la législation qui s'est tenue à Athènes les 24 et 25 octobre 2007 (autrement dit à la fin du dernier exercice et qui, de ce fait, n'est pas mentionnée dans les rapports d'avancement précédents), une nouvelle réunion du Réseau doit avoir lieu à la fin novembre 2009 à Athènes.

159. Dans l'esprit du stage de formation régional "Former des formateurs" sur les systèmes d'inspection environnementale, organisé dans le passé, un stage national de formation à l'inspection des services de l'eau et des stations d'épuration des eaux usées s'est tenue du 2 au 6 mars 2009 à Tunis; trente inspecteurs ont suivi le stage animé par un expert international. Il est aussi prévu d'organiser un renforcement des capacités en matière d'inspections sanitaires au Monténégro et en Algérie, en septembre et octobre 2009, respectivement.

160. Étant donné l'importance grandissante des indicateurs dans tous les aspects de la surveillance du respect de la législation environnementale et de l'utilisation qui en est proposée, un jeu d'indicateurs destiné aux inspections environnementales a été mis au point et testé pour l'élaboration des rapports nationaux des pays ci-après: Chypre, Croatie, Égypte, France, Israël, Italie, Liban, Maroc, Monaco, Monténégro, Syrie, Slovaquie, Tunisie et Turquie. Il ressort des résultats que des dispositions particulières devraient être prises pour adapter les indicateurs au système d'inspection spécifique de chaque pays en fonction du domaine couvert par les inspections, de la taille des installations inspectées et de la définition et détermination des cas de non-respect. Lors de la réunion qui est prévue à la fin novembre 2009, les rapports nationaux qui y seront présentés prendront en compte les questions susmentionnées pour l'élaboration des indicateurs convenus.

161. Il est prévu que le programme de renforcement des capacités qui a été formulé au titre du Projet FEM démarrera à la mi-2009 et portera d'abord sur deux pays en vue d'y identifier les lacunes de leur système d'inspection; il comprendra un atelier d'orientation pratique et une réunion finale d'évaluation et de retour de l'information.

162. La nouvelle Phase IV du MED POL fait figurer la question des risques sanitaires dans les établissements touristiques parmi celles qui doivent être examinées dans la région, alors que le tourisme lui-même est considéré par la Commission méditerranéenne du développement durable comme étant d'une importance extrême pour le développement. Compte tenu du lien existant entre les aspects sanitaires du tourisme et les dispositions du Protocole "tellurique" et du document d'évaluation concernant les risques sanitaires associés aux établissements touristiques dans la région méditerranéenne, qui a été établi à la suite d'une réunion consacrée à cette question au cours du dernier exercice biennal, un projet de document d'orientation a été préparé. Il fournit des informations sur les mesures à prendre pour réduire au minimum les risques sanitaires environnementaux dans les établissements touristiques, et il fera l'objet d'une élaboration plus poussée de manière à constituer des lignes directrices de contenu pratique à l'intention tant des propriétaires d'établissements touristiques que des touristes eux-mêmes.

### **3. Évaluation de la pollution**

163. Des accords pour la définition de programmes nationaux de surveillance continue ainsi que des accords d'aide financière ont été signés avec l'Égypte (2008), le Monténégro (2008) (un nouveau programme national de surveillance y a été instauré), le Maroc (2009) et la Tunisie (2008).

164. Des accords sur des programmes nationaux de surveillance continue sans aide financière ont été signés avec la Slovénie (2008 et 2009).

165. Des accords sur des programmes nationaux de surveillance continue et d'aide financière dispensée par le MED POL sont encore en négociation avec la Croatie, le Liban, la Libye, la Syrie et la Turquie. Les accords seront finalisés et signés dans le courant 2009.

166. Au cours de l'exercice biennal 2008-2009, le MED POL a reçu des données des programmes nationaux de surveillance continue des pays ci-après: Albanie (2006, 2007), Chypre (2006), Croatie (2006), Égypte (2006), Espagne (2006, 2007), France (2006), Italie (2006), Israël (2006, 2007), Maroc (2006, 2007), Slovénie (2006), la Syrie (2006), Tunisie (2006, 2007, 2008), Turquie (2006, 2007, 2008). Des efforts s'imposent encore pour élargir la couverture temporelle et géographique et pour assurer une bonne qualité des données.

167. Une étude pilote sur l'eutrophisation a été réalisée dans la lagune de Nador (Maroc, 2008).

168. Sur la base des recommandations de la Quinzième réunion ordinaire des Parties contractantes et des conclusions de la quatrième réunion MED POL chargée d'examiner les activités de surveillance continue (décembre 2007), les pays qui n'avaient pas conclu d'accord avec le MED POL ou qui présentaient des lacunes dans la communication de leurs données, ont été contactés pour leur demander de fournir données et résultats de leurs activités de surveillance conformément aux spécifications MED POL. Ainsi l'Italie a-t-elle fourni des données sur les contaminants dans les eaux côtières, les sédiments et les biotes (2006), la France sur les substances dangereuses dans les biotes (2006) et l'Espagne sur les substances dangereuses dans les biotes (2006, 2007). La Grèce a communiqué des données issues d'études, appuyées par le MED POL, concernant les effets biologiques de contaminants sur les biotes (2007, 2008).

169. Suite à l'approbation par la Quinzième réunion ordinaire des Parties contractantes du programme MED POL-Phase IV, des travaux ont été amorcés pour l'organisation d'études sous-régionales visant à mieux appréhender les niveaux de contamination des eaux côtières de la Méditerranée. Comme une initiative était déjà en cours dans ce domaine, il a été décidé de s'y associer et d'aider d'autres laboratoires méditerranéens à participer à ses activités. Dans le cadre des projets MYTIMED, MYTIAD et MYTIOR (portant respectivement sur la mer Méditerranée orientale, la mer Adriatique et la mer Méditerranée du sud-est), des cages contenant des moules ont été placées en mer à des stations sélectionnées, puis les moules ont été analysées pour y déterminer les contaminants chimiques (métaux lourds et composés organiques). Le MED POL a appuyé la participation du Liban et de la Syrie à MYTIMED (2007-08), celle de l'Albanie, de la Croatie, de la Bosnie-Herzégovine, du Monténégro et de la Slovénie à MYTIAD (2008-09), et il négocie actuellement son aide à la participation de Chypre, de l'Égypte et de la Libye à MYTIOR (2009). Tous ces programmes sont, pour l'essentiel, un prolongement du programme MYTILOS (mer Méditerranée occidentale) et, une fois achevés, ils fourniront un "instantané" de l'impact de la pollution sur les biotes marins dans l'ensemble de la zone côtière méditerranéenne, au moyen des moules en cage. Il est prévu de mener à bien le programme en 2010-11.

170. S'agissant de la surveillance des effets biologiques, les Points focaux du MED POL ont constaté la nécessité d'harmoniser les critères d'évaluation avec ceux des organisations et conventions d'Europe du Nord. À cette fin, le MED POL a participé à la réunion du Groupe de travail CIEM sur les effets biologiques de contaminants (WGBEC) à Sète (France, mars 2008). Il a été convenu à cet atelier que l'harmonisation devait concerner la sélection des biomarqueurs, les protocoles opératoires standard et la gestion des données, ainsi que les exercices conjoints d'interétalonnage, les sessions de formation et les bases de données.

171. L'assurance qualité des données (AQD) est un volet absolument essentiel de la surveillance continue. Le laboratoire d'études du milieu marin (MESL) du MEL/AIEA a poursuivi sa coopération avec le programme MED POL dans la mise en œuvre d'un programme très complet d'assurance qualité des données relatives aux contaminants chimiques dans le cadre des programmes nationaux de surveillance continue.

172. Comme il est consigné en détail ci-dessous, le travail du MEL/AIEA en 2008-2009 a été axé sur les stages de formation à la chimie analytique marine des polluants, les études interlaboratoires et l'octroi de conseils techniques et d'expertise dans le cadre de missions dans les pays et de participations à des réunions.

173. Deux stages de formation à Monaco ont été organisés les deux derniers mois de 2008, et les rapports complets de chacun d'eux ont été soumis au MED POL. Un stage consacré à la mesure des pesticides chlorés et des PCB dans des échantillons marins a été organisé du 3 au 18 novembre 2008. Il a réuni 6 stagiaires provenant de 6 pays (Albanie, Croatie, Israël, Malte, Maroc et Slovaquie). De même, un stage sur la détermination des métaux lourds dans des échantillons marins a été organisé du 24 novembre au 5 décembre 2008, avec la participation de 6 stagiaires provenant de 6 pays (Chypre, Bosnie-Herzégovine, Maroc, Monténégro, Syrie et Tunisie). Deux autres stages sont prévus pour novembre-décembre 2009.

174. Deux rapports ont été achevés pour les tests d'aptitude concernant des échantillons IAEA-436 (homogénéat de thon) et IAEA-432 (tissu de moule). Au Test d'aptitude MED POL pour la détermination de certains éléments traces dans les biotes (homogénéat de thon IAEA-436) (AIEA 2008) ont participé 22 laboratoires, et à l'Étude de performance analytique pour MED POL: détermination de composés organochlorés et d'hydrocarbures de pétrole dans des échantillons de biote (tissu de moule) IAEA-432 (AIEA, mars 2008) ont participé 19 laboratoires.

175. Deux études de performance analytique pour MED POL étaient en cours en 2009, pour la détermination : a) d'éléments traces; et b) de composés chlorés et d'hydrocarbures de pétrole dans les sédiments. Une évaluation statistique sera faite une fois que tous les résultats auront été reçus, et les rapports seront disponibles dans le courant 2009.

176. Deux échantillons de biotes marins ont été préparés aux fins d'une étude interlaboratoires de contaminants organiques (IAEA-451) et de métaux (IAEA-452). L'un des nouveaux types de polluants émergents, les PBDE (retardateurs de flamme), est depuis peu inclus dans les échantillons de contaminants organiques. Les échantillons IAEA-451 et 452 ont été distribués en décembre 2008. Les échantillons IAEA-451 ont été envoyés à 64 laboratoires situés dans 19 pays méditerranéens et les échantillons IAEA-452 l'ont été à 55 laboratoires situés dans 13 pays. La date limite de la notification des résultats a été fixée à la fin décembre 2009.

177. En ce qui concerne les paramètres de l'eutrophisation, un exercice d'interétalonnage a été mené à bien en 2008 en recourant aux services de QUASIMEME. Le MED POL a appuyé la participation à l'exercice de 15 laboratoires méditerranéens pour la détermination des éléments nutritifs et de la chlorophylle-a.

178. Pour améliorer l'AQD concernant la surveillance des effets biologiques, un nouvel accord a été signé entre le MED POL et la DiSAV (février 2009) pour l'organisation d'un exercice d'interétalonnage avec la participation de laboratoires méditerranéens et non méditerranéens (d'OSPAR et d'HELCOM). L'exercice d'interétalonnage sera finalisé dans le courant 2009 et un atelier chargé d'en examiner les résultats sera organisé en 2010.

179. Le MED POL collabore présentement avec l'AIEA, dans le cadre du projet TC RAF/7/008 – "Renforcement des capacités pour l'évaluation de la contamination du milieu marin, de l'AIEA, par l'appui à cet effet des pays du sud de la Méditerranée éligibles (Algérie, Égypte, Maroc et Tunisie)". Le projet a pour objectif d'améliorer les capacités régionales en matière d'utilisation de techniques nucléaires pour évaluer la contamination du milieu marin sur le pourtour du continent africain, en vue de promouvoir le développement durable.

180. Le MED POL participe au développement du processus d'application de l'approche écosystémique, conformément aux décisions de la Quinzième réunion ordinaire des Parties contractantes (Almeria, 2008). L'initiative se met en place progressivement et un Document d'évaluation, qui est en préparation pour les quatre sous-régions méditerranéennes, doit être finalisé dans le courant 2009.

181. En application du programme de travail MED POL qui a été convenu, le Centre hellénique pour la recherche marine a établi une version actualisée du Rapport d'évaluation sur l'eutrophisation en se fondant sur les informations communiquées par les experts des pays et les Points focaux nationaux du MED POL au moyen de questionnaires distribués par le Secrétariat. Le projet final a été présenté à la réunion MED POL chargée d'examiner les activités de surveillance continue (Athènes, décembre 2007), où les Points focaux ont décidé de solliciter des pays un complément d'informations avant de l'approuver. Le questionnaire a été à nouveau envoyé aux pays qui n'ont pas répondu au premier envoi et des réponses sont encore attendues avant de modifier le Rapport sur l'eutrophisation.

182. Une méthode d'échantillonnage et d'analyse des sédiments a été présentée à la réunion d'examen des activités MED POL de surveillance continue (décembre 2007) et elle a été acceptée sous réserve d'une mise au net du chapitre sur le calcul du taux de sédimentation. Les modifications nécessaires sont en préparation avec le concours du Laboratoire sur le milieu marin de l'AIEA.

183. Le MED POL a participé à deux réunions organisées par MOON et MED GOOS pour mieux asseoir la coopération avec le PAM et le MED POL en vue de l'utilisation des produits existants relatifs à l'océanographie opérationnelle (Athènes, Grèce, mars 2008; Nicosie, Chypre, mars 2009). Il est prévu que les produits disponibles seront utilisés par toutes les composantes du PAM.

184. Le MED POL a participé (novembre 2008) au Comité consultatif du projet scientifique SESAME, financé par l'UE, qui vise à évaluer l'état passé et présent de la Méditerranée et de la mer Noire. Les données produites dans le cadre du projet (principalement sur les concentrations d'éléments nutritifs et de chlorophylle-a sur une vaste échelle méditerranéenne) et les modèles qui doivent être développés serviront au MED POL dans ses efforts pour évaluer la qualité du milieu marin méditerranéen.

#### **4. Système d'information**

185. Au cours de l'exercice biennal, le MED POL a élaboré un système d'information en coopération avec l'INFO/RAC. À l'heure actuelle, l'**Infosystème MED POL** comprend les modules suivants:

- un Intranet facilitant les contacts et la diffusion de documents et d'informations entre le Secrétariat et les Points focaux du MED POL;
- un système de rapports en ligne qui comporte une notification concernant les programmes de surveillance continue de l'état, des tendances et de la conformité;
- l'acquisition et l'extraction de données; et
- un SIG.

186. Le développement des deux premiers modules a été mené à bien, puisqu'un alpha-test pour le personnel MED POL était déjà réalisé en 2006; le bêta-test qui concerne les Points focaux et les parties prenantes devrait démarrer à la mi-2009. Le MED POL s'emploie activement, de concert avec l'INFO/RAC, à assurer le passage au système de rapports en ligne d'ici la fin 2009. Il est prévu que le développement du module SIG sera amorcé en 2009 et sera achevé durant le prochain exercice biennal.

187. Le MED POL a commencé à s'atteler à la préparation d'un site web spécifique dont l'achèvement est prévu d'ici la fin 2009.

#### **5. Activités relatives à l'application du Protocole "immersions"**

188. Conformément aux dispositions de l'article 5 du Protocole "immersions" de 1976, les autorités nationales ont obligation de tenir des registres des activités d'immersion en délivrant des permis et en informant le Secrétariat en conséquence. Cependant, il a été à plusieurs reprises signalé, depuis l'entrée en vigueur du Protocole, que rares sont les pays qui ont régulièrement notifié au Secrétariat les permis délivrés.

189. Le MED POL a collecté les informations nécessaires à l'élaboration de valeurs limites seuils (VLS) applicables aux matériaux de dragage, à utiliser pour l'élaboration des lignes directrices sur l'élaboration de VLS par les autorités nationales. Sur la base des informations recueillies et avec le concours d'experts régionaux, le MED POL a établi des lignes directrices très détaillées pour l'instauration de valeurs limites seuils nationales (VLSN) applicables aux matériaux de dragage (UNEP(DEPI)/MED WG. 334/Inf. 8). Les lignes directrices décrivent la méthodologie la plus récente pour l'instauration de VLSN applicables aux matériaux de dragage, assorties d'informations complémentaires sur l'origine des matériaux, leurs usages potentiels et l'ordre de grandeur de l'immersion de matériaux de dragage dans la région.

190. Le Secrétariat a actualisé le rapport sur l'immersion de matériel de guerre dans la région méditerranéenne sur la base des données et informations communiquées par les Parties contractantes (UNEP(DEPI)/MED WG. 334/Inf. 9). Il est escompté que ce document sera utile aux autorités portuaires, aux communautés de pêcheurs, aux autorités nationales, etc. Le MED POL a organisé, en coopération avec l'OMI-Secrétariat de la Convention de Londres/Protocole de Londres, un atelier régional qui a été accueilli par le Gouvernement de l'Italie du 20 au 23 mai 2009 pour promouvoir l'application des deux Protocoles respectifs sur l'immersion. Des experts nationaux ont été invités à examiner un certain nombre de documents proposés par l'OMI et le MED POL et à faire le point des connaissances en matière de gestion des matériaux de dragage.

191. Conformément à la demande de la réunion des Parties contractantes à Almeria en 2008, le MED POL, avec le concours financier et technique du Gouvernement de l'Espagne, a lancé l'élaboration d'une évaluation des risques associés à la séquestration du CO<sub>2</sub> dans les formations géologiques des fonds sous-marins de la Méditerranée. L'évaluation devrait être finalisée d'ici août 2009. Les résultats de l'évaluation pourront servir à proposer d'éventuels amendements au Protocole "immersions" de 1996.

#### **6. Activités relatives à l'application du Protocole "déchets dangereux"**

192. En coopération avec le Centre régional de la Convention de Bâle (BCRC) basé en Égypte, le MED POL a élaboré une stratégie régionale et un plan d'action pour la lutte contre le trafic et l'élimination illicites de déchets dangereux dans la région arabe (UNEP(DEPI)/MED WG. 334/Inf.10). Au titre de ce projet, le MED POL a fourni un concours financier et technique aux pays arabes méditerranéens. La justification du projet repose sur les informations émanant de la société civile et des ONG selon lesquelles un trafic et une élimination illicites se produisent dans la région et qu'une stratégie et un plan d'action pour lutter contre ces phénomènes font grandement défaut.

193. La stratégie consiste en une série d'actions, menées dans le cadre d'un programme de renforcement des capacités, portant sur des aspects institutionnels et juridiques, la mise en réseau, la sensibilisation et la participation des collectivités. Elle s'adresse aux autorités portuaires, inspecteurs, autorités douanières et environnementales, ainsi qu'au public.

194. Par ailleurs, en coopération avec les BCRC basés en Égypte et en Slovaquie, une évaluation des techniques les plus récentes en matière de gestion des déchets de matériel électrique et électronique est en cours. Ce travail a été organisé dans trois sous-régions: pays européens, pays arabes et pays de l'Adriatique, plus la Turquie et Israël. L'évaluation vise à élaborer un plan d'action régional de gestion et d'élimination des déchets électriques/électroniques qui serait mis en place au cours de l'exercice biennal 2010-2011. Il est prévu que l'évaluation sera achevée à la fin 2009.

#### **7. Réunion des Points focaux du MED POL**

195. La réunion des Points focaux du MED POL s'est tenue à Kalamata (Grèce) du 2 au 4 juin 2009. Le rapport de la réunion est présenté dans le document UNEP(DEPI) MED WG 337/Inf.6. Trois projets de décisions relatives aux mesures et programme juridiquement contraignants en vertu de l'article 15 du Protocole « tellurique », tel qu'amendé en 1996, concernant la DBO<sub>5</sub>, le DDT et les POP sont présentés dans les documents respectifs UNEP(DEPI)/ MED WG 337/9, UNEP(DEPI)/ MED WG 337/10 et UNEP(DEPI)/MED WG 337/11.

## **2. Production et consommation durables (Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP))**

### **2.1 Production et consommation durables**

196. Depuis l'adoption du Plan de mise en œuvre de Johannesburg en 2002, l'abandon progressif des modes de production et de consommation non durables figure parmi les principaux objectifs de tout programme en faveur du développement durable. Dans la région méditerranéenne, la Stratégie méditerranéenne de développement durable, adoptée par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone en 2005, reconnaît cette nécessité et l'a incluse parmi ses quatre grands objectifs.

197. Le travail accompli par le PAM en appui à la SMDD, dans le cadre du CAR/PP, a eu principalement pour but de favoriser le passage à des modes de production écologiquement plus rationnels dans les entreprises méditerranéennes et leurs procédés industriels, sur la base de l'approche de production plus propre et de formules apparentées comme les meilleures techniques disponibles (MTD) et les meilleures pratiques environnementales (MPE).

198. Bien que les stratégies axées sur la production puissent indubitablement réduire les impacts environnementaux associés à la conception et à la fabrication de produits, elles n'abordent pas les impacts environnementaux et sociaux de plus en plus lourds liés à la sélection, à l'utilisation et à l'élimination de produits par les consommateurs. Par conséquent, une approche intégrée des modes de production et de consommation est déterminante si l'on veut enrayer la tendance actuelle à la dégradation de l'environnement.

199. C'est pourquoi le CAR/PP a adopté l'approche, qui est aussi celle du PNUE, selon laquelle il n'est plus possible de dissocier le traitement de la production de celui de la consommation. Ainsi, la mission actuelle du CAR/PP est de promouvoir les mécanismes conduisant à des modes de production et de consommation durables en Méditerranée.

200. Comme il ressort clairement des constats de nombreuses instances et forums environnementaux internationaux et de la vaste expérience acquise par le Centre dans le domaine de la production, une économie ne peut être durable si les efforts consentis pour rendre les procédés de production plus respectueux de l'environnement ne s'accompagnent pas dans la société d'un passage correspondant à des modes de consommation durables.

201. Cela étant, le CAR/PP a instauré un programme de travail comportant des activités qui appliquent une approche intégrée des modes de production et de consommation. Le programme de travail vise à mieux contribuer au PAM, en appuyant la Stratégie méditerranéenne de développement durable et en mettant les pays méditerranéens en prise directe sur les initiatives de portée mondiale développées dans le cadre du Processus dit "de Marrakech", lancé par le PNUE en vue de transformer les modes de production et de consommation non durables. De même, par le biais de cette approche intégrée de la production et de la consommation durables (PCD), le CAR/PP contribue à une mise en œuvre efficace du programme de travail conjoint CE-PAM, qui définit la PCD comme l'un des grands enjeux de la Stratégie de développement durable révisée de l'UE.

202. Au niveau régional, le CAR/PP renforce actuellement son action en impulsant l'application des MTD dans l'industrie méditerranéenne et la mise en œuvre du dispositif de prévention et de réduction intégrées de la pollution (IPPC) dans les cadres juridique et institutionnel des pays méditerranéens, sur la base du programme de travail conjoint CE-PAM. Les autres interventions qui incombent au CAR/PP au titre du programme de travail conjoint se rapportent à l'introduction de systèmes de l'Union européenne pour le management environnemental des entreprises, tels l'écolabel "EU Flower" et le Système de management environnemental et d'audit (EMAS).

203. Dans le même temps, le Centre est conscient de ce que, dans le contexte mondial du développement durable, de nouveaux besoins et priorités se font jour pour faire face aux impacts environnementaux associés au développement industriel. Il s'ensuit qu'il faut créer de nouveaux partenariats pour répondre à ces besoins et à ces priorités aux niveaux régional et mondial. Des partenariats efficaces entre organisations gouvernementales, société civile et entreprises du secteur privé seront l'unique moyen de concrétiser ce large éventail d'objectifs et d'activités. C'est pourquoi le

CAR/PP compte consolider les partenariats existant avec les autres Centres d'activités régionales du PAM, les institutions internationales pour le développement et les organisations gouvernementales. En outre, le CAR/PP est en train de forger de nouveaux partenariats avec les autres acteurs concernés, à savoir les organisations non gouvernementales (ONG), les universités et les entreprises du secteur privé, ce qui confère une valeur ajoutée à l'œuvre qu'il accomplit aux niveaux local, national et régional.

204. À cet égard, les Parties contractantes sont invitées à appuyer l'application de la production et de la consommation durables, conformément au Plan de mise en œuvre de Johannesburg. Elles sont aussi appelées à appuyer l'intégration par le CAR/PP du Processus de Marrakech dans le système du PAM.

**Objectif général:** *Impulser l'application de mécanismes conduisant à des modes de production et de consommation durables dans les pays méditerranéens.*

<b>Objectif 1</b>	<b><i>Examiner les tendances des pays méditerranéens concernant la production et la consommation durables (PCD) dans le secteur industriel</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	<i>Préparer et publier un rapport sur la production et la consommation durables (PCD) dans le secteur industriel</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Unité MED, ECODES, UMCE - Businessmed et ASCAME</i>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<i>Détermination des tendances, principaux enjeux et actifs de la PCD dans les industries de la Méditerranée</i>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<i>Élaboration du rapport et sa traduction en trois langues (anglais, espagnol et français)</i>
<b>Principales réalisations</b>	
<p>205. En 2008, une nouvelle version de l'Étude sur l'état le plus récent de la production et de la consommation durables dans la région méditerranéenne a été établie. Elle traite principalement de la production durable dans le secteur industriel dans chacun des pays méditerranéens. Elle vise également à présenter des aspects relatifs à la consommation durable dans ces secteurs.</p> <p>206. Lors des premiers mois 2009, l'étude a été remaniée et finalisée. Elle comprend des profils de pays pour les 21 États méditerranéens et une évaluation du rapport régional. Le rapport constitue une source essentielle d'informations pour l'analyse des tendances générales de la région méditerranéenne dans ce domaine. Il délimite à cet effet trois zones méditerranéennes distinctes: les Balkans, l'Europe et les pays du Sud.</p> <p>207. L'Étude sur l'état le plus récent de la production et de la consommation durable dans la région méditerranéenne sera publiée sur le site web du CAR/PP en anglais, espagnol et français, et elle sera distribuée à toutes les institutions de la Méditerranée concernées par cette question.</p>	
<b>Contraintes et enseignements</b>	
<p>208. Cette étude pourrait fournir une nouvelle valeur ajoutée si, outre le relevé des progrès, des besoins et des enjeux qui se font jour pour amener le secteur industriel à la PCD, elle renseignait aussi sur les aspects critiques de la consommation et la production qui ont l'impact le plus lourd sur l'environnement. Le délai minimum pour réaliser ce type d'étude ne doit pas être inférieur à une année.</p>	

<b>Objectif 2</b>	<b><i>Réunion méditerranéenne sur la PCD</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	<i>Organiser et conduire un atelier sur la production et la consommation durables</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Tous les pays du PAM</i>
<b>Indicateurs/progrès</b>	<i>Recensement des besoins et des priorités de la PCD dans les pays</i>

<b>accomplis</b>	<i>méditerranéens Constitution d'associations avec les acteurs concernés afin d'exécuter des projets pilotes en matière de PCD Suivi des activités du projet pilote et des résultats de l'atelier Participation de la région méditerranéenne au Processus de Marrakech.</i>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<i>Rapport de la table ronde Conclusions des groupes de travail Partenariats renforcés Sensibilisation accrue à la production et à la consommation durables parmi les acteurs méditerranéens concernés.</i>
<p><b>Principales réalisations</b></p> <p>209. La première table ronde méditerranéenne sur la PCD s'est tenue à Barcelone (Espagne), du 5 au 7 novembre 2008. L'évènement était organisé avec l'appui de la DTIE/PNUE, qui pilote le "Processus de Marrakech". Les principaux objectifs étaient les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- créer une prise de conscience et susciter un débat sur la nécessité d'adopter progressivement la PCD dans la région méditerranéenne;</li> <li>- faire rapport sur les principales initiatives pertinentes pour la région en matière de PCD;</li> <li>- faciliter le débat sur les rapports entre changement climatique et production/consommation au sein des chaînes de valeurs;</li> <li>- recenser les principaux enjeux de l'application de la PCD et les mécanismes associés en Méditerranée.</li> </ul> <p>210. La table ronde combinait présentations de conférenciers invités et groupes de discussion thématiques, avec des intervenants de grand renom, ainsi que les sessions de huit groupes de travail.</p> <p>211. Les groupes ont dégagé des conclusions et formulé des recommandations qui ont été examinées collectivement en plénière. Ces groupes ont fourni les principaux résultats de la table ronde, soit un apport précieux, de la part des experts et représentants de diverses institutions des secteurs public et privés méditerranéens, à la fixation des grandes priorités, des enjeux et des opportunités d'introduction de la PCD dans la région. Ces conclusions ont contribué à établir les grandes lignes du nouveau programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011.</p> <p>212. Les contacts instaurés lors de la table ronde ont permis de renforcer le cadre de coopération entre le CAR/PP et le PNUE. Suite à l'échange d'informations et d'expériences qu'a favorisé cet évènement, le CAR/PP a soutenu, durant les premiers mois de 2009, le lancement du projet YouthXChange en Turquie, dans les pays du Maghreb et en Croatie.</p>	
<p><b>Contraintes et enseignements</b></p> <p>213. La table ronde a utilement permis d'associer des composantes du PAM pour une réflexion sur la PCD. Il serait judicieux d'organiser tous les deux ans, dans un pays différent de la région, une table ronde méditerranéenne sur la PCD, ce qui aiderait à renforcer la connaissance et l'application de la PCD et à évaluer comment évolue l'adoption de ce concept en Méditerranée.</p>	

<b>Objectif 3</b>	<b>Créer des associations avec des acteurs clés dans le domaine de la PCD</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<i>Identification des acteurs clés et instauration de contacts avec ceux-ci Établissement de paramètres pour un travail en commun Établissement d'indicateurs de succès Suivi des résultats du projet Évaluation au moyen des indicateurs de succès.</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Pays du PAM Communauté internationale</i>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<i>10 acteurs clés contactés 3 acteurs clés ont travaillé en coopération commune avec le CAR/PP 3 accords signés avec des acteurs clés 10 indicateurs de succès établis 1 évaluation concluante à mi-parcours</i>
<b>Principales réalisations</b>	
214. Le CAR/PP a contacté des acteurs importants, tels la Croix-Rouge et le Fonds mondial pour la nature (WWF), pour s'assurer leur coopération dans la promotion de la PCD. Pour officialiser ces relations, le Centre a signé avec eux deux mémorandums d'accord qui démontrent leur volonté de collaboration.	
<b>Contraintes et enseignements</b>	
215. Des associations de ce type (Croix-Rouge, WWF) peuvent devenir des facteurs d'entraînement dynamique pour promouvoir des modes de vies durables et diffuser l'information relative à la PCD et à la gestion rationnelle des produits chimiques.	

<b>Objectif 4</b>	<b>Promouvoir le dialogue et le débat avec les parties prenantes</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<i>Associer les parties prenantes aux activités du CAR/PP Informer les parties prenantes pour qu'elles déterminent les besoins et les priorités dans l'application de la PCD.</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Pays du PAM Communauté internationale</i>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<i>3 parties prenantes associées aux activités du CAR/PP 2 ateliers organisés pour déterminer les besoins et les priorités pour l'application de la PCD</i>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<i>Un atelier tenu en Égypte avec succès</i>

**Principales réalisations**

216. Le CAR/PP est conscient de la nécessité d'intervenir au niveau de l'enseignement supérieur en vue d'inculquer aux étudiants, à la communauté universitaire, aux futurs entrepreneurs, industriels et experts une connaissance intime de la production et de la consommation durables ainsi que de la gestion rationnelle des produits chimiques.

217. Le Réseau des universités méditerranéennes pour le développement durable est un projet du CAR/PP basé sur la coopération et la mise en réseau. La création de partenariats avec les acteurs clés et la promotion du dialogue et du débat sont des activités qui ont été réalisées par le Centre au cours des dernières années et ont permis de mettre en place un vaste réseau de parties prenantes, apportant un concours transversal aux actions du Centre. En 2009, le CAR/PP œuvre à l'étape suivante, à savoir le Réseau proprement dit, avec le lancement d'un projet pilote dans 3 pays méditerranéens (pour faciliter le suivi et l'évaluation).

218. Le projet de Réseau méditerranéen est axé essentiellement sur:

- la promotion de cours sur la production et la consommation durables et sur la gestion rationnelle des produits chimiques
- l'instauration de partenariats avec les universités et l'encouragement de ces partenariats entre universités méditerranéennes
- la création d'une base de données sur les professeurs et chercheurs méditerranéens.

219. Le CAR/PP contacte les universités et les ONG afin de concrétiser ce projet, sa finalité étant de renforcer les capacités des universités méditerranéennes. Le projet consiste à organiser différents séminaires à l'intention des enseignants d'université et à mettre à leur disposition trois cours en ligne:

- un cours électronique sur la prévention de la pollution dans les entreprises, accessible sur le site web du CAR/PP
- un cours sur la politique d'environnement
- un cours sur la consommation et le changement climatique.

220. Le CAR/PP a conduit, en Égypte au mois de mai, un projet pilote qui sera reproduit, au second semestre 2009, en Algérie et en Israël.

**Contraintes et enseignements**

221. Il serait utile de reproduire ce projet dans tous les pays méditerranéens au cours des prochaines années.

<b>Objectif 5</b>	<b><i>Promotion de la prévention et de la réduction intégrées de la pollution (IPPC) dans les pays méditerranéens</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	<i>Tenir un séminaire sur l'IPPC dans les pays méditerranéens</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Tous les pays du PAM</i>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<i>Sensibilisation accrue des pays méditerranéens au principe de l'application de l'approche IPPC dans le secteur industriel</i>  <i>Les pays méditerranéens manifestent leur intérêt dans les initiatives d'application de l'IPPC</i>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<i>Un atelier tenu avec une participation active.</i>

### Principales réalisations

222. Cette activité a été exécutée dans le cadre du programme de coopération PAM-CE et de l'initiative Horizon 2020; elle vise à apporter son soutien aux initiatives déjà existantes dans la région de la Méditerranée et à leur conférer une impulsion supplémentaire pour les aider dans la poursuite de leur objectif de dépollution de la région. Le CAR/PP a organisé la réunion avec la collaboration du Bureau IPPC, de la CE, du MED POL et de VITO.

223. La réunion s'est tenue en 2008 au Bureau IPPC de Séville, le centre nerveux de l'application de l'IPPC en Europe, qui a appuyé la réunion et y a participé. A l'issue de l'atelier, un relevé de conclusions a été établi, soulignant l'importance, entre autres, de la prévention et de la réduction de la pollution en vue de rendre durable le développement industriel, l'accent étant mis sur la notion que le profit n'est pas incompatible avec un meilleur environnement.

224. S'agissant des documents de référence sur les meilleures techniques disponibles (BREF), bien qu'ils aient été rédigés conformément aux normes européennes, l'on a estimé qu'ils pourraient aussi être utiles pour les pays non européens, lesquels ont sollicité de prendre part en tant qu'observateurs aux révisions futures.

### Actions les plus récentes :

- Au cours des derniers mois, les contacts établis lors de l'atelier ont été maintenus.
- Le CAR/PP a repris à son compte les recommandations de l'atelier et procède présentement à un renforcement des capacités en matière d'IPPC en tant que question déterminante du processus Horizon 2020.
- Les études du CAR/PP sur les MTD/MPE dans les principaux secteurs industriels méditerranéens ont été mises à jour, en y incluant l'efficacité énergétique.
- L'IPPC est retenue comme le cadre juridique le plus approprié pour intégrer la compétitivité verte dans les pays méditerranéens.

<p><b>Objectif 6</b></p>	<p><b><i>Promouvoir l'application et le respect des obligations découlant de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles et évaluer l'efficacité des mesures prises à cet effet</i></b></p>
<p><b>Résultats escomptés</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>Traduction des BREF</b> → Document de référence sur les meilleures techniques disponibles dans le secteur de la céramique, Document de référence sur les meilleures techniques disponibles pour la fabrication de produits chimiques inorganiques en vrac – solides et autres secteurs, et Document de référence sur les meilleures techniques disponibles pour la fabrication de produits chimiques inorganiques spéciaux.</li> <li>2) <b>Étude sur le secteur pétrochimique</b> → Publication et diffusion d'une étude technique sur la prévention de la pollution dans le secteur pétrochimique en Méditerranée.</li> <li>3) <b>Projet ALAMIM</b> → Diagnostic des activités industrielles implantées autour du lac Mariout, recherche de synergies dans le système industriel, nouvelle vision du système industriel, lignes stratégiques et objectifs en vue de réaliser le développement durable du secteur industriel du lac Mariout (Alexandrie).</li> <li>4) <b>Pêche durable</b> → Publication d'une étude technique sur la production et la consommation de poisson en Méditerranée (résultats à intégrer dans le REDD (Rapport sur l'environnement et le développement durable du Plan Bleu).</li> <li>5) <b>GEDZI</b> → Publication d'un dépliant sur des études de cas GEDZI.</li> <li>6) <b>Activité de renforcement des capacités</b> → Organiser un atelier sur les bonnes pratiques d'entretien des établissements hôteliers (atelier adossé au séminaire sur l'écolabellisation des <b>campings</b> et services d'hébergement touristiques) dans le cadre du PAC "Almeria".</li> </ol>

<p><b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Traduction des BREF → Espagne</li> <li>2) Étude secteur pétrochimique → pays méditerranéens</li> <li>3) Projet ALAMIM → Égypte</li> <li>4) Pêche durable → pays méditerranéens</li> <li>5) GEDZI → pays méditerranéens, Tunisie</li> <li>6) Activité de renforcement des capacités → Espagne</li> </ol>
<p><b>Indicateurs/progrès accomplis</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>Traduction des BREF</b> → BREF traduits en espagnol et envoyés au Ministère espagnol de l'environnement</li> <li>2) <b>Étude secteur pétrochimique</b> → étude publiée, traduite en français et en espagnol et diffusée auprès des entreprises et acteurs méditerranéens</li> <li>3) <b>Projet ALAMIM</b> → achèvement du plan d'action intégré concernant le lac Mariout</li> <li>4) <b>Pêche durable</b> → étude publiée, traduite en français et en espagnol et diffusée auprès des entreprises et acteurs méditerranéens</li> <li>5) <b>GEDZI</b> → dépliant publié et diffusé</li> <li>6) <b>Activité de renforcement des capacités</b> → Nombre de participants au séminaire, activités de suivi définies après le séminaire</li> </ol>
<p><b>Principales réalisations</b></p> <p>225. En ce qui concerne les BREF (Documents de référence sur les meilleures techniques disponibles (MTD)), à la demande du Ministère espagnol de l'environnement, le CAR/PP a procédé à la traduction des documents ci-après:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- "Document de référence sur les meilleures techniques disponibles dans le secteur de la céramique".</li> <li>- "Document de référence sur les meilleures techniques disponibles pour la fabrication de produits chimiques inorganiques en vrac – solides et autres secteurs"</li> <li>- "Prévention et réduction intégrée de la pollution. Document de Référence sur les meilleures techniques disponibles pour la fabrication de produits chimiques spéciaux".</li> </ul> <p>226. Le Centre a élaboré en 2008 une étude intitulée "Prévention de la pollution dans le secteur pétrochimique". En 2009, l'étude a été révisée et publiée en anglais. Ce manuel sera très utile pour les entreprises pétrochimiques et les administrations publiques, puisqu'il a trait au projet ALAMIM de la zone du lac Mariout qui abrite de nombreuses industries de ce type.</p> <p>227. Le CAR/PP a mis au point le projet ALAMIM centré sur la gestion durable du lac Mariout en Égypte, lequel est entouré d'activités industrielles (principalement pétrochimiques) et agricoles. Dans les derniers mois de l'année 2008 et durant l'année 2009, le Centre a participé au projet SMAP avec l'élaboration d'une étude sur les activités industrielle du lac Mariout et la définition d'un plan d'action intégré. L'étude "Projet de gestion Intégrée du lac Mariout/Alexandrie (ALAMIM) – Plan d'action Intégré" sera achevée en juin 2009.</p> <p>228. Le CAR/PP a participé au Programme d'aménagement côtier (PAC) "Maroc" en collaboration avec le CAR/ASP. La participation du CAR/PP a consisté en la présentation des bonnes pratiques d'entretien des établissements hôteliers, dans le cadre d'un séminaire sur le tourisme durable tenu en octobre 2008. Le Centre a également distribué ses lignes directrices sur les bonnes pratiques d'entretien des établissements hôteliers en tant que document de travail pour l'atelier sur le PAC "Tunisie".</p>	

229. Le CAR/PP révisé actuellement l'étude sur "La Pêche durable en Méditerranée", laquelle aborde des questions en rapport avec la production et la consommation durables de poisson dans la région. Rédigée en anglais, l'étude sera traduite en français et en espagnol ; elle sera consultable sur le site web du CAR/PP.

230. Le CAR/PP a piloté un Projet de gestion durable des zones industrielles (GEDZI). Ce projet, qui a démarré à la fin 2007, avait pour objet le renforcement des capacités de la Tunisie pour un développement durable des zones industrielles. Le projet a été cofinancé par l'Agence allemande de coopération (GTZ) et a bénéficié de l'appui du CITET (Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis) - Tunisie. En janvier 2009, le projet en Tunisie a été clôturé par la présentation des résultats finaux et une remise de diplômes.

#### **Contraintes et enseignements**

223. L'analyse suivante a pu être faite :

- Accès très difficile à l'information relative aux procédés industriels utilisés dans le secteur pétrochimique méditerranéen.
- Très peu d'études de cas sur la prévention de la pollution dans le secteur pétrochimique.
- Difficulté d'obtenir des experts nationaux méditerranéens un retour d'information sur la pêche durable.
- La gestion durable et efficace de zones industrielles est essentielle pour garantir que les entreprises situées dans ces zones adoptent la compétitivité verte et la production plus propre.

231. Les questions relatives à la production et à la consommation durables de poisson devront faire l'objet d'un traitement plus large dans le cadre du PAM.

<b>Objectif 7</b>	<b>Activité sur l'écolabellisation dans le secteur du textile en République arabe syrienne</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<p>1) Organiser une activité sur l'écolabellisation pour les campings et services d'hébergement touristiques en Croatie</p> <p>2) Exécuter un projet pilote dans un pays méditerranéen non membre de l'UE → République arabe Syrienne (si techniquement et financièrement possible)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• sélectionner des entreprises syriennes du secteur du textile qui pourraient recevoir l'écolabel UE pour leurs produits</li> <li>• Appuyer ces entreprises et former des experts nationaux et des CNPP aux procédures d'écolabellisation UE</li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<p>Cadres politiques pertinents du projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de coopération CE-PAM, point 7. "Coopération sur les technologies plus propres": promotion de l'écolabellisation dans les pays méditerranéens non membres de l'UE</li> <li>• Plan d'action de l'UE sur la PCD</li> <li>• Projet de la DTIE/PNUE "Permettre aux pays en développement de saisir les occasions d'écolabel".</li> <li>• SMDD, Processus de Marrakech</li> </ul> <p>Cette activité sera menée en collaboration avec la DTIE/PNUE. Et avec le CAR/PAP dans le cas de la Croatie</p>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de questionnaires de campings et d'installations touristiques croates formés</li> <li>• Nombre d'experts syriens formés aux procédures d'écolabellisation, Entreprises textiles syriennes récompensées</li> </ul>

### Principales réalisations

232. Le CAR/PP prépare actuellement un atelier sur l'écolabellisation touristique en Croatie, qui aura lieu en octobre. Cet événement réunira des participants du secteur touristique, tels que les directeurs d'hôtels, les administrateurs publics et les ONG. Le CAR/PP présentera le label *Eco-flower* de l'UE et un label croate spécifique, en cours de définition, le tout d'une manière pratique. Il présentera également le Guide des bonnes pratiques d'entretien des établissements hôteliers.

233. L'atelier sur la "promotion des écolabels et des normes pour l'industrie textile syrienne" s'est tenu à Damas (Syrie) en novembre 2008. Il était organisé en collaboration avec le MED POL et avec le soutien de la branche de la production et de la consommation durables de la DTIE/NUE, de la Commission européenne et du Centre syrien pour la production propre.

234. L'atelier avait pour objectifs:

- de sensibiliser les acteurs concernés aux atouts offerts par l'écolabellisation et d'accroître la durabilité du secteur textile syrien;
- de familiariser les acteurs concernés avec les différents écolabels et normes concernant le secteur du textile: écolabel européen et GOTS - **leurs procédures, critères et créneaux correspondants du marché.**

235. En 2009, le CAR/PP évalue la possibilité d'aider deux entreprises à adopter l'écolabel et les GOTS.

<b>Objectif 8</b>	<b>Outils permettant aux consommateurs de mieux prendre conscience des produits et services</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Sensibiliser davantage le public à la manière dont leurs pratiques de consommation peuvent affecter l'environnement (en particulier le changement climatique) en vue développer des critères de consommation et des modes de vie plus durables</i></li> <li>• <i>Préparation et diffusion de documents et supports de sensibilisation et organisation de campagnes en faveur d'une consommation durable et de modes de vie basés sur le Plan d'action pour une consommation durable et le plan de diffusion de la consommation durable - préparés pour le CAR/PP par ECODES.</i></li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Tous les pays du PAM et la communauté internationale.</i>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Création de documents et supports d'information sur la consommation durable</i></li> <li>• <i>Diffusion des documents/supports auprès des groupes cibles (représentants de la société civile, consommateurs, jeunes, etc.)</i></li> <li>• <i>Observations des agents et institutions prenant part à la campagne de sensibilisation du public</i></li> <li>• <i>Profil valorisé du CAR/PP en tant que promoteur de la consommation durable dans la région méditerranéenne</i></li> <li>• <i>Diffusion auprès du public cible.</i></li> <li>• <i>Mieux sensibiliser le public à la manière dont ses pratiques de consommation peuvent affecter l'environnement.</i></li> </ul>

### Principales réalisations

236. Dans le but de réduire la consommation personnelle d'énergie, la production de déchets résultant des modes de vie des individus, la consommation d'eau et autres gestes de la vie quotidienne qui ont un impact sur l'environnement ainsi que sur le développement social et économique des sociétés, le CAR/PP exécutera un certain nombre d'activités destinées à encourager des modes de vie plus durables. Ces activités consistent à réaliser diverses publications et supports de diffusion qui incitent à des pratiques plus durables dans la vie quotidienne des consommateurs.

237. À ce jour, des représentants de divers programmes et organisations œuvrant à la promotion de la consommation durable dans la région méditerranéenne ont été contactés (DTIE/PNUE, YouthXchange, Projet LOLA, ECODES, Réseau CEE) pour connaître leurs principales initiatives en vue d'établir des voies de coopération possibles, soit pour renforcer la diffusion des initiatives existantes dans la région, soit pour soutenir de nouvelles initiatives entreprises par le Centre en vue de sensibiliser davantage les populations méditerranéennes.

238. Au début 2009, le CAR/PP a commencé à travailler avec les experts de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) à la réalisation d'un dépliant qui comprend des informations tirées d'études, articles et recherches déjà publiés en rapport avec les études d'intrants-extrants relatifs aux modes de consommation. Ce dépliant doit livrer un message réellement convivial, avec des dessins, graphiques, croquis et une iconographie riche susceptibles d'aider à la vulgarisation de l'information technique auprès du public.

239. Ce dépliant devrait s'adresser aux ménages, mais le CAR/PP a l'intention de l'utiliser aussi pour accroître la prise de conscience parmi ses Points focaux et les composantes du PAM.

240. Le projet sera mené à terme au cours du deuxième semestre de 2009.

### Contraintes et enseignements

241. La collaboration avec d'autres organisations crée des synergies, diffuse les bons résultats et évite que les efforts fassent double emploi.

<b>Objectif 9</b>	<b>Promotion de modes de vie durables</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Faire prendre davantage conscience aux citoyens de la manière dont leurs pratiques de consommation affectent l'environnement (en particulier le changement climatique) en vue d'inciter à des modes de consommation et à des modes de vie plus durables.</i></li> <li>• <i>Préparation et diffusion du matériel de sensibilisation et réalisation de campagnes sur la consommation et les modes de vie durables, sur la base du Plan d'Action pour une consommation durable et du plan de diffusion de la consommation durable préparés pour le CAR/PP par ECODES.</i></li> <li>• <i>Autoformation du personnel du CAR/PP aux modes de vie méditerranéens</i></li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Tous les pays du PAM (+ la communauté internationale, Espagne)</i></li> <li>• <i>Partenariats potentiels : avec DTIE/PNUE, MIO-ESCDE et les groupes de travail de Marrakech sur la consommation et les modes de vie durables</i></li> </ul>
<b>Indicateurs/progress accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Création de documents et supports d'information du CAR/PP sur la consommation durable</i></li> <li>• <i>Diffusion du matériel de sensibilisation et de la vidéo parmi les groupes cibles (représentants de la société civile, des consommateurs, de la jeunesse, etc.).</i></li> <li>• <i>Retour d'information par les agents et institutions prenant part aux campagnes de sensibilisation.</i></li> <li>• <i>Visibilité accrue du CAR/PP en tant que centre méditerranéen de</i></li> </ul>

	<p><i>promotion de la consommation durable dans la région</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Diffusion auprès des publics cibles</i></li> <li>• <i>Citoyens davantage conscients de la manière dont leurs pratiques de consommation affectent l'environnement (en particulier le changement climatique)</i></li> </ul>
<p><b>Principales réalisations</b></p> <p>242. Le CAR/PP a réalisé plusieurs activités visant la promotion des modes de vie durables :</p> <p>- <b>Kit pédagogique:</b> le CAR/PP a traduit et imprimé le Kit pédagogique du PNUE sur la production et la consommation durables en catalan, espagnol et arabe.</p> <p>- <b>In your hands ("Entre vos mains") :</b> en 2008, le CAR/PP a adapté une partie du contenu de la revue "Opcions" qui sera publiée sur le site web de CAR/PP en anglais, espagnol et français sous le titre "Entre vos mains", suivi du sous-titre : "Savoir ce que vous consommez pour décider comment consommer". Le Centre a choisi les sujets de la consommation durable de poisson et du tourisme durable.</p> <p>- <b>YouthXchange:</b> le CAR/PP a contacté la DTIE/PNUE en vue d'exécuter le projet en Turquie, en Croatie et au Maghreb durant les mois de décembre 2008, janvier et février 2009, respectivement.</p> <p>- <b>Consumpedia:</b> en 2009, le CAR/PP a travaillé à un site web consacré à la consommation durable. Ce site tire son contenu de la revue "Opcions" déjà utilisée comme source d'information par le Centre. Ce site web comprend des informations sur des produits précis, sur les problèmes qu'ils posent et sur les produits de remplacement, et il pourrait être un outil très utile pour les consommateurs. Le site sera disponible en anglais, français, catalan et espagnol en juin.</p> <p>- <b>Vidéo sur la consommation durable:</b> au début 2009, le CAR/PP a travaillé à la réalisation d'une vidéo sur la consommation durable. Ce support audiovisuel offre un panorama très complet des modes et motivations de consommation des citoyens. La vidéo présente le cas d'un pays développé.</p> <p>- <b>Enquête mondiale sur les modes de vie durables:</b> le CAR/PP collabore avec la DTIE/PNUE à la diffusion d'un questionnaire pour une enquête mondiale sur les modes de vie durables. Il s'agit d'une enquête en ligne destinée aux jeunes de 25 à 35 ans du monde entier. Le Centre encourage les professeurs d'université à l'inclure dans leurs cours afin que les étudiants puissent y répondre. Ce système a été utilisé dans la présentation du "Cours en ligne sur la prévention de la pollution à la source dans les entreprises" tenu en Égypte le 26 mai. L'objectif est d'obtenir environ 250 questionnaires complétés avant la fin juin.</p>	
<p><b>Contraintes et enseignements</b></p> <p>243. Le CAR/PP a recruté récemment un technicien arabophone. L'INFO/RAC devrait appuyer la diffusion de ces documents et supports d'information.</p>	

<b>Objectif 10</b>	<b>Coopération avec des ONG, des associations de consommateurs et d'autres acteurs concernés de la société civile</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Identification de la coopération avec les acteurs concernés</i></li> <li>• <i>Conclusion de mémorandums d'accord ou autres instruments de coopération</i></li> <li>• <i>Établissement d'indicateurs de succès</i></li> <li>• <i>Suivi des résultats du projet</i></li> <li>• <i>Évaluation au moyen des indicateurs de succès</i></li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Croix-Rouge, WWF</i>

<b>Indicateurs/progress accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>mémoires d'accord ou autres instruments de coopération conclus</i></li> <li>• <i>10 indicateurs de succès établis</i></li> <li>• <i>1 évaluation concluante à mi-parcours</i></li> </ul>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	
<b>Principales réalisations</b>	
<p>244. Le CAR/PP travaille dans le cadre d'un camp de jeunesse, en coopération avec la Croix-Rouge et le WWF, en vue d'accroître la sensibilisation parmi les jeunes de Méditerranée. Ce camp de jeunesse sera organisé au Maroc au cours de l'été 2009 et la contribution du CAR/PP consistera à livrer une information sur les polluants organiques persistants (POP). À cet effet, le Centre prépare un dépliant de vulgarisation sur les POP.</p>	
<b>Contraintes et enseignements</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés à transmettre une information technique à des étudiants non spécialisés</li> <li>- Participants au profil et au contexte très divers, ce qui complique la tâche de trouver un langage commun pour s'adresser à eux.</li> </ul> <p>245. Il serait également judicieux de rendre les sessions participatives, avec des discussions, des exemples, des travaux pratiques et autres activités, et de disposer au préalable de renseignements sur les participants afin que le Centre puisse adapter le message à leurs centres d'intérêt.</p>	

<b>Objectif 11</b>	<b>Rapport GRECO sur la compétitivité verte: "Trouver des débouchés économiques grâce à la production plus propre "</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Contribuer</b> à la cause de l'environnement en appelant l'attention des décideurs, des pouvoirs publics, des enceintes méditerranéennes et internationales, et du secteur privé, sur les avantages économiques qui résultent des nouveaux débouchés offerts par la compétitivité verte.</li> <li>- <b>Faciliter</b> le processus de développement de partenariats public-privé autour de la compétitivité verte.</li> <li>- <b>S'assurer</b> d'un engagement national des PME à appliquer GRECO</li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Les Parties contractantes</i>
<b>Indicateurs/progress accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Nombre de PME adoptant les procédés de production plus propre</i></li> <li>- <i>Nombre d'institutions nationales recevant un appui technique ou/et institutionnel</i></li> <li>- <i>Prise de conscience accrue des secteurs public et privé quant aux débouchés que l'éco-management pourrait apporter aux PME</i></li> </ul>
<b>Principales réalisations</b>	
<p>246. Pour atteindre l'objectif général de l'Initiative GRECO, toute une série d'activités sont envisagées, dont la plus notable est la publication d'un rapport sur la compétitivité verte: "Compétitivité verte en Méditerranée – Trouver des débouchés économiques grâce à la production plus propre". Ce rapport analyse les résultats d'une centaine d'études de cas d'entreprises méditerranéennes qui ont appliqué des méthodes de production plus propre et d'éco-efficacité. Ces études de cas ont été rassemblées par le CAR/PP au long des années de son travail dans la région de la Méditerranée. Cette étude sur la compétitivité verte dans la région méditerranéenne a été réalisée dans le but de tirer des enseignements des 100 cas de réussite de la production plus propre. Elle analyse 100 études de cas consignées dans les fiches Med Clean, se concentre sur les données techniques, économiques et environnementales relatives à l'application de la production plus propre et montre les bénéfices environnementaux et les potentialités considérables dont disposent à cet égard les entreprises méditerranéennes, indépendamment de leur taille.</p>	

247. Le CAR/PP a également publié une version abrégée du rapport (5 pages) à l'intention des PME.

248. En 2009, le rapport a été présenté à deux conférences, l'une au Maroc en avril, avec la participation de plus de 70 entreprises, et l'autre pendant la dernière semaine de mai au Caire (Égypte), avec la participation de près de 100 PME méditerranéennes.

#### Contraintes et enseignements

249. Le rapport démontre que les secteurs dans lesquels l'application de la compétitivité verte est la plus rentable sont les transports, l'agroalimentaire/boissons, le textile et les produits chimiques. Tous ces secteurs ont une période de remboursement de moins d'un an. Le rapport démontre également l'utilité des techniques de réduction de l'énergie à la source, moins chères et avec un meilleur retour sur investissement.

250. Diffusion maximale parmi les pays méditerranéens en vue d'augmenter le nombre des fiches MedClean.

251. Avec un plus grand nombre de fiches MedClean, procéder à une réédition du rapport, en cherchant à y inclure les expériences de différents secteurs.

Objectif 12	Stratégie GRECO
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achever l'enregistrement de la marque "GRECO INITIATIVE" dans les pays du PAM et l'Union Européenne</li> <li>- Réviser le Plan d'entreprise GRECO selon le nouveau budget.</li> <li>- Engager les entreprises du secteur privé (PME) et les institutions financières à participer activement aux GRECO FORUMS.</li> <li>- GRECO FORUMS: diffusion des résultats des fiches MedClean et instauration de partenariats (décideurs, organisations multilatérales, secteur privé). Le 1<sup>er</sup> FORUM sera réalisé au Maroc à la mi-avril, suivi de l'Égypte et de la Turquie.</li> <li>- Concevoir une page web liée au site du CAR/PP, qui contiendra toutes les informations et autres éléments en rapport avec l'Initiative GRECO Fournir l'accès aux informations pertinentes et recevoir l'information en retour de la part des pays méditerranéens.</li> <li>- Concevoir un instrument financier pour GRECO: IFC, AECID, CIUDAD</li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	Les Parties contractantes
<b>Indicateurs/progrès réalisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un plan d'entreprise GRECO est élaboré</li> <li>- L'enregistrement de la marque est obtenu dans tous les pays</li> <li>- Organiser 3 GRECO FORUMS : au Maroc, en Égypte et en Turquie.</li> <li>- Page web finalisée en avril, et avoir des informations disponibles sur le premier GRECO FORUM au cours de la deuxième semaine de mars</li> </ul>
<b>Principales réalisations</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La marque GRECO Initiative a été enregistrée avec succès dans la plupart des 21 pays méditerranéens, y compris son logo.</li> <li>- Le Plan d'entreprise GRECO a été révisé en fonction de l'ajustement du budget 2009.</li> <li>- Deux GRECO Forums ont été tenus, l'un au Maroc au mois d'avril 2009, avec la présence des Ministres marocains de l'industrie et de l'environnement, BusinessMed et 70 entreprises. L'autre Forum a été organisé en Égypte au mois de mai 2009, avec la participation de près de 100 PME Méditerranéennes. Le Forum de Turquie est en préparation.</li> <li>- La page web de l'Initiative GRECO a été finalisée en mai et disponible en juin.</li> </ul>	

<p><b>Contraintes et enseignements</b></p> <p>252. Difficultés pour l'enregistrement de la marque GRECO Initiative dans certains pays – L'INFO/RAC pourrait aider à diffuser l'Initiative.</p> <p>253. Organiser des congrès et ateliers de GRECO Initiative dans tous les pays méditerranéens en développement.</p>
--

<b>Objectif 13</b>	<b>GRECO UMCE</b> (Union Méditerranéenne <b>des</b> Confédérations d'Entreprises) – <b>Projet BusinessMed</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<b>Exécuter le projet FORUM avec BusinessMed et lui apporter le concours technique, des cours de formation, un renforcement des capacités et les outils nécessaires pour obtenir les bons résultats attendus de GRECO dans les pays méditerranéens</b>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Les Parties contractantes</i>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Projet exécuté</i></li> <li>- <i>Membres de l'UMCE formés à la compétitivité verte</i></li> <li>- <i>Documents diffusés (Rapport GRECO, Rapport annuel, Magazine technique du CAR/PP)</i></li> </ul>
<b>Principales réalisations</b>	
<p>254. Après la signature de l'accord de collaboration avec l'UMCE-BusinessMed, le CAR/PP a réalisé plusieurs activités, en participant ou organisant conjointement des réunions pour la diffusion de l'application des techniques plus propres dans les secteurs industriel et économique de la zone méditerranéenne.</p> <p>255. Le 5 novembre, le CAR/PP a organisé à Barcelone l'atelier "GRECO Initiative: trouver des débouchés économiques grâce à une production plus propre". Près de 20 participants des pays suivants : Espagne, France, Slovénie, Malte, République arabe syrienne, Liban, Maroc, Chypre, Égypte, Croatie, Algérie et Tunisie ont échangé leurs vues sur le projet de l'Initiative GRECO.</p> <p>256. BusinessMed a pris une part active à l'Initiative GRECO dans tous les pays méditerranéens avec une information constante et la mise à disposition de documents.</p> <p>257. Le CAR/PP organisera deux congrès sur GRECO Initiative, en Tunisie et en Turquie, avec le soutien des membres de BusinessMed.</p>	
<b>Contraintes et enseignements</b>	
<p>Il existe de nombreuses institutions qui sont intéressées à collaborer avec l'Initiative GRECO. C'est pourquoi il importe de créer des synergies afin d'éviter les doubles emplois et d'organiser correctement le réseau de collaborateurs dans chaque pays. À cet égard, la collaboration avec BusinessMed est importante dans tous les pays méditerranéens</p>	

<b>Objectif 14</b>	<b>GRECO: diffusion du rapport au sein du PAM</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Présenter le rapport et les premiers résultats à la Seizième réunion des Parties contractantes au Maroc en novembre 2009.</i></li> <li>• <i>Présenter le rapport dans les forums pertinents dans les pays méditerranéens</i></li> <li>• <i>Diffuser dans les pays du PAM toutes les activités qui ont eu lieu</i></li> </ul>

	<p><i>l'année précédente. Le gagnant du prix GRECO figurera en bonne place dans le rapport annuel.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Diffusion dans le cadre des activités liées aux experts</i></li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Les Parties contractantes</i>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Nombre de personnes assistant aux présentations.</i></li> <li>- <i>Nombre de forums auxquels les résultats du rapport ont été présentés</i></li> </ul>
<b>Principales réalisations</b>	
<p>258. Un des principaux objectifs de l'Initiative GRECO est de faire largement connaître, en suscitant par là même la plus forte prise de conscience possible, les avantages économiques que l'application des techniques environnementales peut apporter aux entreprises méditerranéennes, en récusant la perception erronée et enracinée qui voudrait que l'intégration de la dimension environnementale dans l'entreprise implique un fardeau et des coûts. Pour que les entreprises et les gouvernements (en tant que responsables de la conception des politiques publiques et des mesures visant à développer la production plus propre) perçoivent l'environnement comme porteur de nouveaux atouts, il est essentiel de faire connaître les résultats des études susmentionnées.</p> <p>259. Ainsi la diffusion a-t-elle été entreprise dans le cadre des forums les plus importants organisés pour l'Initiative. Plus concrètement, en 2009, les forums de présentation ont été les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Congrès de GRECO Initiative au Maroc, avril 2009</li> <li>- Égypte, Forum mondial sur l'Initiative industrielle verte, mai 2009</li> <li>- CoP IV de la Convention de Stockholm, Genève, avril 2009.</li> </ul>	
<b>Contraintes et enseignements</b>	
<p>260. Le CAR/PP est parvenu à la conclusion que le moyen de diffusion le plus efficace pour GRECO consiste à organiser des séminaires nationaux à haut niveau technique. L'INFO/RAC pourrait contribuer à la diffusion du rapport au sein du PAM.</p>	

## **2.2 Gestion rationnelle des produits chimiques**

261. Une des initiatives fondamentales prises par le CAR/PP dans le cadre du PAM a été de promouvoir la production plus propre et la prévention de la pollution dans le cadre du Protocole "tellurique". Le Centre s'est investi dans le programme principal concernant la pollution d'origine terrestre, et plus spécialement dans le cadre du Programme d'actions stratégiques.

262. Les produits chimiques et leurs principales sources industrielles sont recensés à l'annexe I du Protocole "tellurique" et dans le PAS comme des priorités qui doivent être étudiées et incluses dans l'exécution des plans d'actions, programmes et mesures prises par les pays pour combattre la pollution provenant de sources et activités situées à terre.

263. De même, dans le contexte mondial du développement durable, la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et l'Approche stratégique de la gestion Internationale des produits chimiques sont des accords internationaux récents par lesquels les pays unissent leurs efforts pour faire en sorte que les produits chimiques soient produits et utilisés selon des modalités qui réduisent au minimum leurs effets nocifs sur l'environnement et la santé humain.

264. Dans le contexte international, les pays s'engagent de plus en plus à faire des efforts concertés et à s'entendre sur des objectifs clairs pour réduire et éliminer, si possible, l'utilisation des produits chimiques dangereux. À cet égard, l'un des principaux objectifs fixé par le Plan de mise en œuvre de Johannesburg est de garantir que les produits chimiques sont produits et utilisés selon des modalités qui réduisent au minimum les effets nocifs importants sur l'environnement et la santé humaine. Pour

atteindre cet objectif, la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (ICCM), qui s'est tenue le 6 février 2006 à Dubaï, a lancé l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM), un cadre politique pour une action internationale sur les risques chimiques.

265. Le CAR/PP est conscient de ce que, pour mieux contribuer à la réduction et à la gestion rationnelle des produits chimiques dans les pays méditerranéens, il doit éviter, par le biais de ces accords internationaux, que les efforts fassent double emploi et tirer parti des synergies existant entre les accords et le Protocole "tellurique". C'est pourquoi le Centre élabore actuellement une stratégie pour adapter ses activités de réduction et de gestion rationnelle des produits chimiques aux priorités et aux besoins qui sont communs au Protocole "tellurique", à la Convention de Stockholm et à la SAICM.

266. Le CAR/PP développe présentement ses actions conformément à ces accords internationaux, puisqu'ils fixent des priorités convenues au niveau mondial pour lutter contre la pollution d'origine terrestre. Par ailleurs, ces accords peuvent profiter de l'expérience que le Centre a acquise dans les pays méditerranéens. Par conséquent, le CAR/PP est en train de tracer des pistes de coopération étroite avec la SAICM, les Conventions de Stockholm et de Bâle et il s'emploiera à devenir un Centre régional pour l'application de ces accords en Méditerranée.

267. À cet égard, il est recommandé aux Parties contractantes d'approuver l'élargissement du champ d'activité du CAR/PP, afin d'y inclure la gestion des produits chimiques et d'appuyer son application, en sorte qu'il devienne un Centre régional méditerranéen pour la mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les POP.

<b>Objectif 1</b>	<b><i>Aider les pays méditerranéens à appliquer les actions prioritaires prévues par les PAN</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	<i>- Présenter une publication sur le thème "Gestion des huiles minérales usagées dans les pays méditerranéens "</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Les Parties contractantes</i>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<i>-identification d'experts -préparation d'un questionnaire destine aux Points focaux -préparation du document</i>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	
<b>Principales réalisations</b>	
<p>268. Le CAR/PP travaille actuellement à l'élaboration d'un document intitulé "Le point des connaissances sur les huiles minérales usagées en Méditerranée". Pour collecter toutes les informations nécessaires, le Centre prépare une enquête qui s'adressera à tous les Points focaux nationaux afin qu'ils puissent communiquer des données sur la situation du recyclage des huiles minérales usagées. Dès que le Centre aura réuni toutes les informations, le document sera rédigé.</p> <p>269. D'ici la fin de 2009, ce document sera publié en anglais, espagnol et français sur le site web du CAR/PP et il sera distribué aux Points focaux nationaux du PAM et aux administrations publiques.</p>	

<b>Objectif 2</b>	<b><i>Projet FEM: aider les pays méditerranéens dans la gestion écologiquement rationnelle des PCB dans les compagnies nationales d'électricité</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	Signature APC PNUE-CAR/PP Contrat CTA + ACTA Signature du mémorandum d'accord avec le BCRC-Égypte
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	Albanie, Égypte, Liban, Libye, et Syrie
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	Mémorandum d'accord APC Experts recrutés sous contrat
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	
<b>Principales réalisations</b>	
<p>270. Le projet "Gestion écologiquement rationnelle des matériels, stocks et déchets contenant des PCB ou contaminés par ceux-ci dans les compagnies nationales d'électricité des pays méditerranéens" fait partie du projet lancé par le PNUE/PAM-Unité MED, le MED POL et plusieurs autres organisations internationales, à savoir "la Composante régionale du Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin de la Méditerranée: application des actions convenues pour la protection des ressources environnementales de la mer Méditerranée et de ses zones côtières".</p> <p>271. Le CAR/PP est activement associé aux sous-sections 2.3.3 "Mieux sensibiliser à l'importance de la gestion écologiquement rationnelle du matériel contenant des PCB" et 2.3.4 "Capacités techniques pour la gestion écologiquement rationnelle du matériel contenant des PCB".</p> <p>272. Des activités doivent être exécutées au Liban, en Albanie, en Libye et en Syrie et le calendrier proposé pour les activités du projet court jusqu'en 2011.</p>	

<b>Objectif 3</b>	<b><i>Sur la base des analyses, conseiller les pays méditerranéens sur l'exécution des Plans nationaux de mise en œuvre (NIP) prévus au titre de la Convention de Stockholm.</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approbation du profil FEM pour la République arabe syrienne, le Liban, le Maroc et la Tunisie</li> <li>- Envoyer le profil et les lettres officielles au FEM</li> <li>- Mémorandum d'accord avec l'UNITAR: préparation du Plan national de mise en œuvre pour la Lybie. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contacts de l'UNITAR avec le FEM</li> <li>- Mémorandum d'accord signé</li> </ul> </li> <li>- Mémorandum d'accord avec la Lybie.</li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	Syrie, Liban, Maroc et Tunisie.
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	Exécution des actions Mission préparatoire Approbation par le FEM

<p><b>Principales réalisations</b></p> <p>273. Il a été rédigé à l'intention du FEM une proposition visant à établir les profils de la République arabe syrienne, du Liban, du Maroc et de la Tunisie quant aux priorités de leurs PIN respectifs sur les POP, mais le Centre attend encore des différents pays qu'ils communiquent ces renseignements. Cette proposition inclut des activités sur les besoins relatifs aux POP consignés dans les PIN.</p> <p>274. Le CAR/PP a adressé au FEM une proposition visant à l'établissement du PIN libyen en 2009.</p>
--

<p><b>Contraintes et enseignements</b></p> <p>275. L'on rencontre des difficultés pour obtenir des pays les renseignements voulus. Il serait souhaitable d'avoir accès aux PIN et aux PAN actualisés de manière à éviter que les efforts fassent double emploi et de connaître les véritables priorités.</p>
--

<b>Objectif 4</b>	<b><i>Atelier régional sur les expériences concluantes de l'application de la Convention de Stockholm et ses synergies avec les Conventions de Bâle et de Rotterdam</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Définition des objectifs des ateliers et du champ des activités (POP, PAS, etc.)</i></li> <li>• <i>Identification des parties prenantes à associer et contact avec celles-ci</i></li> <li>• <i>Lieu (Sala conferencias del department)</i></li> <li>• <i>Ordre du jour</i></li> <li>• <i>Logistique (billets avion, visas, hôtels, traductions, déplacements, salle de conférence, etc.)</i></li> <li>• <i>Documents à distribuer</i></li> <li>• <i>Atelier</i></li> <li>• <i>Rapport</i></li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Les Parties contractantes</i>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<i>Nombre de participants Diversité des parties prenantes</i>
<p><b>Principales réalisations</b></p> <p>276. Les 7 et 8 avril 2009, le CAR/PP a organisé un Atelier régional sur l'application de la Convention de Stockholm dans les pays méditerranéens. Cette réunion a contribué au partage d'expériences des différents pays pour l'application des lignes directrices énoncées par la Convention et l'élaboration des Plans nationaux de mise en œuvre.</p> <p>277. Le séminaire, qui a réuni près de 50 participants, a permis de présenter et examiner des sujets tels que l'état de l'application de Convention dans le bassin méditerranéen, les différentes expériences dans l'élimination des POP, la collaboration et les synergies existant avec les Conventions de Bâle et de Rotterdam, et enfin les grandes lignes d'action à suivre à l'avenir.</p>	

**Contraintes et enseignements**

- En raison des différentes politiques menées par les pays, l'organisation de l'atelier dans d'autres pays s'est heurté à des problèmes.
- Difficulté de communication avec des participants potentiels.
- Pour ces sortes de présentations, ce serait une bonne idée de ménager plus de temps à la participation et à l'examen des points de l'ordre du jour, car les réunions techniques suscitent un vif intérêt parmi les participants.

<b>Objectif 5</b>	<b><i>Élaborer un document stratégique sur la mobilisation de ressources et des instruments financiers, y compris les ressources privées, nationales et internationales, pour la Convention de Stockholm</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	- Adaptation pour les pays méditerranéens du "Document sur la mobilisation de ressources et des instruments financiers" établi par l'Espagne -Publication -Diffusion
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	Tous les pays du PAM
<b>Indicateurs/progrès réalisés</b>	Publication du document
<b>Principales réalisations</b>	
<p>278. En 2009, le CAR/PP a contacté le SIRSA pour rédiger le document dans le but de fournir aux pays des informations utiles sur les ressources financières pour appliquer la Convention de Stockholm, car les informations précédentes consignées dans l'Étude sur l'application et les synergies entre les conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm ainsi que l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) parmi les signataires de la Convention de Barcelone" étaient de nature trop générale, malgré des idées et exemples instructifs.</p> <p>279. Le document a déjà été finalisé en anglais et en espagnol, et il sera traduit en français, puis conçu et publié dans quelques mois sur le site web du CAR/PP. Il sera diffusé auprès de tous les spécialistes et institutions concernés par la Convention de Stockholm.</p> <p>280. Le document a été présenté à l'Atelier régional sur les expériences concluantes de l'application de la Convention de Stockholm et ses synergies avec les Conventions de Bâle et de Rotterdam" dans sa version préliminaire.</p>	

**Contraintes et enseignements**

281. Cette étude représente un premier appui aux pays participants dans leur quête des fonds nécessaires, mais il est aussi indispensable de créer un document plus spécifique pour chaque action par pays. Il serait utile que les pays examinent et actualisent le rapport.

<b>Objectif 6</b>	<b><i>Préparation d'une enquête sur les données et lacunes existantes concernant les retardateurs de flamme bromés en Méditerranée</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	- Sélection des experts - Coordination et suivi de l'enquête - Présentation de l'enquête
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	Tous les pays du PAM

<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<i>Qualité du rapport Diffusion des résultats de l'enquête</i>
<b>Principales réalisations</b>	
<p>282. Le questionnaire de l'enquête a été envoyé aux Points focaux nationaux en novembre, mais il y a encore peu de retours. L'objectif était de connaître les utilisations et la production effectives de retardateurs de flamme bromés en vue de prendre des mesures. Certains de ces nouveaux composés ont été inclus récemment dans la Convention de Stockholm.</p> <p>283. Le CAR/PP a travaillé pendant les premiers mois de 2009 sur les informations recueillies et il prépare un rapport en anglais qui sera publié sur le site web et diffusé auprès des Points focaux nationaux du PAM, ainsi que des Points focaux et des Centres de la Convention de Stockholm.</p>	
<b>Contraintes et enseignements</b>	
<p>284. Compte tenu des informations consignées dans le document, sa diffusion est devenue des plus utiles pour tous les pays en quête d'instruments financiers.</p>	

<b>Objectif 7</b>	<b><i>Préparation de la contribution du PAM à la II<sup>e</sup> Conférence internationale sur la gestion de produits chimiques (ICCM-II) sur la base des travaux déjà réalisés par les Parties contractantes (Genève, 11-15 mai 2009)</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	- <i>Soumission de questionnaires aux Parties contractantes</i> - <i>Préparation du rapport</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Tous les pays du PAM</i>
<b>Indicateurs/progrès réalisés</b>	<i>Publication du rapport</i>
<b>Principales réalisations</b>	
<p>285. Dans le but de préparer la participation du CAR/PP à la Conférence (2009) avec diffusion des activités menées par les pays membres du PAM pour la mise en œuvre de la SAICM, le CAR/PP a rédigé le rapport "Étude sur l'application et les synergies entre les Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm ainsi que l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) parmi les pays signataires de la Convention de Barcelone". Cette étude a été présentée à la séance plénière de la Conférence ICCM-II ainsi qu'à l'Atelier régional sur les expériences concluantes de l'application de la Convention de Stockholm et ses synergies avec les Conventions de Bâle et de Rotterdam, qui a eu lieu en avril à Barcelone.</p>	
<b>Contraintes et enseignements</b>	
<p>286. Il est nécessaire que chaque pays s'implique en particulier afin de recueillir des informations suffisantes.</p> <p>287. Il convient d'accepter Accepter les informations sous des modèles de présentation différents, si elles sont déjà compilées dans les pays.</p> <p>288. Il existe un niveau différent des informations émanant des pays.</p>	

<b>Objectif 8</b>	<b>À la demande des pays, appuyer l'établissement des profils nationaux pour la SAICM, sous réserve de la disponibilité de fonds</b>
<b>Résultats escomptés</b>	- Signature d'un mémorandum d'accord avec l'UNITAR - Signature d'un mémorandum d'accord UNITAR-Malta Standard Authority (MSA)
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	Malte
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	Accords signés Qualité des profils
<b>Principales réalisations</b>	
<p>289. Le CAR/PP a signé un mémorandum d'accord avec l'UNITAR afin de fournir un concours technique au MSA. En juillet, une réunion de planification du profil national se tiendra à Malte, avec la participation du CAR/PP et de l'UNITAR. Le Centre a préparé cette réunion au cours du premier semestre 2009.</p>	

<b>Objectif 9</b>	<b>Conseiller et aider les Parties contractantes quant aux modalités d'une bonne application du programme PNUE sur le mercure et d'autres métaux lourds et de la Stratégie de l'UE sur le mercure, en tant que de besoin</b>
<b>Résultats escomptés</b>	- Surveillance continue du mercure et des autres métaux lourds - Diagnostic du mercure dans les pays méditerranéens
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	Diagnostic de la gestion durable du mercure dans les pays méditerranéens
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	- Recrutement des experts sous contrat - Suivi de l'étude - Qualité du rapport
<b>Principales réalisations</b>	
<p>290. En 2009, le CAR/PP a mené à bien l'étude "Surveillance continue des métaux lourds dans l'environnement en Espagne et ses références géographiques", qui recueille les données de différentes organisations et gouvernements régionaux sur la surveillance continue de ces polluants sur l'ensemble du territoire espagnol. Une fois l'étude réalisée, le Centre s'est attelé à une version visant à établir le nouveau Plan espagnol sur les métaux lourds.</p> <p>291. Le CAR/PP compte aussi élaborer une Stratégie pour le mercure au niveau de la Méditerranée et coopérer avec le MED POL à un travail en commun sur cette question.</p>	
<b>Contraintes et enseignements</b>	
<p>292. L'implication du MED POL a rencontré des difficultés.</p>	

<b>Objectif 10</b>	<b>Atelier régional sur la présentation et l'application de "REACH"</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Contacter les Points focaux du PAM</li> <li>2- Sélection des conférenciers (consultants, entreprises chimiques et laboratoires)</li> <li>3- Programme de l'atelier</li> <li>4- Contacter le MIO-ESCDE</li> <li>5- Logistique de l'atelier</li> <li>6- Documents à distribuer</li> </ol>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	Points focaux du PAM
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Séminaire organisé</li> <li>- Nombre de participants</li> </ul>
<b>Principales réalisations</b>	
<p>293. REACH est la nouvelle réglementation de l'UE relative aux produits chimiques et à leur utilisation en toute sécurité. Il importe que les entreprises de l'UE qui sont exportatrices aient une bonne connaissance de cette réglementation afin d'accroître leur compétitivité et de maintenir leur part de marché.</p> <p>294. L'activité vise aussi à présenter le système REACH aux pays du PAM qui ne sont pas États membres de l'UE. De premiers contacts ont été pris en 2009 avec la Tunisie, la Turquie et l'Égypte par l'entremise des Points focaux du PAM et des réseaux des associations industrielles méditerranéennes UMCE-BusinessMed et ASCAME, l'ONG MIO-ESCDE ayant pour sa part fait part de son désir de participer.</p> <p>295. Il s'agit d'organiser un séminaire dans chacun des pays intéressés par la réglementation REACH. Les séminaires auront lieu: en septembre en Tunisie ; le 20 octobre en Égypte; et le 11 novembre en Turquie. BusinessMed collaborera au séminaire de Tunisie et l'Initiative GRECO sera aussi présentée.</p> <p>296. Les séminaires réuniront administrations publiques, secteur privé, chambres de commerce et consultants de chaque pays.</p>	

<b>Objectif 11</b>	<b>Préparation des plans de travail et des rapports pour la Convention de Stockholm</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer un plan de travail et les rapports sur les activités à exécuter en 2008 et 2009.</li> <li>- Préparer le plan de travail pour l'exercice biennal 2010-2011</li> <li>- Présentation du plan d'entreprise à la CoP IV (mai 2009)</li> <li>- Préparer la présentation du CAR/PP pour la CoP IV</li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	Centres de la Convention de Stockholm, FEM, toutes les Parties contractantes
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approbation du plan de travail</li> <li>- Présentation du plan de travail et des rapports au Secrétariat de la Convention de Stockholm</li> </ul>

**Principales réalisations**

297. Le CAR/PP ayant soumis sa candidature pour devenir un Centre de la Convention de Stockholm, le Secrétariat de celle-ci lui a fixé trois dates limites que le Centre a respectées. Il fallait communiquer le plan de travail 2008-2009 en septembre 2008, le Rapport sur les activités 2008 en décembre 2008 et le plan de travail 2010-2011 en février 2009. Ces documents devaient obligatoirement être approuvés par la CoP IV de la Convention de Stockholm. Toutes ces conditions ayant été remplies, le CAR/PP a été officiellement désigné comme Centre de la Convention de Stockholm le 9 mai 2008.

298. Comme la CoP IV a décidé de permettre aux Centres d'actualiser leur plan travail 2010-2011, le CAR/PP travaille présentement à son nouveau plan de travail qui sera présenté en septembre 2009.

**Contraintes et enseignements**

- Il est difficile d'obtenir des pays les informations qui permettraient au Centre de programmer ses activités.
- Les PIN et les PAN ne sont pas mis à jour.

299. Il convient de recueillir les vues et l'adhésion des pays et d'établir un partenariat solide entre le Centre et les parties prenantes.

**2.3 Stratégie et communication**

*Objectif général : Pour 2008, le CAR/PP envisage de mettre en œuvre sa stratégie de communication, non seulement entre les Centres d'activités du PAM, mais aussi auprès des institutions et du grand public. À cet effet, les lignes d'intervention et les supports préalablement prévus ont été renforcés et de nouveaux jalons à franchir ont été fixés.*

<b>Objective 1</b>	<b>CP News Bulletin</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<i>Diffuser les activités du CAR/PP auprès des Points focaux nationaux, de la communauté méditerranéenne et des autres contacts pertinents. 4 numéros de CP News par an.</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Les Parties contractantes</i>
<b>Indicateurs/progrès réalisés</b>	<i>Nombre de visites du bulletin CP News sur le site web, nombre de personnes demandant CP News par courriel et de celles qui demandent à être inscrites sur la liste de distribution</i>
<b>Principales réalisations</b>	
<p>300. Le bulletin d'information CP News est le plus ancien outil de communication du CAR/PP et il s'est avéré être l'un des plus efficaces pour diffuser les activités les plus importantes du Centre et du PAM. CP News a fait l'objet d'une nouvelle conception en 2006 pour offrir une formule beaucoup plus attrayante, dynamique et lisible.</p> <p>301. De janvier à juin, les numéros 30, 31 et 32 de CP News ont été affichés sur le site web et diffusés auprès de ses contacts.</p>	

**Contraintes et enseignements**

302. CP News est un outil utile et devrait par conséquent être diffusé au plus grand nombre possible de lecteurs. L'INFO/RAC pourrait extraire du bulletin les informations les plus pertinentes pour les insérer sur son site web général et les diffuser auprès de ses contacts.

<b>Objectif 2</b>	<b>Fiches MedClean (GRECO)</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<i>Recueillir les informations sur une dizaine de nouvelles fiches MedClean à publier en anglais, français et espagnol sur le site web du CAR/PP.</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Tous les pays du PAM, Points focaux du PAM</i>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<i>Publication de 10 nouvelles fiches MedClean d'ici la fin de 2009.</i>
<b>Principales réalisations</b>	
303. Le CAR/PP explore de nouvelles sources d'informations pour établir d'autres fiches MedClean.	
<b>Contraintes et enseignements</b>	
304. Il est très difficile d'obtenir des informations des pays du sud de la Méditerranée. Il serait très utile d'avoir le concours des Points focaux nationaux pour obtenir des informations et établir de nouvelles fiches MedClean.	

<b>Objectif 3</b>	<b>Rapport annuel</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Recueillir toutes les informations nécessaires, harmoniser le style et la présentation. Traduction en anglais et en français, publication du document final sous forme électronique et sur support papier.</i></li> <li>- <i>Élaboration du rapport d'avancement tous les six mois, comme le demande le PNUE.</i></li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Toutes les institutions se rapportant au CAR/PP.</i>
<b>Indicateurs/progrès réalisés</b>	<i>Rapport de bonne qualité, facile à lire, publié avant la fin février 2010.</i>
<b>Principales réalisations</b>	
305. En janvier 2009, le rapport annuel du CAR/PP pour 2008 a été finalisé et approuvé par la Directrice du Centre. En février, mars et avril, il a été traduit de l'espagnol en anglais et en français, formaté, puis publié en mai 2009.	
306. Le présent rapport d'avancement janvier-juin 2009 a également été établi, approuvé et traduit de l'anglais en espagnol et en français. Il servira de base à la finalisation du rapport annuel pour 2009 en décembre.	

<b>Objectif 4</b>	<b>Magazine CAR/PP: Publication technique annuelle</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<i>Publier des articles techniques et scientifiques sur la production et la consommation durables, le développement durable et les questions connexes.</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Toutes les composantes du PAM, experts régionaux de divers horizons.</i>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<i>Réactions/retours d'informations de la part des lecteurs</i>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<i>Magazine technique publié</i>
<b>Principales réalisations</b>	
<p>307. Tous les articles destinés à la Publication technique annuelle 08 ont été recueillis. Ils seront traduits et publiés d'ici la fin de 2009. Ce magazine, qui porte sur les initiatives de promotion de la consommation durable, met l'accent sur les projets déjà existants en Méditerranée même s'ils émanent de la société civile aussi bien que d'institutions publiques.</p> <p>308. La Publication technique annuelle 09 insistera sur les réussites de la Convention de Stockholm. Le Centre a commencé à contacter des experts en POP pour obtenir des articles de qualité.</p>	

<b>Objectif 5</b>	<b>image de l'entreprise</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Publication du nouveau site web, plus convivial, avec de nouvelles couleurs et une nouvelle image plus moderne, institutionnelle et utile.</i></li> <li>- <i>Publication d'un Guide de bonnes règles avec des indications sur l'image fondamentale à mettre en pratique dans la vie au jour du Centre.</i></li> <li>- <i>Harmonisation de toutes les publications.</i></li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<i>Mener à bien les activités.</i>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	
<b>Principales réalisations</b>	
<p>309. Le CAR/PP est conscient de l'importance d'avoir une bonne image d'entreprise, et c'est pourquoi il travaille à la création d'un site web nouveau et moderne qui sera disponible en octobre 2009.</p> <p>310. Le Centre a également publié un guide de bonnes règles qui sera utile pour tout le travail sur l'image.</p> <p>311. Certains articles de l'entreprise, comme les sticks USB, ont été créés avec l'image du CAR/PP.</p>	
<b>Contraintes et enseignements</b>	
<p>312. Rendre opérationnel l'ensemble du nouveau site web doit être l'une des priorités du programme de travail qu'il ne convient pas de mettre de côté au profit d'autres questions urgentes.</p>	

#### **2.4. Réunion des Points focaux du CAR/PP**

313. La réunion des Points focaux du CAR/PP s'est tenue à Dubrovnik (Croatie) du 17 au 19 juin 2009. Le rapport est présenté dans le document UNEP(DEPI)/MED WG 337/18. La réunion est convenue de soumettre à la réunion des Points focaux du PAM un projet de décision présentée dans le document UNEP(DEPI)/MED WG 337/8.

3. **Pollution d'origine maritime (Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC))**

<b>Objectif 1</b>	<b>Assister les États riverains de la Méditerranée dans la ratification, la transposition et la mise en œuvre effective des règlements internationaux concernant la prévention, la réduction et la maîtrise de la pollution du milieu marin par les navires.</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ratification des conventions internationales</li> <li>• Mise en place d'un réseau d'autorités judiciaires chargées des rejets illicites en mer</li> <li>• Réalisation d'une opération de surveillance maritime par plusieurs États</li> <li>• Préparation d'une soumission en vue de donner effet au statut de zone spéciale de la Méditerranée au titre de l'annexe V de MARPOL</li> <li>• Capacités nationales renforcées</li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• REMPEC</li> <li>• OMI</li> <li>• CE</li> </ul>
<b>Indicateurs/ progrès accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de Parties contractantes ayant désigné un point de contact pour le réseau d'autorités judiciaires</li> <li>• Nombre de réponses reçues à la proposition d'une opération de surveillance de la pollution en mer</li> <li>• Nombre de pays s'étant engagés à fournir des moyens pour l'opération</li> <li>• Entrée en vigueur du statut de zone spéciale au titre de l'annexe V de MAROL</li> <li>• Activités de formation organisées</li> </ul>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen du projet de nouvelle législation maltaise sur la Convention Bunkers de 2001 (pollution par les hydrocarbures de soute) et octroi de conseils/recommandations aux autorités nationales maltaises compétentes; Malte a adhéré à la Convention Bunkers de 2001 et a promulgué la législation nationale pertinente</li> <li>• Missions d'évaluation des besoins réalisées pour l'application de l'annexe I de MARPOL</li> <li>• Nombre de Parties contractantes ayant désigné un point de contact pour le réseau d'autorités judiciaires: 3/22</li> <li>• Nombre de réponses reçues à la proposition d'une opération de surveillance de la pollution en mer: 7/7</li> <li>• Nombre de pays ayant engagé des moyens pour l'opération: 4/7</li> <li>• Le statut de zone spéciale de la Méditerranée au titre de de l'annexe V de MARPOL est entré en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> mai 2009</li> <li>• Cours régional organisé en introduction aux questions de gestion des eaux de ballast des navires</li> <li>• 1<sup>ère</sup> réunion de la task force régionale GloBallast organisée et convenue sur l'élaboration d'une stratégie régionale pour la gestion des eaux de ballast des navires en Méditerranée; une réunion intersessions de la task force régionale a aussi été organisée lors de la 9<sup>ème</sup> réunion des Points focaux du REMPEC</li> <li>• Stage de formation régional sur l'étude de base biologique des ports organisée</li> <li>• Participation à un projet pilote sous-régional sur l'observation par satellite, laquelle a aussi comporté la communication d'images satellite d'éventuelles nappes d'hydrocarbures à trois pays</li> <li>• Étude de faisabilité sur l'observation aérienne pour la surveillance de la pollution marine dans la zone maritime de Chypre</li> <li>• Diverses activités du Projet SAFEMED organisées pour les bénéficiaires du projet</li> </ul>

<b>Budget dépensé ou engagé:</b>	75%
<b>Principales réalisations</b>	
<p>314. Durant l'exercice biennal 2008-2009, la majorité des activités entreprises par le REMPEC pour cet objectif ainsi que pour les autres objectifs lui ont été assignées dans le cadre de la Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution provenant des navires, approuvée lors de la Quatorzième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Portoroz, Slovénie, 8-11 novembre 2005), destinée à faciliter l'application effective du Protocole de 2002 relatif à la coopération en matière de prévention de la pollution par les navires et, en cas de situation critique, de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée. Le Centre a également mis en œuvre des activités d'assistance technique pertinentes dans le cadre du Programme intégré de coopération technique de l'OMI (PICT), ainsi que de deux projets régionaux d'envergure, à savoir le Projet SAFEMED financé par l'UE et le Projet FEM/PNUD/OMI de Partenariat GloBallast.</p>	
<p>315. Le Protocol "prévention et situations critiques" a, à ce jour, été ratifié par 12 Parties contractantes, tandis que 10 Parties contractantes sont encore Parties au Protocole "situations critiques " de 1976.</p>	
<p>316. Au cours de l'exercice biennal, le Centre a répondu à plusieurs demandes d'assistance technique de divers pays méditerranéens. À deux occasions, l'assistance technique a également été fournie par une autre Partie contractante, ce qui s'avère être un moyen efficace d'améliorer la coopération entre Parties contractantes. Toutefois, afin de mieux se positionner pour faciliter ce type d'échange de connaissances et de savoir-faire, il est crucial que le Centre soit informé par les Parties contractantes de toute expertise technique spécifique qu'elles souhaitent mettre à la disposition d'autres Parties contractantes, ainsi que de tout accord de coopération technique bilatéral pouvant être mis en place. La mise en place de ce système d'échange d'informations garantira également que le Centre tire le meilleur parti des ressources disponibles pour entreprendre les activités financées par le Fonds d'affectation spécial pour la Méditerranée (MTF).</p>	
<p>317. L'une des priorités de l'exercice biennal 2008-2009 était d'aider les États côtiers méditerranéens à ratifier, transposer, mettre en œuvre et faire respecter les réglementations internationales relatives à la prévention, la réduction et la maîtrise de la pollution du milieu marin par les navires. Au cours de ce même exercice, la priorité a été donnée à l'annexe I de la Convention MARPOL, en particulier à ses réglementations sur la pollution opérationnelle provenant des navires et à leur mise en œuvre et application effective à l'échelle nationale.</p>	
<p>318. Pour ce faire, le Centre a entrepris un exercice d'évaluation de l'état d'avancement de l'application des dispositions de l'annexe I de MARPOL à l'échelle nationale, en se concentrant sur les aspects législatifs. Aussi, des informations à jour sont maintenant disponibles sur le cadre juridique des États côtiers méditerranéens, les déficiences ont été identifiées et des recommandations sur les actions à mettre en place à l'avenir aux niveaux régional, sous-régional et régional ont été émises.</p>	
<p>319. L'accent a également été mis sur les aspects opérationnels de l'application effective des dispositions de l'annexe I de MARPOL. Le Centre a ainsi travaillé à la mise en place de bases saines permettant le développement de systèmes de surveillance et d'observation des rejets illicites dans la région. L'objectif était de tester les opérations de surveillance et d'observation en temps réel à l'échelle sous-régionale, ce qui a été effectué par le biais d'un service d'observation opérationnelle par satellite couvrant trois pays du Maghreb (Projet MARCOAST). Une opération de surveillance à grande échelle de la partie occidentale de la région méditerranéenne, qui se déroulera au second semestre 2009, est également en préparation.</p>	

320. Le Centre s'est également employé à mettre en place un réseau d'autorités judiciaires chargées des rejets illicites en mer, tel que proposé par les participants du Séminaire régional MEDEXPOL 2007 du REMPEC. Cependant, en dépit d'invites réitérées, seules trois Parties contractantes (Grèce, Monaco et Turquie) ont désigné un point focal pour échanger des informations sur les poursuites de contrevenants responsables de rejets illicites en mer.

321. Le document REMPEC/WG.30/7 établi par le Centre pour la 9ème réunion des Points focaux du REMPEC fournit de plus amples détails sur les activités menées à ce jour par le Centre dans le domaine des rejets illicites.

322. Le Centre a également aidé les États côtiers méditerranéens à préparer la soumission à l'OMI d'une demande concernant le statut de Zone spéciale de la mer Méditerranée en vertu de l'annexe V (ordures des navires) de la Convention MARPOL. Ainsi, le statut de Zone spéciale a pris effet le 1er mai 2009, restreignant le déversement d'ordures des navires dans la mer Méditerranée aux seuls déchets alimentaires.

323. Certains des objectifs de la Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution provenant des navires ont également été atteints grâce aux activités entreprises dans le cadre du Projet régional sur trois ans, financé par le fonds MEDA de l'UE "Coopération euro-méditerranéenne sur la sécurité maritime et la prévention de la pollution provenant des navires - SAFEMED, que le Centre a commencé à mettre en œuvre en 2006. Plusieurs activités du projet ont, dans la mesure du possible, été étendues à d'autres Parties contractantes de la Convention de Barcelone qui ne sont pas éligibles au Projet. Dans le domaine de la prévention, de la réduction et du contrôle de la pollution marine provenant des navires, les activités entreprises dans le cadre du Projet SAFEMED ont couvert l'application par l'État du pavillon, les Systèmes d'information pour la gestion du trafic maritime (VTMIS) et les conventions de l'OMI sur le milieu marin. Compte tenu des résultats encourageants obtenus au titre de SAFEMED, la Commission européenne et les partenaires méditerranéens se sont accordés sur l'idée de lancer un second Projet régional SAFEMED (SAFEMED II), financé par le fonds MEDA de l'UE. Comme pour SAFEMED I, le Projet SAFEMED II sera également exécuté sur trois ans par le REMPEC, entre 2009 et 2011.

324. L'on trouvera davantage de renseignements sur l'exécution du Projet SAFEMED par le REMPEC dans le document REMPEC/WG.30/8 établi par le Centre pour la 9ème réunion de ses Points focaux.

325. En 2008-2009, un projet sur cinq ans, intitulé Forger des partenariats pour aider les pays en développement à réduire le transfert d'organismes aquatiques nocifs via les eaux de ballast des navires (Partenariat GloBallast) et couvrant cinq régions prioritaires, y compris la région méditerranéenne, a été adopté par le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) fin 2007. Sa mise en œuvre a débuté en janvier 2008. L'Agence d'exécution du Projet est l'Organisation maritime internationale (OMI). Le REMPEC agit quant à lui en qualité d'Organisation de coordination régionale (OCR) pour la région méditerranéenne, en collaboration avec le Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP) du PAM/PNUE.

326. Le document REMPEC/WG.30/9, établi par le Centre pour la 9ème réunion de ses Points focaux et synthétisant les activités qu'il a menées à ce jour dans le cadre du projet de Partenariat Globallast, fournit des détails sur les activités susmentionnées.

327. Le Centre a également organisé diverses activités de formation dans le domaine de la prévention de la pollution provenant des navires dans le cadre de son programme d'activités 2008-2009 et des projets régionaux précités.

<b>Objectif 2</b>	<b>Maintenir activement ou développer le niveau de préparation à l'intervention en cas d'accidents de pollution marine dans la région méditerranéenne.</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication de l'analyse des déficiences des systèmes de planification d'urgence en vigueur dans la région</li> <li>• Outil d'évaluation développé/identifié</li> <li>• Pays prêts à faire face à un accident</li> <li>• Renforcement de la coopération sous-régionale</li> <li>• Stratégies d'intervention et plans d'urgence testés</li> <li>• Pays préparés à traiter des questions spécifiques</li> <li>• Capacités nationales développées</li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• REMPEC</li> <li>• CAR/ASP</li> <li>• MOIG-IPIECA</li> <li>• Groupe technique OPRC-HNS de l'OMI</li> <li>• MOON</li> <li>• CEFIC</li> <li>• Sea Alarm Foundation</li> <li>• ITOPF</li> </ul>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser et conduire un atelier régional sur les systèmes de planification d'urgence en région méditerranéenne</li> <li>• Évaluer les capacités en termes de sécurité des terminaux pétroliers en Méditerranée</li> <li>• Apporter aux divers pays une expertise pour le développement, l'amélioration et le maintien à niveau de leurs systèmes de planification d'urgence et de leurs accords opérationnels</li> <li>• Appui à l'organisation de réunions et activités conjointes nationales/sous-régionales</li> <li>• Aider à l'organisation d'exercices nationaux/sous-régionaux comportant un déploiement de matériel</li> <li>• Réviser et élaborer, selon les besoins, des lignes directrices dans le domaine de la préparation à la lutte et la lutte concernant des questions spécifiques (évaluation des berges, gestion des déchets, hydrocarbures immergés)</li> <li>• Maintenir le niveau de préparation de l'Unité d'assistance méditerranéenne (MAU)</li> </ul>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier régional, destiné aux gouvernements et à l'industrie, sur la coopération, la préparation et l'intervention en cas de déversements accidentels d'hydrocarbures en mer Méditerranée</li> <li>• Projet de plan national d'urgence croate en cas de pollution marine examiné et soumis à l'approbation des autorités nationales compétentes; nouveau plan d'urgence désormais adopté</li> <li>• Aide aux travaux préparatoires pour le nouveau plan national d'urgence en cas de pollution marine pour Malte</li> <li>• Projet de plan d'urgence en cas de pollution marine pour l'Albanie, établi par les autorités espagnoles, en cours d'examen</li> <li>• Session de formation sous-régionale organisée sur les situations critiques en mer</li> <li>• Suite à l'adhésion de l'Égypte au Protocole OPRC-HNS 2000, organisation dans ce pays d'un atelier national sur la planification d'urgence en cas d'accidents mettant en jeu des substances dangereuses et nocives</li> <li>• Atelier national sur les cartes de sensibilité organisé de concert avec les autorités marocaines</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Atelier national sur l'utilisation des dispersants organisé en Algérie</i></li> <li>• <i>Informations mises à jour sur les systèmes nationaux de planification d'urgence dans le cadre des travaux préparatoires de l'Atelier des gouvernements et industries de la région</i></li> <li>• <i>Lignes directrices élaborées pour l'évaluation de la pollution des côtes par les hydrocarbures</i></li> <li>• <i>Élaboration amorcée d'un outil d'aide à la décision pour la gestion des déchets</i></li> <li>• <i>Organisation d'un exercice d'alerte et de communication associant l'industrie chimique</i></li> <li>• <i>Mémoires d'accord renouvelés avec Federchimica et Cedre alors que l'accord avec l'ICRAM (désormais dénommé ISPRA) est en cours d'examen</i></li> </ul>
<b>Budget dépensé ou engagé:</b>	80%
<p><b>Principales réalisations</b></p> <p>328. Une part essentielle du mandat du REMPEC est d'améliorer, aux niveaux national, sous-régional et régional, le degré de préparation pour faire face aux pollutions marines accidentelles dans la région méditerranéenne. À cet égard, au titre de cet objectif, le Centre a réalisé, en plus des activités prévues par le budget du Fonds d'affectation spéciale pour 2008-2009, des activités d'assistance technique faisant partie du Programme intégré de coopération technique (PICT) de l'OMI, financé par cette dernière.</p> <p>329. Afin d'améliorer les capacités de préparation, le Centre a mis en œuvre un programme de formation visant à mettre à jour les connaissances générales et spécialisées des États côtiers méditerranéens sur la planification d'urgence pour faire face comme il convient aux accidents impliquant des hydrocarbures ou autres substances nocives et potentiellement dangereuses (HNS). Le REMPEC, en coopération avec le Groupe méditerranéen de l'industrie pétrolière (MOIG) et avec la participation de l'Association internationale de conservation environnementale de l'industrie pétrolière (IPIECA) et l'Organisation maritime internationale (OMI), a organisé l'Atelier régional, destiné aux gouvernements et à l'industrie, sur la coopération, la préparation à la lutte et l'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures en mer Méditerranée, qui s'est tenu à Marseille les 11 et 12 mai 2009. Toutes les Parties contractantes à la Convention de Barcelone ont pris part à l'Atelier, ainsi que les représentants de l'industrie pétrolière méditerranéenne. L'Atelier, qui visait à renforcer la coopération entre les gouvernements et l'industrie pétrolière, s'est conclu par un ensemble de recommandations pour l'élaboration d'un programme conjoint à court/moyen terme REMPEC-MOIG en vue de renforcer la coopération régionale dans la région méditerranéenne.</p> <p>330. Les États côtiers méditerranéens ont pu également bénéficier d'une expertise pour réviser, achever ou mettre à jour des accords opérationnels et plans d'urgence nationaux et sous-régionaux. Au plan opérationnel, le Centre a par ailleurs organisé des exercices d'alerte et de communication pour tester la capacité de réaction du réseau d'intervention d'urgence.</p> <p>331. Au cours de la période à l'examen, le Centre a été informé par les États côtiers méditerranéens de quelques événements de pollution intervenus dans la région. Il a ainsi été contacté par les autorités nationales compétentes de Croatie au sujet de l'incident de l'UND ADRIATIK, de Grèce au sujet des incidents du DIAMOND I, de l'INTERCEPTOR et du THEOFILOS, d'Italie au sujet de l'incident du MARTI PRIDE, du Maroc au sujet de l'incident du GC TIGER, de Malte au sujet de l'incident de l'IRAN DENA, d'Espagne au sujet de l'incident du NEW FLAME et enfin de Turquie au sujet de l'incident du JOJO-A. Pour un certain nombre d'événements, le Centre a exploité les prédictions de modèles et fourni, sur la base des conseils de son réseau d'experts, des informations techniques (cf. document REMPEC/WG.30/5 établi par le Centre pour la 9<sup>ème</sup> réunion de ses Points focaux).</p>	

332. Le REMPEC a facilité l'organisation de la Troisième réunion des autorités nationales chargées de l'application du plan d'urgence sous-régional en cas de pollution marine en Méditerranée occidentale, tenu sous l'égide des autorités tunisiennes les 21 et 22 avril 2008 à Tunis.

333. Le REMPEC a élaboré des lignes directrices sur l'évaluation de la pollution des côtes par les hydrocarbures, qui sont présentement en cours de finalisation avant d'être intégrées dans le Système d'information régional (RIS) du Centre et diffusées auprès des Parties contractantes. Par ailleurs, le REMPEC a aussi amorcé l'élaboration d'un outil d'aide à la décision pour la gestion des déchets en vue d'aider chaque État côtier méditerranéen à préparer un plan de gestion des résidus d'hydrocarbures déversés et d'engager des travaux sur la question des hydrocarbures immergés.

334. Le Centre s'est également employé à forger ou mettre à jour des outils d'aide à la décision, tels que des cartes de sensibilités, des modèles de prévision de déversements, le système MIDSIS-TROCS et des techniques de télédétection.

335. Parmi les autres objectifs fixés pour l'exercice biennal 2008-2009 en matière de préparation à la lutte et de lutte contre les pollutions marines accidentelles figuraient l'établissement ou le renforcement de cadres de collaboration avec les organismes régionaux et internationaux compétents susceptibles d'être impliqués dans les opérations de gestion des pollutions marines accidentelles survenues en Méditerranée, tels que le Réseau océanographique opérationnel méditerranéen (MOON), le réseau ICE-Conseil européen de l'industrie chimique, l'International Tanker Owners Pollution Federation Limited (ITOPF). Cet objectif a été atteint par le développement d'accords de coopération avec d'autres institutions spécialisées ou non-gouvernementales (ONG) susceptibles d'aider le Centre ou les Parties contractantes à faire face aux accidents. Au cours de la période considérée, le REMPEC est resté en contact et a continué de coopérer avec d'autres signataires d'accords régionaux pour échanger des informations sur diverses problématiques relevant de sa responsabilité. Par ailleurs, la collaboration de longue date et étroite entre le Centre et l'industrie pétrolière s'est également poursuivie grâce, entre autres, à la coopération du MOIG (Mediterranean Oil Industry Group). Des informations détaillées sur ces accords de coopération sont consignées dans le document REMPEC/WG.30/5.établi par le Centre pour la 9ème réunion de ses Points focaux.

<b>Objectif 3</b>	<b><i>Resserrer la coopération et les relations de travail avec les organisations et programmes pertinents, ainsi qu'avec l'industrie et les autres institutions ou entités concernées</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Les résultats des activités de recherche &amp; développement sont transmises au niveau international</i></li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>REMPEC</i></li> <li>• <i>Groupe technique OPRC-HNS de l'OMI</i></li> <li>• <i>Mediterranean Technical Working Group (MTWG)</i></li> <li>• <i>Autres accords régionaux</i></li> </ul>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Faciliter la participation d'institutions de recherche nationales et régionales ainsi que de l'industrie aux enceintes techniques internationales par l'intermédiaire du MTWG</i></li> <li>• <i>Participation aux réunions techniques internationales et régionales pertinentes en vue d'informer le système régional méditerranéen des développements</i></li> </ul>

<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Élaboration de lignes directrices sur l'évaluation de la pollution des côtes par les hydrocarbures et la gestion des déchets mazoutés incluse dans le programme de travail du groupe technique OPRC-HNS de l'OMI; Lignes directrices sur l'évaluation de la pollution des côtes par les hydrocarbures</i></li> <li>• <i>Participation aux réunions techniques internationales et régionales pertinentes, notamment la Conférence et l'exposition Interspill 2009</i></li> </ul>
<b>Budget dépensé ou engagé:</b>	75%
<p><b>Principales réalisations</b></p> <p>336. Comme mandat lui en avait été confié par la 8ème réunion de ses Points focaux, le REMPEC a agi en qualité de Secrétariat pour le Groupe de travail technique méditerranéen (MTWG), dont la mission est de faciliter l'échange de données techniques et autres informations scientifiques sur la préparation à la lutte et la lutte dans un contexte d'interventions d'urgence en cas de pollution marine. Au cours de l'exercice biennal 2008-2009, le MTWG a concentré ses efforts sur le développement d'une série d'outils, à savoir les Lignes directrices sur l'évaluation de la pollution des côtes méditerranéennes par les hydrocarbures, l'Outil d'aide à la décision sur la gestion des déchets et les Lignes directrices sur l'évaluation et la récupération de pétrole immergé. Les travaux entrepris par le MTWG ont été relayés par le REMPEC à l'échelle internationale (Groupe technique OPRC-HNS de l'OMI). Les retours positifs et recommandations des Parties contractantes reçus par le Centre au cours de ce même exercice biennal l'encouragent vivement à poursuivre sa collaboration avec le MTWG dans cette voie. Une présentation détaillée des travaux effectués par le Groupe est fournie dans le document REMPEC/WG.30/6/1 établi par le Centre pour la 9ème réunion de ses Points focaux.</p> <p>337. Au cours de la période considérée, le Centre a été invité à participer à plusieurs réunions. Il a représenté la Convention de Barcelone à la Réunion inter-secrétariats sur les accords régionaux qui rassemble chaque année les représentants d'HELCOM, de l'Accord de Bonn, de l'Accord de Lisbonne, de la Commission sur la mer Noire, de la Convention de Barcelone, ainsi que de la Commission européenne et de l'EMSA, réunion qui a pour objet d'échanger des informations sur les activités liées à la préparation à la lutte et la lutte contre les pollutions marines. Le Centre a également participé au Groupe technique consultatif, un organe auxiliaire créé par l'Agence européenne pour la sécurité maritime (EMSA) pour débattre des problématiques techniques liées à la préparation à la lutte et la lutte contre les pollutions marines. Tel qu'indiqué plus haut, le Centre participe également aux activités du Groupe technique OPRC-HNS de l'OMI et assiste régulièrement aux sessions du Comité de protection du milieu marin (MEPC) de l'OMI. Il suit en outre les travaux effectués par le Groupe européen d'experts sur la détection par satellite des pollutions marines par hydrocarbures (EGEMP), même s'il ne participe pas à chaque session du Groupe.</p> <p>338. Au cas par cas, le Centre a également participé à des conférences, réunions et séminaires pour présenter les résultats des activités entreprises dans le cadre de la Convention de Barcelone et liées aux activités du Centre. Au cours du dernier exercice biennal, par exemple, le Centre a participé à la "Conférence de haut niveau sur la politique maritime intégrée et la Méditerranée", organisée par la Slovénie et la Commission européenne le 10 juin 2008, et au "Forum Biomarine 2008", un événement mondial organisé en France en octobre 2008. Il a également assisté à la "Conférence internationale sur la gestion écologiquement rationnelle des résidus produits par les navires", organisée en France, afin d'éveiller l'intérêt en la possibilité de créer des partenariats public-privé visant à la résolution du problème d'inadéquation des installations de réception portuaires. Enfin, en mai 2009, le REMPEC a participé à la Conférence et exposition Interspill. Le stand du Centre à l'exposition a été visité par un certain nombre d'entités s'intéressant aux activités menées dans la région et il a fourni l'occasion de partager le travail du REMPEC avec tous les acteurs concernés par les déversements d'hydrocarbures dans l'ensemble du monde.</p>	

<b>Objectif 4</b>	<b>Faciliter la diffusion et l'échange d'information sur des questions opérationnelles, techniques, scientifiques, juridiques, administratives et financières</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Différentes parties du Système d'information régional (RIS) du REMPEC sont revues et mises à jour; le RIS fait l'objet d'une nouvelle présentation</li> <li>• Meilleure visibilité et accès à l'information</li> <li>• Mise à jour de l'étude/données sur les flux du trafic maritime</li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• REMPEC</li> <li>• MOON</li> </ul>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveau système d'information convivial en place</li> <li>• Version révisée du site web du REMPEC définie</li> <li>• Étude/données sur les flux du trafic maritime mises à jour</li> <li>• Modèles de prévision des déversements d'hydrocarbures et données météo-océanographiques mises à disposition des Parties si nécessaire</li> </ul>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveau site web du REMPEC qui sera mis en ligne d'ici la fin 2009</li> <li>• Étude des flux du trafic maritime en mer Méditerranée réalisée et actualisée</li> <li>• Système d'information géographique (SIG) élaboré sur les flux du trafic maritime et les risques associés en Méditerranée</li> <li>• La base de données du REMPE sur les alertes et accidents en Méditerranée est tenue à jour et mise à disposition en ligne</li> </ul>
<b>Budget dépensé ou engagé:</b>	90%
<b>Principales réalisations</b>	
<p>339. En matière d'outils de communication et d'information, le Centre a veillé à mettre à jour sa base de données sur les alertes et accidents en Méditerranée, puis il l'a mise en ligne. Cette base de données, qui peut désormais être consultée en ligne ou téléchargée, inclut de nouvelles fonctions. Contrairement aux exigences des Protocoles de 1976 et 2002 qui stipulent que les Parties contractantes doivent communiquer au REMPEC leurs informations sur les pollutions accidentelles, le Centre n'a reçu que peu de rapports à ce sujet de la part des Parties contractantes. La grande majorité des informations sur les événements de pollution a été obtenue en fait grâce à l'abonnement au système de compte rendu des sinistres de la Lloyds Maritime Intelligence Unit (LMIU).</p> <p>340. Le Centre a également commencé à développer une nouvelle version de son site web pour faciliter l'accès à ses informations et transférer des parties du Système d'information régional (RIS), encore principalement basé sur du support papier, vers un format informatique. Le Centre prévoit que ce nouveau site web sera disponible d'ici la fin de 2009.</p> <p>341. Sous la tutelle du projet SAFEMED, le Centre a réalisé une étude sur les flux du trafic maritime en Méditerranée, qui a été préparée par la Lloyd's Marine Intelligence Unit (LMIU) sur la base des données 2004/2005. La nécessité d'une telle étude, qui a été diffusée en août 2008, était ressentie depuis longtemps, car elle apporte des informations fiables sur les principales routes commerciales maritimes et les perspectives d'évolution dans la région. Dans le cadre du même projet, le REMPEC a aussi développé un Système d'information géographique (SIG) sur les flux du trafic maritime et les risques associés en Méditerranée, qui est dorénavant disponible avec quelques requêtes prédéterminées. En recourant aux fonds du Projet SAFEMED, le Centre a aussi fait l'acquisition de données sur les flux du trafic maritime pour les années 2006/2007 de manière à pouvoir tenir à jour le SIG.</p>	

342. Au cours de la période considérée, le REMPEC a coopéré étroitement avec le Réseau océanographique opérationnel méditerranéen (MOON) en ce qui concerne les modèles de prévision des hydrocarbures et les données météo-océanographiques. En particulier, au cours des événements de pollution marine, à la demande du Centre, MOON a exploité des modèles de prévision pour transmission aux Parties contractantes atteintes par un événement de pollution. En cas de déversements d'hydrocarbures pouvant être dus à des rejets illicites, MOON a exploité des modèles de simulation en temps différé (hindcast).

#### **Questions administratives/et financières, contraintes et enseignements**

343. L'événement le plus significatif intervenu durant la période considérée est le déménagement du REMPEC de l'île de Manoel dans ses nouveaux locaux à « Maritime House », à Lascaris Wharf, La Vallette, alloués au Centre après avoir été entièrement réaménagés par les autorités maltaises en décembre 2007. Ce déménagement a engendré d'importants travaux préparatoires durant le second semestre 2007, le Centre ayant occupé ses anciens locaux durant plus de trente ans. Les nouveaux locaux ont été officiellement inaugurés le 2 mai 2008 par M. Lawrence Gonzi, Premier Ministre de Malte, en présence de M. Efthimios Mitropoulos, Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale (OMI) et de M. Paul Mifsud, Coordonnateur du PAM/PNUE.

344. S'agissant des ressources humaines, au cours de la période considérée, le Centre a continué de bénéficier du soutien de l'Industrie pétrolière française. TOTAL SA lui a en effet détaché un administrateur de programme junior, au titre du mécanisme de Volontariat International Scientifique du Gouvernement français. Le Projet SAFEMED a également permis au Centre de bénéficier du soutien de trois experts et d'un assistant administratif. Dans le cadre du Projet SAFEMED II, le Centre bénéficiera également du soutien de deux experts et d'un assistant administratif. En outre, le Gouvernement italien a continué de financer, par une contribution volontaire, le détachement d'un administrateur de programme supplémentaire, recruté en mars 2007. Le financement de cet administrateur par le Gouvernement italien s'étendra au moins jusqu'à la fin du mois de décembre 2009.

345. Pour la mise en œuvre de son programme d'activités, le Centre dépend largement des financements reçus du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (MTF) alimenté par les Parties contractantes. D'autres activités ont également été financées dans le cadre du Projet SAFEMED, du Programme intégré de coopération technique (PICT) de l'OMI ou du Projet FEM-PNUD-OMI de Partenariat GloBallast.

346. Il est à noter que le budget de base du Centre, financé par le MTF, est actuellement soumis à d'importantes contraintes en raison du gel total du budget du PAM/PNUE, effectif depuis 2004, alors que dans le même temps les coûts salariaux et le coût des activités ont augmenté. En effet, depuis 2004, les charges salariales et les coûts d'organisation des activités ont augmenté d'environ 20%. En conséquence, bien que le Centre s'efforcera de maintenir certaines activités régionales dans son programme de travail, l'organisation d'activités de formation nationales en plus grand nombre devrait être envisagée, les coûts de soutien étant dans ce cas assumés par le pays hôte de l'activité, ne laissant à la charge du Centre que les coûts liés aux conférenciers et quelques frais divers.

347. Il doit également être noté que, bien que le Centre tente de réduire ses frais et de développer des synergies avec d'autres institutions, la situation financière le forcera probablement à réduire le nombre de délégués des Parties contractantes pris en charge par le Centre dans les événements organisés par le REMPEC au cours de l'exercice biennal à venir.

348. La sécurité du personnel des Nations Unies a récemment été placée au cœur des débats suite à plusieurs tentatives contre l'ONU ou ses agences techniques dans différentes parties du monde. Par conséquent, les Nations Unies ont voté l'application stricte des règles de sécurité et toutes leurs agences techniques ont été invitées par le Département de la sécurité et de la sûreté des Nations Unies (DSSNU) à respecter ces règles. L'application de ces règles a plusieurs conséquences sur les responsabilités et tâches des membres du personnel des Nations Unies, l'aménagement des locaux, les formations du personnel et l'organisation des activités.

**Réunion des Points focaux du REMPEC**

349. La réunion des Points focaux du REMPEC s'est tenue à Malte du 21 au 24 avril 2009. Le rapport de la réunion est présenté dans le document UNEP(DEPI)/MED WG 337/ Inf. 7. La réunion est convenue de soumettre à la réunion des Points focaux du PAM un projet de décision présenté dans le document UNEP(DEPI)/MED WG 337/12.

**4. Conservation de la biodiversité (Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP))**

**Objectif général:** *Faciliter l'application effective du Protocole de 1995 relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée (Protocole ASP & biodiversité) en tenant compte des orientations et politiques mondiales et régionales telles que: la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD), le Programme d'actions stratégiques pour la conservation de la diversité biologique dans la région méditerranéenne (PAS BIO), l'objectif de 2012 de la Convention CDB, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Stratégie marine européenne, l'intégration de l'approche écosystémique aux activités du système du PAM.*

*Au cours de l'exercice biennal, cet objectif a été réalisé conformément au programme de travail adopté par la dernière réunion ordinaire des Parties contractantes (Almeria, janvier 2008) et détaillé au titre des cinq objectifs suivants.*

<b>Objectif 1</b>	<b><i>Inventorier, cartographier et surveiller la biodiversité marine et côtière en Méditerranée</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- État de référence concernant la répartition des habitats clés</li> <li>- Large utilisation du formulaire standard de données (FSD) et une meilleure disponibilité de guides techniques</li> <li>- Renforcement de la synergie avec d'autres systèmes régionaux (comme Natura 2000, Émeraude, MedWet)</li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CAR/ASP</li> <li>- RAMOGE</li> <li>- GIS Posidonia, Okianos, Seagrass 2000, Université de Corse</li> </ul>
<b>Indicateurs/ progrès accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de FSD compilés</li> <li>- Guides techniques publiés</li> <li>- Superficie d'habitats clés recensés</li> </ul>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 FSD compilés et mis à jour (nombre cumulatif depuis 2000)</li> <li>- 1 ensemble de lignes directrices techniques sur la conservation des herbiers de posidonies (publication en cours)</li> <li>- 39% du littoral (18 000 km) explorés pour recenser les habitats clés (principalement les herbiers et bancs de coralligène, évaluation fondée sur les données bibliographiques; la superficie des habitats clés n'est pas utilisée car elle ne prend pas en compte les efforts consentis pour remplir l'objectif 1.</li> </ul>
<b>Budget total dépensé ou engagé/ par rapport au budget approuvé (en %)</b>	88 % (en termes d'engagements, sur la seule base du budget du Fonds d'affectation pour 2008-2009)

### **Principales réalisations**

#### Inventaire des données disponibles

350. Le CAR/ASP a entrepris d'actualiser et enrichir son Système d'information géographique méditerranéen (MedGIS) afin de le rendre accessible en ligne. Les PF du CAR/ASP ont pris une part active au processus en communiquant les données nationales géoréférencées disponibles sur les éléments de la biodiversité marine et côtière (par ex. aires protégées, répartition des habitats clés). Pour aider le CAR/ASP et les Parties contractantes, deux organisations partenaires méditerranéennes ont collaboré à l'élaboration de bases de données bibliographiques ainsi qu'à la création de couches SIG à intégrer dans MedGIS sur les herbiers marins (GIS Posidonie, UNEP(DEPI)MED WG.331/Inf.5) et les habitats coralligènes (ISPRA (ex-ICRAM); UNEP(DEPI)MED WG.331/Inf.6). Cette tâche de grande ampleur est en cours d'exécution et au stade de gommage des erreurs informatiques (débugage), et la base de données géographiques actualisée sera finalisée à la fin juin 2009.

351. Une étude sur le terrain a été menée à la mi-octobre 2008 dans les îles Kuriates (Tunisie), en collaboration avec les autorités environnementales tunisiennes. Cette mission avait pour but d'identifier les principaux biotopes et de proposer des actions de gestion, Une proposition de zonage précis pour la protection de ce site a été préparée et est en cours de finalisation avec les personnes concernées.

#### Amélioration des outils d'inventaire et normalisation des méthodes de cartographie et de surveillance

352. Sur cette question, le CAR/ASP collabore avec RAMOGE et Okianos à la traduction en anglais et à la mise au net du Guide sur la protection et la conservation des herbiers de Posidonia oceanica. La version de ce Guide sera prête à la fin juin 2009.

353. Dans ce même domaine, le CAR/ASP va appuyer la convocation de l'atelier 2009 sur les herbiers marins méditerranéens qui doit se tenir à l'île d'Hvar (Croatie) du 6 au 10 septembre 2009. Il apportera un concours financier à la participation à cet atelier régional de scientifiques de pays du sud et de l'est de la Méditerranée. LE CAR/ASP saisira cette occasion pour organiser une table ronde d'une demi-journée en vue de débattre des méthodes de surveillance des herbiers marins en Méditerranée et de formuler des lignes directrices.

### **Contraintes et enseignements**

354. Pour des questions de propriété intellectuelle et de droits d'auteur, une certaine quantité de données ne sont pas communiquées au CAR/ASP par des institutions ou scientifiques méditerranéens.

355. Pour évaluer l'état de la biodiversité au niveau régional, les efforts faits par tous les utilisateurs (Parties contractantes, CAR/ASP, partenaires, communauté scientifique, etc.) doivent redoubler en vue d'actualiser les informations disponibles sur la répartition et la surveillance de la biodiversité marine et côtière.

<b>Objectif 2</b>	<b>Conservation des habitats, des espèces et des sites d'intérêt</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ASPIM existantes sont mieux gérées</li> <li>- De nouvelles ASP et ASPIM sont créées</li> <li>- Les annexes II et III du Protocole ASP &amp; biodiversité sont modifiées</li> <li>- La coopération avec les partenaires est renforcée</li> <li>- La protection des espèces et des habitats concernés par les Plans d'action est renforcée dans les pays visés</li> <li>- La caractérisation et le suivi des herbiers marins sont renforcés</li> <li>- Meilleure adoption de l'approche de gestion intégrée des zones côtières (GIZC)</li> <li>- Un réseau d'ASP représentatives est mis en place et opérationnel</li> <li>- L'exécution d'actions prioritaires du Programme d'actions stratégiques pour la conservation de la diversité biologique dans la région méditerranéenne (PAS BIO) est engagée</li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CAR/ASP</li> <li>- Unité MED, Plan Bleu, MED POL, REMPEC</li> <li>- Membres du Comité consultatif du PAS BIO</li> <li>- Membres du Comité de pilotage Haute Mer</li> <li>- CGPM</li> <li>- ACCOBAMS, Conventions de Berne et de Bonn</li> <li>- Agence espagnole pour la coopération internationale (AECI)</li> <li>- CE, FFEM</li> <li>- Fondation TOTAL</li> <li>- UICN-Med</li> <li>- AEWA, BirdLife, MEDASSET, MedMarAvis, MedPAN, WWF MedPO</li> <li>- CNFE (Algérie), Université de Corse (France), ISPRA (Italie), Université d'Istanbul &amp; METU/IMF (Turquie), INSTM (Tunisie)</li> </ul>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accords pour proposition à la Seizième réunion des Parties contractantes d'au moins une ASPIM multiparties et d'une ASPIM en haute mer en 2009, sur la base de trois premières aires candidates de chaque catégorie</li> <li>- Nombre d'espèces qu'il est proposé d'ajouter aux listes des annexes II et III du Protocole ASP &amp; biodiversité</li> <li>- Nombre d'activités conjointes avec des partenaires</li> <li>- Activités qui sont achevées parmi celles consignées dans les plans d'action pour la conservation des espèces</li> <li>- Superficie des herbiers marins cartographiés</li> <li>- Nombre d'herbiers de posidonies surveillés</li> <li>- La section sur la biodiversité des rapports concernant les PAC est finalisée</li> <li>- Nombre d'activités conjointes avec les réseaux d'aires protégées marines (APM)</li> <li>- Préparation, approbation par les superviseurs; contribution fructueuse à la conférence des donateurs pour le PAS BIO</li> <li>- Nombre de donateurs</li> <li>- Engagements pris par les donateurs</li> <li>- Total des fonds engagés par les donateurs</li> <li>- Les réunions prévues du Comité consultatif et des Correspondants du PAS BIO se tiennent dans les délais fixés et avec succès</li> <li>- Prestations et activités préparatoires pour des projets sous-régionaux sur la conservation d'espèces et habitats menacés présentés en 2009 à la Seizième réunion des Parties contractantes et approuvés</li> </ul>

<p><b>Résultats obtenus à ce jour</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 ASPIM nationales proposées pour inscription sur la liste à la Seizième réunion des Parties contractantes</li> <li>- 34 espèces macrophytes proposées pour ajout à l'annexe II du Protocole ASP&amp;BD</li> <li>- 30 espèces de poisson cartilagineux proposées pour ajout à l'annexe II ou l'annexe III du Protocole ASP&amp;DB ou revalorisation de la liste</li> <li>10 espèces d'oiseaux proposées pour inscription à l'annexe II du Protocole ASP&amp;BD</li> <li>- 1 programme régional sur les APM avec ACCOBAMS, l'UICN, MedPan, le WWF</li> <li>- 2 accords-cadres avec des organisations partenaires signés (1 mémorandum d'accord avec la CGPE, et 1 autre avec le Conservatoire de l'environnement littoral et des rivages lacustres (CELRL))</li> <li>- 9 manifestations organisées conjointement (1 conférence organisée avec MedPAN &amp; WWF sur le réseau d'APM – octobre 2007; 3 réunions organisées conjointement avec l'UICN sur la gouvernance concernant la haute mer – décembre 2007, juillet 2008, avril 2009; 2 réunions organisées conjointement avec la CGPM sur les APM – mai 2007 – et les captures accidentelles – septembre 2008; 1 conférence organisée conjointement sur les tortues avec les secrétariats des Conventions de Bonn et de Berne – octobre 2008; 1 réunion d'experts organisée avec l'UICN – janvier 2009; 1 Symposium organisé conjointement avec RAMOGE et Okianos sur les espèces du coralligène – janvier 2009; 1 réunion organisée avec le CELRL sur les espèces d'albatros – avril 2009).</li> <li>- 68 % des activités du CAR/AP prévues concernant l'application des plans d'action au cours de l'exercice biennal examiné ont été réalisées (par ex., oiseaux, poisson cartilagineux) ou sont en cours d'exécution (cétacés,, coralligène, phoque moine, tortues, végétation)</li> <li>- 100 km<sup>2</sup> d'herbiers marins cartographiés (projet MedPosidonia)</li> <li>- 7 herbiers de posidonies surveillés (sites du projet MedPosidonia)</li> <li>- La section sur la biodiversité a été finalisée dans le rapport sur le PAC "Chypre" - 2 manifestations spécifiques avec le réseau MedPAN (Almeria – janvier 2008, Barcelone –octobre 2008)</li> <li>- 4 propositions de projets préparées en temps voulu et approuvées par les superviseurs (Phases I et II du projet Haute Mer, approche écosystémique – fusionnées avec la précédente -, MedMPANet)</li> <li>- 4 donateurs (CE, AECID, FFEM, Fondation Total)</li> <li>- Engagements pris par les donateurs: appui à quatre groupes d'activités: inventaires des herbiers marins, cartographie et surveillance, APM côtiers, APM en haute mer, approche écosystémique</li> <li>- Total des fonds engagés par les donateurs: 198 000 € de la Fondation Total (projet MedPosidonia 2006-2009); 200 000 € (Projet Haute Mer, Phase 1 -2008 - 2009) + 685 000 € (Projet Haute mer Phase II + approche écosystémique – 2009 - 2011) + 1 040 000 € (projet MedMPANet 2009 - 2013) de la CE; 1 750 000 € (projet MedMPANet 2009 - 2013) de l'AECID; 100 000 € (projet MedMPANet 2009 - 2013) du FFEM</li> <li>- 2 prestations régionales, projets sur la Haute Mer et l'approche écosystémique, 1 prestation sous-régionale pour un projet sur les poissons cartilagineux, 3 prestations régionales, 3 prestations sous-régionales et 18 nationales concernant l'impact du changement climatique sur la biodiversité, 2 sections du CAR/ASP d'une note de synthèse sur le changement climatique et sur la production et la consommation durables dans le programme à moyen terme du PAM, 1 projet sous-régional de cartographie et surveillance des herbiers marins achevé.</li> </ul>
<p><b>Budget total dépensé ou engagé/ par rapport au budget approuvé (en %)</b></p>	<p>38 % (en termes d'engagements, sur la seule base du budget du Fonds d'affectation spéciale pour 2008-2009)</p>

## **Principales réalisations**

### **1. Assistance aux pays pour la création d'ASP et d'ASPIM, y compris en haute mer**

#### ***Nouvelles ASPIM***

356. Conformément à la décision IG/7/3 de la Quinzième réunion des Parties contractantes, le Secrétariat a informé tous les partenaires concernés de l'inscription de quatre ASP italiennes sur la liste des ASPIM. En outre, au cours de l'exercice biennal, quatre nouvelles propositions de sites ont été reçues pour inscription sur la liste. Ce sont:

- Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio (France)
- Aire protégée marine de Capo Caccia - Isola Piano (Italie)
- Aire protégée marine de Punta Campanella (Italie)
- Parc national d'Al-Hoceima (Maroc)

357. La validité des quatre propositions d'inscription sur la liste des ASPIM a été évaluée et entérinée par le CAR/ASP dans les quatre cas (UNEP(DEPI)/MED WG.331/5).

#### ***Évaluation ordinaire des ASPIM existantes***

358. En application de la décision IG 17/12 de la dernière réunion des Parties contractantes, les Points focaux de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de Monaco et de la Tunisie ont procédé à une évaluation ordinaire de leurs ASPIM créées en 2001. Les résultats en sont détaillés dans le document UNEP(DEPI)/MED WG.331/Inf.3. Bien que la situation des ASPIM paraisse satisfaisante dans l'ensemble, ces évaluations mettent en évidence les difficultés que toutes ces ASPIM rencontrent et la nécessité d'accroître les ressources (humaines, financières et techniques) et de resserrer la coopération entre ASPIM.

#### ***Proposition d'une approche commune concernant les aires protégées marines et côtières***

359. Dans le cadre de l'application du PAS BIO, le CAR/ASP a développé des activités conjointes avec ses partenaires pour promouvoir l'idée d'une approche commune visant à impulser un réseau régional d'ASP représentatives et bien gérées (par ex., manifestations communes en marge de la Quinzième réunion des Parties contractantes et du Congrès mondial de la conservation). Dans le même but, le Secrétariat a organisé une réunion avec ses partenaires, à Tunis, les 1er et 2 avril 2008, en vue de rédiger un programme de travail commun sur les aires protégées marines et côtières dans la région méditerranéenne. Sur la base des délibérations de la réunion et des contributions des partenaires, ce programme a été finalisé et sera soumis pour adoption à la Neuvième réunion des PF pour les ASP (UNEP(DEPI)/MED WG.331/7), en tant que plateforme de collaboration dans le but d'aider les pays à parvenir, à l'horizon 2012, à un réseau d'aires protégées marines (APM).

360. Dans ce contexte, le CAR/ASP a continué à mettre à jour la base de données sur les ASP relevant du cadre de la Convention de Barcelone, soit 842 ASP (et une superficie estimée à au moins 144 878 km<sup>2</sup>), et il a lancé, en étroite relation avec les Points focaux nationaux, une évaluation de la représentativité des APM (UNEP(DEPI)/MED WG.331/Inf.4).

361. Trois ateliers ont été organisés par l'UICN, avec l'appui du CAR/ASP, sur la gouvernance de la haute mer. Ces réunions informelles avaient pour objet de promouvoir l'idée de créer des ASP partiellement ou entièrement situées dans des zones au delà de la juridiction nationale, en suscitant des débats entre experts sur les questions juridiques. Lors de la dernière réunion, les participants sont convenus de l'opportunité de créer un groupe de travail permanent sur ce thème et ils ont préconisé une participation active des pays.

**Assistance aux pays dans la sélection, la création et la gestion des ASP**

362. Le plan conjoint CE-PAM/PNUJ visant à promouvoir la mise en place d'un réseau écologique représentatif d'aires protégées en Méditerranée, dans le cadre d'une action intitulée: "Identification d'éventuelles ASPIM dans les zones de la Méditerranée au-delà de la juridiction nationale" a été tracé, deux propositions ont été rédigées et le financement garanti par la CE. L'action envisage un processus se déroulant en deux phases, avec l'appui d'un Comité de pilotage international. La première phase de l'initiative comporte une étude de faisabilité afin de déterminer les zones au delà de la juridiction nationale en mer Méditerranée qui présentent les conditions requises au statut d'ASPIM, sur la base d'un dossier scientifique solide. Lors de cette phase, qui a démarré en 2008, l'effort devrait aider les Parties contractantes en leur livrant des données essentielles: i) un panorama et une analyse d'ensemble des informations existantes sur la présence d'éléments importants de la biodiversité dans la haute mer- zones du large de Méditerranée, y compris les mers profondes; ii) la définition de critères opérationnels pour le processus de sélection des sites, harmonisés avec les critères de sélection des ASPIM et les critères scientifiques pour l'identification des aires à déclarer comme APM hors juridiction nationale (critères adoptés par la CoP9 de la Convention CBD) ; iii) la préparation d'une liste de présélection de sites potentiels en haute mer qui pourraient être protégés comme ASPIM ; et iv) la formulation d'une feuille de route pour l'élaboration d'autres propositions à présenter pour adoption aux Parties contractantes. Cette première phase aboutirait, en 2009, à une seconde phase lors de laquelle serait établie la liste des ASPIM hors juridiction nationale qui présentent les conditions requises comme ASPIM potentielles, sur la base de critères écologiques, économiques, sociaux et politiques, en vue de mieux intégrer une approche écosystémique dans le processus..

363. En relation avec cette question, le CAR/ASP a participé avec le REMPEC à une réunion sur les risques que le trafic maritime fait courir à la biodiversité. Cette réunion, organisée par l'UICN, a permis de définir les menaces et d'examiner les moyens disponibles pour améliorer la protection de la biodiversité. Les processus de création d'ASPIM et de PSSA (zones marines particulièrement sensibles) ont été débattus par les participants. Il en a été conclu que le processus PSSA n'est pas la seule solution au regard des autres possibilités existantes, mais il serait, semble-t-il, judicieux de se forger une vue d'ensemble de la biodiversité au niveau régional pour mieux caractériser les menaces liées au trafic maritime.

364. Suite à l'élaboration, dans le cadre du projet MedMPA (2002-2005), d'une esquisse du plan national de développement d'aires protégées marines et côtières le long du littoral syrien, le Ministère syrien de l'environnement a demandé au CAR/ASP de l'aider à organiser un atelier de présentation et consultation sur ledit plan, en convoquant tous les acteurs concernés. L'atelier s'est tenu les 23 et 24 avril 2008, dans les locaux de l'Institut supérieur de recherche marine de Lattaquié. Un certain nombre de recommandations importantes au niveau national en ont résulté.

365. En application du nouveau plan d'action pour la conservation des tortues marines (Décision IG/11 de la Quinzième réunion des Parties contractantes), le CAR/ASP a établi un projet de Lignes directrices sur la création et la gestion des aires protégées marines pour les tortues marines en Méditerranée (UNEP(DEPI)/MED WG.331/8). La principale recommandation est de créer deux types d'ASP, les unes consacrées à la protection des sites de nidification, et les autres à la conservation des aires marines de quête de nourriture.

**Application du plan opérationnel du PAS BIO**

366. Le projet d'esquisse du Plan opérationnel du PAS BIO, appuyé par la 8e réunion des Points focaux pour les ASP pour adoption par la réunion des Parties contractantes, a été remanié pour ajuster le budget aux montants et à la part des donateurs convenus à cette réunion (Palerme, Italie, 6-9 juin 2007), mais les instructions du PAM concernant la réduction des budgets proposés pour 2008-2009 n'ont pas permis de maintenir la proposition d'adoption d'un financement des activités qui prévoyait un budget total qui n'est pas disponible. Les fonds ont été dépensés dans le cadre d'échanges avec les donateurs acceptant de relever le financement (ce qui a été effectivement accordé pour les projets MedMPANet et Haute mer) et sur la base d'une révision soignée, avec la participation des Parties, pour l'actualisation du PAS BIO sur les questions du changement climatique, conformément à la Déclaration d'Almeria. En outre, la contribution du CAR/ASP consistait à préparer deux notes

d'orientation pour les programmes à moyen terme sur le changement climatique et la production/consommation durables.

***Appui aux réseaux existants d'AMP (comme MedPAN)***

367. Dans le cadre de l'application du programme du PAS BIO, le CAR/ASP et le WWF MedPO ont élaboré conjointement un projet de mise en place d'un réseau méditerranéen d'aires protégées marines et côtières (APM). Ce projet fait partie du Projet "Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin de la Méditerranée", plus concrètement la composante concernant la conservation de la biodiversité marine et côtière et la mise en place d'un réseau d'APM dans des zones soumises à juridiction nationale en mer Méditerranée. Les groupes cibles et bénéficiaires du projet sont les gestionnaires et praticiens en APM, et les autorités compétentes des pays suivants: Albanie, Algérie, Autorité palestinienne, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Égypte, Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Liban, Maroc, Monténégro, République arabe syrienne, Tunisie et Turquie.

368. Le projet est agencé en deux volets : i) l'un, sous la responsabilité du CAR/ASP, qui vise à promouvoir la création de nouvelles APM; ii) l'autre, qui relève du WWF MedPO, qui vise à améliorer la gestion des APM existantes.

369. Le volet CAR/ASP consiste à renforcer l'efficacité de la conservation de caractéristiques de la biodiversité marine et côtière qui sont importantes au plan régional, dans des zones sous juridiction nationale, par la création d'un réseau d'APM écologiquement cohérent en mer Méditerranée, ce qui sera réalisé dans le cadre d'une série de projets pilotes en Albanie, en Croatie, en Jamahiriya arabe libyenne et au Monténégro. D'autres activités (concernant aussi la Bosnie-Herzégovine, le Maroc, la République arabe syrienne et la Turquie) et des exercices axés sur le renforcement des capacités (douze pays) seront aussi entrepris pour permettre aux pays riverains de contribuer à la conservation et à l'utilisation globales de l'écosystème méditerranéen et de ses ressources grâce à un réseau d'APM méditerranéen.

370. Pour assurer son financement, de nouveaux contacts et d'autres réunions ont eu lieu avec l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) et le FFEM. 1,75M € a été alloué par l'AECID et 0, 1M € par le FFEM pour la part CAR/ASP du projet. En outre, la CE a inscrit parmi les priorités de son programme thématique pour l'environnement et le développement des ressources naturelles (ENRTP) un budget d'appui aux activités concernant la biodiversité en Méditerranée. Le programme d'action ENRTP 2007 (approuvé en décembre 2007) a attribué "une contribution de 2 millions d'euros au Protocole de la Convention de Barcelone relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée". Le CAR/ASP a posé sa candidature à ce financement via le PAM. L'Unité MED/PAM a finalement demandé à la CE environ la moitié des fonds pour le CAR/ASP et l'autre moitié pour le WWF.

371. Le projet démarre en 2009 pour une durée maximale de cinq ans. Certaines activités préparatoires du CAR/ASP (planification, rédaction du mandat, appel à candidatures pour le personnel, etc.) sont en cours. Au niveau des pays, une activité pilote sur le terrain a déjà débuté au Monténégro en vue d'une première évaluation rapide des besoins en gestion des habitats naturels dans ce pays. Par ailleurs, le CAR/ASP a apporté son concours au Ministère syrien de l'environnement pour la préparation d'un atelier national chargé de présenter les grandes lignes du Plan national de développement d'aires protégées marines et côtières le long du littoral syrien.

372. Le CAR/ASP a organisé conjointement avec le WWF-France, le réseau MedPAN, le Parc national de Port-Cros, le Réseau des espaces naturels protégés d'Andalousie et le Centre UICN pour la coopération méditerranéenne, la Première conférence du Réseau méditerranéen d'aires protégées marines. Cette conférence avait pour objet de promouvoir en Méditerranée le développement d'un réseau d'aires protégées marines très complet, écologiquement représentatif et efficacement géré en rassemblant les gestionnaires d'aires protégées marines, les autorités compétentes et les institutions et organisations qualifiées pour que tous partagent leurs données d'expérience et accentuent la dynamique créée par le projet pour relancer le réseau MedPAN en l'étendant à l'ensemble de la région méditerranéenne.

373. Cent dix experts provenant de dix-huit pays ont adopté une déclaration commune à l'issue de la conférence pour renforcer la collaboration et l'action dans le but de mettre en place en Méditerranée, à l'horizon 2012, un réseau d'APM représentatif et efficacement géré, de porter un coup d'arrêt à la perte de biodiversité et de réaliser un ensemble d'objectifs de conservation. Les aires protégées marines se sont avérées être un outil efficace pour assurer une protection durable, permettre la remise en état et encourager une exploitation plus soigneuse de ce patrimoine naturel.

374. Pour accroître l'efficacité et la pérennité de MedPAN, l'association précédente a été dissoute et une nouvelle a été créée. Le CAR/ASP jouera un rôle actif dans cette nouvelle association en tant qu'observateur international.

***Renforcement des partenariats pour l'application du Protocole ASP&BD***

375. Le CAR/ASP a signé deux accords avec, respectivement, la CGPM et le Conservatoire de l'environnement littoral et des rivages lacustres (CELRL – France) afin de formaliser la coopération avec ces deux institutions.

376. Une réunion conjointe entre le CAR/ASP et l'UICN-Med s'est tenue au début avril 2008 à Malaga (Espagne) et un programme conjoint de travail a été finalisé par les deux organisations.

377. Le CAR/ASP a également participé à 14 réunions scientifiques et techniques organisées par des partenaires (ACCOBAMS, CBD, CMS, CELRL, CGPM, AEE, UICN-Med) et y a apporté ses contributions et avancé des propositions de collaboration.

378. Le CAR/ASP a activement contribué aux activités communes avec l'Unité MED pour mener à bien la première phase du projet sur l'application de l'approche écosystémique au sein du système du PAM et préparer la proposition en vue d'une deuxième phase. Un travail de partenariat entre le CAR/ASP, le MED POL et le Plan Bleu a été planifié et inclus dans la nouvelle proposition, qui est désormais approuvée par la CE.

***Evaluer l'état des espèces figurant sur les listes des annexes II et III du Protocole ASP&BD, en vue de soumettre une nouvelle version modifiée à la Seizième réunion des Parties contractantes***

379. Conformément à la demande de la Quinzième réunion des Parties contractantes (Décision IG17/14) adressée au CAR/ASP afin qu'il évalue l'état des espèces inscrites aux annexes II et III du Protocole, le Secrétaire a centré ce travail sur trois groupes d'espèces : macrophytes, poissons cartilagineux et oiseaux (UNEP(DEPI)MED WG.331/6). À cet effet, le CAR/ASP :

- a convoqué une réunion d'experts ad hoc en collaboration avec l'UICN (Tunis, 12-14 janvier 2009) afin d'évaluer l'état régional des espèces marines endémiques et de proposer leur inclusion dans l'annexe II. En se fondant sur leur endémisme, leur rôle d'espèces édifiatrices, leur rareté, 34 nouveaux macrophytes menacés (sur un total de 250 espèces étudiées), ont été sélectionnés;
- a engagé des experts en élasmobranches pour vérifier l'état des espèces de poisson cartilagineux que l'on trouve en Méditerranée, qui méritaient d'être analysées pour figurer à terme dans les annexes II ou III, et entrepris avec ces experts une consultation auprès d'un groupe d'experts ad hoc. Pour trois espèces figurant déjà dans une liste, il a été estimé qu'il convenait de les maintenir dans leur liste actuelle; pour quatre autres, la proposition a été de les transférer à l'annexe II et pour 26 autres de les ajouter aux annexes;
- a demandé à MedMarAvis, en fonction des demandes faites durant le premier Symposium méditerranéen pour la conservation des espèces d'oiseaux marins et côtiers, de remplir le formulaire approuvé pour ajouter une liste complémentaire de dix espèces d'oiseaux marins et côtiers menacées à l'annexe II.

***Poursuivre l'application des plans d'action concernant des espèces menacées***

***Phoque moine:***

380. Suite aux précédentes études (2004-2006), qui avaient fourni la preuve de la répartition actuelle du phoque moine en Cyrénaïque et démontré que l'aire d'étude offrait des habitats adéquats à l'espèce, une seconde mission est prévue pour l'automne 2009 et en préparation par le CAR/ASP, l'EGA et l'ISPRA afin de :

- poursuivre l'inventaire des habitats du phoque moine sur le littoral nord-est de la Jamahiriya arabe libyenne;
- mettre sur pied une surveillance à long terme pour les grottes localisées;
- organiser des activités de sensibilisation et d'information.

381. Un atelier sur l'harmonisation des techniques d'estimation des populations de phoques moines a été organisé par le CAR/ASP en collaboration avec la Société européenne de recherche sur les cétacés, en février 2009. Les participants ont estimé que, entre autres moyens, les caméras vidéo automatiques étaient un outil très pratique.

382. Pour appuyer la surveillance sur le terrain des habitats et de la population de phoques moines, des caméras automatiques ont été achetées et seront utilisées durant les campagnes prévues pour 2009 (Libye). Un appui similaire est envisagé pour d'autres pays concernés.

383. Des dispositions sont actuellement prises pour organiser une réunion sur le programme phoque moine à laquelle participeront les conventions de Berne, de Bonn et le CAR/ASP, afin de lancer la préparation de plans sous-régionaux de reconstitution de l'espèce. En préparation à cette réunion conjointe, le CAR/ASP a engagé une consultation des PFN afin d'évaluer la mise en œuvre du Plan d'action pour la conservation du phoque moine au niveau régional (UNEP(DEPI)/MED WG.331/Inf.9).

***Cetacés:***

384. Au titre de sa fonction de Secrétariat sous-régional pour la région méditerranéenne de l'Accord ACCOBAMS, le CAR/ASP a pris part à la troisième réunion des Parties contractantes à ACCOBAMS (Dubrovnik, Croatie, 22-25 octobre 2007), et a présenté un rapport sur les activités menées par le CAR/ASP pour la conservation des cétacés depuis la 2e réunion de Parties (MoP2) ainsi qu'un rapport sur l'état d'avancement de la base de données MEDACES. Un nouveau plan de travail biennal a été élaboré en commun accord avec le Secrétaire exécutif d'ACCOBAMS.

385. Eu égard à la faible quantité d'informations incluses dans la base de données sur les échouages de cétacés en Méditerranée (MEDACES), ACCOBAMS et le CAR/ASP ont demandé aux Parties contractantes, par lettre officielle, de mener ces actions d'inventaire comme faisant partie intégrante de leurs obligations découlant du Protocole ASP&DB et de l'Accord ACCOBAMS. Ainsi un rapport sur l'état d'avancement de MEDACES a-t-il été élaboré et présenté au cours de la cinquième réunion du Comité scientifique d'ACCOBAMS (avril 2008). Il comprend une analyse des données relatives aux échouages qui ont été reçues et propose un ensemble de recommandations qui a pour but d'améliorer le fonctionnement de MEDACES et de son efficacité au niveau de la gestion et de la participation. Une mise à jour de ces données est présentée dans le document UNEP(DEPI)/MED WG.331/Inf.10

386. Dans le cadre du projet « Dauphin mer ionienne », un programme de recherche et de conservation à long terme mené par l'Institut Téthys dans les eaux littorales de la Grèce occidentale, le CAR/ASP a fait part de son intérêt à collaborer à ce projet et fournit présentement son concours pour : i) garantir sa poursuite ; et ii) faire fond sur les connaissances existantes pour convertir les informations scientifiques disponibles en propositions de gestion, mesures de conservation et d'intérêt croissant porté au patrimoine naturel de cette partie de la Grèce.

387. Le CAR/ASP a fourni son assistance à la République arabe syrienne et au Liban pour l'élaboration de leur plan d'action national pour la conservation des cétacés, en étroite collaboration avec ACCOBAMS. Ces plans d'action ont été élaborés sur la base des réunions de consultation tenues avec les acteurs concernés.

388. Le CAR/ASP a offert son appui financier et technique à l'Université d'Istanbul pour l'organisation d'une croisière scientifique en Méditerranée orientale - Turquie, République arabe syrienne et Liban - axée sur l'observation et l'identification des cétacés.

389. Dans le cadre de la célébration de l' «Année du Dauphin, 2007», coordonnée par la Convention sur les espèces migratoires (CMS) et les deux accords pour la conservation des cétacés - ACCOBAMS et ASCOBANS -, le CAR/ASP a soutenu la traduction en arabe de la brochure «Nos amis les dauphins», réalisée par des bénévoles à des fins pédagogiques, afin de la diffuser dans les pays concernés au cours de campagnes de sensibilisation.

***Tortues marines:***

390. Le CAR/ASP a organisé du 20 au 23 octobre 2008, à Hammamet (Tunisie), la Troisième conférence méditerranéenne sur les tortues marines en collaboration avec les Secrétariats des conventions de Berne et de Bonn et l'INSTM (Tunisie).

391. Une étude des voies de migration des tortues marines est en cours à Malte. Une campagne de sensibilisation a été également menée à travers des conférences de presse et la couverture des médias nationaux.

392. Le CAR/ASP a fourni son assistance à l'Albanie, la Tunisie et la Jamahiriya arabe libyenne pour entreprendre des activités liées à la collecte de données sur les sites comprenant des habitats clés pour les tortues en vue de créer des aires protégées.

393. Un projet de "lignes directrices pour le développement de réseaux d'échouages de tortues marines et de protocoles de collecte de données" (UNEP(DEPI)/MED WG.331/9) est en cours d'élaboration, comme prévu par le Plan d'action pour la conservation des tortues marines. Il a été proposé de mettre en place ce réseau parallèlement à d'autres réseaux d'échouage (cétacés, élasmobranches, etc.).

***Végétation marine:***

394. Dans le cadre de son assistance aux pays pour entreprendre des inventaires, effectuer des cartographies et mettre en place des réseaux de surveillance des herbiers à posidonies, le CAR/ASP a exécuté le Projet MedPosidonia dans quatre pays méditerranéens : Algérie, Jamahiriya arabe libyenne, Tunisie et Turquie, en partenariat avec la Fondation Total (UNEP(DEPI)/MED WG.331/Inf.11).

395. Des activités d'inventaire ont été menées dans les sites suivants en Jamahiriya arabe libyenne : région de Tripoli (les falaises et les stations de Garaboulli) et la région d'Ain Al-Ghazala (lagune d'Ain Al-Ghazala, île d'Elba et littoral oriental).

396. Des activités de cartographie ont été menées dans les sites suivants : Sidi Ali El Mekki, Hergla et le littoral compris entre le port d'El Kantaoui et Monastir (Tunisie), la baie de Yildizkoy (île de Gökçeada) et la baie de Babadil (région de Mersin; Turquie).

397. Les activités de surveillance des limites supérieures et inférieures des herbiers à posidonies concernent les sites suivants : Sidi Ali El Mekki, l'archipel des Kerkennah (Tunisie) et les baies de Yildizkoy et Babadil (Turquie). Des études préliminaires ont été effectuées dans la zone d'El Kala (Algérie) en vue de mettre en place un système de surveillance des limites d'herbiers de posidonies. Mais le marquage effectif des limites de l'herbier a été remis à l'après-projet (juin -juillet 2009).

398. Des activités de formation ont été entreprises sous forme de sessions pratiques privilégiant le travail sur le terrain et le traitement informatique des données. Deux sessions régionales ont eu lieu, avec des participants de tous les pays partenaires et une session nationale avec des participants d'un seul pays (Algérie). Il est à noter qu'en plus de ces sessions de formation spécialisées, l'opportunité a été saisie lors de la plupart des études de terrain de former des équipes locales et de les accoutumer aux méthodes et techniques d'intervention utilisées.

399. Les actions de sensibilisation ont été menées principalement sous forme de réalisation de dépliants destinés au public, dans les langues locales des pays partenaires, pour marquer l'importance des herbiers de posidonies et des services que ces derniers rendent aux êtres humains et à leur environnement. L'atelier de clôture de ce projet s'est tenu à Tunis le 23 avril 2009.

**Poissons cartilagineux:**

400. Une évaluation régionale et des lignes directrices techniques destinées à améliorer les législations et réglementations nationales concernant la conservation et la gestion des poissons cartilagineux ont été finalisées en version anglaise et française originelles, de manière à bien répondre aux besoins en traduction de documents juridiques.

401. Le CAR/ASP a promu la mise en œuvre sous-régionale du Plan d'action pour la conservation des poissons cartilagineux en mer Adriatique. Un document d'appui a été préparé à l'intention des pays de l'Adriatique du Nord et du Centre, avec la participation d'experts internationaux et locaux, analysant le degré de mise en œuvre par ces pays à ce jour et appuyant la préparation de programmes de travail pour les élasmobranches dans leurs eaux (UNEP(DEPI)/MED WG.331/Inf.12).

402. Un bilan a eu lieu au printemps 2009 pour évaluer la mise en œuvre du Plan d'action pour la conservation des poissons cartilagineux en mer Méditerranée (UNEP(DEPI)/MED WG.331/Inf.13). Une réunion d'experts a été organisée en mai 2009 pour mettre à jour le calendrier (Annexe 1).

**Oiseaux marins et côtiers:**

403. Au titre de son assistance aux pays méditerranéens, le CAR/ASP a soutenu:

- L'organisation de deux missions sur le terrain qui ont été effectuées dans les îles de Ghara et Elba, Jamahiriya arabe libyenne (1er-7 août 2007 et 30 juillet-9 août 2008) comme seconde phase de l'étude des sternes voyageuses en collaboration avec Birdlife Malta et l'INSF (Italie). Un recensement et un baguage de la colonie de l'île Ghara ont été effectués.
- Le recensement hivernal des oiseaux aquatiques effectué en Tunisie et Jamahiriya arabe libyenne en 2008 et 2009.
- La préparation du Plan d'action national pour la conservation des oiseaux marins et côtiers en République arabe syrienne.
- La célébration de la Journée mondiale de la migration des oiseaux en Tunisie par l'ONG Association des Amis des Oiseaux (AAO). L'événement a été coordonné par l'AEWA.

404. Le CAR/ASP a élaboré les "Lignes directrices pour l'établissement des législations et de réglementations pour la conservation et la gestion des espèces d'oiseaux et leurs habitats" en collaboration avec le CELRL.

405. Le CAR/ASP participe à l'"Initiative Courlis à bec grêle", qui est coordonnée par Birdlife International, l'AEWA et la Société royale pour la protection des oiseaux.

**Coralligène et autres bioconcrétions calcaires:**

406. Suite à l'adoption par les Parties contractantes du Plan d'action pour la conservation du coralligène et autres bioconcrétions calcaires en Méditerranée (Quinzième réunion des Parties contractantes ; Décision IG17/15) un inventaire de la littérature publiée sur la répartition des habitats coralligènes a été réalisé en collaboration avec l'ISPRA (voir objectif 1). Les résultats obtenus ont été présentés lors du Premier Symposium méditerranéen sur le coralligène et autres bioconcrétions calcaires, tenu à Tabarka (Tunisie), du 14 au 16 janvier 2009. Cette réunion, organisée en collaboration avec l'Accord RAMOGE et Okianos, a offert l'opportunité de créer un répertoire des taxonomistes, scientifiques et institutions de recherche travaillant sur ces thèmes, comme demandé dans le calendrier du Plan d'action.

407. Avec 122 participants représentant 11 pays méditerranéens, 20 communications orales et 36 posters, cette réunion a permis de définir l'état actuel des connaissances concernant cet important écosystème, et de faire l'inventaire des recherches actuelles dans ce domaine. Les conclusions et recommandations issues des discussions sont résumées à l'annexe II.

**Participation aux Programmes d'aménagement côtier (PAC):**

408. Le CAR/ASP a mené une seconde mission de terrain à Chypre pour achever l'exécution du PAC, avec une équipe multidisciplinaire comprenant des responsables du Département de la pêche et de la recherche marine de Chypre, l'ONG locale CWS ainsi qu'un consultant international. Le rapport sur la biodiversité, incluant les propositions pour une meilleure gestion et préservation de la biodiversité dans la zone, a été publié.

409. Le CAR/ASP participe à l'exécution du PAC "Maroc" par le biais de :

- l'élaboration d'un diagnostic détaillé: i) inventaire des habitats et espèces en utilisant les outils adoptés dans le cadre du PAM (listes d'espèces, listes d'habitats, FSD) ; ii) évaluation de la sensibilité de la zone en se concentrant sur deux sites: Jebha (site d'intérêt biologique et écologique) et Rhomara;
- l'élaboration de mesures de gestion et de conservation avec des conseils particuliers pour les plans de gestion des zones de Jebha et Rhomara;
- l'appui aux autorités marocaines pour proposer l'inscription du Parc national d'Al-Hoceima sur la liste des ASPIM.

**Contraintes et enseignements**

410. L'esquisse du Plan opérationnel du PAS BIO, soutenue par les Points focaux pour les ASP, n'a reçu des Parties contractantes qu'une allocation de financement inférieure à celle qui serait nécessaire; il a donc fallu adapter les actions déjà prévues au niveau du financement disponible. L'adhésion de la réunion des Points focaux pour les ASP aux actions a une répercussion pratique limitée si le financement nécessaire à ces actions n'est finalement pas alloué par les Parties.

411. Le projet visant à favoriser la création d'ASPIM en haute mer et le projet MedMPANet ont nécessité plus de temps qu'initialement prévu, dû aux contraintes administratives en termes de délais, qui ont ralenti le démarrage des projets financés par des donateurs externes. D'un autre côté, ce financement constitue une valeur ajoutée extrêmement importante pour l'exécution des activités du Protocole et compense largement toutes les difficultés de lancement.

412. En vue de permettre au CAR/ASP de réaliser intégralement l'objectif de conservation des habitats, des espèces et des sites d'intérêt, il est nécessaire:

- que les Parties poursuivent l'évaluation ordinaire des ASPIM inscrites sur la liste en 2003 et 2005.
- que les Parties appuient le CAR/ASP qu'il continue à documenter l'établissement d'un projet de liste d'ASPIM appropriées en haute mer – mers profondes y comprises et contribue activement à organiser un atelier sur la gouvernance de la haute mer ;
- que les Parties prennent en considération le projet de lignes directrices pour la création et la gestion d'AMP destinées aux tortues marines
- que les Parties soutiennent la participation du CAR/ASP au MedPAN en tant qu'observateur ;
- que les Parties poursuivent la mise en œuvre des Plans d'action régionaux pour les espèces menacées et prennent note du projet de lignes directrices proposé pour accroître leur efficacité.

<b>Objectif 3</b>	<b>Évaluation et réduction de l'impact des menaces sur la biodiversité</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impacts réduits de la pêche et de l'aquaculture sur les habitats sensibles et les espèces menacées, et réglementation mise à jour</li> <li>- Intervention plus efficace pour l'atténuation des impacts de la pollution sur les espèces et les habitats sensibles</li> <li>- Renforcement des instruments juridiques pour la gestion des eaux de ballast</li> <li>- Renforcement des capacités nationales à traiter les problèmes dus aux eaux de ballast</li> <li>- Espèces introduites mieux connues et lutte plus efficace contre les vecteurs d'introduction</li> <li>- Dangers potentiels associés aux espèces non indigènes pris en compte</li> <li>- Promotion de l'utilisation durable de la biodiversité dans la région</li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-- CAR/ASP</li> <li>- CAR/Plan Bleu, REMPEC, CAR/PAP</li> <li>- ACCOBAMS</li> <li>- Convention CDB</li> <li>- FEM</li> <li>- CGPM</li> <li>- OMI</li> <li>- UICN-Med</li> </ul>
<b>Indicateurs/progress accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les aires importantes pour les cétacés sont protégées</li> <li>- Les réserves de pêche sont promues comme outils de conservation</li> <li>- Les habitats sensibles sont classés en trois catégories</li> <li>- Nombre d'instruments juridiques plus stricts</li> <li>- Nombre de stagiaires</li> <li>- Les activités consignées dans le plan d'action sur les espèces non indigènes sont appliquées</li> <li>- Des documents et autres supports de sensibilisation aux risques associés aux espèces invasives sont disponibles</li> <li>- Nombre de bénéficiaires des documents et supports de sensibilisation (personnes/organisations)</li> <li>- Des lignes directrices sur l'utilisation durable de la biodiversité dans la région méditerranéenne sont élaborées</li> </ul>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lignes directrices pour la réduction des impacts des captures accidentelles sur les oiseaux marins en région méditerranéenne" élaborées</li> <li>- "Document d'étude sur les interactions entre la pêche et les espèces menacées (phoque moine, tortues.) et mesures d'atténuation possibles par le biais des réserves de pêche" élaborés</li> <li>- 94 stagiaires (le CAR/ASP a organisé une formation sur les espèces exotiques + formation du Programme GloBallast Partnership)</li> <li>- 2 documents de lignes directrices techniques sur les espèces exotiques publiés</li> <li>- Un projet régional pour la gestion des eaux de ballast établi et en cours de réalisation</li> <li>- Deux notes de synthèse pour le PAM concernant les programmes à moyen terme pour améliorer l'utilisation durable de la biodiversité par le biais d'activités sur le changement climatique et la production/consommation durables</li> </ul>
<b>Budget total dépensé. ou engagé /par rapport au budget approuvé (en %)</b>	48 % (en termes d'engagements)

## **Principales réalisations**

### **2. *Mise en œuvre des mesures appropriées pour la gestion durable de la pêche et de l'aquaculture en collaboration avec la CGPM et les institutions spécialisées***

413. Compte tenu de l'importance des réserves de pêche dans la gestion des ressources marines, le CAR/ASP a organisé avec le Sous-comité pour l'environnement et les écosystèmes marins (SCEEM) du Comité scientifique consultatif (CSC) de la CGPM, un atelier pour compiler les types d'AMP, évaluer leur représentativité et l'efficacité de leurs systèmes de gestion. Cette réunion s'est tenue en mai 2007, à Salammbô, Tunis, dans les locaux de l'Institut national des sciences et technologies de la mer (INSTM).

414. Dans une seconde phase, un questionnaire a été établi en collaboration avec la CGPM et envoyé aux PFN pour les ASP et aux membres de la CGPM. Son but était d'identifier les réserves de pêche et les zones de pêche restreintes dans les différents pays. Les résultats préliminaires ont été discutés durant la réunion du Sous-comité du CSC de la CGPM (octobre 2008).

415. Les activités sus-mentionnées pour promouvoir la mise en œuvre du Plan d'action pour la conservation des poissons cartilagineux sont également dans ce droit fil.

416. Un atelier scientifique sur les prises accessoires et accidentelles d'espèces menacées a été organisé par la CGPM avec des contributions préparées par le CAR/ASP et ACCOBAMS (Rome, septembre 2008). Le CAR/ASP a fourni des études sur les interactions entre la pêche et les espèces menacées (phoque moine, tortues) et les mesures d'atténuation possibles.

417. Un atelier sur les interactions entre la pêche et les tortues marines a été organisé durant la Troisième Conférence méditerranéenne sur les tortues marines (Tunisie, octobre 2008).

418. Le CAR/ASP a élaboré les "Projet de Lignes directrices pour la réduction des captures accidentelles des oiseaux marins dans la région Méditerranéenne".

### ***Évaluation des risques de pollution accidentelle sur les APM et habitats sensibles identifiés***

419. Pour la première phase du processus d'évaluation, une base de données sur les AMP a été élaborée et sera accessible avec l'outil MedGIS. En étroite contact avec le REMPEC, une sélection d'étude de cas, et des spécialistes de l'impact de la pollution accidentelle sur la biodiversité sont en cours d'identification en vue de lancer la seconde phase.

### ***Mise en œuvre du Projet GloBallast Partnerships (GBP) en collaboration avec le REMPEC et l'OMI***

420. Le PAM a collaboré avec l'OMI par l'intermédiaire de ses Centres d'activités régionales REMPEC et CAR/ASP au processus de consultation qui a conduit à l'élaboration de la seconde phase du projet GloBallast Partnerships du GEF-PNUD-OMI (Bâtir des partenariats pour aider les pays en développement à réduire le transfert d'organismes aquatiques nuisibles dans l'eau de ballast des navires). Le Conseil du GEF a approuvé, lors de sa réunion du 12 au 15 juin 2007, le Projet GloBallast Partnerships GEF-PNUD-OMI (GBP).

421. Le projet GBP aura une durée de cinq ans (2008-2012). Le REMPEC a été désigné comme Organisation de coordination régionale pour la région méditerranéenne. Le CAR/ASP participe techniquement et financièrement au projet en soutenant toutes les activités et principalement celles qui se rapportent aux bio-invasions associées au transfert des eaux de ballast. Le REMPEC et le CAR/ASP ont collaboré pour organiser la Première réunion régionale du groupe de travail (Dubrovnik, Croatie, 11-12 septembre 2008) et le cours de formation sur l'étude biologique de base des ports (Gebze, Turquie, 21-24 octobre 2008).

***Mise en œuvre du Plan d'action sur les Introductions d'espèces et les espèces invasives***

422. Dans ce contexte, le CAR/ASP a organisé du 3 au 6 février 2008 à Sharm El-Sheikh (Egypte), un cours de formation méditerranéen sur la gestion des espèces invasives marines et côtières. Près de trente participants de quinze pays méditerranéens ont participé à cette formation. La formation a proposé un module de cours amélioré élaboré par le Programme des Mers régionales du PNUE et le Programme mondial sur les espèces invasives (GISP).

***Mieux sensibiliser aux risques associés aux espèces non indigènes***

423. Le CAR/ASP a publié deux outils techniques importants qui ont été conçus dans le contexte du Plan d'action: les "Lignes directrices pour le contrôle des vecteurs d'introduction des espèces marines non-indigènes et invasives en Méditerranée" et le "Guide pour l'analyse des risques et les études d'impact concernant l'introduction d'espèces non-indigènes".

***Mise en place du groupe de travail sur l'utilisation durable de la biodiversité et l'évaluation des menaces directes et indirectes du changement climatique***

424. Conformément aux conclusions de la Quinzième réunion ordinaire des Parties contractantes et à la Déclaration d'Almeria, le CAR/ASP a établi un état des connaissances relatives à l'impact du changement climatique sur la biodiversité marine et a constitué un groupe de travail composé d'experts internationaux, complétés par des experts nationaux des Parties pour présenter un aperçu détaillé de la vulnérabilité et des impacts du changement climatique sur la biodiversité méditerranéenne. Cette activité a été réalisée à travers un processus impliquant l'ensemble des ministères concernés par la biodiversité de tous les pays riverains. Pour des raisons opérationnelles, les pays étaient répartis en trois groupes (et sous-groupes à sein de chacun) et les activités étaient gérées par trois consultants internationaux comme suit : i) Groupe A : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Italie (littoral adriatique), Monténégro et Slovénie ii) Groupe B : Chypre, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie (hormis le littoral adriatique), Malte, Monaco et Turquie (UNEP(DEPI)/MED WG.331/Inf.16) ; et iii) Groupe C : Algérie, Égypte, Liban, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc, République arabe syrienne et Tunisie (UNEP(DEPI)/MED WG.331/Inf.17).

425. Trois réunions sous-régionales ont été organisées pour présenter et examiner des panoramas nationaux et pour établir des synthèses sous-régionales sur la question (Split, Croatie ; Tunis, Tunisie; et Santa Pola, Espagne; en octobre et novembre 2008) et une réunion régionale (Vibo Valencia, Italie; décembre 2008). Une réunion finale visant à discuter les recommandations et conclusions finales au niveau régional s'est déroulée à la mi-décembre 2008. Le processus a permis d'actualiser le Programme PAS BIO sur les questions du changement climatique.

***Contraintes et enseignements***

426. Les activités sur les changements climatiques ont rencontré quelques difficultés au niveau budgétaire, dans la mesure où elles ne disposaient pas d'une ligne budgétaire spécifique dans les allocations 2008-2009 du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée 2008-2009.

427. Il convient de mieux tirer parti des rapports disponibles sur le changement climatique au niveau des pays et de la région pour faire face aux impacts de ce changement sur la biodiversité marine et côtière méditerranéenne.

<b>Objectif 4</b>	<b>Développement de la recherche pour améliorer les connaissances et combler les lacunes en matière de biodiversité</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Système de consultation en ligne disponible</li> <li>- Base de données bibliographiques régionale accessible</li> <li>- Site web du CAR/ASP revalorisé</li> <li>- État de référence de la taxinomie mis à la disposition des utilisateurs</li> <li>- Indicateurs pertinents de l'état de la biodiversité identifiés et validés</li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CAR/ASP</li> <li>- MED POL</li> <li>- CAR/Plan Bleu</li> <li>- Convention CDB</li> <li>- AEE</li> </ul>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité de documents scientifiques et bases de données</li> <li>- Nombre d'utilisateurs du Centre d'échange</li> <li>- Répertoire des spécialistes et collections de taxinomie</li> <li>- Jeu d'indicateurs sur l'état de la biodiversité disponible</li> </ul>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 documents scientifiques (Changement climatique, Taxinomie, Coralligène, Cétacés) publiés et 1 en cours de publication, et 3 bases de données bibliographiques disponibles (Changement climatique, ASP, Coralligène et autres bioconcrétions)</li> <li>- 8 400 utilisateurs du site web et 2 flash-news envoyés à un panel de 1 000 contacts (PFN, partenaires, institutions et scientifiques associés)</li> <li>- 1 Annuaire de spécialistes des espèces et habitats coralligènes</li> <li>- Projet d'un jeu d'indicateurs proposé</li> </ul>
<b>Budget total dépensé ou engagé/ par rapport au budget approuvé (en %)</b>	12 % (en termes d'engagements)
<p><b>Principales réalisations</b></p> <p><b>3. Renforcer la veille scientifique et améliorer l'accès à l'information</b></p> <p>428. Trois bases de données sur les publications scientifiques ont été élaborées sur les thèmes régionaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Changements climatiques sur la biodiversité marine</li> <li>- Habitats et espèces coralligènes</li> <li>- AMP méditerranéennes</li> </ul> <p>429. Elles sont consultables sur le site web du CAR/ASP.</p> <p>430. Un expert a été choisi pour préparer la Banque de données régionales sur la Biologie, l'Ecologie et la Conservation des phanérogames de Méditerranée. Cette base de données sera consultable sur le site web du CAR/ASP d'ici la fin de l'été 2009.</p> <p>431. Plusieurs documents scientifiques ont été publiés ou co-publiés avec l'aide du CAR/ASP durant l'exercice biennal :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact des changements climatiques sur la biodiversité en Méditerranée (publication électronique)</li> <li>- Tintinnidés des eaux côtières libanaises – Méditerranée orientale</li> <li>- Actes du Premier symposium sur la conservation du coralligène et des autres bioconcrétions calcaires</li> <li>- Résumé de la Troisième conférence méditerranéenne sur la conservation des tortues marines</li> <li>- Résumé de la 23e conférence annuelle de la Société européenne de recherche sur les cétacés</li> </ul>	

432. Au titre de sa participation au Projet d'identification d'éventuelles ASPIM dans les eaux situées au delà des juridictions nationales, le CAR/ASP et l'UICN publieront une présentation générale des connaissances sur les écosystèmes pélagiques (UNEP(DEPI)/MED WG.331/Inf.19). La parution en est prévue pour septembre 2009.

**Renforcement du Centre d'échange d'informations méditerranéen (CHM) sur la biodiversité marine et côtière, y compris la taxinomie**

433. Le CAR/ASP a mis en place un prototype de Centre d'échange d'informations (CHM) sur la biodiversité marine et côtière méditerranéenne (<http://medbiodivchm.rac-spa.org>) en adaptant à l'aide du logiciel Portal Toolkit le CHM de la CE. Diverses bases de données et annuaires pourraient être consultables sur un portail web commun.

434. En raison du manque de ressources (humaines et financières), il a été décidé de développer les fonctions du Centre d'échange d'informations régional par le biais de l'amélioration du site web du CAR/ASP. A cette fin, un expert a été contacté pour proposer une méthode et des moyens pour ajouter des fonctions au site web.

435. Le MedGIS est également en cours de développement dans ce contexte, afin d'améliorer la gestion et l'échange de données au niveau régional. Suite à l'élaboration et au test du prototype de MedGIS, le CAR/ASP a lancé l'élaboration d'un MedGIS totalement fonctionnel (avec une application cartographique via le web) qui sera partie intégrante du CHM méditerranéen.

436. Dans le contexte d'une amélioration de la communication, le Centre a commencé à mettre à jour de manière plus régulière son site web, et à rédiger des bulletins d'informations (flash news).

**Identification et vérification des indicateurs sur l'état de la biodiversité**

437. La proposition d'un jeu d'indicateurs a été faite par le CAR/ASP dans le cadre du projet sur l'approche écosystémique qui sera gérée par l'Unité MED en collaboration avec le CAR/ASP, le Plan Bleu et MED POL. Les indicateurs visent à une compatibilité avec ceux existants au niveau de la CBD et de la CE. Ils sont issus de ceux de la CBD et de ses zones d'application, comme c'est le cas avec la CE pour les pays qui en sont membres, en prenant en compte les délibérations de la Conférence de Malahide (2004) et des adaptations aux zones concernées de la CE, de façon à fournir une idée comparative des tendances actuelles au sein des institutions pertinentes et du raisonnement suivi par le CAR/ASP pour la préparation de cette proposition.

438. Plusieurs autres indicateurs ont été identifiés pour évaluer l'impact des actions d'assistance du CAR/ASP en vue d'augmenter la conservation de la biodiversité. Certains d'entre eux ont été utilisés pour établir l'état de l'écosystème au niveau régional.

**Contraintes et enseignements**

439. L'activité relative aux indicateurs n'at pas été complètement réalisée et nécessitera une élaboration plus poussée et des discussions au niveau du PAM, en particulier pour ce qui concerne le thème du changement climatique et de la biodiversité.

440. Il est nécessaire:

- de stimuler les activités de recherche sur les relations entre le changement climatique et la biodiversité marine et côtière, comme exposé dans la mise à jour du PAS BIO concernant le changement climatique.
- de mettre à jour la base de données existante et d'en élaborer une spécifique à chacun des plans d'actions
- que les Parties se déclarent prêtes à appuyer le CAR/ASP avec les moyens océanographiques disponibles, pour mener ses campagnes d'étude océanographique dans les sites adéquats à la création d'ASPIM en Haute mer — eaux du large, y compris les mers profondes - au cours de la phase d'action 2010-2011.

<b>Objectif 5</b>	<b>Renforcement des capacités pour améliorer la coordination et l'assistance technique</b>
-------------------	--

<b>Résultats escomptés</b>	<i>Renforcement des capacités pour améliorer la coordination et l'assistance technique</i>
<b>Composantes et/ou autres partenaires impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CAR/ASP</li> <li>- CMCS</li> <li>- CWS, Station zoologique de Naples</li> <li>- Okianos</li> <li>- Seagrass 2000</li> </ul>
<b>Indicateurs/progress accomplis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sessions de formation</li> <li>- Nombre de stagiaires</li> </ul>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 18 sessions de formation (+ 1 prévue en juin 2009)</li> <li>- 181 stagiaires</li> </ul>
<b>Budget total dépensé ou engagé/par rapport au budget approuvé (en %)</b>	52 % (en termes d'engagements)
<b>Principales réalisations</b>	
<p><b>Application des techniques de formation pour la conservation, la surveillance et évaluation de la biodiversité</b></p> <p>441. Le CAR/ASP a organisé et mis en œuvre les manifestations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une formation méditerranéenne sur la cartographie des herbiers de phanérogames (Tabarka, Tunisie, 15-21 juin 2007), avec la participation de 17 participants de 14 pays méditerranéens;</li> <li>- Une session de formation sur la surveillance des herbiers de posidonies (Rafraf, Tunisie, 29 octobre-2 novembre 2007), dans le cadre du Projet MedPosidonia ;</li> <li>- Une session de formation nationale sur la cartographie des herbiers de Posidonies (Alger, Algérie, 16-19 février 2009) dans le cadre du Projet MedPosidonia;</li> <li>- Une session de formation sur le terrain concernant la cartographie et la surveillance des herbiers de posidonies (Gökçeada, Turquie, juin 2008) dans le cadre du Projet MedPosidonia;</li> <li>- Un cours de taxinomie sur la faune marine et côtière méditerranéenne et les collections de référence (CIMAR, 17-24 février 2008) en collaboration avec l'Université d'Alicante.</li> <li>- Une session de formation sur la création d'un CHM national et l'utilisation du Medbiodiv PTK, du 28/01/2008 au 1/02/2008 à Rabat (Maroc);</li> <li>- Une session de formation régionale sur le contrôle et la gestion des espèces introduites (Sharm El Sheikh, Égypte, février 2008) ;</li> <li>- Des sessions de formation sur les techniques de conservation des sites de nidification de tortues et les mécanismes de marquage (juillet et août 2007; et juillet et août 2008), en collaboration avec la Société pour la vie sauvage de Chypre (CWS) et la Réserve de Lara (Chypre);</li> <li>- Une session de formation pour la localisation et le recensement des espèces d'oiseaux aquatiques (Benghazi, Jamahiriya arabe libyenne, 27 novembre-2 décembre 2008), encollaboration avec l'EGA et le Conservatoire du Littoral.</li> </ul> <p>442. Le CAR/ASP a contribué à l'organisation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La session de formation nationale sur le Formulaire standard de données (FSD) pour les inventaires nationaux des sites naturels d'intérêt pour la conservation à Wadi Kandil (Lattaquié, République arabe syrienne, 14-16 août 2007), en collaboration avec le Ministère syrien de l'environnement;</li> <li>- Une session de formation aux techniques de réhabilitation des tortues marines en collaboration avec la Station zoologique de Naples (10-14 décembre 2007);</li> <li>- Le Septième séminaire européen sur les mammifères marins: biologie et conservation (Valence, Espagne, 15-19 septembre 2008), organisé par l'Université internationale Menendez Pelayo, qui vise à améliorer les compétences en termes de conservation des cétacés en région méditerranéenne;</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La 23e Conférence annuelle de la Société européenne de recherche sur les cétacés, du 1er au</li> </ul>	

4 mars 2009, organisée avec TUDAV;

- L'atelier "Qui sont nos phoques moines? Vers une méthode normalisée d'estimation des populations de phoques moines" (28 février 2009), en collaboration avec TUDAV;
- Une formation sur la taxinomie en collaboration avec Okianos ;
- L'atelier de travail "Albatros" (Marseille, 20-22 avril 2009) avec le Conservatoire du Littoral.

443. Suite à une demande des autorités tunisiennes, le CAR/ASP a contribué à la conduite de projets de formation et de recherche axés sur l'étude des herbiers marins et de la flore algale le long des côtes tunisiennes, en utilisant la plongée sous-marine en scaphandre autonome et des techniques non destructives.

444. Le CAR/ASP a fourni son assistance aux autorités environnementales syriennes pour la mise en place d'un programme de formation à la préparation et la mise en œuvre de plans de gestion des aires protégées marines. Ce programme de formation a été conçu pour se dérouler en trois phases de formation intensive. Deux cours de formation ont déjà eu lieu en février et en avril 2009. Le troisième et dernier cours est prévu pour fin 2009.

#### **Réunion des Points focaux du CAR/ASP**

445. La réunion des Points focaux du CAR/ASP s'est tenue à Floriana (Malte) du 3 au 6 juin 2009. Le rapport de la réunion est présentée dans le document UNEP(DEPI)/ MED WG 337/Inf. 8. La réunion est convenue de soumettre à la réunion des Points focaux du PAM quatre projets de décisions présentés respectivement dans les documents UNEP(DEPI)/MED WG 337/13, UNEP(DEPI)/ MED WG 337/14, UNEP(DEPI)/MED WG 337/15 et UNEP(DEPI)/MED WG 337/16.

**5. Gestion durable des zones côtières (Centres d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP))**

**Objectif général:** Appuyer la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles et la MSDD, le CAR/PAP est tout particulièrement concerné par le développement durable des régions littorales du bassin méditerranéen en promouvant la gestion Intégrée des zones côtières (GIZC) comme outil majeur de réalisation des objectifs de la Convention. Plus concrètement, son objectif, dans la présente période biennale, a consisté à réaliser des activités préparatoires à la mise en œuvre du Protocole GIZC, qui a été signé le 21 janvier 2008. Ces activités préparatoires étaient à mener dans la période intérimaire précédant l'entrée en vigueur du Protocole

La mise en œuvre du Programme d'actions prioritaires lors de l'exercice biennal 2008-2009 se décline autour de deux grands groupes d'activités:

- Gestion durable des zones côtières;
- Intégration du développement et de l'environnement.

<b>Objectif 1</b>	<b>Cadre juridique</b>
<b>Résultats escomptés</b>	Décision IG 17/18 sur le Protocole GIZC L'un des principaux résultats escomptés sera le Plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole GIZC
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	Unité de coordination du PAM: appui à l'élaboration et à l'adoption du Plan d'action CAR/PAP: activités relevant de son mandat
<b>Indicateurs/ progrès réalisés</b>	Plan d'action élaboré, débattu et approuvé par les pays, l'adoption formelle du Plan d'action n'intervenant qu'une fois le Protocole entré en vigueur. Dans la période préparatoire intérimaire précédant l'entrée en vigueur du Protocole, le CAR/PAP a réalisé les activités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de la réunion d'experts de Split (17-18 juin 2008), en anglais et en français</li> <li>• Analyse comparative et plan d'action pour l'application du Protocole GIZC au Monténégro; rapport sur l'assistance technique fournie au Ministère du tourisme et de l'environnement du Monténégro</li> <li>• Assistance fournie au Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire de Croatie en préparation à la mise en œuvre du Protocole GIZC, en coopération avec l'Agence allemande pour la coopération internationale (GTZ)</li> <li>• Compte-rendu et indicateurs d'efficacité</li> <li>• Présentation du Protocole (conférences, réunions, ateliers, séminaires, publications).</li> <li>• Bilan, par les pays, de la situation concernant la signature et la ratification du Protocole Report of the Expert Meeting in Split (17-18 juin 2008), anglais et français</li> <li>• Assistance à la préparation et à la tenue du Colloque "Gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée, du local au régional: comment stopper la perte de biodiversité?" (Nice, 18-19 décembre 2008)</li> <li>• Organisation conjointe de la "Deuxième conférence internationale sur l'état le plus récent de la GIZC en Méditerranée et en mer Noire " avec MEDCOAST (Akyaka, Turquie, 14-18 octobre 2008)</li> <li>• Projet de formulaire de rapport et indicateurs d'efficacité pour le Protocole GIZC</li> <li>• Présentation du Protocole (conférences, réunions, ateliers, séminaires, publications)</li> <li>• Examen, par pays de l'état des signatures et ratifications du Protocole</li> <li>• Participation active à l'élaboration et à l'application de deux propositions</li> </ul>

	<i>de projets importants de participation active pour financement externe relatif à l'application du Protocole</i>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 réunion d'experts</li> <li>• 4 rapports</li> <li>• 2 conférences coorganisées</li> <li>• 30 présentations (communications à des conférences, ateliers et séminaires, articles scientifiques et techniques dans des publications)</li> <li>• 1 bilan</li> <li>• 2 propositions de projets majeurs</li> <li>• 1 dépliant</li> <li>• 1 publication contenant le texte du Protocole GIZC en 4 langues</li> </ul>
<b>Budget total: 34,000 euro</b>	2008: 170% (budget approuvé 20 000 €, dépenses encourues 34 300 €) 2009: 0% (budget approuvé 25 000 €, dépenses encourues 0 €)
<b>Principales réalisations</b>	
<p>446. La réunion d'experts sur le Plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole GIZC a eu lieu à Split (Croatie), les 17 et 18 juin 2008. L'objectif de la réunion était de permettre aux experts concernés d'échanger leurs avis en vue d'explorer les activités à entreprendre éventuellement dans cette période intérimaire où le Protocole GIZC est encore en signature et ratification. La réunion a proposé différentes activités à exécuter dans cette période: préparation d'un état des lieux de la GIZC en Méditerranée comprenant des informations sur les pratiques existantes en matière de zone non constructible et les différentes boîtes à outils; préparation d'un guide explicatif du texte du Protocole; activités de sensibilisation et de formation. Le Plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole sera établi une fois le Protocole entré en vigueur.</p> <p>447. À la demande des Parties contractantes, le CAR/PAP leur fournit une assistance directe dans leurs efforts pour parvenir à l'adoption, à la ratification et, ensuite, à la mise en œuvre du Protocole. L'assistance vise avant tout à évaluer l'impact que le Protocole pourra avoir sur le développement durable des zones côtières ainsi que sur le cadre juridique, institutionnel et financier de la GIZC. Une assistance technique à l'élaboration de l'analyse comparative et du Plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole GIZC au niveau national a été fournie au Ministère de l'environnement et du tourisme du Monténégro. Une assistance technique à l'interprétation du Protocole et à l'évaluation des impacts de sa mise en œuvre a été fournie au Ministère de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la construction de Croatie.</p> <p>448. Bien que le Protocole GIZC ne soit pas encore entré en vigueur, il a été suggéré d'établir un modèle de présentation des rapports d'avancement et les indicateurs d'efficacité associés à cet instrument juridique. Le CAR/PAP a participé à une réunion, tenue le 5 décembre 2008 à l'Unité MED, lors de laquelle il a été décidé de travailler sur les deux documents en parallèle, en coordination avec l'Unité MED. Le CAR/PAP a proposé à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), à la demande de celle-ci, une liste d'activités destinées à permettre la mise en œuvre du Protocole, auxquelles l'AEE pourrait participer. La réponse de l'AEE n'est pas encore parvenue.</p> <p>449. Le CAR/PAP a participé activement à la préparation et au déroulement de deux conférences méditerranéennes majeures: "Colloque sur la gestion Intégrée des zones côtières en Méditerranée, du local au régional: comment stopper la perte de la biodiversité?", qui a eu lieu à Nice les 18 et 19 décembre 2008, dans le contexte de la présidence française de l'UE ; et "Deuxième conférence internationale sur l'état d'avancement de la GIZC en Méditerranée et en Mer Noire", qui s'est tenue à Akyaka (Turquie), du 14 au 18 octobre 2008. En outre, le Directeur du CAR/PAP et les autres cadres du Centre ont présenté le Protocole lors d'un grand nombre de manifestations qui ont eu lieu en Méditerranée, en Europe et ailleurs, et ils ont publié un grand nombre d'articles dans diverses publications scientifiques et techniques s'adressant à un lectorat plus vaste. Il s'ensuit que le grand public et de nombreux acteurs concernés connaissent aujourd'hui le Protocole, ce que l'on juge d'une importance primordiale pour le succès de sa mise en œuvre.</p>	

450. Un dépliant spécial sur le Protocole a été publié en anglais et en français et a été largement distribué dans la région et dans le monde entier. Une publication contenant le texte du Protocole en 4 langues (anglais, arabe, espagnol et français) a été établie, mise au point et va bientôt être publiée. La publication de ce document est une réponse à la demande en constante progression de vulgarisation du Protocole et de sensibilisation à ses dispositions.

451. Avec un certain nombre de partenaires, le CAR/PAP a été activement associé à la formulation de deux importantes propositions de projets de mise en œuvre du Protocole. En tant que membre du consortium de 24 partenaires, le CAR/PAP a été, avec l'Université autonome de Barcelone et le Plan Bleu, une organisation déterminante dans la préparation de la proposition de projet PEGASO qui a été soumise à l'UE pour financement dans le cadre de son programme scientifique FP7. L'élément central de celui-ci, dont le CAR/PAP va être chargé, consistera en l'élaboration d'une plateforme de gouvernance pour la GIZC. Le CAR/PAP va bénéficier de l'aide de l'IDDRI (France) pour l'exécution du projet ProtoGIZC qui a été soumis au Gouvernement français pour financement.

#### **Contraintes et enseignements**

452. Le Protocole GIZC n'est pas encore entré en vigueur. Quinze Parties contractantes l'ont signé tandis que d'autres ont entamé leur procédure de ratification. Pour que le Protocole entre en vigueur, il doit être ratifié par six pays au moins. Même si l'on sait que certains pays ont entamé la procédure de ratification, des efforts importants vont être nécessaires pour inciter les autres pays à faire de même et à mener à bien leur ratification en sorte que Protocole puisse entrer en vigueur dans un avenir prévisible.

453. Les ressources financières disponibles pour aider les pays dans la mise en œuvre du Protocole au cours du présent exercice biennal étaient très insuffisantes. Comme le programme de travail et le budget avaient été approuvés avant que le Protocole ne soit adopté, il n'a pas été possible de consacrer les ressources financières nécessaires à la réalisation des activités ci-dessus. Aussi a-t-il nécessaire de débattre et de décider des activités à réaliser.

454. Le programme de travail pour 2008 – 2009 prévoyait l'élaboration, la mise en débat et l'adoption d'un Plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole GIZC. Toutefois, au plan juridique, ce Plan d'action ne pouvait être élaboré et adopté qu'une fois le Protocole entré en vigueur. C'est pourquoi les activités entreprises par le CAR/PAP, comme décrites ci-dessus, portaient sur ce qu'il était juridiquement possible de faire dans cette période intérimaire et concernaient uniquement des activités préparatoires générales (état des lieux, guide explicatif, sensibilisation), sans obligations juridiques pour les pays.

455. La discussion du Plan d'action a témoigné du très vif intérêt porté à la planification et à la mise à exécution des activités du Protocole. L'enseignement que l'on en tire est qu'il existe une grande dynamique en faveur du Protocole et que l'on ne doit pas la laisser retomber.

#### **5.1 Gestion durable des zones côtières**

<b>Objectif 2</b>	<b><i>Aider les États côtiers méditerranéens à appliquer la gestion Intégrée des zones côtières (GIZC) grâce au développement et à l'utilisation d'outils de GIZC appropriés, à l'amélioration des échanges d'informations, au renforcement des capacités et à l'exécution de projets concrets (Programme d'aménagement côtier – PAC).</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Programme d'aménagement côtier</i></li> </ul> <p><i>Mise à exécution des activités prévues par le Plan d'action; étude de faisabilité pour le PAC "Italie" et accords de PAC "Monténégro" et "Italie"; rapports de lancement et ateliers connexes au Monténégro et en Italie; rapports des diverses activités des PAC (ressources en eau, tourisme, plans, stratégies, études d'impact sur l'environnement); rapports d'avancement réguliers des coordinateurs nationaux; rapports intégrés</i></p>

	<p><i>finaux; conférence de clôture du PAC "Chypre"; programmes de suivi tels que proposés dans les PAC; numéros de la Série des Rapports techniques du PAM sur les PAC "Slovénie" et "Chypre"; sessions de formation, ateliers, initiatives de renforcement des capacités et programmes participatifs à l'intention des parties prenantes des PAC</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Méthodologies/outils de GIZC</i></li> </ul> <p><i>Rapport sur l'état actuel des systèmes de planification; méthodologie d'application de l'approche écosystémique dans les zones côtières; méthodologie d'évaluation de la vulnérabilité aux risques dans les zones côtières; lignes directrices pour l'application de l'évaluation environnementale stratégique (EES) dans les zones côtières</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Rapports nationaux sur la GIZC</i></li> </ul> <p><i>Rapports nationaux sur la GIZC en Égypte et en Albanie.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Aménagement des sites (gestion paysagère)</i></li> </ul> <p><i>Études thématiques utilisant différentes méthodologies d'aménagement des sites; rapport de synthèse de toutes les études thématiques réalisées</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Centre d'échanges (Clearing House)</i></li> </ul> <p><i>Redéfinition et restructuration du site web du Centre d'échanges; mise à jour des informations existantes et introduction de nouvelles composantes dans le Centre d'échanges</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Financement du développement durable (DD)</i></li> </ul> <p><i>Rapport sur l'état des différents dispositifs utilisés dans les pays méditerranéens pour financer le développement durable, y compris les recommandations concernant la façon d'améliorer les approches actuelles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Éducation en matière de GIZC</i></li> </ul> <p><i>Nouvelle session du cours "MedOpen" en anglais et en français; documents de formation, études de cas, sélection de candidats, services d'assistance, groupes de discussion, cours élémentaire et cours avancé, examens; mise à jour du nouveau programme "Educom@Med"</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Programme d'actions prioritaires environnementales à court et moyen terme (SMAP)</i></li> </ul> <p><i>Fiches d'orientation politique et notices y relatives, et atelier régional sur la GIZC; Journée du littoral; Spot publicitaire TV et atelier de politique régionale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Composante régionale du Projet de Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin de la Méditerranée</i></li> </ul> <p><i>Projets de démonstration, aide à la mise en œuvre du Protocole GIZC et préparation de stratégies nationales de GIZC</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Atelier régional sur la planification de l'espace</i></li> </ul> <p><i>Rapport de l'atelier et recommandations sur les mesures destinées à améliorer la planification de l'espace dans les zones côtières méditerranéennes.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Stage de formation régional à l'aménagement des sites</i></li> </ul> <p><i>Rapport du stage.</i></p>
<p><b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b></p>	<p><i>Unité de coordination du PAM : appui à la formulation et à l'adoption du Plan d'action</i></p> <p><i>CAR/PAP: activités relevant de son mandat</i></p> <p><i>Autres composantes du PAM: octroi d'une assistance dans leurs domaines d'expertise</i></p> <p><i>Pays: communication d'informations sur les différents thèmes, projets et problématiques de GIZC</i></p> <p><i>Organisations internationales: assistance relevant de leur domaine d'activité</i></p> <p><i>ONG nationales: appui et organisation de la Journée du littoral</i></p>

<p><b>Indicateurs/progrès accomplis</b></p>	<p>1. Programme d'aménagement côtier (CAMP)</p> <p>PAC "Chypre":</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport intégré final</li> <li>▪ Conférence de clôture du PAC "Chypre"(13 juin 2008), qui a réuni 80 participants</li> <li>▪ Rapport de la conférence de clôture du PAC Chypre</li> <li>▪ Rapport sur l'évaluation de la capacité d'accueil touristique (ECAT) du District de Larnaca</li> <li>▪ Rapport final sur l'activité "Economie de l'environnement"</li> <li>▪ Rapport sur la méthodologie de GIZC et cadre stratégique de GIZC proposé</li> <li>▪ Rapport sur le processus de participation du public à Chypre</li> <li>▪ Essai d'application des directives du PAC pour l'EES dans une zone pilote du PAC</li> </ul>
	<p>PAC "Italie":</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mémoire d'accord pour l'étude de faisabilité d'un PAC en Italie</li> <li>▪ Assistance au Ministère et aux autorités locales pour l'élaboration du programme du PAC: participation aux réunions du comité du PAC</li> <li>▪ Projet de l'étude de faisabilité (prévu d'ici la fin 2009)</li> <li>▪ Accord (dont le cahier des charges) pour le PAC "Italie" (prévu d'ici la fin 2009)</li> </ul> <p>PAC "Monténégro":</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude de faisabilité achevée</li> <li>• Accord (dont le cahier des charges) pour le PAC "Monténégro" (prévu d'ici la fin 2009)</li> </ul> <p>PAC "Maroc":</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion intégrée de la zone côtière - spécifications techniques</li> <li>• Activité "Sensibilisation et participation" - spécifications techniques</li> <li>• Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel - spécifications techniques</li> <li>• Tourisme durable - spécifications techniques</li> <li>• Rapport de lancement du PAC "Maroc"</li> <li>• Rapport de l'atelier de lancement du PAC du Rif central (Maroc) (Chefchaouen, 29 avril 2008)</li> <li>• Rapport de bilan diagnostique relatif à la région de Chefchaouen (Maroc) - Projet;</li> <li>• Rapport sur l'atelier de formation à la méthode d'évaluation de la capacité d'accueil touristique (ECAT)</li> <li>• Rapport sur l'atelier de formation à la méthode des scénarios alternatifs et aux outils de gestion environnementale des structures hôtelières</li> <li>• Rapport des ateliers GIZC et Programme participatif du PAC-Rif central (Maroc)</li> <li>• Bilan diagnostique final de l'activité "sites culturels sensibles"</li> <li>• Impacts potentiels du projet Souani: propositions de lignes directrices pour atténuer les impacts sur l'environnement - Note préliminaire</li> <li>• Bilan diagnostique final de l'activité GIZC</li> <li>• Rapport de l'atelier GIZC et analyse de durabilité (Al Hoceima, 8-9 avril 2009)</li> </ul> <p>PAC" Slovénie":</p>

	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <i>Programme d'aménagement côtier (PAC) "Slovénie": Rapport intégré final. N°171 de la Série des rapports techniques du PAM établi et diffusé</i></li></ul> <p>PAC "Levante de Almeria" (Espagne):</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <i>Coordinateur national du PAC sélectionné</i></li><li>▪ <i>Bureau du PAC ouvert à Almeria</i></li><li>▪ <i>Procès-verbal de la réunion sur le plan de mise en œuvre du PAC "Espagne" (Madrid, 13 mai 2009)</i></li><li>▪ <i>Projet de rapport de lancement rédigé (d'ici octobre 2009)</i></li><li>▪ <i>Rapport de l'atelier de lancement (d'ici décembre 2009)</i></li></ul> <p>2. Méthodes/outils de GIZC</p> <p>Planification de l'espace maritime (PEM)</p> <p>Projet "PlanCoast":</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Six rapports nationaux sur la politique, les procédures, bases juridiques et pratiques actuelles en matière de planification de l'espace marin préparés, mis au point, publiés et diffusés (dans les pays suivants: Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Italie-région Emilie-Romagne, Monténégro, Slovénie)</i></li><li>• <i>État le plus récent de la planification côtière et marine dans la région Adriatique: Rapport de synthèse rédigé et diffusé</i></li><li>• <i>Contribution au Manuel sur la planification intégrée de l'espace maritime; expériences, outils, instruments et études de cas. Publication diffusée</i></li><li>• <i>Planification de l'espace maritime: rapport/aperçu théorique rédigé</i></li><li>• <i>Rapport sur les meilleures pratiques en matière de planification de l'espace maritime: exposé de quatre études de cas en Europe et outre-mer rédigé,</i></li><li>• <i>Poster: Systèmes de planification de l'espace maritime en Adriatique, imprimé et diffusé,</i></li><li>• <i>Dépliant: Systèmes de planification spatiale en Adriatique, imprimé et diffusé</i></li><li>• <i>Rapport final sur le projet établi</i></li></ul> <p>Autres outils:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Avant-projet de méthodologies d'évaluation pour l'approche écosystémique</i></li><li>• <i>Collaboration à la préparation des lignes directrices sur la sensibilisation aux risques et sur leur atténuation dans la GIZC (amorcée par le COI/UNESCO).</i></li><li>• <i>Participation du CAR/PAP à la série de réunions organisées par la DG MARE de l'UE sur la PEM</i></li></ul> <p>3. Rapports nationaux sur la GIZC</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Rapport national sur la GIZC en Croatie publié et diffusé (prévu d'ici la fin 2009)</i></li></ul> <p>4. Aménagement des sites (gestion paysagère)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Contribution au projet "EucaLand" sur les paysages culturels (entrepris par l'Université de Cambridge)</i></li><li>• <i>Projet de rapport sur une étude thématique d'évaluation de paysages exceptionnels (prévu d'ici la fin 2009)</i></li><li>• <i>Projet de rapport de synthèse des études thématiques (prévu d'ici la fin 2009)</i></li></ul>
--	---

	<p>5. Centre d'échanges (CH):</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Site web du Centre d'échanges restructuré en fonction de l'agencement du Protocole GIZC (prévu d'ici la fin 2009)</li></ul> <p>6. Financement du développement durable dans les zones côtières</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Préparation d'un projet de rapport amorcée (et pas encore achevée en raison du décès subit du responsable)</li></ul> <p>7. Éducation en matière de GIZC</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 15 étudiants ont soumis leur thèse pour "Educo@Med" (Tempus UE) à la fin septembre 2008.</li><li>• Le cours en ligne "MedOpen" élémentaire est disponible en permanence sur le site web du CAR/PAP</li></ul> <p>8. SMAP</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 84 participants à l'Atelier méditerranéen sur la politique de GIZC (Alghero, Sardaigne, 19- 20 mai 2008)</li><li>• 512 personnes inscrites à la séance publique du 21 mai 2009 (le troisième jour de l'Atelier)</li><li>• Manuel sur l'exécution du projet révisé</li><li>• Fiche d'orientation: la littoralisation et le développement durable (République algérienne démocratique et populaire; Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme)</li><li>• Contexte politique de la GIZC: Vers une stratégie pour le littoral syrien</li><li>• Note de cadrage pour une GIZC: Vers une stratégie pour le littoral syrien</li><li>• Rapport de l'Atelier national pour promouvoir la Note de cadrage syrien pour la GIZC (Damas, Syrie, 8 mai 2008)</li><li>• Note de cadrage: Réduire les conflits dans le golfe d'Aqaba en Jordanie</li><li>• Rapport de l'Atelier sur la réduction des conflits dans le golfe d'Aqaba en Jordanie: une Note de cadrage pour la GIZC (Aqaba, 18 mars 2009)</li><li>• Rapport d'avancement 2007 – 2008: Description des tâches accomplies lors de la préparation de la Note de cadrage pour la GIZC en Jordanie</li><li>• Rapport du premier atelier sur la préparation d'une "Stratégie nationale de GIZC pour l'Égypte". Un atelier sur la Vision (Le Caire, 29 janvier 2009)</li><li>• Rapport du deuxième atelier sur la préparation d'une "Stratégie nationale de GIZC pour l'Égypte". Atelier sur les priorités et les objectifs en matière de GIZC" (Le Caire, 5 mars 2009)</li><li>• Rapport du troisième atelier sur la préparation d'une "Stratégie nationale de GIZC pour l'Égypte: objectifs stratégiques et feuille de route" (Le Caire, 23 avril 2009)</li><li>• Stratégie nationale de GIZC pour l'Égypte</li><li>• Étude sur la création d'un Comité interministériel de gestion Intégrée de la zone côtière en Syrie</li><li>• Zone côtière syrienne et son souhait de gestion intégrée – Vision et politique proposées</li><li>• Schéma directeur d'aménagement du littoral (SDAL) - Cahier des charges (Algérie)</li><li>• Questionnaire sur la stratégie de sensibilisation mis au point et diffusé dans les pays, résultats inclus dans la Stratégie</li><li>• Stratégie méditerranéenne de sensibilisation à la GIZC (MARS): Une stratégie-cadre pour l'élaboration et la mise en œuvre de la</li></ul>
--	--

	<p><i>politique (en anglais et français)</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Rapport de réunion d'information sur le Project SMAP III et sur le Protocole GIZC (Rabat, 23 juin 2008)</i></li><li>• <i>Rapport de l'Atelier méditerranéen sur la politique de GIZC (Alghero, 19-21 mai 2008)</i></li><li>• <i>Site web de la "Journée du littoral" mis à jour (en anglais et français) <a href="http://coastday.org">http://coastday.org</a></i></li><li>• <i>Communiqué de presse: "Journée internationale du littoral", 24 octobre 2008</i></li><li>• <i>Appel à célébrer la "Journée du littoral" en Méditerranée (Athènes, 20 octobre 2008)</i></li><li>• <i>Rapport sur la campagne de la "Journée du littoral 2007" (février 2008)</i></li><li>• <i>Rapport sur les communications de la "Journée du littoral 2007" (février 2008)</i></li><li>• <i>Rapports sur les Journées nationales du littoral 2007 établis par les ONG nationales (Rapport sur la Journée du littoral en Syrie; campagne de la Journée du littoral en Syrie – Rapport final; Rapport final relatif à la célébration de la Journée du littoral à Nador (Maroc); Rapport final de la Journée du littoral en Algérie; Rapport final sur la Journée du littoral en Jordanie; Journée du littoral en Palestine; Rapport sur la Journée du littoral à Chypre et dépliant de la Journée du littoral; Plan d'action pour la Journée du littoral en Sardaigne) (établi en 2008)</i></li><li>• <i>Rapport sur la célébration de la "Journée du littoral 2008" en Méditerranée (en anglais et français)</i></li><li>• <i>Coorganisation du Séminaire régional final: Réalisations et perspectives d'avenir (Alexandrie, 18-19 février 2009)</i></li><li>• <i>Rapport sur la politique de GIZC: Résumé des réalisations en matière de politique de GIZC dans les pays éligibles (prévu d'ici la fin juin 2009)</i></li><li>• <i>Coorganisation et participation à l'atelier SMAP/METAP sur les politiques de GIZC, à Marseille (18 – 19 juin 2009)</i></li></ul> <p>9. <i>Composante régionale du Projet de Partenariat pour le grand écosystème marin de la Méditerranée</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Mémoire d'accord du projet établi et accepté</i></li><li>• <i>Contribution à la préparation et au recueil des déclarations d'intention, relatives à la composante GIZC, rédigées par les pays</i></li><li>• <i>Commentaires sur deux propositions de projet sollicités par la DGEF/ PNUE (GIZC au Liban; adaptation au changement climatique, GIZC et GIRE)</i></li></ul> <p>10. <i>Atelier régional sur la planification de l'espace</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Atelier à organiser en 2010</i></li></ul> <p>11. <i>Formation régionale à l'aménagement des sites</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Cours de formation à organiser lorsqu'un plus grand nombre d'études thématiques seront disponibles et que le rapport de synthèse aura été établi. Devrait avoir lieu en 2010.</i></li></ul> <p>Divers:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Projet CONSCIENCE: Rapports d'activité périodiques soumis aux partenaires responsables et groupe consultatif des utilisateurs finaux constitué</i></li><li>• <i>Projet PEGASO (FP7): proposition de projet préparée</i></li><li>• <i>Projet "Beachmed": participation à la conférence finale</i></li><li>• <i>Site web du CAR/PAP: 85 000 visites en 2008 (représentant 68 500 visiteurs différents); plus de 7 000 visites chaque mois</i></li></ul>
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Atelier de cartographie cognitive: tout le personnel du CAR/PAP a participé à un atelier de deux demi-journées</i></li> <li>• <i>Courrier électronique "Alerte côtière": 40 courriers adressés à environ 100 adresses courriel à chaque fois</i></li> </ul>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>28 rapports de PAC</i></li> <li>• <i>14 conférences/ateliers organisés/coorganisés</i></li> <li>• <i>2 mémorandums d'accord</i></li> <li>• <i>1 numéro de la Série des rapports techniques du PAM</i></li> <li>• <i>12 rapports/publications (méthodes/outils de GIZC)</i></li> <li>• <i>1 poster</i></li> <li>• <i>1 dépliant</i></li> <li>• <i>1 rapport national sur la GIZC</i></li> <li>• <i>1 Note d'orientation</i></li> <li>• <i>15 thèses soumises (EducomMed)</i></li> <li>• <i>24 rapports SMAP</i></li> <li>• <i>7 rapports nationaux/locaux sur la Journée du littoral</i></li> <li>• <i>1 Comité GIZC constitué</i></li> <li>• <i>1 stratégie nationale de GIZC</i></li> <li>• <i>7000 visites par mois sur le site web du CAR/PAP</i></li> <li>• <i>40 courriers "Alerte côtière"</i></li> </ul>
<b>Budget total: 229 071 €</b>	<p><i>2008: 94% (budget approuvé 228 000 €; dépenses encourues 215 000 €)</i>  <i>2009: 29% (budget approuvé 217 926 €; dépenses encourues 62 365 €)</i></p>
<b>Principales réalisations</b>	
<p><b>1. PAC:</b></p> <p>456. Le PAC s'affirme de plus en plus comme un outil et un mécanisme pour la mise en pratique des exigences du Protocole GIZC, ce qu'a démontré, plus que jamais auparavant, le présent exercice biennal. A en juger par la volonté politique exprimée par les Parties contractantes lors de leur dernière réunion, en particulier par la signature du Protocole, il est désormais évident que le PAC est spécialement conçu pour relever ces nouveaux défis. Déjà, durant le processus de négociation du Protocole, des activités ont été incorporées dans certains des PAC pour répondre à quelques enjeux du Protocole comme, par exemple, la préparation de la stratégie GIZC et de la loi GIZC au Liban, la création et l'application de mécanismes de coordination pour une meilleure gestion des activités dans les régions côtières avec le PAC "Slovénie". En outre, dans le PAC "Espagne", qui en est encore à son stade initial, il est envisagé qu'un Conseil du littoral et un Forum du littoral soient créés pour garantir la coordination efficace des différents acteurs concernés et des divers niveaux administratifs, mais aussi pour améliorer l'implication et la participation du public au processus décisionnel. À Chypre, l'introduction de nouvelles politiques et méthodes dans le système de planification et de gestion des zones côtières en général, s'inscrit dans cet optique. Enfin, le PAC "Italie" est potentiellement à même de changer ce programme, établi de longue date par le PAM, en un outil d'exécution du Protocole GIZC. Non seulement il y aura beaucoup de sites qui représenteront des défis complémentaires pour la coordination d'un projet aussi complexe, mais également les activités prévues correspondront en grande partie aux dispositions du Protocole GIZC. On peut ainsi conclure que les PAC ont évolué vers des programmes autant nécessaires que pragmatiques, qui ont contribué à une meilleure formulation et négociation du Protocole. De même, ils ont démontré leurs capacités à réaliser les dispositions du Protocole. De plus amples informations sur les actions entreprises dans les PAC en cours de la période considérée sont consignées ci-dessous.</p>	

*PAC "Chypre"*

457. La conférence de clôture du PAC "Chypre" a eu lieu le 13 juin 2008 à Nicosie. Elle a réuni plus de 50 participants de haut niveau, provenant de presque tous les départements gouvernementaux, du secteur privé et des ONG. Les participants se sont accordés sur la réussite du projet PAC "Chypre" et sur le fait que les propositions formulées, ensuite inscrites dans le Rapport de synthèse et présentées lors de la conférence, viendront répondre à un besoin important dans le cadre politique chypriote concernant la gestion du littoral.

*PAC "Italie"*

458. Une série de réunions a été organisée afin de spécifier les détails de l'étude de faisabilité. Il s'agit du premier rapport préparé dans le but de démontrer la pertinence du PAC et sa justification dans le contexte italien. Plusieurs réunions se sont tenues au Ministère italien de l'environnement avec pour objectif de discuter les détails de l'étude de faisabilité et le processus de sa préparation. Ce PAC sera le premier à être exécuté après la signature du Protocole GIZC, ainsi que le premier qui testera l'application sur le terrain des dispositions de celui-ci. Il sera également spécifique quant à sa structure, puisque cinq régions, représentées chacune par un site, vont être impliquées dans ce projet qui sera un bon outil pour faire la démonstration de l'applicabilité du Protocole. Par conséquent, ce sera un PAC multi-zones, qui sera certainement une gageure pour sa coordination d'une part, et un bon exemple de l'applicabilité du Protocole au niveau sous-national, de l'autre. L'étude de faisabilité du PAC "Italie" sera préparée sur la base d'études de faisabilité régionales.

*PAC "Monténégro"*

459. L'étude de faisabilité du PAC "Monténégro" s'est achevée en mai 2008. Elle a passé en revue les lois, les politiques, les stratégies et les plans existants, a analysé les dispositions institutionnelles relatives à la gestion des zones côtières élaborées dans le cadre des initiatives et projets actuels visant à contribuer au développement durable des zones côtières monténégrines, a sollicité l'opinion d'un large panel de décideurs; a identifié les besoins et les lacunes d'une gestion intégrée des zones côtières au Monténégro, et a proposé la zone et les activités du PAC, en vue d'une durabilité à long terme du projet.

460. Toutes les composantes du PAM appelées à prendre part au projet ont été informées des activités proposées afin qu'elles puissent planifier leur contribution. Parallèlement, le Monténégro a lancé le processus de ratification du Protocole GIZC. Une fois ce processus suffisamment avancé, un accord concernant le PAC sera élaboré.

*PAC "Maroc"*

461. Le projet était en plein déroulement pendant la rédaction de ce rapport. Il a débuté le 29 avril 2008 avec l'atelier de lancement auquel ont pris part une cinquantaine de participants. Ils ont débattu des différentes activités du projet et de son utilité pour la région du Rif central, ainsi que pour l'ensemble du pays. L'atelier a été précédé d'une formation à la GIZC et aux approches participatives, qui s'est tenue à M'diq, du 5 au 7 janvier 2009. Environ 60 participants y ont assisté. Les objectifs de l'atelier étaient: i) présenter l'approche méthodologique, ce qui a permis de réaliser un premier diagnostic et de qualifier la zone côtière du Rif central; ii) proposer et choisir les actions pilotes qui démontreront la faisabilité du processus de GIZC et qui établiront les bases nécessaires au succès de ce processus tourné vers le développement durable; iii) former les acteurs locaux aux outils de l'approche participative et de la sensibilisation du public, afin de promouvoir cette approche dans le cadre du PAC et soutenir ses activités. Cet atelier représente une phase décisive du PAC Maroc car il a permis de prendre, sur une base largement participative, des décisions consensuelles. D'abord pour le choix des actions pilotes, puis l'élaboration du programme de travail pour la préparation de leurs plans de gestion. Les deux zones pilotes retenues sont: Jebha, dans la Province de Chefchaouen, et Souani, dans la Province de Al Hoceima. C'est pourquoi on peut considérer que le PAC est entré dans sa phase opérationnelle. L'atelier du PAC pour discuter de la zone pilote de Souani, introduire l'activité d'analyse de durabilité et lancer le travail d'identification des indicateurs de durabilité, a été organisée les 8 et 9 avril 2009. Le consultant national en charge de cette activité a proposé une liste initiale d'indicateurs qui a été discutée puis amendée par les participants à l'atelier. Les prochains ateliers sur les actions pilotes et l'analyse de durabilité seront organisés en octobre 2009. Afin d'économiser du temps et de l'argent, ces ateliers seront rattachés à l'atelier final du projet « Destinations ». Les activités individuelles au projet seront clôturées avant

la fin de l'année. A chaque activité correspondra un rapport final, comprenant une proposition pour un développement durable et une stratégie de gestion intégrée. Ce sont seulement le rapport litégré final et la conférence de clôture qui sont prévus pour 2010.

*PAC "Slovénie"*

462. Le PAC Slovénie a été achevé en 2007 et il est présentement dans sa phase de suivi. Afin de mieux promouvoir et diffuser ses résultats, un volume de la Série des rapports techniques (format CD) pour le PAC "Slovénie" a été finalisé et diffusé auprès des principaux partenaires du projet en 2008.

*PAC "Levante de Almeria", Espagne*

463. Depuis la dernière réunion des Parties contractantes à Almeria (janvier 2008), la mise en œuvre du PAC Levante de Almeria en Espagne n'a connu que quelques avancées. Le premier coordinateur général du projet a accepté un autre poste suite aux élections en Espagne. De plus, avec les changements gouvernementaux aux niveaux national et régional, le personnel en charge du projet a été changé et il a fallu plus de temps que prévu aux partenaires espagnols pour désigner un nouveau coordinateur général. Il n'a été choisi qu'en mars 2009. Dans la foulée, tous les partenaires clés pour la mise en œuvre du projet ont été convoqués à une réunion le 13 mai 2009, à Madrid. L'objectif était de définir les étapes nécessaires pour faire avancer le projet vers sa phase de mise en œuvre. Les détails concernant la préparation du rapport de lancement du PAC et les ateliers associés ont été discutés ainsi que les questions organisationnelles et de gestion. L'atelier de lancement aura lieu avant l'automne 2009. En attendant, les membres du PAM impliqués dans ce projet devraient spécifier les termes de leur contribution. Une fois que l'atelier de lancement sera organisé, la mise en œuvre du projet pourra commencer. Par conséquent, il est confirmé que, malgré le retard pris par le projet, celui-ci répondra aux exigences du Protocole GIZC.

## **2. Méthodes/outils de GIZC**

### Planification de l'espace maritime

464. "PlanCoast" était un projet INTERREG IIIB CADESES visant à développer des outils et des compétences pour une planification intégrée des zones côtières et des aires marines en Baltique, en Adriatique et dans les régions de la mer Noire. Son objectif était d'introduire un nouvel instrument de planification de l'espace, celui de planification de l'espace maritime dans le cadre de la GIZC.

465. Le CAR/PAP coordonnait les activités dans l'Adriatique. La majorité des activités du CAR/PAP se sont achevées en 2007. En 2008, les rapports réalisés ont été mis au point, publiés et diffusés. Le Centre a participé à la Conférence de présentation finale du projet, à Ravenne (Italie, 27-29 mars 2008). Dorénavant, le CAR/PAP s'investit activement dans le développement du concept de planification de l'espace maritime en tant qu'outil GIZC au niveau international. Il a été particulièrement actif dans le développement de la planification de l'espace maritime au sein de l'UE. Le directeur du CAR/PAP a été invité à faire un exposé à l'occasion de la Journée maritime de l'UE en mai 2009, à Rome. Compte tenu de l'importance de la planification de l'espace maritime pour la mise en œuvre de la Politique maritime et de la directive "Stratégie pour le milieu marin" de l'UE, le CAR/PAP prend une part très active à une série d'ateliers organisés par l'UE sur le sujet. A chaque occasion, l'importance du Protocole GIZC pour l'application de la planification de l'espace maritime est soulignée.

### *Divers*

466. En collaboration avec les autres composantes du PAM, le CAR/PAP a participé au projet sur l'approche écosystémique, financé par l'UE. En particulier, le CAR/PAP a contribué à l'examen des méthodologies d'évaluation pour l'approche écosystémique. L'avant-projet de rapport a été établi et soumis.

467. Le Directeur du CAR/PAP est l'un des co-auteurs des lignes directrices relatives à la sensibilisation aux risques et à leur atténuation dans la GIZC, préparées par la COI/UNESCO. D'autres activités sur l'application des lignes directrices en Méditerranée sont envisagées dans le cadre des activités des projets PAC.

### **3. Rapports nationaux sur la GIZC**

468. Au cours de la période considérée, en Croatie, le rapport national sur la GIZC a été achevé, mis au net et préparé pour être publié. Aucun autre rapport national n'a été préparé, publié ou diffusé. En Égypte, la stratégie nationale de GIZC était en préparation et, en Albanie, un rapport national sur la politique actuelle, les procédures, la base juridique et les pratiques de planification de l'espace maritime a été élaboré et publié dans le cadre du projet "PlanCoast". Ce rapport couvrait, pour l'essentiel, le domaine de la GIZC.

### **4. Aménagement des sites (gestion paysagère)**

469. Aucune étude thématique appliquant les différentes méthodologies d'aménagement des sites ni rapport de synthèse n'ont été établis au cours de la période considérée. Le rapport de synthèse sur l'ensemble des études thématiques sera établi une fois qu'auront été mises au point certaines méthodologies complémentaires concernant les sites.

### **5. Centre d'échanges**

470. Le site web restructuré du Centre d'échanges n'est pas encore opérationnel. Suite à l'adoption du Protocole GIZC, les travaux ont été engagés sur la restructuration du Centre d'échanges, lequel sera transformé en un portail destiné à faciliter l'application du Protocole GIZC. D'ici la fin 2009, les informations existantes seront actualisées et de nouveaux éléments introduits pour assurer la cohérence avec la structure du Protocole GIZC.

### **6. Financement du développement durable dans les zones côtières**

471. Une note de synthèse a été amorcée sur l'état des différentes méthodologies utilisées dans les pays méditerranéens pour financer le développement durable, assortie de recommandations sur les modalités d'amélioration des approches actuelles. Une fois achevée, la note fera le point des connaissances dans ce domaine ainsi que sur les opportunités et contraintes rencontrées dans l'exécution de cette activité. Malheureusement, en raison du décès subit du responsable en charge du rapport, il n'a pas encore été possible de mener cette tâche à bien.

### **7. Éducation en matière de GIZC**

472. Le cours élémentaire "MedOpen" sur la GIZC, mis au point par le CAR/PAP lors du précédent exercice biennal (versions anglaise, française et arabe), est accessible en permanence sur Internet. Lors du présent exercice biennal, aucun cours avancé n'était prévu.

473. Le programme "Educom@Med" (TEMPUS CE) a été mené à terme. Quinze étudiants avaient soumis leurs thèses à la fin septembre 2008. Après évaluation par le consortium, les étudiants sont censés recevoir leurs diplômes. La mise à jour et la poursuite du programme Educom@Med est dans l'attente d'un financement externe et doit devenir un programme autofinancé, piloté par l'une des universités associées au projet. Le CAR/PAP est partenaire dans ce projet, chargé du travail sur le terrain, autrement dit la diffusion et l'échange des données d'expérience pratique acquises dans le cadre des projets GIZC.

### **8. SMAP III**

474. Le CAR/PAP et ses partenaires (CAR/PB et METAP/Banque mondiale) ont exécuté le volet "Promouvoir la sensibilisation et tracer un cadre politique pour l'intégration de l'environnement et du développement en Méditerranée en privilégiant la GIZC" de ce projet de l'UE. Les principales composantes et activités du projet étaient les suivantes:

#### *Préparation et présentation de notes de cadrage pour l'Algérie, la Jordanie et la Syrie*

475. La note de cadrage algérienne a été présentée dans une série d'ateliers organisés par le CAR/PAP et le MATET (Ministère algérien de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme), du 28 février au 2 mars. En Syrie, le cadre politique de GIZC et la note de cadrage sur la politique de GIZC (Vers une stratégie pour le littoral syrien) ont été établis. À Damas, le 8 mai 2008,

un atelier a été organisé pour promouvoir la note de cadrage syrienne sur la GIZC. La note de cadrage pour la Jordanie était également prête à la fin 2008. Le document intitulé "Réduire les conflits dans le golfe jordanien d'Aqaba" a été finalisé et présenté à Aqaba le 18 mars 2009.

#### *Nouvelles mesures politiques*

- Stratégie nationale de GIZC de l'Égypte: Le projet a été lancé à la demande de l'Agence égyptienne des affaires environnementales (EEAA) qui a fait appel au CAR/PAP afin qu'il l'aide à la préparation de ce document. Trois ateliers ont été organisés: le premier sur la vision (Le Caire, 29 janvier 2009); le deuxième sur l'élaboration de la stratégie nationale (Le Caire, 5 mars 2009); et le troisième visait essentiellement à examiner la feuille de route pour la mise en œuvre de la stratégie et le suivi du projet (Le Caire, 23 avril 2009). La stratégie est le résultat d'un processus de consultation entre les principaux acteurs nationaux et régionaux concernés, et elle est appelée à être l'outil d'une meilleure GIZC en Égypte.
- Mise en place d'un comité interministériel (CIM) en Syrie: l'étude pour la mise en place d'un comité interministériel pour la GIZC en Syrie a été réalisée en septembre 2008. En mars 2009, une vision et une stratégie pour le littoral syrien à l'horizon 2025 ont été formulées. Le CIM pour la GIZC révisera et adoptera la vision et prendra toutes les mesures nécessaires pour mettre en lumière la nouvelle politique nationale en terme de GIZC et pour développer une stratégie et un plan d'action pour le littoral syrien.
- Plan directeur du littoral algérien: en réponse à une demande du Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme de l'Algérie, une assistance a été fournie au gouvernement de ce pays, en avril 2008, pour la préparation d'un cahier des charges concernant la formulation du Plan directeur du littoral algérien. Cette activité s'inscrit dans le prolongement du projet PAC du PAM, très concluant, que l'Algérie a exécuté entre 2002 et 2006.

#### *Activités de sensibilisation*

- Stratégie de sensibilisation: ce document a été établi en avril 2008. Il a pour principal objet de servir de document de base pour permettre aux décideurs, au grand public et aux milieux universitaires de prendre en compte les bénéfices de la GIZC, les causes et les coûts de la dégradation du littoral, et de présenter les divers moyens qui s'offrent aux groupes cibles pour contribuer à la mise en œuvre de la GIZC. La Stratégie a été établie d'après les résultats d'un questionnaire et elle comprend six modules d'action et un programme de travail général pour sa mise en œuvre.
- Présentation du Protocole GIZC: au cours du projet, plusieurs ateliers nationaux ont été organisés dans les pays concernés afin de débattre de la mise en œuvre du Protocole GIZC, comme par exemple celui qui s'est tenu le 23 juin 2008, au Maroc, et qui a réuni 38 participants.

#### *Atelier sur la politique de GIZC*

Le CAR/PAP, en collaboration avec la Région autonome de Sardaigne (Italie), a organisé un atelier méditerranéen sur la politique de GIZC, qui s'est tenu du 19 au 21 mai 2008, à Alghero (Sardaigne) et a accueilli 84 participants, dont des responsables de haut rang provenant de ministères des pays éligibles au SMAP. A cette occasion a été examinée et adoptée la "Charte de Sardaigne", qui vise à favoriser la création de réseaux locaux de GIZC. Le troisième jour de l'atelier, une manifestation publique a attiré 512 personnes. Environ 70 posters et d'autres documents et supports promotionnels ont été présentés, comme des films, un spot TV, des radiodiffusions en direct et des photos. Le site web de l'atelier a été créé.

#### *Journée du littoral 2008*

- La "Journée du littoral 2008" a été l'occasion de diverses manifestations durant la semaine du 24 au 31 octobre. Elle a été célébrée dans de nombreux pays, comme l'Algérie, la Croatie, Chypre, la Jordanie, le Maroc, le Monténégro, l'Italie (en Sardaigne), la Tunisie et la Turquie. Elle a bénéficié d'une couverture médiatique nationale et régionale. En 2008, en partenariat avec le PNUD-Croatie et le CAR/PAP, 3 "ambassadeurs du littoral" ont été désignés en Croatie. Il s'agissait de membres de l'équipe qui a représenté la Croatie aux épreuves de voile des Jeux olympiques de Pékin. Ils ont été choisis comme représentants d'une discipline sportive synonyme de conscience écologique, mais aussi pour l'altruisme, le fair-play et la solidarité dont ils ont fait preuve durant les JO de Pékin.
- Supports promotionnels: plusieurs supports promotionnels ont été réalisés en 2007; ils ont été utilisés aussi pendant les manifestations de la "Journée du littoral 2008". Ils comprenaient des signets, autocollants, dépliants en anglais, français et arabe, ainsi qu'une campagne de publicité télévisée, diffusée sur plusieurs chaînes nationales.
- Site web de la Journée du littoral: le site web de la campagne ([www.coastday.org](http://www.coastday.org)) est régulièrement mis à jour.

#### *Séminaires de clôture de projets:*

- *Le séminaire de clôture régional "Réalizations et perspectives d'avenir" s'est tenu les 18 et 19 février 2009, à Alexandrie en Égypte. Il a réuni plus de 160 participants.*
- *Atelier de clôture du METAP et du CAR/PAP: vers fin juin 2009, le METAP envisage d'organiser l'atelier de clôture sur les politiques de GIZC, qui se tiendra vraisemblablement à Marseille. Les résultats des partenaires du projet seront présentés, et les perspectives de la mise à exécution de mesures politiques seront examinées.*

### **9. Composante régionale du Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin de la Méditerranée**

476. Les activités prévues n'ont pas encore démarré. Cependant, à la phase préparatoire du projet, le CAR/PAP a apporté son concours à l'Unité MED dans la collecte, auprès des pays éligibles, des déclarations d'intention concernant l'exécution de l'élément GIZC. Le CAR/PAP a entre autre formulé ses observations sur deux propositions de projet dans ce cadre, à savoir le projet GIZC au Liban et le projet sur l'adaptation au changement climatique au moyen de la GIZC et de la GIRE.

### **10. Atelier régional sur la planification de l'espace**

477. Un atelier régional chargé de proposer des mesures pour améliorer la planification de l'espace dans les zones côtières de la Méditerranée a été reporté pour deux raisons. En premier lieu, les initiatives de planification de l'espace maritime, dans le cadre d'une directive de l'UE, en sont encore à un stade trop préliminaire pour envisager des accords et règlements définitifs. Ces initiatives se rapportent beaucoup à la planification de l'espace dans les zones côtières en général, et jusqu'à ce qu'il apparaisse avec certitude que planification de l'espace maritime et planification de l'occupation des sols dans les zones côtières sont complémentaires et étroitement liées, indépendamment des responsabilités de leur application, le CAR/PAP juge prématuré de lancer cette activité. En second lieu, des ressources financières ont été transférées pour l'organisation d'activités relatives au Protocole GIZC, en particulier la réunion sur le Plan d'action pour l'application du Protocole. Cette activité sera organisée une fois que les raisons précitées ne seront plus un obstacle, très vraisemblablement au cours du prochain exercice biennal.

### **11. Formation régionale à l'aménagement des sites**

478. La session de formation destinée à présenter diverses méthodes d'aménagement des sites (gestion paysagère) n'a pas encore été organisée. Dès que de nouvelles études thématiques sur les outils et les méthodes d'aménagement des sites auront été réalisées et que le rapport de synthèse de l'ensemble des études thématiques sera prêt, la session de formation s'ouvrira. Il est prévu de la tenir en 2010.

## **12. Divers**

479. En plus de son programme de travail régulier et approuvé, le CAR/PAP a participé comme partenaire à divers projets étroitement liés à ses activités de base. Dans la plupart des cas, ils étaient complémentaires, soit comme activités complémentaires qui n'auraient pu, sinon, être menées à un tel point, soit en fournissant des ressources financières additionnelles et en apportant au contexte méditerranéen l'expérience d'autres pays/régions. Des exemples de tels projets sont:

### *CONSCIENCE (Projet FP6)*

480. Le CAR/PAP est partenaire de ce projet exécuté au titre du programme FP6 de l'UE, avec Delft Hydraulics (aujourd'hui Deltares) des Pays-Bas comme institution chef de file. Le projet a pour objectif stratégique de développer et de tester des concepts, lignes directrices et outils pour une gestion durable de l'érosion le long des côtes européennes. Le CAR/PAP a participé à plusieurs réunions organisées dans ce cadre, et il a la charge d'organiser et de gérer le Groupe consultatif des utilisateurs finaux qui a pour tâche de tester les résultats du projet.

### *PEGASO (Projet FP7)*

481. Le CAR/PAP est un des partenaires du consortium de 24 membres dirigé par l'Université autonome de Barcelone, qui a été associé à la préparation du projet, lequel a pour titre complet: "Plateforme de gouvernance fondée sur l'écosystème pour l'évaluation du développement durable des océans et des côtes", en abrégé PEGASO. Ce projet a été conçu dans le but de réunir la communauté scientifique et celle des utilisateurs finaux au niveau des bassins de la Méditerranée et de la mer Noire, afin qu'elles élaborent en commun un jeu d'outils de durabilité, solides, appropriés et de maniement facile. L'aboutissement essentiel sera, entre autres, de forger de nouveaux mécanismes de gouvernance de la GIZC permettant de mieux étayer la mise en œuvre des politiques actuelles et à venir, qui concerneront la Méditerranée et la Mer Noire. Le CAR/PAP a préparé le module relatif à la plateforme partagée de gouvernance GIZC pour les bassins de la Méditerranée et de la Mer Noire. Cette plateforme de gouvernance a, entre autres objectifs, celui de faciliter l'application des instruments juridiques régionaux, tels que le Protocole GIZC. Le projet, très bien noté par les évaluateurs, est presque assuré de voir son financement approuvé en juin 2009. Certaines activités ont déjà démarré, Son exécution est prévue au cours du prochain exercice biennal.

### *BEACHMED*

482. Le projet "Beachmed-e" a été conclu par sa conférence finale qui s'est tenue à Rome du 29 au 31 mai 2008. Il s'agissait d'une opération-cadre régionale, cofinancée par le programme INTERREG IIIC. Le CAR/PAP a participé à cette initiative en tant que partenaire en raison de son expertise et de son expérience dans le domaine de l'érosion côtière. Il a contribué à la conférence par une présentation-débat sur le Protocole GIZC. Avant la conférence, il avait finalisé un rapport de synthèse et un rapport exhaustif sur le sous-projet "Beachmed 3.2." relatif aux actions concertées, outils et critères pour la mise en œuvre de la GIZC en Méditerranée. Ces rapports avaient pour but d'intégrer les résultats d'une enquête par questionnaire menée dans quatre régions du projet par sept partenaires du sous-projet.

### *Site web du CAR/PAP*

483. La redéfinition et la restructuration du site web du CAR/PAP en 2007 s'est traduite par une augmentation significative du nombre de visites, qui se poursuit dans la présente période biennale. L'on a dénombré 85 000 visites en 2008 (représentant 65 000 visiteurs différents), soit plus de 7 000 visites par mois. Le pic a été atteint en juin 2008, avec près de 9 000 visites. En mars 2009, le chiffre était de 7 400. En 2007, le nombre de visites était de 64 300 (soit un peu moins de 5 400 visites par mois).

### *Atelier de cartographie cognitive*

484. Une session de formation à l'utilisation d'un outil innovant, pour une meilleure planification et organisation des projets, a eu lieu à l'intention de l'ensemble du personnel du CAR/PAP. Le but était de contribuer à une gestion plus efficace des projets de GIZC en général et d'obtenir une meilleure visibilité et transparence ainsi qu'un meilleur échange d'informations sur et entre les projets dans le Centre.

*Courrier "Alerte côtière"*

485. Tous les quinze jours, le courrier électronique "Alerte côtière" est envoyé à plus de 100 adresses courriel en Méditerranée. Il comprend des résumés d'articles d'intérêt sur la GIZC (quatre à chaque courrier) provenant de diverses sources scientifiques, en donnant les liens vers les articles in extenso. Il est prévu d'adresser une version française de ce courrier.

**Contraintes et enseignements**

486. Les contraintes et enseignements communs peuvent se résumer comme suit:

- Des retards imprévus, survenant habituellement au démarrage des projets PAC, sont imputables aux procédures administratives dans les pays concernés, comme par exemple pour la désignation des coordinateurs, des experts nationaux, etc. Il s'ensuit qu'il faut redistribuer et reprogrammer l'utilisation des fonds du PAM. Parfois, les retards ont pour origine des catastrophes naturelles telles qu'inondations ou tremblements de terre. Dans ces deux cas, le CAR/PAP ne peut guère inciter les équipes nationales à "presser le pas". L'on relève aussi que fait défaut un engagement à l'égard d'une harmonisation des mesures dans l'exécution de certaines activités des PAC où d'autres CAR sont impliqués, ce qu'il faut attribuer aux priorités différentes entre les CAR, d'où des efforts et une participation moins concertés. Par exemple, des échéanciers différents dans les contrats d'activités conjointes sont cause de retards.
- Plusieurs activités ont dû être reportées au prochain exercice biennal en raison de l'insuffisance des fonds prévus pour les activités liées au Protocole GIZC. Comme le Protocole a été adopté après l'approbation du budget pour 2008-2009, seuls des fonds modiques ont pu être y affectés à l'époque. Cependant, l'on a jugé indispensable que les activités préparatoires à l'application du Protocole commencent le plus vite possible, si bien que le budget a dû être réajusté.
- Le CAR/PAP a été constamment invité à devenir partenaire d'un certain nombre de projets proposés pour financement, en général auprès de diverses sources de financements de l'UE. C'est là une tendance positive, avec un taux de succès relativement bon dans la recherche de ressources complémentaires. Tous les efforts sont faits pour que ces propositions de projet soient conformes aux activités de base du programme de travail du CAR/PAP, à commencer par l'application du Protocole GIZC.

487. Avec l'adoption du Protocole GIZC et les développements théoriques qui se font jour dans les sciences environnementales au niveau mondial, il existe un besoin constant, exprimé par la majorité des pays méditerranéens, d'une assistance suivie à la promotion et à l'introduction de nouveaux outils, méthodologies, mécanismes et instruments pour une application pratique de la GIZC. Les pays adressent régulièrement des demandes d'aide auprès du CAR/PAP dans tous ces domaines, et cette mission a été renforcée par le Protocole lui-même. Ainsi, les pays devraient-ils être encouragés à promouvoir les outils et méthodologies de GIZC, et à saisir les opportunités et utiliser les ressources mises à leur disposition au PAM, et au CAR/PAP en particulier.

**5.2 Intégration de l'environnement et du développement**

<b>Objectif 3</b>	<b>Aider les États méditerranéens à mettre en œuvre la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD), en particulier son chapitre 2.7 relatif aux zones côtières, et les aider à élaborer des outils d'intégration des objectifs sectoriels prioritaires dans les politiques de développement</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<p>1. SMDD Études d'EES et d'EIE; gestion locale dans les zones côtières et formulation d'une méthodologie pour les plans de gestion des zones côtières des îles en tant qu'assistance aux pays pour mettre en œuvre la SMDD</p> <p>2. Projet "Destinations"(LIFE) Stratégies de développement touristique dans trois zones pilotes et création de trois centres de démonstration (Algérie, Maroc et Tunisie) dans le cadre de "Destinations"</p>

	<p>3. ECA touristique Stage de formation régional à l'application des directives pour l'ECA en relation avec le tourisme durable en Méditerranée; rapport du stage de formation</p> <p>4. Réunion des Points focaux nationaux Rapport de la réunion; proposition définitive de programme de travail pour le prochain exercice biennal</p>
<p><b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b></p>	<p>Composantes du PAM dans leurs domaines d'expertise respectifs CAR/PAP : activités relevant de son mandat Équipes nationales homologues, s'il y a lieu Autres agences des Nations Unies (PNUD, PNUE)</p>
<p><b>Indicateurs/progrès accomplis</b></p>	<p>1. SMDD: ressources en eau</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• "Lignes directrices sur le "Système de planification intégrée des eaux urbaines en zone littorale méditerranéenne" - volumes 1 et 2, en anglais et en français, mis au point, publiés et diffusés</li> <li>• Contribution à la 5<sup>ème</sup> session méditerranéenne du Forum mondial de l'eau à Istanbul</li> </ul> <p>2. Projet "Destinations" (LIFE)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de la zone du projet marocain;</li> <li>• Rapport de la réunion du comité de pilotage tunisien du projet "Destinations" (Korba, 29 janvier 2008);</li> <li>• ECA pour le développement du tourisme dans les zones côtières méditerranéennes - Document directif;</li> <li>• Rapport diagnostique sur la zone pilote algérienne</li> <li>• Rapport sur le site touristique pilote sélectionné pour l'écolabellisation</li> <li>• Rapport sur l'ECA initiale des deux sites pilotes sélectionnés: Hôtel "Mohamed V" et complexe touristique "Chaffarinas Beach";</li> <li>• Rapport sur l'Atelier de formation à la méthode d'ECA touristique (Korba, 23 et 24 avril 2008);</li> <li>• Rapport de la deuxième réunion du Comité de pilotage (Rabat, 2 juin 2008);</li> <li>• Rapport de l'Atelier de formation à la méthode d'ECA touristique (Al Hoceima, 3 et 4 juin 2008);</li> <li>• Gestion environnementale dans le secteur touristique: Choix de textes;</li> <li>• Rapport des Ateliers de formation à la méthode des scénarios alternatifs et aux outils de gestion environnementale des structures hôtelières (M'Diq, 21-23 octobre 2008);</li> <li>• Rapport des Ateliers de formation à la méthode des scénarios alternatifs et aux outils de gestion environnementale des structures hôtelières (Korba, 11-12 novembre 2008);</li> <li>• Lignes directrices pour des investissements touristiques durables: Document de travail (janvier 2009);</li> <li>• Rapport des Ateliers de formation à la méthode d'ECA touristique, à la méthode des scénarios alternatifs et aux outils de gestion environnementale des structures hôtelières (Sidi Fredj, 28 février - 2 mars 2009);</li> <li>• Évaluation environnementale de la structure pilote de la Corne d'Or à Tipasa;</li> <li>• Rapport de la troisième réunion du Comité de pilotage (Tunis, 13 mars 2009).</li> </ul> <p>3. ECA touristique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication du "Manuel sur le tourisme durable dans les zones côtières: l'approche GIZC " (en anglais, en coopération avec le PNUE)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Rapport sur le séminaire "Tourisme littoral en Méditerranée: adaptation au changement climatique" (Cagliari, 8-10 juin 2009)</i></li> </ul> <p>4. Réunion des Points focaux nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Organisation de la réunion conjointe des Points focaux nationaux</i></li> <li>• <i>Rapport d'avancement et proposition finale de programme de travail préparés et diffusés</i></li> <li>• <i>Rapport de la réunion des Points focaux nationaux</i></li> </ul>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>7 ateliers/conférences</i></li> <li>• <i>16 rapports</i></li> <li>• <i>3 publications</i></li> </ul>
<b>Budget total:</b>	<p>2008: 55% (budget approuvé 33 000 €; dépenses encourues 18 000 €)</p> <p>2009: 8% (budget approuvé 39 000 €; dépenses encourues 3 000 €)</p>
<b>Principales réalisations</b>	
<b>1. MSSD</b>	
<i>Ressources en eau</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CAR/PAP a publié les Lignes directrices sur la "Planification intégrée des systèmes des eaux urbaines en zone littorale méditerranéenne" en français et en anglais, et les a diffusées auprès des parties intéressées. Tandis que beaucoup d'informations et d'orientations sont disponibles sur les tâches de gestion séparée des eaux urbaines, la question de l'intégration est une lacune à laquelle cherchent à remédier ces lignes directrices. Il y est fait référence aux systèmes des eaux urbaines du littoral en général et des orientations explicites sont fournies pour leur planification et leur gestion intégrées. Ces lignes directrices prennent en compte les particularités des localités urbaines du littoral méditerranéen. Elles sont divisées en deux volumes: le volume I présente les principes et la planification de la gestion du système des eaux urbaines, alors que le volume II présente les instruments et les outils les plus importants.</li> <li>• 5<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau: le CAR/PAP a eu un rôle très actif, aux côtés de l'IME et du Plan Bleu, dans la préparation de la session méditerranéenne à l'occasion du 5<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau, tenu en mars 2009 à Istanbul. Le Directeur du CAR/PAP a présidé la session subsidiaire sur le développement côtier et la gestion des ressources en eau. Il a également été invité à animer les débats de la session ministérielle sur les zones côtières, qui était présidée par le Ministre espagnol de l'environnement, M<sup>me</sup> Elena Espinoza.</li> </ul>	
<b>Projet "Destinations" (LIFE)</b>	
<p>488. Suite à la phase initiale d'établissement des bilans diagnostiques, le projet "Destinations" est entré dans la phase d'évaluation de la capacité accueil (ECA) touristique. Cette phase du projet comprend le renforcement de la capacité nationale à appliquer l'ECA, avec l'organisation de sessions de formation dans les zones du projet. À cette fin, deux sessions de formation ont été organisées en 2008, précédées par un travail sur le terrain pour illustrer l'approche participative suivie dans le projet. La première s'est tenue le 23 avril 2008, à Korba (Tunisie), la seconde les 3 et 4 juin 2008, à Al Hoceima (Maroc). La deuxième série d'ateliers a débuté avec l'atelier sur les scénarios alternatifs de développement touristique et les outils de gestion dans le secteur touristique. Trois ateliers se sont tenus: au Maroc (21-23 octobre 2008, à M'Diq), en Tunisie (11-12 novembre 2008, à Korba) et en Algérie (28 février-2 mars, à Sidi Fredj). Lors de ces ateliers, les participants se sont familiarisés avec les vues des acteurs locaux et nationaux concernant le développement touristique dans leurs zones. La Tunisie et le Maroc, qui ont bien avancé leurs travaux sur les stratégies de développement touristique de leurs zones de projet, ont organisé le troisième et dernier atelier envisagé par le projet, afin de discuter les stratégies proposées avec les décideurs locaux et nationaux.</p>	

489. Parallèlement aux travaux d'élaboration de stratégies touristiques, une activité est conduite afin de préparer les dossiers nécessaires à l'obtention de l'écolabel européen pour les hôtels sélectionnés dans les trois pays. De plus, des lignes directrices sont élaborées pour les investisseurs dans le secteur du tourisme qui souhaitent évaluer la durabilité, en termes de risques environnementaux, de leurs investissements dans les zones côtières.

490. Le Jury international de l'"Energy Globe Award 2007" a décerné au projet "Destinations" le prix national pour l'Algérie. Le projet avait été choisi parmi 853 projets présentés par 109 nations. Les prix nationaux ont été remis à Bruxelles, le 26 mai 2008, par des représentants éminents du Parlement européen.

491. Toutes les activités du projet doivent être achevées d'ici au 1er décembre 2009. Elles comprennent:

- l'élaboration détaillée de scénarios alternatifs et le choix du scénario optimal en Algérie (mi-mai 2009);
- la proposition d'une stratégie de développement touristique pour la zone du projet algérien et l'organisation d'un atelier chargé d'examiner cette stratégie (juin 2009);
- la préparation de la version finale des stratégies intégrées de développement touristique dans les trois pays du projet (juin – septembre 2009);
- l'organisation de conférences de présentation finale dans les trois pays (octobre - novembre 2009);
- l'organisation de la conférence finale au Maroc (fin novembre 2009).

### 3. ECA touristique

#### *Manuel sur le développement durable du tourisme dans les zones côtières: l'approche GIZC*

492. À l'invitation de la Branche Production et Consommation Durables de la DTIE/PNUE, le CAR/PAP a préparé un document intitulé "Manuel sur le tourisme durable dans les zones côtières: l'approche GIZC". L'objectif premier de ce manuel est de promouvoir l'utilisation durable des ressources dans les zones côtières en privilégiant la planification et la gestion durable du tourisme. Plus concrètement, il vise : la conservation de la biodiversité des zones côtières; la promotion d'une approche de gestion participative parmi les opérateurs du secteur touristique; le renforcement des capacités opérationnelles des institutions et particuliers en charge du développement touristique et/ou de la gestion des zones côtières, dans le secteur touristique privé et au niveau des collectivités locales/représentants des pouvoirs publics; la sensibilisation à l'importance de la durabilité et de la gestion intégrée dans la planification des activités touristiques sur le littoral. Le manuel est l'une des premières tentatives d'utilisation du cadre de la GIZC pour un secteur spécifique et de publication d'un manuel pratique à l'intention des gestionnaires et planificateurs. La mise en application efficace du Protocole GIZC reposera sur la disponibilité de tels documents. La première version du manuel a été largement distribuée aux participants des ateliers du projet "Destinations" au Maroc, en Algérie et en Tunisie. Une fois publié, il sera diffusé dans le bassin méditerranéen et au niveau mondial.

#### *Séminaire: "Tourisme côtier en Méditerranée: adaptation au changement climatique"*

493. Le CAR/PAP, la Division Technologie, Industrie et Économie du PNUE, et l'OMT organisent conjointement un séminaire sur le thème "Tourisme côtier en Méditerranée: adaptation au changement climatique", qui aura lieu à Cagliari (Italie), du 8 au 10 juin 2009. Il s'adresse aux décideurs et experts en tourisme, avec pour objectif de les aider à agir de manière anticipatrice face à la question du changement climatique et du tourisme. Le séminaire de trois jours abordera ces questions dans le cadre de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC), avec pour but de renseigner sur les enjeux et sur les principes et outils pour y répondre. Plus concrètement, les participants pourront se faire une vue d'ensemble des répercussions que le changement climatique a eues et aura à l'avenir sur le tourisme en Méditerranée. Des scénarios d'évolution des flux touristiques au regard du changement et des politiques climatiques seront présentés. Des outils de planification innovants, destinés aux décideurs et aux experts du tourisme, seront examinés et utilisés par les participants. La procédure de planification stratégique incorporera la méthodologie d'évaluation de la capacité d'accueil (ECA). Ce séminaire de formation soulignera comment des outils/méthodologies spécifiques, tels que l'ECA, peuvent contribuer à traiter un problème stratégique

comme celui du changement climatique. Cette activité remplace une session de formation à l'ECA, prévue en 2008 et reportée à 2009. Elle favorisera les synergies et la collaboration entre les participants et contribuera à promouvoir la mise en réseau pour appuyer les initiatives en faveur d'un tourisme durable en Méditerranée.

**Contraintes et enseignements**

494. Les conditions de financement ont grandement limité le niveau d'activité dans le domaine de l'intégration de l'environnement et du développement tout comme dans celui de la mise en œuvre de la SMDD. Cependant, cette partie du programme de travail du PAP étant jugée importante, des sources externes et complémentaires de financement ont été recherchées. Les travaux sur ces projets progressent bien. Dans le projet "Destinations", les avancées ont été importantes au Maroc et en Tunisie. En Algérie, dans l'ensemble, les avancées ont été moindres en 2008, mais après intervention du Ministre algérien, la situation a été résolue de manière satisfaisante. Quelques difficultés d'ordre organisationnel ont été occasionnées par la question, toujours sans solution, du statut de l'INFO/RAC, lequel est un partenaire du projet.

495. Les pays devraient être encouragés à poursuivre la mise en œuvre de la SMDD et des aspects spécifiques où le CAR/PAP peut fournir une assistance technique, comme la gestion des ressources en eau dans les zones côtières, la planification du développement d'un tourisme durable en ayant recours à la méthodologie d'évaluation de la capacité d'accueil.

**Réunion conjointe des Points focaux du CAR/PAP, du CAR/PB et de l'INFO/RAC**

496. La réunion conjointe des Points focaux du CAR/PAP, du CAR/PB et de l'INFO/RAC s'est tenue à Zagreb (Croatie), du 25 au 27 mai 2009. Le rapport de la réunion est présenté dans le document UNEP(DEPI)/MED WG337/Inf.9.

**6. Environnement et développement (Centre d'activités régionales du Plan Bleu (CAR/PB))**

**6.1 Système d'information méditerranéen sur l'environnement et le développement durable (SIMEDD)**

**Principal objectif:** *Améliorer les connaissances sur l'environnement et le développement durable en Méditerranée grâce à la mise en place d'un système d'information interactif en liaison avec l'INFO/RAC et les autres composantes du PAM*

<b>Objectif</b>	<b>Renforcer le Système d'information méditerranéen sur l'environnement et le développement durable (SIMEDD) afin de le rendre aisément accessible à toute personne ou instance intéressée via une Interface web.</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<i>Système d'information renforcé (base de données statistiques et système d'information géographique) Interface WEB pour les données et les indicateurs</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Plan Bleu, Unité de coordination, INFO/RAC, MED POL et les autres CAR pour le système pris dans sa globalité Plan Bleu, INFO/RAC pour le développement, y compris l'interface web</i>
<b>Indicateurs/ progrès accomplis</b>	<i>Date de mise à jour Volume de données Couverture géographique Couverture temporelle Nombre de requêtes Nombre de liens avec d'autres sites web</i>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<i>Il sera uniquement possible de préciser les indicateurs suivant la phase actuelle de développement</i>
<b>Budget total: 100 000 euros</b>	<i>Dépensés/engagés: 47%</i>

**Principales réalisations**

497. Conformément aux décisions des Parties contractantes prises à Almeria en janvier 2008, le Plan Bleu a poursuivi le renforcement de son système d'information en lançant les phases de développement du Système d'information méditerranéen sur l'environnement et le développement durable.

498. Le SIMEDD est conçu comme un système multisources, alimenté en continu en informations de trois types :

- 1) *des informations géographiques;*
- 2) *des données statistiques;*
- 3) *des métadonnées (Informations sur les données).*

499. Suite aux conclusions de la première réunion du Comité exécutif de coordination (CEC) du PAM en février, le Plan Bleu et l'INFO/RAC ont formulé en mars une proposition conjointe de projet de développement du SIMEDD, conformément à une prescription énoncée dans le Document sur la gouvernance du PAM.

500. Ce projet de développement a été présenté lors la deuxième réunion du CEC fin mai 2008 à Malte. En liaison avec l'INFO/RAC, le Plan Bleu a élaboré :

- Une maquette statique de l'interface web, présentée sous forme Powerpoint (septembre 2008) ;
- Une maquette dynamique de l'interface web présentant les requêtes interactives dans les bibliothèques de graphiques et de cartes et préparant le développement de la version V.0.2 du prototype du système incluant, conformément au mandat, la charte graphique du site, l'application serveur, le système de gestion de la base de données et le système de navigation (octobre 2008) ;
- Un document de conception du système (décembre 2008).

501. Le SIMEDD a été présenté lors d'un atelier international rassemblant les membres du Réseau ICAN (International Coastal Atlas Network) dans le cadre d'un événement plus large, "la Conférence AEE sur le développement des atlas côtiers", organisée par l'AEE à Copenhague en juillet.

502. Sa mise en œuvre effective reste liée au déblocage des crédits prévus pour l'INFO/RAC. A la suite du lancement de la phase prototype le 18 juin 2008, l'INFO/RAC a développé:

- Un document d'analyse de conception du système;
- Une maquette statique de l'interface web, présentée sous forme Powerpoint,
- Une maquette dynamique de l'interface web présentant les requêtes interactives dans les bibliothèques de graphiques et de cartes et préparant le développement de la version V.0.2 du prototype du système (incluant, conformément au mandat, la charte graphique du site, l'application serveur, le système de gestion de la base de données et le système de navigation).

503. La phase de test repose sur les données mises à jour sur l'eau dans le bassin méditerranéen.

504. Le système a été développé avec Plone (décrit comme étant un système de gestion du contenu puissant et ergonomique), permettant ainsi la compatibilité avec le système d'information du PAM (système InfoPAM, associant le système de rapports du PAM et les systèmes d'information des différentes composantes).

**Contraintes et enseignements**

505. Le plan de travail et les difficultés financières de l'INFO/RAC ont empêché le développement du SIMEDD selon le calendrier prévu.

506. Mettre en application les éléments existants et accélérer le développement du système en 2009, en collaboration avec l'INFO/RAC.

507. Renforcer la coordination des différents systèmes actuellement mis en place pour le PAM et ses composantes.

**6.2 Rapport sur l'environnement et le développement durable en Méditerranée (REDD), communication et diffusion**

<b>Objectif 1</b>	<b><i>Publier tous les deux ans avant la réunion des Parties Contractantes un rapport sur l'environnement et le développement durable en Méditerranée (REDD) en réponse au besoin des Parties Contractantes en flux d'informations réguliers</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	<i>Un rapport régional comportant: - une analyse des faits les plus marquants et des progrès accomplis dans les pays méditerranéens, incluant un état de l'environnement - une partie thématique évaluant la situation au regard d'une problématique majeure en Méditerranée, avec une analyse des défis à relever</i>

	- <i>statistiques et indicateurs</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Plan Bleu, l'Unité MED, MED POL et autres CAR</i>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<i>Rapport publié et soumis à la réunion des Parties contractantes</i>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<i>Le prochain rapport sera publié en 2009</i>
<b>Budget total:</b>	<i>Dépensé/engagé: PA</i>
<b>Principales réalisations</b>	
<p>508. Conformément aux conclusions de la Quinzième réunion des Parties contractantes d'Almeria en 2008, le pilotage du Rapport sur l'état de l'environnement a été confié au Plan Bleu en coordination avec l'ensemble des CAR. Un premier synopsis du rapport a été soumis, discuté et validé par le 3ème réunion du Comité exécutif de coordination (CEC) en 2008. Les différents chapitres du rapport ont été partagés entre l'ensemble des CAR en fonction de leurs domaines de compétences propres. Afin d'assurer l'homogénéité des différentes contributions, le Plan Bleu a élaboré un guide à l'intention des auteurs, précisant les consignes sur la structure et le volume attendu de chaque contribution ainsi que les éléments d'organisation en ce qui concerne l'accès aux données de référence et la préparation des illustrations.</p> <p>509. Il était demandé aux auteurs d'articuler leurs contributions autour de 6 questions clés formulées simplement (langage du profane plutôt que de l'expert). Les réponses apportées à ces questions visent à décrire la situation actuelle et ses évolutions au cours des dix dernières années et doivent s'appuyer, autant que possible, sur les indicateurs documentés de la SMDD. Les tableaux des valeurs annuelles des indicateurs et des données utilisées pour leur calcul, détaillées par pays ou territoire, constitueront l'ossature de l'annexe « Statistiques » du rapport.</p> <p>510. Le synopsis tel que validé par le CEC est organisé autour de 6 parties (introduction, changement climatique et ses impacts, ressources et habitats naturels, protection de l'environnement et qualité de vie, activités économiques et durabilité du développement, société civile, et annexe statistique). Un auteur responsable principal a été identifié pour chacun des chapitres, complété selon les domaines concernés par des contributions spécifiques (encadrés sur des bonnes pratiques).</p> <p>511. La plupart des contributions attendues (14 sur 22) ont été transmises au Plan Bleu.</p> <p>512. Les travaux sur la maquette du rapport ont également démarré, avec l'élaboration des grandes lignes du document et la préparation assistée par ordinateur d'un chapitre test. Le rapport est au format A4, avec le texte sur deux colonnes. Quant à l'aspect visuel, il a été décidé d'utiliser une couleur par chapitre et un graphisme sobre pour les illustrations. Des photos seront également insérées au début de chaque section..</p>	
<b>Contraintes et enseignements</b>	
<p>513. La préparation de ce rapport implique une coordination importante pour assurer la cohérence du contenu et de la présentation</p>	

<b>Objectif 2</b>	<b><i>Rendre compte des progrès réalisés en renseignant les indicateurs par des études régionales montrant la situation de la Méditerranée dans son ensemble et des différents pays méditerranéens</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Documentation des indicateurs prioritaires de la SMDD</i></li> <li>- <i>Production d'indicateurs complémentaires afin de mieux évaluer la traduction opérationnelle des engagements des Parties</i></li> <li>- <i>Essai de classement de performances des pays en matière d'application des dispositions de la SMDD</i></li> </ul>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Plan Bleu, Unité de coordination, MED POL et autres CAR</i>
<b>Budget total:</b>	<i>Dépensé/Engagé:</i>
<p><b>Principales réalisations</b></p> <p><b><i>Évaluer les progrès réalisés sur la voie du développement durable</i></b></p> <p>514. S'agissant des indicateurs de développement durable en Méditerranée, les activités du Plan Bleu se sont déployées en 2007 selon deux axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• utilisation des indicateurs de la Stratégie Méditerranéenne de développement durable comme outils de suivi du développement durable,</li> <li>• élaboration et application de méthodes pour mesurer les performances globales des pays en matière de développement durable.</li> </ul> <p>515. Ainsi, au cours du premier semestre 2007, des fiches récapitulatives ont été établies pour 20 des 34 indicateurs prioritaires de la SMDD pouvant être renseignés à partir de sources internationales. Présentées à la réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) en mai 2007, ces fiches ont été ensuite mises en ligne sur le site web du Plan Bleu. Les renseignements fournis par cinq pays volontaires (Maroc, Italie, Malte, Israël, Liban) ont, en outre, permis d'estimer le niveau d'accessibilité des données nécessaires au renseignement des indicateurs prioritaires, lorsque ces données ne sont pas disponibles auprès des sources internationales.</p> <p>516. Le Plan Bleu a, de même, poursuivi la sélection et la définition d'indicateurs complémentaires pour quatre des sept domaines d'action prioritaire de la SMDD ; l'eau, le littoral, le tourisme et le développement rural :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les indicateurs "Eau" ont été renseignés dans le cadre d'études nationales spécifiques et une coopération avec le SEMIDE portant sur le Maroc, Chypre, la Tunisie et la France a permis de mieux appréhender les modes de production des indicateurs prioritaires.</li> <li>• Pour le littoral, les 33 indicateurs sélectionnés en décembre 2006 ont été testés sur plusieurs zones critiques en Méditerranée. Le Plan Bleu a, sur ce thème, poursuivi sa coopération avec l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) et son centre thématique européen de Barcelone (ETC-LUSI).</li> <li>• Une réunion d'experts s'est tenue en juin 2007 sur les indicateurs "tourisme", à l'issue de laquelle 21 indicateurs complémentaires ont été retenus. Ils devaient être testés et renseignés en 2008.</li> </ul>	

517. Dans le prolongement des réflexions engagées après 2007 pour mesurer les performances globales des pays méditerranéens en matière de développement durable, le Plan Bleu a, en coopération avec le CEFI, élaboré une méthode économétrique facilitant l'évaluation des pondérations des indicateurs puis mis en débat les premiers résultats. Ces travaux, présentés au Comité de pilotage qui s'est réuni à Sophia-Antipolis en juin 2008, n'ont pas fait, par manque de robustesse, l'objet d'une publication spécifique.

518. Le Plan Bleu a participé aux réunions du sous-groupe de travail "Suivi" de l'Initiative Horizon 2020 et a élaboré avec le MED POL et les autres CAR un jeu d'indicateurs spécifiques qui a été présenté en octobre à Athènes. Ces derniers sont en cours de validation par les instances européennes.

519. Le Plan Bleu a également été invité à aider à la formulation des projets relatifs aux indicateurs, à la gestion intégrée des zones côtières et à la méthode IMAGINE. Suite à la décision IG 17/3 des Parties contractantes, il a en outre poursuivi sa coopération avec l'Unité MED et les CAR sur le formulaire de rapport du PAM, notamment en ce qui concerne la sélection des indicateurs d'efficacité des pays dans leur application des Protocoles de la Convention de Barcelone.

#### ***Suivi des performances des pays méditerranéens en matière de développement durable***

520. En vue de produire et de diffuser régulièrement une classification des pays méditerranéens en fonction des progrès réalisés au regard des objectifs du développement durable, un travail de recherche et d'analyse multicritères a été engagé par le Plan Bleu.

521. Ce travail s'appuie sur les 34 indicateurs de suivi de la SMDD, directement renseignés lorsque les données sont disponibles (20 d'entre eux), sinon remplacés par des données équivalentes ou de substitution.

522. Il nécessite la définition de "profils" destinés à servir de référence au processus de l'analyse comparative en s'attachant à associer des coefficients de pondération aux indicateurs, en fonction de leur niveau d'impact sur la qualité de vie et la qualité de l'environnement (travaux conduits en collaboration avec le CEFI-Université de la Méditerranée).

523. Les premiers résultats ont conduit à une proposer une première classification des pays selon leurs performances en matière de développement durable. Mais la solidité de ces résultats reste insuffisante et des travaux complémentaires s'avèrent nécessaires avant d'envisager une publication.

#### **Contraintes et enseignements**

524. La principale difficulté concernant la documentation des indicateurs reste le manque de robustesse des données collectées et leur caractère souvent lacunaire, ce qui plaide pour une poursuite des efforts engagés en matière de renforcement des systèmes nationaux d'information.

525. S'agissant de la classification des performances globales des pays en matière de développement durable, c'est la difficulté méthodologique à construire un indicateur synthétique à la fois simple, reconnu et accepté par l'ensemble des acteurs concernés qui reste la principale préoccupation.

<b>Objectif 3</b>	<b><i>Intégrer le changement climatique dans le programme de travail du PAM et identifier les thèmes sur lesquels mettre l'accent</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	<i>Caractériser la région méditerranéenne en matière de changement climatique et identifier ses principaux impacts sur la région. Favoriser la concertation méditerranéenne sur le changement climatique</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Les Parties : données, experts nationaux, études de cas; Plan Bleu: jeu d'indicateurs, experts régionaux, organisation d'ateliers, diffusion des résultats</i>
<b>Indicateurs/progrès accomplis</b>	<i>Nombres d'indicateurs et de pays couverts, nombre de particuliers et d'institutions intéressés par le rapport, nombre d'enquêtes/sondages lancés au niveau national pour remédier au manque de données</i>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<i>Phase préparatoire: il a été mené une évaluation au niveau de la région méditerranéenne du transport international et interurbain.</i>
<b>Budget total: 100 000 euros</b>	<i>Dépensé/engagé: PA</i>
<b>Principales réalisations</b>	
<p>526. A la suite de la réunion des Parties contractantes à Almeria, dont le segment ministériel, ouvert par le Plan Bleu, a été consacré au changement climatique, le Centre a retenu trois types d'activité en 2008:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la rédaction d'une note de fond résumant l'état des lieux scientifiques du moment - « La Méditerranée, hot spot du changement climatique » - et l'élaboration de plusieurs présentations illustrant ses points les plus saillants à l'occasion de différents événements : simulations changement climatique à Athènes en mai, séminaire PARMENIDES à Paris en juin, séminaire de l'Université AZAD à La Valette en juillet, et séminaire Consommation durable à Barcelone en novembre</li> <li>• la participation à différents groupes d'experts sur les indicateurs d'impact du changement climatique au niveau français (groupe MISE / ONERC) et au niveau européen (groupe de l'Agence européenne pour l'environnement, réunions de Copenhague et Szentendre) et la définition de programmes de recherche (PREDIT notamment)</li> <li>• la préparation et l'animation du séminaire sur le changement climatique en Méditerranée, à Marseille les 22 et 23 octobre</li> </ul> <p>527. Parallèlement, le Plan Bleu a piloté l'élaboration d'un programme sur cinq ans commun à tous les Centres du PAM dans le domaine du changement climatique et dont l'adoption sera proposée aux Parties lors de leur réunion de novembre 2009.</p> <p>528. Au niveau sectoriel, le Plan Bleu a initié une étude sur le thème "Eau et changement climatique en Méditerranée". Programmée sur 3 ans, cette étude vise à améliorer la connaissance des impacts prévisibles du changement climatique sur les ressources et sur les demandes en eau des pays méditerranéens aux horizons 2050/2100, à actualiser les scénarios prospectifs du Plan Bleu pour informer les acteurs et les décideurs et à promouvoir des mesures d'adaptation au changement climatique, dont les mesures de gestion de la demande en eau. En 2008, un point le plus récent et une synthèse des connaissances et des travaux conduits au niveau national et au niveau régional sur la problématique "eau et changement climatique" ont été initiés. Des travaux ont par ailleurs été conduits sur le thème "Eau, énergie et changement climatique": réalisation d'une étude régionale sur le dessalement en Méditerranée, lancement de deux études nationales en Égypte et au Maroc et organisation d'une session "Méditerranée" dans le cadre du Symposium international "Resolving the water energy nexus" (UNESCO Paris, novembre 2008).</p>	

529. En parallèle, le Plan Bleu a, amorcé une étude régionale sur le thème "Énergie et changement climatique en Méditerranée" avec le soutien financier de la Banque européenne d'investissement. A travers une revue de la littérature, d'études existantes du Plan Bleu et d'autres institutions financières multilatérales et de nouvelles analyses précises, les trois objectifs spécifiques de cette activité consistent à :

- mettre à jour des informations sur les scénarios du changement climatique dans la région;
- évaluer des mesures concrètes et estimer les coûts économiques pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre, spécialement celles de CO<sub>2</sub> dues à la production et à la consommation d'énergie;
- évaluer les besoins, la portée et les coûts et bénéfices de scénarios alternatifs d'adaptation, dans la mesure où un changement climatique est d'ores et déjà inévitable.

530. Cette étude, ainsi que les travaux du Plan Bleu qui l'ont précédée puis accompagnée sur ces thèmes, ont permis de mettre en évidence les changements climatiques possibles en Méditerranée et leurs effets, de caractériser les systèmes énergétiques de la région, d'identifier et de quantifier des scénarios à faible émissions de CO<sub>2</sub> susceptibles de permettre à la région de participer à l'atténuation du changement climatique. Ils ont montré que l'efficacité énergétique devait se situer au cœur des stratégies d'adaptation.

531. Les travaux ont également été exposés lors du séminaire "Changement climatique" organisé par le PB à Marseille les 22 et 23 octobre 2008 à Marseille.

532. Le Plan Bleu a enfin présenté ses travaux lors de plusieurs manifestations à la Banque mondiale, lors du Forum Euro-méditerranéen de l'énergie en octobre à Bruxelles, à l'occasion du séminaire sur l'efficacité énergétique à Tunis organisé par la Banque mondiale en novembre ainsi que lors du Salon "Energaiä 2008" qui s'est tenu à Montpellier du 9 au 12 décembre 2008. Par ailleurs, une présentation pour MEDITEP ainsi qu'un atelier d'experts sont planifiés au printemps 2009.

533. Ces activités se sont poursuivies en 2009 à travers le lancement d'analyses détaillées de cinq questions clés, identifiées dans l'étude de 2008, en matière à la fois d'adaptation au changement climatique et d'énergie.

### **Contraintes et enseignements**

534. Le changement climatique, bien qu'au cœur des enjeux de développement durable de la région, ne constituait pas un thème mis en avant dans la Convention de Barcelone et ses Protocole, à l'exception du Protocole GIZC récemment signé par les Parties. C'est le positionnement du PAM sur ce thème et l'action des différents Centres en la matière qui a constitué l'une des principales questions débattues par la réunion du CEC.

### 6.3 Activités thématiques

**Objectif principal:** *Produire de l'information pour faciliter la mise en œuvre et le suivi de la SMDD au niveau thématique et pour encourager l'établissement de stratégies proactives de développement durable et la mise en œuvre des politiques associées en démontrant les bénéfices économiques, environnementaux et sociaux du développement durable.*

<b>Objectif 1</b>	<p><b>Agriculture et développement durable:</b>  <b>a) faire un compte-rendu sur les progrès atteints par la documentation des indicateurs SMDD à travers des études régionales indiquant la situation de l'ensemble de la Méditerranée en relation d'une part avec les objectifs de la CMDD, et d'autre part avec le reste du monde. Ces études sont basées sur une analyse de l'établissement et la mise en place de politiques et programmes de développement durable dans certains pays, étayés par des exemples tangibles de bonnes pratiques (études de cas) et par le contexte de coopération internationale pour le développement rural durable (coopération régionale, aide au développement);</b>  <b>b) promouvoir l'échange d'expérience au niveau régional à travers l'organisation d'ateliers pour discuter et finaliser un rapport régional couvrant les politiques, les programmes et les activités de développement rural durable;</b>  <b>c) préparer des analyses/études régionales, des rapports nationaux, des études de cas, et faire des recommandations sur les progrès à faire pour atteindre les objectifs stratégiques au niveau national et régional.</b></p>
<b>Résultats escomptés</b>	<p><i>Indicateurs, analyses régionales, rapports nationaux, études de cas, un rapport régional, recommandations</i></p>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<p><i>Les Parties: données, experts nationaux, études de cas;  Le Plan Bleu et le CIHEAM: jeux d'indicateurs, experts régionaux, organisation d'ateliers, diffusion des conclusions</i></p>
<b>Indicateurs/ progrès accomplis</b>	<p><i>Nombre de partenaires institutionnels associés;  Nombre de pays participants à l'analyse des indicateurs;  Nombre de rapports nationaux, d'analyses régionales et d'études de cas réalisés;  Nombre de participants aux ateliers et séminaires</i></p>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<p><i>Plus de 25 partenaires institutionnels: CIHEAM, MAI Montpellier, MAI Bari, INRA, Ministères de l'agriculture français, marocain et serbe, Universités de Cordoue (Espagne), de Tirana (Albanie) et de Thessalie (Grèce), Union des semenciers de Turquie, INAT Tunisie, Istituto Nazionale di Economia Agraria (Italie), Observatoire du Sahara et du Sahel, IHEID (Suisse), AEE, PNUE, Banque Mondiale, FAO, FIPA à travers la CIA Italie, AFD, les Amis de la Terre-Europe, Mednet (Belgique), Agenda 21 Italie, Ligue pour l'Environnement (Italie), AIFM.</i></p> <p><i>11 pays participants à l'étude des indicateurs et 11 rapports nationaux: Albanie, Algérie, Égypte, Espagne, Grèce, France, Italie, Maroc, Serbie, Tunisie et Turquie.</i></p> <p><i>4 études régionales:  Prise en compte des territoires dans les politiques de développement rural en Méditerranée  Agriculture et changement climatique au Maghreb  Gestion des espaces collectifs à l'Est et au Sud de la Méditerranée  Aspects économiques de la désertification</i></p>
<b>Budget total :</b>	<p><i>Dépensé/engagé: 90%</i></p>

### Principales réalisations

535. En 2008, Le Plan Bleu a approfondi le domaine prioritaire "Agriculture et développement rural durable" de la SMDD.

536. Dans la continuité des actions engagées en 2007 à la fois dans le cadre du suivi des activités de développement agricole et rural de la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) et en liaison avec le CIHEAM, le Plan Bleu s'est principalement attaché en 2008 à préparer et organiser un atelier international, ainsi qu'à participer à la rédaction et à la préparation de la publication *Mediterra 2009*.

537. Sur la base de l'ensemble des 11 études nationales, des quatre études régionales, produites au cours de l'année 2007 comportant les indicateurs de la SMDD disponibles, et des analyses et commentaires du Comité de pilotage chargé de ces études, un atelier d'experts internationaux a été organisé, du 8 au 10 mai 2008 à Bari, en partenariat avec le CIHEAM et l'IAM-Bari. L'objectif était double:

- élaborer des recommandations aux décideurs des pays méditerranéens pour une plus grande prise en compte de l'environnement et du concept de durabilité dans les politiques de développement agricole et rural; et
- préparer le contenu de la prochaine publication du CIHEAM, *Mediterra 2009*.

538. L'atelier a réuni une quarantaine de participants issus d'une vingtaine d'institutions, dont la FAO, la Banque Mondiale, le PNUD, l'AEE, l'AFD, la FIPA, l'IHEID, l'OSS, les Ministères de l'agriculture français et marocain, les Universités de Cordoue (Espagne), de Tirana (Albanie), de Thessalie (Grèce), l'Union des semenciers de Turquie, l'INAT Tunisie, l'Istituto Nazionale di Economia Agraria (Italie), etc. Dans un contexte de crise alimentaire et énergétique, les débats ont confirmé l'intérêt de replacer les questions agricoles et de développement rural au premier rang des préoccupations politiques et la pertinence d'une réflexion méditerranéenne sur des sujets tels que la réduction des disparités territoriales, l'ancrage local des politiques de développement rural, l'adaptation des structures d'intervention publique, le renforcement des politiques agricoles et des dispositifs juridiques en faveur de la préservation des ressources naturelles, l'adaptation au changement climatique, la rencontre réussie entre savoir scientifique et savoirs locaux, ou la formation des populations. Les recommandations issues de l'atelier seront présentées à la 13<sup>ème</sup> CMDD.

539. De ces analyses et travaux, et en coordination étroite avec le CIHEAM, a découlé la trame de la dernière publication du CIHEAM, *Mediterra 2009*, réalisée en partenariat avec le Plan Bleu pour cette édition, et paru aux éditions Sciences Po, en 5 langues en avril 2009. Cet ouvrage est composé des quatre études régionales in-extenso ou condensées, et de l'analyse et de la synthèse régionale de l'ensemble des études nationales selon les composantes du développement durable, l'analyse des politiques de développement rural et la mise en œuvre de la SMDD dans les pays Méditerranéens. Un chapitre spécifique sur les indicateurs de développement rural de la SMDD fait le point sur l'état des connaissances et les difficultés relevées.

540. Le Plan Bleu a ainsi rédigé, au cours du second semestre 2008, le chapitre 1 " Pour un développement adapté aux ressources naturelles", le 2 "Agriculture et ressources en eau en Méditerranée", le 6 "Vivre en milieu rural", le 11 "Bilan de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne de développement durable dans le domaine de l'agriculture et du développement durable", et le chapitre 10 sur les indicateurs.

541. Le Plan Bleu a également participé, en tant que membre du Conseil d'administration du Ciheam, à la réunion des Ministres de l'agriculture et de la pêche des pays membres du CIHEAM, et est intervenu dans ce cadre, au début 2008, sur la gestion durable des ressources hydriques et la production agricole dans le bassin méditerranéen.

542. A la demande de Fédération des parcs naturels régionaux de France (FPNRF), le Plan Bleu a, en outre, présenté un cadrage régional sur les enjeux en Méditerranée lors de la réunion d'installation du groupe de travail national "Fédération des aires protégées de la Méditerranée" de la FPNRF, qui s'est tenue en juin au Conseil régional PACA.

543. Enfin, en relation avec la programmation 2009-2010 de ses activités agriculture et développement rural durables, le Plan Bleu a participé à la conférence internationale sur "Biodiversité et agriculture, organisée en novembre 2008 à Montpellier dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne.

544. En matière de forêts, le Plan Bleu a confirmé sa disponibilité à assurer le pilotage de la deuxième phase du projet "Forêts méditerranéennes et développement durable" dans le cadre du comité Silva Mediterra de la FAO. Il a participé aux travaux du groupe de réflexion sur le devenir du comité Silva Mediterra organisé par la FAO à Rome en février 2008.

545. Les résultats obtenus dans le cadre de la 1ère phase du projet "Forêts méditerranéennes et développement durable" ont été présentés lors de la 20ème réunion du comité à Sofia (Bulgarie) en avril ainsi que lors de la Semaine européenne des forêts, célébrée à Rome en octobre 2008.

546. Le Plan Bleu poursuit, avec la FAO et le Ministère français de l'agriculture, la recherche des financements nécessaires à la mise en œuvre de la phase 2.

#### **Contraintes et enseignements**

547. Chaque étude nationale contient des données statistiques et les indicateurs sur lesquels elles sont basées. Dans la plupart des cas, les rapports nationaux montrent que de nombreuses données nécessaires pour le calcul des indicateurs choisis font encore défaut, principalement pour des raisons de disponibilité, de couverture géographique ou temporelle, ou de qualité.

548. Les principales difficultés observées dans le calcul des indicateurs sont l'incapacité de définition des variables utilisées, l'obsolescence des données et le manque de fiabilité de certaines d'entre elles, leur dispersion et manque de cohérence.

<b>Objectif 2</b>	<b>Tourisme:</b> – <b>accélérer la détermination des stratégies proactives de tourisme durable et la mise en place des politiques respectives en montrant les bénéfices économique, environnemental et social associés;</b> – <b>identifier les obstacles et leviers existants ou potentiels dans les politiques nationales et locales pour progresser dans la réalisation des objectifs de la SMDD;</b> – <b>suivre les développements dans la région et à un niveau national en relation avec les objectifs et les orientations de la SMDD;</b> – <b>obtenir l'information au niveau régional, national et local.</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<i>Indicateurs, analyses régionales, rapports nationaux, études de cas, un rapport régional, recommandations</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Les Parties: données, experts nationaux, études de cas; Le Plan Bleu: ensemble d'indicateurs, experts régionaux, organisation d'ateliers, diffusion des conclusions</i>
<b>Indicateurs/ progrès accomplis</b>	<i>Nombre d'indicateurs documentés; Participation à des ateliers régionaux; Nombre d'études préparées et de publications diffusées</i>
<b>Total budget: 60 000 euros</b>	<i>Dépensé/engagé: 100%</i>

### Principales réalisations principales

549. Suite à la réunion d'experts (France, Italie, Tunisie et OMT) organisée par le Plan Bleu en 2006, qui a permis d'engager la constitution d'un réseau méditerranéen sur la thématique tourisme, le Plan Bleu a poursuivi ses travaux en réunissant à nouveau les experts en juillet 2007 afin de sélectionner les indicateurs complémentaires pour le secteur du tourisme.

550. Les experts ont sélectionné un premier jeu de 27 indicateurs complémentaires. Après un travail interactif experts/Plan Bleu, une liste définitive de 19 indicateurs complémentaires a été établie.

551. Six études nationales (Maroc, Espagne, Tunisie, Croatie, Malte, Turquie) ont, en outre, été initiées fin septembre 2007, avec pour objectifs de:

- donner des informations sur les politiques et stratégies nationales de développement touristique et évaluer la prise en compte de la SMDD
- montrer les progrès réalisés depuis l'adoption des recommandations "Tourisme et développement durable" (1999)
- identifier les bonnes pratiques.

552. Le Plan Bleu a, dans le même temps, lancé quatre études régionales portant sur :

- tourisme et changement climatique en Méditerranée;
- promouvoir un tourisme durable en Méditerranée: fréquentation touristique et biodiversité;
- plaisance et croisières en Méditerranée: bilan et perspectives;
- emplois et salaires dans le secteur du tourisme en Méditerranée: bilan et prospective.

553. Ces travaux ont été mis en commun et débattus lors d'un atelier régional, organisé par le Plan Bleu à Sophia Antipolis en juillet 2008, qui a rassemblé plus de soixante participants issus de quatorze pays riverains, de grandes organisations internationales (OMT, PNUE, UICN), d'institutions et d'agences d'aides au développement (BEI, AFD, AECID), de la Commission européenne et des Centres d'activités régionales du PAM (MED POL, CAR/PAP, 100 sites, CAR/PP). Des soutiens financiers à l'évènement ont été fournis par la BEI et la Région PACA.

554. Les recommandations issues de l'atelier seront présentées lors de la prochaine CMDD et ses actes, en français et en anglais, sont en cours de publication dans la Série des rapports techniques du PAM.

555. Suite à l'atelier et s'appuyant sur les résultats des groupes de travail, une réunion restreinte d'experts s'est tenue en novembre 2008 dans les locaux du Plan Bleu afin de cadrer le programme de travail 2009 – 2010.

556. Le Plan Bleu a poursuivi sa participation au comité de pilotage de l'étude "Territoires insulaires et développement touristique durable" conduite par ODIT France et a fourni un document sur les îles méditerranéennes afin de contribuer à la publication finale. Dans ce cadre, le Plan Bleu a présenté la problématique du tourisme dans les îles méditerranéennes au cours d'une journée technique organisée par ODIT France en juin 2008 à Paris.

557. Le Plan Bleu a été invité à s'associer aux travaux du Groupe de travail international "Tourisme durable" du processus de Marrakech et, à ce titre, a participé à une réunion d'experts organisé par le PNUE-DTIE à Paris en octobre 2008.

558. Le Plan Bleu a également participé à la rédaction de la note de cadrage "Tourisme durable" élaborée par l'IDDRI et l'a présentée lors du Colloque sur la gestion intégrée des zones côtières organisé à Nice en décembre 2008.

559. Enfin, le Plan Bleu a participé à diverses manifestations en y présentant à chaque fois la problématique du tourisme durable en Méditerranée: FITS à Marseille en janvier. "Mer en fête" à Nice

en mars, en juin dans le cadre de la Semaine Verte organisée par la Commission européenne à Bruxelles, et au Festival TransMéditerranée à Grasse en juin.

### Contraintes et enseignements

560. Pour encourager la participation des professionnels du tourisme à ce type d'atelier régional du Plan Bleu, il serait utile d'être capable de s'engager dans des projets tangibles avec eux.

561. Comme le système touristique est constitué de multiples acteurs de différents types, l'intégration des recommandations de la SMDD dans les politiques de tourisme est un exercice complexe.

562. Les analyses réalisées montrent que l'arsenal de lois et réglementations nationales n'est généralement pas adéquat pour protéger l'environnement des impacts du tourisme, particulièrement au niveau des installations.

563. Pour faire la transition vers des projets opérationnels tangibles, il serait utile de pouvoir lancer des études pilotes sur un certain nombre de destinations touristiques, sur la base des accords-cadres conclus entre le PAM et les pays concernés.

<b>Objectif 3</b>	<p><b>Mobilité urbaine:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>améliorer l'information et la connaissance des développements relatifs à la mobilité urbaine et ses impacts, renforcer la prise de conscience des décideurs et des parties prenantes, et renforcer les évaluations en vue d'améliorer les politiques de planification urbaine et de transports, leur mise en place et leur suivi;</i></li> <li>- <i>promouvoir le développement des compétences locales, particulièrement les analyses transversales par des experts du transport et de la mobilité urbaine des zones urbaines et périurbaines;</i></li> <li>- <i>renforcer la prise de conscience des décideurs, des professionnels et autres acteurs concernant l'impact de la mobilité sur l'environnement et le développement durable dans les zones urbaines et périurbaines.</i></li> </ul>
<b>Résultats escomptés</b>	<i>Indicateurs, analyses régionales, rapports nationaux, études de cas, un rapport régional, recommandations</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Les Parties: données, experts nationaux, études de cas; Le Plan Bleu: ensemble d'indicateurs, experts régionaux, organisation d'ateliers, diffusion des conclusions</i>
<b>Indicateurs/ Progrès réalisés</b>	Nombre d'aires urbaines étudiées, composition interdisciplinaire des équipes locales mobilisées, nombres d'ateliers et de participants
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	Deux études de cas finalisées: Tunis, Istanbul
<b>Budget total : 110 000 euros</b>	<i>Dépensé/engagé: 55%</i>

<p><b>Principales réalisations</b></p> <p>564. Des études de cas ont été entreprises dans les agglomérations de Tunis, Istanbul et Alexandrie afin de dégager des tendances nettes d'évolution en matière de déplacements urbains et périurbains, et ce en liaison avec la croissance des villes. L'étude de cas d'Istanbul a donné lieu à un atelier local de restitution. Celle de Tunis a fait l'objet d'un rapport débattu début 2009. D'autres sont actuellement en cours de finalisation sur les agglomérations d'Alep, d'Alger et de Tanger.</p> <p>565. L'ensemble de ces études seront présentées lors d'un forum régional d'échange d'expériences sur la mobilité urbaine et le développement durable en Méditerranée organisé début 2010 pour montrer de façon synthétique les interactions entre transports-usage des sols, consommation énergétique et émissions de gaz à effet de serre des transports urbains. Il permettra également de dégager des pistes d'action à proposer à la Commission méditerranéenne du développement durable pour des actions futures dans la région.</p> <p>566. Par ailleurs, le Plan Bleu a préparé l'organisation d'un séminaire sur les déplacements urbains en Méditerranée qui s'est tenu au Maroc en janvier 2008 en partenariat avec la Banque mondiale, CODATU, les réseaux de villes Médicités et Euromédina, l'Agence française de développement, le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (MEDAD) et le gouvernement du Maroc. L'accent y a été mis sur les questions d'organisation institutionnelle, de financement et de gestion des transports urbains.</p>
<p><b>Contraintes et enseignements</b></p> <p>567. La gestion de la mobilité urbaine doit être accompagnée de mécanismes financiers et de gestion de l'espace. La centralisation des processus de décision ainsi que la dispersion des compétences et des responsabilités constituent des difficultés significatives.</p> <p>568. Il faut voir dans quelle mesure les recommandations adoptées par le séminaire international CODATU, qui s'est tenu à Skhirat (Maroc) en janvier 2008 sur le transport urbain en Méditerranée, peuvent être appliquées dans chaque pays et évaluer le niveau de leur mise en place.</p>

<b>Objectif 4</b>	<b>Impact des transports en Méditerranée</b> - <b>contribuer à la collecte de données pertinentes en vue de l'établissement d'un vrai système d'observation des transports en Méditerranée ;</b> - <b>organiser un observatoire permanent des liens entre transports/environnement et développement durable.</b>
<b>Résultats escomptés</b>	<i>Indicateurs, analyses régionales, rapports nationaux, études de cas, un rapport régional, recommandations</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Les Parties: données, experts nationaux, études de cas; Le Plan Bleu: ensemble d'indicateurs, experts régionaux, organisation d'ateliers, diffusion des conclusions</i>
<b>Indicateurs/ progrès accomplis</b>	<i>Nombre d'indicateurs et de pays couverts, nombre d'individus et d'institutions intéressés dans le rapport, nombre d'enquêtes lancées au niveau national pour remédier aux lacunes dans les données</i>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	<i>Phase préparatoire: une estimation du transport international et interurbain en Méditerranée a été entreprise</i>
<b>Budget total: 100 000 euros</b>	<i>Dépensé/engagé: 52%</i>

<p><b>Principales réalisations</b></p> <p>569. En tant que base d'un exercice prospectif sur le développement du transport d'ici 2025, un atelier a été organisé en décembre 2008 pour déterminer les hypothèses de scénarios "d'énergie chère".</p>
<p><b>Contraintes et enseignements</b></p> <p>570. Les scénarios doivent prendre en compte:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les mesures pour limiter les émissions de gaz à effet de serre (taxes ou quotas);</li> <li>• la volatilité du prix du baril de pétrole;</li> <li>• la possibilité de l'élimination progressive des subventions sur le carburant;</li> <li>• les différences entre le transport international (plus dépendant du prix du marché) et le transport interne (plus dépendant du contrôle de l'État);</li> <li>• l'importance des plates-formes logistiques.</li> </ul> <p>571. Préparer une simulation d'énergie chère et projeter ses impacts.</p> <p>572. Déduire les contraintes et les opportunités à introduire dans la construction de systèmes de transports plus durables.</p>

<b>Objectif 5</b>	<b><i>Suivi de la mise en œuvre des recommandations antérieures des Parties en matière de gestion des demandes en eau .</i></b>
<b>Résultats escomptés</b>	<i>Indicateurs, analyses régionales, rapports nationaux, études de cas, un rapport régional, recommandations</i>
<b>Composantes du PAM et/ou autres partenaires impliqués</b>	<i>Les Parties: données, experts nationaux, études de cas; Le Plan Bleu: ensemble d'indicateurs, experts régionaux, organisation d'ateliers, diffusion des conclusions</i>
<b>Indicateurs/ Progrès accomplis</b>	<i>Nombre d'indicateurs et de pays couverts, nombre d'individus et d'institutions intéressés dans le rapport, nombre d'enquêtes lancées au niveau national pour remédier aux lacunes dans les données</i>
<b>Résultats obtenus à ce jour</b>	
<b>Budget total: 100 000 euros</b>	<i>Dépensé/engagé:0%</i>
<b>Principales réalisations</b>	
<i>Eau</i>	
<p>573. Les conclusions et recommandations de la 12ème CMDD adoptées par les Parties contractantes ont, par la suite, été présentées et valorisées dans le cadre de différents travaux et conférences (atelier sur la gestion intégrée des ressources en eau en Jamahiriya arabe libyenne, groupe de travail "Pénurie d'eau et sécheresse" de l'Initiative sur l'eau de l'Union européenne en Méditerranée, Conférence des directeurs de l'eau des pays euro-méditerranéens et de l'Europe du Sud-Est, etc.).</p>	

574. Le Plan Bleu a mis l'accent sur l'indicateur prioritaire portant sur les efficacités sectorielles et générales d'utilisation de l'eau. Cet indicateur permet de suivre les efforts réalisés en termes de diminution des pertes et des gaspillages lors du transport et de l'utilisation de l'eau, grâce à une meilleure gestion de la demande. Il s'avère cependant encore difficile à renseigner par les pays. Des études nationales ont été réalisées par huit pays et les experts nationaux en ont présenté les principaux résultats lors d'un atelier de travail organisé à Sophia-Antipolis en novembre 2008. Celui-ci a été l'occasion de présenter les modes de production de l'indicateur d'efficacité dans les différents pays et de définir des actions prioritaires à mettre en place pour améliorer la collecte des données et la production de l'indicateur. Il a également favorisé les échanges d'expériences et le partage de bonnes pratiques mises en œuvre dans différents secteurs pour évaluer et améliorer l'efficacité d'utilisation de l'eau. Le Plan Bleu a, par ailleurs, réalisé un travail d'évaluation comparative illustrant les performances réalisées par les pays méditerranéens sur les composantes de l'indice d'efficacité de l'eau.

575. L'année 2008 a également été marquée par la préparation d'une Session méditerranéenne pour le 5ème Forum mondial de l'eau qui s'est tenu à Istanbul en mars 2009. Cette initiative, portée par un ensemble de partenaires régionaux (Institut Méditerranéen de l'Eau, Plan Bleu, Partenariat mondial pour l'eau en Méditerranée, Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires du PAM, Réseau méditerranéen des organismes de bassin) et des représentants de pays méditerranéens (France, Espagne, Maroc, Grèce) s'est concrétisée par une présentation-débat autour de la future Stratégie pour l'eau en Méditerranée et une table ronde sur le thème "Eau et littoralisation", thème phare de la problématique de l'eau en Méditerranée.

576. Ces activités ont été utiles en contribuant à apporter des éclairages pour la préparation de la future Stratégie pour l'eau en Méditerranée dont le principe et les grandes orientations ont été adoptés lors de la réunion ministérielle euro-méditerranéenne sur l'eau tenue en Jordanie en décembre 2008. La prise en compte du changement climatique dans la gestion des ressources en eau et la gestion de la demande en eau font, en effet, partie des axes prioritaires retenus pour cette Stratégie et pour les projets concrets qui seront soutenus dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée.

### *Énergie*

577. Dans le suivi de son rapport 2008 sur "Énergie et changement climatique en Méditerranée", le Plan Bleu a lancé des analyses détaillées de cinq questions clés, en matière à la fois d'adaptation au changement climatique et d'énergie:

- l'adaptation du système eau-énergie
- l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment
- la préparation d'indicateurs d'efficacité énergétique (une première réunion de travail a été organisée avec l'ADEME en novembre)
- les impacts sur l'emploi
- l'actualisation des scénarios alternatifs du Plan Bleu

### **Contraintes et enseignements**

578. Les principales contraintes sont la construction de relations avec les parties prenantes non directement en charge des questions environnementales.

## 7. INFO/RAC

### Principales réalisations

579. Comme le Centre n'avait pas reçu à temps les fonds nécessaires à l'exécution de son programme de travail pour 2008-2009, tel qu'approuvé par la Quinzième réunion des Parties contractantes tenue à Almeria (Espagne), le Bureau, lors de sa réunion à Madrid en septembre 2008, a demandé au Coordonnateur du PAM de contracter les autorités italiennes sur la question de l'INFO/RAC afin qu'elles clarifient la situation et précisent leurs intentions à l'égard du Centre.

580. Suite à une communication écrite du Secrétariat en date du 22 septembre 2008, le Ministère italien de l'environnement, du territoire et de la mer a invité le Coordonnateur du PAM à une réunion à Rome le 1er décembre 2008 afin de vérifier si le programme d'activités révisé, soumis par le Département de l'industrie de la Région sicilienne répondait bien aux obligations de la Convention de Barcelone, programme auquel le Ministère allouait un montant de 1,3 million d'euros.

581. La réunion de Rome a abouti aux résultats suivants :

1. Le Secrétariat a été informé que l'INFO/RAC appartenait désormais à la Région sicilienne.
2. Un accord a été conclu entre le Ministère italien de l'environnement, du territoire et de la mer et le Département régional de l'industrie de la Région sicilienne, aux termes duquel le Ministère allouera les fonds pour l'exécution en 2009, par le Département régional de l'industrie de la Région sicilienne-INFO/RAC, des activités relatives à la Convention de Barcelone
3. Le Département régional de l'industrie de la Région sicilienne-INFO/RAC avait soumis une demande de fonds pour les activités à exécuter au cours de l'exercice biennal 2008-2009 pour un coût global de 2 millions d'euros.
4. À la demande du Ministère italien et compte tenu des contraintes financières, le Département régional-INFO/RAC a soumis un programme d'activités révisé avec les coûts correspondants, à exécuter en 2009 avec un budget de 1,3 millions d'euros.
5. Les activités ci-après sont celles qu'il était proposé d'exécuter en 2009 et pour lesquelles le Ministère était prêt à accorder le financement:
  - a) Système de rapports en ligne de la Convention de Barcelone;
  - b) Appui à l'Unité de coordination du PAM/PNUE;
  - c) Appui à la mise en place d'une base de données photo sur le site web du PAM/PNUE et à son intégration ultérieure dans l'Infosystème PAM;
  - d) Mise en place de l'Infosystème MED POL avec des liens avec les Points Focaux du MED POL, et son intégration dans l'Infosystème PAM;
  - e) Gestion et tenue à jour du site web de la CMDD.
6. À compter de l'exercice biennal 2010-2011, les responsabilités du Département régional de l'industrie de la Région sicilienne-INFO/RAC seront assumées par l'Institut italien pour la protection et la recherche environnementales (ISPRA) qui est géré par un Commissaire.
7. Un Commissaire adjoint de l'ISPRA a reçu la tâche de superviser les activités menées au titre de la Convention de Barcelone et de suivre le transfert des responsabilités du Département régional de l'industrie de la Région sicilienne-INFO/RAC à l'ISPRA en vue d'assurer une transition sans heurts.
8. Il a été confié au Chef de l'Unité de protection des zones marines et côtières contre la pollution au sein du Ministère italien de l'environnement, du territoire et de la mer la tâche de se concerter avec le Secrétariat du PAM en ce qui concerne l'organisation de la réunion des Points focaux de l'INFO/RAC ainsi que l'établissement du programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011.

582. À la demande du Ministère italien de l'environnement, du territoire et de la mer, adressée le 15 décembre 2008, et après consultations internes, le Secrétariat a soumis ses observations détaillées sur le programme d'activités proposé par le Département régional de l'industrie de la Région sicilienne-INFO/RAC pour 2009, en préconisant en outre d'apporter des modifications au programme de travail, notamment en ce qui concerne l'activité "appui à l'Unité de coordination", pour faire en sorte que priorité soit accordée aux activités qui ont été approuvées par les Parties contractantes à Almeria et que les fonds soient alloués à leur exécution.

583. Le Secrétariat a été informé en décembre 2008 que les autorités italiennes avaient pris en compte ses observations et qu'elles avaient révisé en conséquence le programme de travail et le budget alloué. Un accord a été conclu entre le Ministère italien de l'environnement, du territoire et de la mer et le Département régional de l'industrie de la Région sicilienne au sujet des activités que l'INFO/RAC devra mener en 2009. Le premier versement pour l'exécution du programme de travail de l'INFO/RAC approuvé pour 2009 a été effectué auprès de l'INFO/RAC en mai 2009.

584. Les réalisations du Centre sont les suivantes:

- Développement du prototype du système de rapports en ligne du PAM ainsi que son amélioration continue sur la base des commentaires des Parties contractantes
- Développement du prototype du SIMEDD
- Finalisation de l'Infosystème MED POL
- Finalisation de la base de données photo pour le site web du PAM

585. Les travaux sont en cours pour le développement du système d'information du CAR/ASP et de la base de données du REMPEC.

## ANNEXE I

**État, au 10 novembre 2008, des signatures et ratifications de la Convention de Barcelone sur la protection  
du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et de ses Protocoles**

Parties contractantes	Convention de Barcelone <sup>1/</sup>			Protocole "immersions" <sup>2/</sup>			Protocole "situations critiques" <sup>3/</sup>		Nouveau Protocole "prévention et situations critiques" <sup>4/</sup>	
	Signature	Ratification	Acceptation des modifications	Signature	Ratification	Acceptation des modifications	Signature	Ratification	Signature	Ratification
Albanie	-	30.05.90/AC	26.07.01	-	30.05.90/AC	26.07.01	-	30.05.90/AC	-	-
Algérie	-	16.02.81/AC	09.06-04	-	16.03.81/AC	-	-	16.03.81/AC	25.01.02	-
Bosnie-Herzégovine	-	01.03.92/SUC	-	-	01.03.92/SUC	-	-	01.03.92/SUC	-	-
Chypre	16.02.76	19.11.79	15.10.01	16.02.76	19.11.79	18.07.03	16.02.76	19.11.79	25.01.02	18.01.08
Communauté européenne	13.09.76	16.03.78/AP	12.11.99	13.09.76	16.03.78/AP	12.11.99	13.09.76	12.08.81/AP	25.01.02	25.06.04
Croatie	-	08.10.91/SUC	03.05.99	-	08.10.91/SUC	03.05.99	-	08.10.91/SUC	25.01.02	01.10.03
Égypte	16.02.76	24.08.78/AP	11.02.00	16.02.76	24.08.78/AP	11.02.00	16.02.76	24.08.78/AC	-	-
Espagne	16.02.76	17.12.76	17.02.99	16.02.76	17.12.76	17.02.99	16.02.76	17.12.76	25.01.02	09.08.07
France	16.02.76	11.03.78/AP	16.04.01	16.02.76	11.03.78/AP	16.04.01	16.02.76	11.03.78/AP	25.01.02	02.07.03
Grèce	16.02.76	03.01.79	10.03.03	11.02.77	03.01.79	-	16.02.76	03.01.79	25.01.02	27.11.06
Israël	16.02.76	03.03.78	29.09.05	16.02.76	01.03.84	-	16.02.76	03.03.78	22.01.03	-
Italie	16.02.76	03.02.79	07.09.99	16.02.76	03.02.79	07.09.99	16.02.76	03.02.79	25.01.02	-
Liban	16.02.76	08.11.77/AC	<sup>1</sup>	16.02.76	08.11.77/AC	-	16.02.76	08.11.77/AC	-	-
Libye	31.01.77	31.01.79	-	31.01.77	31.01.79	-	31.01.77	31.01.79	25.01.02	-
Malte	16.02.76	30.12.77	28.10.99	16.02.76	30.12.77	28.10.99	16.02.76	30.12.77	25.01.02	18.02.03
Maroc	16.02.76	15.01.80	07.12.2004	16.02.76	15.01.80	05.12.97	16.02.76	15.01.80	25.01.02	-
Monaco	16.02.76	20.09.77	11.04.97	16.02.76	20.09.77	11.04.97	16.02.76	20.09.77	25.01.02	03.04.02
Monténégro	-	-	19.11.07	-	-	-	-	-	-	19.11.07
Slovénie	-	15.03.94/AC	08.01.03	-	15.03.94/AC	08.01.03	-	15.03.94/AC	25.01.02	16.02.04
Syrie	-	26.12.78/AC	10.10.03	-	26.12.78/AC	11.04.08	-	26.12.78/AC	25.01.02	<sup>2</sup> AC-
Tunisie	25.05.76	30.07.77	01.06.98	25.05.76	30.07.77	01.06.98	25.05.76	30.07.77	25.01.02	-
Turquie	16.02.76	06.04.81	18.09.02	16.02.76	06.04.81	18.09.02	16.02.76	06.04.81	-	04.06.03

<sup>1</sup> Dans l'attente de la notification du pays dépositaire

<sup>2</sup> Dans l'attente de la notification du pays dépositaire

Parties contractantes	Protocole "tellurique" <sup>5/</sup>			Protocole "aires spécialement protégées" <sup>6/</sup>		Protocole "ASP et diversité biologique" <sup>7/</sup>		Protocole "offshore" <sup>8/</sup>		Protocole "déchets dangereux" <sup>9/</sup>	
	Signature	Ratification	Acceptation des modifications	Signature	Ratification	Signature	Ratification	Signature	Ratification	Signature	Ratification
Albanie	-	30.05.90/AC	26.07.01	-	30.05.90/AC	10.06.95	26.07.01	-	26.07.01	-	26.07.01
Algérie	-	02.05.83/AC	-	-	16.05.85/AC	10.06.95	<sup>3</sup> AC	-	-	01.10.96	-
Bosnie-Herzégovine	-	22.10.94/SUC	-	-	22.10.94/SUC	-	-	-	-	-	-
Chypre	17.05.80	28.06.88	18.07.03	-	28.06.88/AC	10.06.95	15.10.01	14.10.94	15.10.01	-	-
Communauté européenne	17.05.80	07.10.83/AP	12.11.99	30.03.83	30.06.84/AP	10.06.95	12.11.99	-	-	-	-
Croatie	-	12.06.92/SUC	11.10.06	-	12.06.92/SUC	10.06.95	12.04.02	14.10.94	-	-	-
Égypte	-	18.05.83/AC	-	16.02.83	08.07.83	10.06.95	11.02.00	-	-	01.10.96	-
Espagne	17.05.80	06.06.84	17.02.99	03.04.82	22.12.87	10.06.95	23.12.98	14.10.94	-	01.10.96	-
France	17.05.80	13.07.82/AP	16.04.01	03.04.82	02.09.86/AP	10.06.95	16.04.01	-	-	-	-
Grèce	17.05.80	26.01.87	10.03.03	03.04.82	26.01.87	10.06.95	-	14.10.94	-	01.10.96	-
Israël	17.05.80	21.02.91	<sup>4</sup>	03.04.82	28.10.87	10.06.95	-	14.10.94	-	-	-
Italie	17.05.80	04.07.85	07.09.99	03.04.82	04.07.85	10.06.95	07.09.99	14.10.94	-	01.10.96	-
Liban	17.05.80	27.12.94	-	-	27.12.94/AC	-	-	-	-	-	-
Libye	17.05.80	06.06.89/AP	-	-	06.06.89/AC	10.06.95	-	-	-	01.10.96	-
Malte	17.05.80	02.03.89	28.10.99	03.04.82	11.01.88	10.06.95	28.10.99	14.10.94	-	01.10.96	28.10.99
Maroc	17.05.80	09.02.87	02.10.96	02.04.83	22.06.90	10.06.95	-	-	01.07.99	20.03.97	01.07.99
Monaco	17.05.80	12.01.83	26.11.96	03.04.82	29.05.89	10.06.95	03.06.97	14.10.94	-	01.10.96	-
Monténégro	-	-	19.11.07	-	-	-	19.11.07	-	-	-	19.11.07
Slovénie	-	16.09.93/AC	08.01.03	-	16.09.93/AC	-	08.01.03	10.10.95	-	-	-
Syrie	-	01.12.93/AC	11.04.08	-	11.09.92/AC	-	10.10.03	20.09.95	-	-	-
Tunisie	17.05.80	29.10.81	01.06.98	03.04.82	26.05.83	10.06.95	01.06.98	14.10.94	01.06.98	01.10.96	01.06.98
Turquie	-	21.02.83/AC	18.09.02	-	06.11.86/AC	10.06.95	18.09.02	-	-	01.10.96	03.04.04

AC = Adhésion

AP = Approbation

SUC = Succession

<sup>3</sup> Dans l'attente de la notification du pays dépositaire<sup>4</sup> Dans l'attente de la notification du pays dépositaire

<b>Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (Protocole GIZC)<sup>10</sup></b>		
<b>Parties contractantes</b>	<b>Signature</b>	<b>Ratification</b>
Albanie	-	
Algérie	21.01.08	
Bosnie-Herzégovine	-	
Chypre	-	
Communauté européenne	<sup>5</sup>	
Croatie	21.01.08	
Égypte	-	
Espagne	21.01.08	
France	21.01.08	
Grèce	21.01.08	
Israël	21.01.08	
Italie	21.01.08	
Liban	-	
Libye	-	
Malte	21.01.08	
Maroc	21.01.08	
Monaco	21.01.08	
Monténégro	21.01.08	
Slovénie	21.01.08	
Syrie	21.01.08	
Tunisie	21.01.08	
Turquie	-	

<sup>5</sup> Dans l'attente de la notification du pays dépositaire

## ÉTAT DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR

Instruments juridiques	Lieu et date de l'adoption	Date de l'entrée en vigueur	Lieu et date de l'adoption des modifications, s'il y a lieu	Entrée en vigueur des modifications
<p><b>La Convention sur la protection de la mer Méditerranée contre la pollution,</b></p> <p>telle que modifiée en :</p> <p>La Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée</p> <p><b>(Convention de Barcelone)</b></p>	16 février 1976, Barcelone	12 février 1978		
			10 juin 1995, Barcelone	9 Juillet 2004
<p><b>Le Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs (Protocole "immersions"),</b></p> <p>tel que modifié en :</p> <p>Le Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs, ou d'incinération en mer</p> <p><b>(Protocole "immersions")</b></p>	16 février 1976, Barcelone	12 février 1978		
			10 juin 1995, Barcelone	Pas encore en vigueur
<p><b>Le Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles en cas de situation critique</b></p> <p><b>(Protocole "situations critiques")</b></p>	16 février 1976, Barcelone	12 février 1978	—	—
<p><b>Le Protocole relatif à la coopération en matière de prévention de la pollution par les navires et, en cas de situation critique, de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée</b></p> <p><b>(Protocole "prévention et situations critiques")*</b></p>	25 janvier 2002, Malte	17 mars 2004	—	—

\* Aux termes du paragraphe 2 de l'article 25 du Protocole, le Protocole, à partir de la date de son entrée en vigueur (17 mars 2004), remplace le Protocole "situations critiques" (de 1976) dans les rapports entre les Parties aux deux instruments.

Instruments juridiques	Lieu et date de l'adoption	Date de l'entrée en vigueur	Lieu et date de l'adoption des modifications, s'il y a lieu	Entrée en vigueur des modifications
<p><b>Le Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique,</b></p> <p>tel que modifié en :</p> <p>Le Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée provenant de sources et activités situées à terre</p> <p><b>(Protocole "tellurique")</b></p>	17 mai 1980, Athènes	17 juin 1983		
			7 mars 1996, Syracuse	11 mai 2008
<p><b>Le Protocole relatif aux aires spécialement protégées de la Méditerranée</b></p> <p><b>(Protocole ASP)</b></p>	3 avril 1982, Genève	23 mars 1986	—	—
<p><b>Le Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée</b></p> <p><b>(Protocole ASP &amp; biodiversité)**</b></p>	10 juin 1995, Barcelone	12 décembre 1999	—	—
<p><b>Le Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution résultant de l'exploration et de l'exploitation du plateau continental, du fond de la mer et de son sous-sol</b></p> <p><b>(Protocole "offshore")</b></p>	14 octobre 1994, Madrid	Pas encore en vigueur	—	—
<p><b>Le Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination</b></p> <p><b>(Protocole "déchets dangereux")</b></p>	1 <sup>er</sup> octobre 1996, Izmir	18 janvier 2008	—	—
<p><b>Le Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée</b></p> <p><b>(Protocole GIZC)</b></p>	21 janvier 2008, Madrid	Pas encore en vigueur	—	—

\*\* Aux termes du paragraphe 2 de l'article 32, ce Protocole, à compter de la date de son entrée en vigueur (12 décembre 1999), remplace le Protocole ASP (de 1982) dans les rapports entre les Parties aux deux instruments.



## ANNEXE II

FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE POUR LA PROTECTION DE LA MER MÉDITERRANÉE  
CONTRE LA POLLUTIONÉtat, au 31 mai 2009, des contributions  
(exprimées en euros)

Country	Unpaid pledges as at December 2008	Deferred Income as at December 2008	Pledges for 2009	Collections in 2009 for prior years	Collections in 2009 for 2009	Deferred Income in 2009	Unpaid Pledges for 2009	Unpaid Pledges for 2009 and Prior years
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR		EUR
Albania	0	0	3.877	0	0	0	3.877	3.877
Algeria	236.610	0	58.163	0	0	0	58.163	294.773
Bosnia & Herzegovina	0	0	16.619	0	0	0	16.619	16.619
Croatia	0	0	53.730	0	53.730	0	0	0
Cyprus	7.755	0	7.755	0	0	0	7.755	15.510
Egypt	132	0	27.143	132	27.143	0	0	-0
EC	0	0	138.483	0	138.483	0	0	0
France	0	0	2.103.262	0	2.103.262	0	0	0
Greece	0	0	155.653	0	0	0	155.653	155.653
Israel	81.562	0	81.427	81.562	0	0	81.427	81.427
Italy	0	0	1.737.670	0	1.737.670	0	0	0
Lebanon	11.395	0	3.877	3.877	0	0	3.877	11.395
Libya	339.883	0	109.124	0	0	0	109.124	449.007
Malta	3.877	0	3.877	0	0	0	3.877	7.754
Monaco	0	0	3.877	0	3.877	0	0	0
Montenegro	0	0	1.294	0	0	0	1.294	1.294
Morocco	31.022	0	15.511	13.904	2/	0	15.511	32.629
Slovenia	0	0	37.113	0	0	0	37.113	37.113
Spain	0	0	830.337	0	0	0	830.337	830.337
Syria	15.511	0	15.511	15.511	3/	906	14.605	14.605
Tunisia	0	0	11.632	0	11.632	0	0	0
Turkey	0	0	124.634	0	124.634	0	0	0
<b>T O T A L</b>	<b>727.749</b>	<b>0</b>	<b>5.540.569</b>	<b>114.986</b>	<b>4.201.337</b>	<b>0</b>	<b>1.339.232</b>	<b>1.951.995</b>
<b>Additional Contributions</b>								
EC	0	0	598.568	0	598.569	0	0	-1
Host Country *	604.701	0	440.000	0	0	0	0	1.044.701
UNEP Env. Fund	0	0	15.000	0	15.000	0	0	0
<b>Grand Total</b>	<b>1.332.449</b>	<b>0</b>	<b>6.594.137</b>	<b>114.986</b>	<b>4.814.906</b>	<b>0</b>	<b>1.339.232</b>	<b>2.996.694</b>

1/ Interfund transfer

2/ CHF 20,635.13

3/ USD 21,715.40



## ANNEX III

## LIST OF MAP MEETINGS DURING THE 2008-2009 BIENNIUM

JANUARY 2008								
Title	Brief description	Meeting location	Meeting start date	Meeting end date	Organizer	Participants	Website	Related docs (if any)
15 <sup>th</sup> Ordinary Meeting of the Contracting Parties to the Convention for the Protection of the Marine Environment and the Coastal Region of the Mediterranean and its Protocols		Almeria, Spain	15	18	MEDU	Contracting Parties, Focal Points	<a href="http://www.unep-map.org">http://www.unep-map.org</a>	UNEP(DEPI)/MED IG.1710
Conference of the Plenipotentiaries for the adoption of the ICZM Protocol		Madrid, Spain	20	21	MEDU	Contracting Parties	<a href="http://www.unep-map.org">http://www.unep-map.org</a>	Final Act
Sustainable Management of industrial areas (GEDZI project)	First training to help IAs managers to improve the management of their respective IA and to form local consultants to the methodology used	Tunis, Tunisia	25	31	CP/RAC	Local consultants, managers of industrial areas	<a href="http://www.cprac.org">www.cprac.org</a>	
Training on the use of Medbiodiv portal kit		Rabat, Morocco	28	01	SPA/RAC	Representatives from countries	<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	
FEBRUARY 2008								
Title	Brief description	Event location	Event start date	Event end date	Organizer	Participants	Website	Related docs (if any)
Sustainable Management of industrial areas (GEDZI project)	First training to help IAs managers to improve the management of their respective IA and to form local consultants to the methodology used	Tunis, Tunisia	1	5	CP/RAC	Local consultants, managers of industrial areas	<a href="http://www.cprac.org">www.cprac.org</a>	
Training course on the management of marine and coastal invasive species		Sharm-El-Sheikh, Egypt	3	6	SPA/RAC	Country representatives	<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	
Euromed Transport Forum, 4 <sup>th</sup> Maritime Safety Group Meeting, 2 <sup>nd</sup> SAFEMED Advisory Committee		Brussels	7		REMPEC		<a href="http://www.remp-ec.org">http://www.remp-ec.org</a>	Report issued
Mediterranean training on reference collections of marine and coastal fauna in the Mediterranean	Second training course on taxonomy of the marine and coastal fauna to promote the set up of reference collections	Alicante, Spain	17	24	SPA/RAC	Country representatives	<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	

Workshop on Sustainable Tourism (in cooperation with SMAP Programme)	Workshop on alternatives for sustainable tourism in the Mediterranean	Istanbul, Turkey	20	21	CP/RAC	Administrations, experts and relevant actors	www.cprac.org	
Meeting of the Executive Coordinating Panel		Athens, Greece	26	27	MEDU	RAC Directors	http://www.unep-map.org	Report ECP 1/7
Steering Committee, urban mobility and sustainable development in the Mediterranean		Sophia Antipolis, France	29		BP/RAC	Steering Committee Members	http://www.planbleu.org	
<b>MARCH 2008</b>								
<b>Title</b>	<b>Brief description</b>	<b>Event location</b>	<b>Event start date</b>	<b>Event end date</b>	<b>Organizer</b>	<b>Participants</b>	<b>Website</b>	<b>Related docs (if any)</b>
Field mission, Cetaceans and Bird Action Plans	Field mission related to the implementation of the Action Plans of Cetaceans and Birds	Syria	1	6	SPA/RAC	Country representatives	http://www.rac-spa.org	
Workshop on the implementation of the voluntary international maritime organization member state audit scheme		Malta	4	6	REMPEC		http://www.remp-ec.org	Report issued
Sustainable Management of industrial areas (GEDZI project)	Follow-up meeting of GEDZI Project	Tunis, Tunisia	6	8	CP/RAC	Local consultants, managers of industrial areas	www.cprac.org	
Workshop on reduction of air pollutant emissions in urban production activities	Special emphasis on pollution prevention in the use of used oils and solvents	Tripoli, Lebanon	10	11	CP/RAC	Administrations, experts and relevant actors	www.cprac.org	
Workshop on reduction of air pollutant emissions in urban production activities	Special emphasis on pollution prevention in the use of used oils and solvents	Larnaka, Cyprus	13	14	CP/RAC	Administrations, experts and relevant actors	www.cprac.org	
Introduction of eco-management in the university curricula	Training on pollution prevention addressed to university professors and students	Ankara, Turkey	26	28	CP/RAC		www.cprac.org	
First Globallast Task Force Meeting (GPTF)		London, UK	26	28	IMO/REMPEC	Task force members	http://www.remp-ec.org	

APRIL 2008								
Title	Brief description	Event location	Event start date	Event end date	Organizer	Participants	Website	Related docs (if any)
Sustainable Management of industrial areas (GEDZI project)	2nd training to help IAs managers to improve the management of their respective IA and to form local consultants to the methodology used	Tunis, Tunisia	21	25	CP/RAC	Local consultants, managers of industrial areas	www.cprac.org	
Training for local stakeholders on sustainable tourism tools (Destinations project)	Within the training programme on the CCA method, a training session on (a) tourism development in the Mediterranean; (b) basic philosophy of sustainable tourism; (c) tourism indicators; (d) participatory process; (f) integration of CCA into ICZM; (g) case studies.	Korba, Tunisia	23	24	PAP/RAC	Country representatives, experts	http://www.pap-thecoastcentre.org	
CAMP Morocco Inception Workshop		Chefchaouen, Morocco	29		PAP/RAC	Country representatives, experts	http://www.pap-thecoastcentre.org	
MAY 2008								
Title	Brief description	Event location	Event start date	Event end date	Organizer	Participants	Website	Related docs (if any)
Workshop to present and discuss ICZM Policy Brief (SMAP III)		Damascus Syria	8		PAP/RAC	Country representatives, experts	http://www.pap-thecoastcentre.org	
Workshop on "Agriculture and sustainable development in the Mediterranean"		Bari, Italy	8	10	BP/RAC	National and international stakeholders, institutions	http://www.planbleu.org	
SMAP III Regional Workshop on ICZM Policy	The main objectives of the Workshop are the following: to provide insight in the latest coastal success stories and to reveal their factors of success; to agree on the necessary preconditions and to propose a set of most	Alghero, Sardinia	19	21	PAP/RAC	Country representatives, experts	http://www.pap-thecoastcentre.org	

	promising actions and tools for strengthening of the ICZM policy; to agree on the needed actions to assist countries in adoption of the ICZM Protocol; and to adopt the Sardinia Declaration in support of the ICZM in the Mediterranean. The workshop is organized under the auspices of PAP/RAC appointed Ambassadors for the Coast.							
Steering Committee meeting. Energy, Climate Change and the Mediterranean		Sophia Antipolis, France	20		BP/RAC	Experts	<a href="http://www.planbleu.org">http://www.planbleu.org</a>	
Second Executive Coordination Panel Meeting		Malta	29	30	MEDU	ECP members	<a href="http://www.unepmap.org">http://www.unepmap.org</a>	
<b>JUNE 2008</b>								
<b>Title</b>	<b>Brief description</b>	<b>Event location</b>	<b>Event start date</b>	<b>Event end date</b>	<b>Organizer</b>	<b>Participants</b>	<b>Website</b>	<b>Related docs (if any)</b>
Training of local stakeholders on sustainable tourism tools (Destinations project)	In the frame of LIFE III EU Destinations project, training of local stakeholders will take place on the use of sustainable tourism tools. Also experts from CAMP Morocco will be participating as tourism is one of the CAMP activities.	Al Hoceima, Morocco	4	5	PAP/RAC	National experts, stakeholders	<a href="http://www.pap-thecoastcentre.org">http://www.pap-thecoastcentre.org</a>	
CAMP Cyprus : Final Presentation Conference	Each CAMP is concluded with the Final Presentation Conference where project results are presented to stakeholders, policy makers, public etc.	Cyprus	13	13	PAP/RAC	National experts, stakeholders, institutions	<a href="http://www.pap-thecoastcentre.org">http://www.pap-thecoastcentre.org</a>	Draft Final CAMP Report
Steering committee meeting on the assessment of countries' progress toward	Benchmarking of the Mediterranean countries	Sophia Antipolis, France	16	16	BP/RAC	Experts	<a href="http://www.planbleu.org">http://www.planbleu.org</a>	

sustainable development	regarding the MSSD's objectives (methods and results)							
Sustainable management of industrial areas – IA (GEDZI project)	3 <sup>rd</sup> training to help IAs managers to improve the management of their respective IA and to inform local consultants to the methodology used	Tunis, Tunisia	16	20	CP/RAC	Local consultants, managers of industrial areas	<a href="http://www.cprac.org">www.cprac.org</a>	
Expert meeting on the Action Plan for the Implementation of the ICZM Protocol	After the signing of the ICZM Protocol, an expert meeting will discuss and propose an action plan for its implementation. Four topics to be discussed: assessment and evaluation of ICZM,; interpretation of the Protocol text; setback zone; training and awareness raising.	Split, Croatia	17	18	PAP/RAC	Experts	<a href="http://www.pap-thecoastcentre.org">http://www.pap-thecoastcentre.org</a>	
Regional seminar on Human Element Influence in Maritime Accidents	A seminar aimed at senior maritime administration officials responsible for the implementation of the ISM Code and senior officials involved in maritime casualty investigations to appreciate the influence of human element in maritime accidents	Lisbon, Portugal	17	19	REMPEC	Country representatives, experts	<a href="http://www.remp-ec.org">http://www.remp-ec.org</a>	
12 <sup>th</sup> Meeting of the Steering Committee of the MCS D	Annual meeting of the MCS D Steering Committee to discuss the progress of activities and programme of work	Athens, Greece	19	20	MEDU	Steering Committee members	<a href="http://www.unep-map.org">http://www.unep-map.org</a>	

MedPosidonia Workshop	The general aim of this Project is to enable additional information to be gained on the presence and evolution of Posidonia meadows in the Mediterranean.	Gökçeada , Turkey	20	27	SPA/RAC, Ministry of Env't and Forestry, Istanbul University, Cannakale University	Turkish and international experts	<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	
IPPC Workshop	Workshop on the advantages and opportunities of the application of the IPPC approach in the national systems for controlling industrial pollution.	Seville, Spain	25	26	CP/RAC	Representatives of countries	<a href="http://www.cprac.org">www.cprac.org</a>	
<b>JULY 2008</b>								
<b>Title</b>	<b>Brief description</b>	<b>Event location</b>	<b>Event start date</b>	<b>Event end date</b>	<b>Organizer</b>	<b>Participants</b>	<b>Website</b>	<b>Related docs (if any)</b>
Regional Workshop "Towards Promoting Sustainable Tourism in the Mediterranean"	To assess environmental impacts of tourism, to discuss the overriding regional stakes in the tourism / sustainable development nexus, to propose work and action options for the near future.	Sophia Antipolis, France	2	3	BP/RAC	National and international experts, stakeholders, institutions	<a href="http://www.planbleu.org">http://www.planbleu.org</a>	
First Meeting of Compliance Committee	The purpose of the first meeting of the Compliance Committee is to develop rules of procedure for the Committee	Athens, Greece	3	4	MEDU	Representatives of countries	<a href="http://www.unepmap.org">http://www.unepmap.org</a>	Compliance Committee. 1/5
Second Meeting of Government designated experts on the ecosystem approach	The ecosystem approach is a strategy for the integrated management of land, water and living resources that promotes conservation and sustainable use in an equitable way	Athens, Greece	9	10	MEDU	Government experts	<a href="http://www.unepmap.org">http://www.unepmap.org</a>	
MedPosidonia Libya	The general aim of this Project is to enable additional information to be gained on the	Tripoli, Libya	14	19	SPA/RAC, EGA, MBRC	Libyan and international experts	<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	

	presence and evolution of Posidonia meadows in the Mediterranean.							
First Training in Marine Turtle Conservation	Implementation of future activities related to marine turtle conservation in Lara/Taxefra Reserve – Lara Station	Lara Station, Cyprus	17	27	SPA/RAC CWS	Countries: France, Israel and Montenegro	<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	
MedPosidonia Algeria	The general aim of this Project is to enable additional information to be gained on the presence and evolution of Posidonia meadows in the Mediterranean.	Algiers, Algeria	19	24	SPA/RAC, Ministry of Env't, ISMAL	Algerian and international experts	<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	
Second training in Marine Turtle Conservation	Implementation of future activities related to marine turtle conservation in Lara/Taxefra Reserve – Lara Station	Lara Station, Cyprus	27	07 Aug	SPA/RAC CWS	Countries: Italy, Egypt and Libya	<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	
<b>AUGUST 2008</b>								
<b>Title</b>	<b>Brief description</b>	<b>Event location</b>	<b>Event start date</b>	<b>Event end date</b>	<b>Organizer</b>	<b>Participants</b>	<b>Website</b>	<b>Related docs (if any)</b>
MedPosidonia field mission	The general aim of this Project is to enable additional information to be gained on the presence and evolution of Posidonia meadows in the Mediterranean.	Mersin, Turkey	19	27	SPA/RAC	Ministry of Environment and Forestry, Mersin University	<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	
MedPosidonia Algeria	The general aim of this Project is to enable additional information to be gained on the presence and evolution of Posidonia meadows in the Mediterranean.	El Kala, Algeria			SPA/RAC	Ministry of Environment, ISMAL	<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	
<b>SEPTEMBER 2008</b>								
<b>Title</b>	<b>Brief description</b>	<b>Event location</b>	<b>Event start date</b>	<b>Event end date</b>	<b>Organizer</b>	<b>Participants</b>	<b>Website</b>	
First Regional Task Force Meeting Globallast Partnership project	The Globallast project aims at assisting developing countries to reduce the transfer of	Dubrovnik, Croatia	11	12	REMPEC/MO, SPA/RAC	National experts	<a href="http://www.remp ec.org">http://www.remp ec.org</a>	

	harmful aquatic organisms and pathogens in ships' ballast water.							
Meeting of the Bureau of the Contracting Parties to the Barcelona Convention	To review the implementation of Programme of work and provide guidance to the Secretariat	Madrid, Spain	18	19	MEDU	Bureau members	<a href="http://www.unepmap.org">http://www.unepmap.org</a>	
Meeting to review a draft strategy to address the issue of Marine Litter in the Mediterranean	Selected experts will review the first draft of a Marine Litter Strategy to be finalized by the end of the biennium. The Consultation is organized in cooperation with the NGO MIO-ECSDE	Athens, Greece	18	19	MED POL	Experts	<a href="http://www.unepmap.org">http://www.unepmap.org</a>	
ECP Meeting	To review implementation of the Programme of Work and tackle any related operation issue	Split, Croatia	25	26	MEDU	ECT members	<a href="http://www.unepmap.org">http://www.unepmap.org</a>	
<b>OCTOBER 2008</b>								
<b>Title</b>	<b>Brief description</b>	<b>Event location</b>	<b>Event start date</b>	<b>Event end date</b>	<b>Organizer</b>	<b>Participants</b>	<b>Website</b>	<b>Related docs (if any)</b>
National workshop on use of dispersants	The workshop aims at assisting government officials in developing a national dispersant policy for Algeria	Algiers, Algeria	21	22	REMPEC	National experts	<a href="http://www.remp ec.org">http://www.remp ec.org</a>	
"Destinations" – Workshop on the scenario method and environmental management tools	The workshop is a part of the Destinations LIFE project and aims at sensitizing of participants with new methods for the management of the tourist destinations	Tangier, Morocco	21	23	PAP/RAC	National experts	<a href="http://www.life-destinations.org">http://www.life-destinations.org</a>	
III International Conference on Marine Turtle		Hammamet, Tunisie	20	23	SPA/RAC INSTM		<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	
Globallast Training Course on Port Baseline Survey	The Globallast project aims at assisting developing countries to reduce the transfer of harmful aquatic organisms and pathogens in	Turkey	21	24	REMPEC/IMO	National experts	<a href="http://www.remp ec.org">http://www.remp ec.org</a>	

	ships' ballast water							
Seminar on climate change	Seminar to discuss climate change	Marseille, France	22	23	BP/RAC	International experts	<a href="http://www.planbleu.org">http://www.planbleu.org</a>	
National workshop on HNS Contingency Planning	The workshop aims at supporting the Egyptian competent authorities in developing the national contingency plan for hazardous and noxious substance pollution at Sea	Cairo, Egypt	28	30	REMPEC	National experts	<a href="http://www.remp.ec.org">http://www.remp.ec.org</a>	
1 <sup>st</sup> Workshop on Coralligenous Action			30	31	SPA/RAC		<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	
Revision of Annex II & III vegetation			31	1 november	SPA/RAC		<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	
<b>NOVEMBER 2008</b>								
<b>Title</b>	<b>Brief description</b>	<b>Event location</b>	<b>Event start date</b>	<b>Event end date</b>	<b>Organizer</b>	<b>Participants</b>	<b>Website</b>	<b>Related docs (if any)</b>
Mediterranean Workshop on used lubricant oils: Collection and Treatment		Barcelona (Spain)	3	5	CP/RAC	Professionals from the sector. Countries: Italy, Greece, Malta, Cyprus, Eslovenia.	<a href="http://www.cprac.org">www.cprac.org</a>	
Workshop on consumption and climate change	Working session of international experts about consumption and climate change	Barcelona (Spain)	4	4	CP/RAC	International experts	<a href="http://www.cprac.org">www.cprac.org</a>	
Workshop on GRECO Initiative, finding business opportunities through Cleaner Production	Working session about Green Competitiveness	Barcelona (Spain)	5	5	CP/RAC	Public and private sector from different Mediterranean countries	<a href="http://www.cprac.org">www.cprac.org</a>	
Mediterranean Roundtable on Sustainable Consumption and Production	The roundtable will bring together experts from public administrations, civil society, industrial sectors of the Mediterranean countries and MAP components with the objective of identifying concrete challenges to move forward towards SCP in the region	Barcelona (Spain)	5	7	CP/RAC	civil society, public administration, business and industrial sector from Mediterranean countries.	<a href="http://www.cprac.org">www.cprac.org</a>	

Expert meeting	To present the national studies on water use and to identify priority actions to be introduced in order to improve use of water.	Sophia Antipolis	5	5	BP/RAC	National experts	<a href="http://www.planbleu.org">http://www.planbleu.org</a>	
Impacts on climate change on Biodiversity in the North Mediterranean Coast and Seas Meeting SAP-BIO	Updating on Climate Change issues of the Strategic Action Programme for the Conservation of Biological Diversity (SAP BIO) in the Mediterranean Region	Alicante Spain	10	12	RAC/SPA	National experts	<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	
"Destinations" – Workshop on the scenario method and environmental management tools	The workshop is a part of the Destinations LIFE project and aims at sensitizing of participants with new methods for the management of the tourist destinations	Korba, Tunisia	11	12	PAP/RAC	National experts	<a href="http://www.life-destinations.org">http://www.life-destinations.org</a>	
Sub-regional Training Course on Marine Emergencies	Training course covering aspects of salvage.	Izola, Slovenia	11	13	REMPEC	National experts of Adriatic countries	<a href="http://www.remp ec.org">http://www.remp ec.org</a>	
Expert meeting	To present and discuss the programme	Sophia Antipolis	12	12	BP/RAC	National experts	<a href="http://www.planbleu.org">http://www.planbleu.org</a>	
Meeting on the implementation of the NAPs and the preparation of legally binding measures and timetables required by Article 15 of the LBS Protocol	As a follow up to the decisions of the CPs, the meeting is expected to review and approve the process of identification of priority substances, the identification of a differentiation mechanism and the development of programmes and action plans related to Article 15 of the LBS Protocol	Aix en Provence, France	27	28	MED POL	MED POL Focal Points and National Experts	<a href="http://www.unepmap.org">www.unepmap.org</a>	
session de formation sur les méthodes d'identification et de recensement des	Session de formation dans le cadre de la mise en œuvre	Benghazi, Lybie	27	02	RAC-SPA En collaborati on de	National Experts Algeria Lybia Egypt	<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	

oiseaux d'eau et marins	de Plan d'Action pour la conservation des espèces d'oiseaux inscrites en annexe II du Protocole				L'EGA Le Conservatoire de l'Espace Littoral et des rivages lacustres en France	Tunisia Morocco		
<b>DECEMBER 2008</b>								
<b>Title</b>	<b>Brief description</b>	<b>Event location</b>	<b>Event start date</b>	<b>Event end date</b>	<b>Organizer</b>	<b>Participants</b>	<b>Website</b>	<b>Related docs (if any)</b>
ECP Meeting	To review implementation of the Programme of Work and tackle any related operation issue	Athens, Greece	16		MEDU	ECP members	<a href="http://www.unep-map.org">http://www.unep-map.org</a>	
GRECO Initiative Meeting	Meeting with Ministry of Environment of Morocco to implant GRECO Initiative in the county	Morocco	16	18	CP/RAC	CP/RAC + Ministry of Environment of Morocco	<a href="http://www.cprac.org">www.cprac.org</a>	

"Destinations" – Workshop on the scenario method and environmental management tools	The workshop is a part of the Destinations LIFE project and aims at sensitizing of participants with new methods for the management of the tourist destinations	Algiers			PAP/RAC	National experts	<a href="http://www.life-destinations.org">http://www.life-destinations.org</a>	
<b>JANUARY 2009</b>								
<b>Title</b>	<b>Brief description</b>	<b>Meeting location</b>	<b>Meeting start date</b>	<b>Meeting end date</b>	<b>Organizer</b>	<b>Participants</b>	<b>Website</b>	<b>Related docs (if any)</b>
Workshops on ICZM and participatory approach within CAMP Morocco	Objectives: (i) to present the methodological approach for a diagnostic analysis and qualification of the coastal zone of the Central Rif. (ii) to propose and chose pilot actions to demonstrate the feasibility of the ICZM process.	M'diq, Morocco	5	7	PAP/RAC	National stakeholders, experts	<a href="http://www.pap-theoastcentre.org">www.pap-theoastcentre.org</a>	
La réunion du groupe ad-hoc d'experts pour la révision de la liste des espèces végétales		Tunisia	12	14	RAC-SPA en collaboration avec UICN-Med	Mediterranean experts	<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	
Atelier de restitution de l'étude de cas Tunis dans le cadre du		Tunisia	15	15	RAC/BP	National experts	<a href="http://www.plan-bleu.org">http://www.plan-bleu.org</a>	

programme « Mobilité urbaine et développement durable en Méditerranée »								
1er Symposium sur la Conservation du Coralligène et autres bioconcrétions de Méditerranée		Tunisia	15	16	RAC-SPA	Mediterranean experts	<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	
Public Meeting Close Up of the SMIA Project (GEZDI)	Analysis of the success of the project	Tunisia	21	21	CP/RAC	Participants in the SMIA Project	<a href="http://www.cprac.org">www.cprac.org</a>	
Meeting of the Working Group on Liability and compensation	To review and facilitate the implementation of Decision IG 17/4 of the 15 <sup>th</sup> Meeting of the Contracting Parties on liability and compensation guidelines	Athens, Greece	22	23	MEDU	National experts	<a href="http://www.unep-map.org">http://www.unep-map.org</a>	WG 329/4
National ICZM Strategy for Egypt- First Workshop	Within SMAP III project a series of three workshops will take place in order to draft the National ICZM Strategy in a participatory manner.	Cairo	28	30	PAP/RAC	National stakeholders	<a href="http://www.pap-theoastcentre.org">www.pap-theoastcentre.org</a>	
<b>FEBRUARY 2009</b>								
<b>Title</b>	<b>Brief description</b>	<b>Event location</b>	<b>Event start date</b>	<b>Event end date</b>	<b>Organizer</b>	<b>Participants</b>	<b>Website</b>	<b>Related docs (if any)</b>
GRECO Initiative Congress	Present GRECO Initiative to enterprises and institutions from Morocco	Casablanca, Morocco	6	6	CP/RAC	Ministers of Environment and Industry from Morocco, Moroccan enterprises	<a href="http://www.cprac.org">www.cprac.org</a>	
Meeting of the Bureau of the Contracting Parties to the Barcelona Convention	To review the implementation of the programme of work and provide guidance to the Secretariat	Athens, Greece	10	11	MEDU	Bureau Members	<a href="http://www.unep-map.org">http://www.unep-map.org</a>	BUR 68/4
Workshop on the PRTR Project in Syria	-To establish a work plan for the implementation of the project. -To train the new industrial partners on the use of PRTR system. -To provide the Syrian Partners with the soft tool developed by	Damascus Syria	16	18	MED POL	Technical Staff of the Syrian Ministry of Environment and National Industries	<a href="http://www.unep-map.org">http://www.unep-map.org</a>	

Final Regional SMAP III Workshop	ICS-UNIDO. This is the final seminar within SMAP III project. Objective is to present results of the projects and to define next steps.	Alexandria	18	19	SMAP TA, PAP/RAC, METAP	SMAP III countries, experts	www.pap-thecoastcentre.org	
National ICZM Strategy for Egypt- Second Workshop	Within SMAP III project a series of three workshops will take place in order to draft the National ICZM Strategy in a participatory manner.	Cairo	21	22	PAP/RAC	National stakeholders	www.pap-thecoastcentre.org	
5 <sup>th</sup> ECP Meeting	To review implementation of the Programme of Work and tackle any related operation issue	Tunis, Tunisia	26	27	MEDU	ECP members	http://www.unepmap.org	ECP.5/8
Presentation of the Policy Brief (SMAP III)	The workshop is a part of the Destinations LIFE project and aims at sensitizing of participants with new methods for the management of the tourist destination	Algiers	28		PAP/RAC	National stakeholders/experts	www.pap-thecoastcentre.org	
<b>MARCH 2009</b>								
<b>Title</b>	<b>Brief description</b>	<b>Event location</b>	<b>Event start date</b>	<b>Event end date</b>	<b>Organizer</b>	<b>Participants</b>	<b>Website</b>	<b>Related docs (if any)</b>
"Destinations" - CCA, scenaria method and environmental management tools	The workshop is a part of the Destinations LIFE project and aims at sensitizing of participants with new methods for the management of the tourist destinations	Algiers	1	2	PAP/RAC	National stakeholders/experts	www.pap-thecoastcentre.org	
National ICZM Strategy for Egypt- Second Workshop	Within SMAP III project a series of three workshops will take place in order to draft the National ICZM Strategy in a participatory manner.	Cairo	5	5	PAP/RAC	National stakeholders	www.pap-thecoastcentre.org	
GRECO Congress	To present the GRECO Initiative in	Morocco	9	10	CP/RAC	National Stakeholders, public and	www.cprac.org	

	Morocco					private sectors		
Workshop on Strategy for sustainable tourism (Destinations project)	To present scenarios for tourism development for Cap Bon and to discuss the draft strategy for tourism.	Tunis	12	13	PAP/RAC and APAL	Local and national stakeholders, experts	<a href="http://www.pap-thecoastcentre.org">www.pap-thecoastcentre.org</a>	
First Meeting of the Steering Committee on Identification of possible SPAMs in the Mediterranean areas beyond national jurisdiction	To promote the establishment of a representative ecological network of marine protected areas in the Mediterranean high seas	Tunis-Tunisie	17		RAC/SPA	Committee Members	<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	
MedPosidonia Project Closure Meeting	Réunion de clôture du projet MedPosidonia	Tunis	22	23	RAC-SPA	Country representatives + scientists	<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	
Steering committee on Urban mobility and sustainable development		Marseille	24	24	BP/RAC	International stakeholders and experts		
GRECO Award	Awards ceremony to reward an enterprise from the 100 MedClean Cases	Monaco	26	27	CP/RAC	Representatives from CP/RAC, private companies	<a href="http://www.cprac.org">www.cprac.org</a>	
2 <sup>nd</sup> Meeting of the Compliance Committee	The purpose of the meeting is to finalize rules of procedure for the Committee, discuss compliance with reporting requirements and other matters	Athens	26	27	MEDU	Representatives of countries	<a href="http://www.unep-map.org">http://www.unep-map.org</a>	CC.2/7
3 <sup>rd</sup> Meeting on the governance in the Mediterranean area	To follow the activities initiated during the meetings of Tunis (December 2007) and Rabat (July 2008) and to pursue the implementation of an informal "working-group" on this topic	Nice	27	29	RAC-SPA/IUCN Med	Scientist + law experts	<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	
MedMPA Project Closure Meeting	Réunion de clôture du projet Med-MPA	Tunis	31		RAC-SPA		<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	
Meeting of the Steering Committee of the MCSD	To review progress on programme of	Athens	30-31 March		MEDU	Members of the MCSD Steering Committee	<a href="http://www.unep-map.org">http://www.unep-map.org</a>	

	work of the MCSD and prepare for the MCSD meeting							
<b>APRIL 2009</b>								
<b>Title</b>	<b>Brief description</b>	<b>Event location</b>	<b>Event start date</b>	<b>Event end date</b>	<b>Organizer</b>	<b>Participants</b>	<b>Website</b>	<b>Related docs (if any)</b>
Analyzing microbial contaminants in water and wastewater: Consultation Meeting on health related monitoring of coastal waters	To review the bathing waters quality profiles set up so far, to identify problems in their completion and finalize the format for the elaboration of the remaining profiles	Athens	1	2	WHO /MED POL	National experts		
Regional Workshop on Successful Experiences implementing the Stockholm Convention and its Synergies with Basel and Rotterdam	Regional Workshop	Barcelona	7	8	CP/RAC	International experts, Stockholm Convention Focal Points, Stockholm Convention Centers, Secretariats representatives.	<a href="http://www.cprac.org">www.cprac.org</a>	
Workshop on tourism strategy in the frame of Destinations project and pilot actions in CAMP Morocco	To present scenarios for tourism development, to discuss the draft strategy for tourism and discuss the action plan for the CAMP pilot sites.	Al Hoceima, Morocco	7	10	PAP/RAC	National and local stakeholders	<a href="http://www.pap-thecoastcentre.org">www.pap-thecoastcentre.org</a>	
GRECO Congress	To present the GRECO Initiative in Morocco	Morocco	14	15	CP/RAC	National Stakeholders, public and private sectors	<a href="http://www.cprac.org">www.cprac.org</a>	
National ICZM Strategy for Egypt- Third Workshop	Within SMAP III project a series of three workshops will take place in order to draft the National ICZM Strategy in a participatory manner.	Cairo	23		PAP/RAC	National stakeholders	<a href="http://www.pap-thecoastcentre.org">www.pap-thecoastcentre.org</a>	
Atelier "Albatros" petites îles et oiseaux marins		Marseille, France	20	22	Conservatoire du Littoral+ RAC/SPA	International Expert	<a href="http://www.rac-spa.org">www.rac-spa.org</a>	
MedPosidonia Project Closure Meeting	Réunion de clôture du projet MedPosidonia	Tunis	23		RAC-SPA	Country representatives + scientists	<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	
PAC Maroc	Dossier ASPIM El-Hoceima mission principale : Activité	Rabat Maroc	24	30	RAC-SPA	Scientist + Experts	<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	

	protection site sensible naturels							
3 <sup>rd</sup> Meeting on the governance in the Mediterranean area	To follow the activities initiated during the meetings of Tunis (December 2007) and Rabat (July 2008) and to pursue the implementation of an informal "working-group" on this topic	Nice	27	29	RAC-SPA/IUCN Med	Scientist + law experts	<a href="http://www.rac-spa.org">http://www.rac-spa.org</a>	
Training course on Wastewater reuse	To present to national experts guidelines and practices of treated wastewater reuse	Valletta, Malta	27	29	WHO/MED POL	National experts		
<b>MAY 2009</b>								
<b>Title</b>	<b>Brief description</b>	<b>Event location</b>	<b>Event start date</b>	<b>Event end date</b>	<b>Organizer</b>	<b>Participants</b>	<b>Website</b>	<b>Related docs (if any)</b>
Side Event "Challenge of providing technical assistance and technology transfer in implementing the Convention"	Event in the framework of the COP IV of the Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants	Geneva	8	8	Secretariat of the Stockholm Convention	CP/RAC and other Stockholm Convention Nominated Centers	<a href="http://www.cprac.org">www.cprac.org</a> <a href="http://www.pops.int">www.pops.int</a>	
Regional Workshop on Preparedness for and Response to Marine Pollution in the Mediterranean.	To exchange information on the status of preparedness and response to marine pollution in the region from a government and industry perspective	Marseille	11	12	REMPEC in conjunction with MOIG	CPs Oil industry	<a href="http://www.remp-ec.org">http://www.remp-ec.org</a>	
IMO/MED POL Regional Workshop for the Promotion of the London and Barcelona Dumping Protocols	To assess the state-of-the-art of the implementation of the protocols	Rome, Italy	20	22	MED POL in conjunction with IMO	MED POL Focal Points, Representatives		
Joint Meeting of BP, INFO and PAP RACs Focal Points	To review the progress in 2008/9, to propose work programme for 2010-11	Zagreb, Croatia	25	27	PAP/RAC, BP and INFO RACs	PAP, BP and INFO RACs Focal points	<a href="http://www.pap-thecoastcentre.org">www.pap-thecoastcentre.org</a>	
First workshop Mediterranean University Network	Presentation of the E-Course on Pollution Prevention in Enterprises to Egyptian University teachers.	El Cairo, Egypt	26	26	CP/RAC	University teachers	<a href="http://www.cprac.org">www.cprac.org</a>	

National Training course on Wastewater treatment plants operation and reuse of effluents	To present to national experts guidelines and practices of treated wastewater reuse	Vlora, Albania	25	27	WHO/MED POL	National experts		
Green Industry Global Forum	Congress about Green Competitiveness. GRECO Initiative presentation	Cairo, Egypt	26	28	CP/RAC	Representatives from CP/RAC, private companies	www.cprac.org	
GRECO Award	Awards ceremony to reward an enterprise from the 100 MedClean Cases	El Cairo, Egypt	28	28	CP/RAC	Representatives from CP/RAC, private companies	www.cprac.org	
<b>JUNE 2009</b>								
<b>Title</b>	<b>Brief description</b>	<b>Meeting location</b>	<b>Meeting start date</b>	<b>Meeting end date</b>	<b>Organizer</b>	<b>Participants</b>	<b>Website</b>	<b>Related docs (if any)</b>
Consultation Meeting to review legally binding programmes and action plans as a part of the implementation of art. 15 of the LBS Protocol	To finalize the text of the programmes and action plans that will be transmitted in November to the Contracting Parties for formal adoption	Kalamata, Greece	1	1	MED POL	MED POL Focal Points	www.unepmap.org	

Meeting of MED POL focal points	To review the work done during the biennium and preparation of the workplan for biennium 2010-2011	Kalamata, Greece	2	4	MED POL	MED POL Focal Points	www.unepmap.org	
SPA/RAC Focal Points Meeting	To examine the implementation of the programme of activities of SPA/RAC and to discuss the programme of priority activities of SPA/RAC for the biennium 2010-2011	Floriana, Malta	3	6	SPA/RAC	Focal Points representatives	http://www.rac-spa.org	
Coastal Tourism in the Mediterranean: Adapting to Climate Change	To proactively address the issue of climate change and tourism	Cagliari, Sardinia	8	10	PAP/RAC	Decision makers, tourism experts		
ECP Meeting	To review implementation of the Programme of Work and tackle any related operation issue	Athens, Greece	10		MEDU	ECP Members		
CP/RAC Focal Points Meeting	To examine the implementation of the programme of activities of	Dubrovnik (Croatia)	17	19	CP/RAC	Focal Points representatives, CP/RAC staff	http://www.cprac.org	

	CP/RAC and to discuss the programme of priority activities of CP/RAC for the biennium 2010-2011							
Meeting of the Bureau of the Contracting Parties to the Barcelona Convention	To review the implementation of the programme of work and provide guidance to the Secretariat	Istanbul, Turkey	18	19	MEDU	Bureau Members	<a href="http://www.unepmap.org">http://www.unepmap.org</a>	
National Training course on Wastewater reuse	To present to national experts guidelines and practices of treated wastewater reuse	Athens, Greece	18	19	WHO/MED POL	National experts		